


# LA LIBERTÉ ET LE PATRIOTE

WINNIPEG, Man. — NOTRE FOI, NOTRE LANGUE! — DIEU ET MON DROIT! — PRINCE-ALBERT, Sask.

VOL. XXXVI—No 49 — WINNIPEG, MAN., VENDREDI 25 MARS 1949 — PRIX: CINQ SOUS






A LA CHAMBRE DES COMMUNES

## M. Abbott présente un budget de nature à réjouir les petits salariés

par Pierre DE BELLEFEUILLE
Spécial à LA LIBERTE ET LE PATRIOTE

OTTAWA. — On ne prend pas les mouches avec du vinaigre, ni les électeurs avec des impôts. Le gouvernement Saint-Laurent, qui doit en appeler au peuple d'ici quelques mois, vient de présenter à la nation un budget électoral, dans tout ce que cette expression comporte de dégrèvements, de simplifications et de remboursements.

Son auteur, l'élégant financier montréalais qui a nom Douglas Abbott, a mis de l'eau, et beaucoup d'eau dans son vin; il a admis clairement que l'opinion publique en avait assez des impôts élevés du temps de guerre.

Mais la théorie des budgets cycliques n'est pas encore un souvenir du passé: le grand argentier de l'Etat espère, en effet, recueillir durant la prochaine année financière un surplus de $87,000,000, beaucoup moins considérable que ceux des deux dernières années, mais quand même assez important pour permettre une nouvelle réduction de la dette nationale.

Les exemptions sont portées de $750 à $1,000 pour les célibataires et de $1,500 à $2,000 pour les contribuables mariés; chaque enfant de moins de 16 ans permettra de retrancher $150 du revenu imposable, au lieu de $100; chaque personne à charge autre que les enfants, $400 au lieu de $300. En outre, les tables d'impôt ellesmêmes sont modifiées, en sorte que 750,000 contribuables actuels ne seront plus sujets au fisc.

Tous ces changements sont rétroactifs au premier janvier dernier; et dans le cas des 750,000 contribuables qui cessent de l'être, leurs patrons reçoivent instruction de leur rembourser, au plus tôt, les déductions faites jusqu'ici à même la paye.

En général, les dégrèvements soulagent le petit salarié beaucoup plus que les contribuables fortunés. En ce qui concerne les sociétés commerciales et industrielles, M. Abbott a appliqué la même politique: les petites compagnies paieront trois fois moins d'impôt, tandis que l'impôt sur les bénéfices reste à peu près le même pour les grosses entreprises.

M. Abbott, en expliquant le pourquoi de cette politique, a déclaré que les conditions économiques sont telles qu'il faut augmenter le pouvoir d'achat du peuple sans pousser les grandes entreprises à placer de grosses sommes dans la construction ou l'outillage.

Non moins importants sont les changements apportés aux taxes d'accise sur diverses denrées. Désormais, les liqueurs douces, les bonbons, la gomme à mâcher, les billets de transport, les couchettes de chemin de fer, les appels téléphoniques interurbains, les télégrammes et câblogrammes seront libres de toute taxe.

De plus, on a réduit à 10% les taxes de 25% ou 35% sur les objets suivants: bijoux, cosmétiques, sacs de voyage et serviettes de cuir, allumettes, pipes et autres articles de fumeurs, stylos et crayons, briquets, pneus et chambres à air. Les taxes sur le tabac et la boisson sont inchangées.

C'est par un remarquable euphémisme que M. Abbott a reconnu qu'il cédait aux pressions exercées par l'opinion publique:

(Suite à la neuvième page)

Tracé du village St-François



**Sa Sainteté le pape Pie XII** examine le modèle des édifices que l'on se propose de construire dans le village St-François, près de Rome, après avoir reçu en audience les responsables de la campagne de perception de fonds en faveur de l'érection du nouveau village. (NCWC)

## 750,000 contribuables canadiens soustraits à l'impôt sur le revenu

OTTAWA — Améliorer le sort des particuliers et des petites industries, de préférence à celui des grandes entreprises dont les bénéfices restent élevés, réduire pour cela l'impôt sur le revenu personnel et les taxes sur les denrées de consommation, tel est le but que se propose le budget qu'a soumis à la Chambre des Communes l'hon. Douglas C. Abbott, ministre des Finances et député de St-Antoine-Westmount.

Les grandes lignes de cette partie du budget se ramènent aux suivantes:

Une diminution globale d'impôts de $323,000,000 pour l'exercice financier 1949-1950, diminution qui sera de $369,000,000 lorsque les réductions annoncées auront été en vigueur une année entière.

Quelque 750,000 salariés totalement exemptés de l'impôt sur le revenu.

Remboursement aux salariés exemptés de la retenue effectuée sur leurs salaires depuis le 1er janvier.

Exemptions plus élevées pour ceux qui restent soumis à l'impôt sur le revenu.

Réduction du taux de cet impôt pour les trois quarts des contribuables.

Suppression immédiate et totale de la taxe spéciale sur les boissons gazeuses, les bonbons, tablettes de chocolat, gomme à mâcher, billets de chemin de fer et d'autres moyens de transport, appels téléphoniques interurbains et sur quelques autres denrées et services.

Réduction immédiate de 15 à 20 pour-cent de la taxe sur la bijouterie, les cosmétiques, les articles de toilette, les sacs de voyage, les sacs à main, les porte-monnaie, les stylographes et crayons, les garnitures de bureaux, les articles de fumeurs, les briquets, les allumettes.

C'est, et de beaucoup, le dégrèvement le plus considérable accordé aux contribuables canadiens depuis la fin de la guerre.

Il porte de $750 à $1,000 l'exemption d'impôt des célibataires, et de $1,500 à $2,000 celle des chefs de famille. Il porte en outre de $100 à $150 l'exemption pour les enfants de moins de 16 ans (recevant les allocations familiales), et de $300 à $400 l'exemption pour les enfants de 16 à 21 ans et pour les autres personnes à la charge du père de famille.

**750,000 contribuables soustraits à l'impôt**

Cela dispensera environ 750,000 contribuables de payer l'impôt sur le revenu et la rétroactivité de ces exemptions, fixée au 1er janvier 1949, vaudra d'ici quelques semaines un remboursement des retenues qui ont été pratiquées sur leur salaire; et, dans le cas des célibataires gagnant moins de $1,000 par année et des hommes mariés dont les gages ne dépassent pas $2,000, la retenue de l'im-

(Suite à la neuvième page)

WASHINGTON — L'Office de la statistique révèle que la population des Etats-Unis a atteint un nouveau sommet de 147,946,000 âmes le 1er janvier de cette année. Il s'agit d'une augmentation de 12.4 pour-cent depuis 1940,

## A l'assemblée annuelle de CKSB



Cette photo représente **M. Roland Couture**, président de Radio-Saint-Boniface Ltée, qui lit le rapport des activités de cet organisme durant l'année 1948. A gauche de M. Couture, **on voit M. l'abbé A. d'Eschambault**, secrétaire, et à droite, **M. A. Monnin**, aviseur légal.



(Photos par Lane)

A l'occasion de l'assemblée annuelle de Radio-Saint-Boniface Ltée qui se tint au Collège de St-Boniface le mardi 22 mars dernier, plusieurs délégués des centres ruraux du Manitoba prirent part à ces importantes assises. On remarque de gauche à droite, **M. le Dr Henri Guyot**, de St-Boniface, **M. Roland Couture**, président de Radio-Saint-Boniface Ltée, **M. Ovila Péloquin**, de St-Pierre, **M. L.-J. Granger**, de La Broquerie, **M. Joseph Balcaen**, de La Broquerie, **M. le Dr Paul L'Heureux**, de St-Boniface.

## Un avion à la recherche du R.P. Joseph Buliard

CHURCHILL — Des recherches aériennes ont été entreprises dans l'extrême nord du Manitoba afin de trouver le R. P. Joseph Buliard, missionnaire chez les Esquimaux, qui manque à l'appel depuis le mois de septembre dernier.

Le pilote en charge de l'avion de l'Arctic Wings, M. Gunnar Ingebrigtson, a obtenu la permission du Ministère fédéral de la Santé de pénétrer dans le district au nord-ouest de la Baie d'Hudson, qui est actuellement en quarantaine

Ingebrigtson, qui a pris part au mois de janvier dernier aux recherches aériennes en faveur des 12 membres de l'Aviation Royale Canadienne isolés sur un îlot de glace dans la Baie d'Hudson, a quitté Churchill mardi.

L'avion se dirige vers Garry Lake et Queen Maud Gulf, situés respectivement à 530 et à 670 milles au nord-ouest de Churchill, où l'équipage espère obtenir des renseignements sur les courses entreprises par le R. P. Buliard.

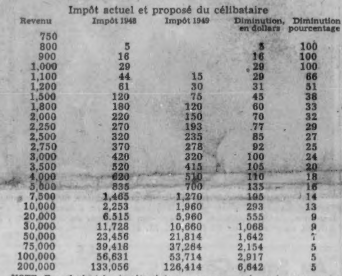
Le R. P. Buliard, qui est âgé de 35 ans, est né à Paris, en France. Il vint au Canada en 1939 et se rendit directement dans ses missions du nord par Churchill. Il établit ses quartiers à Repulse Bay et à Igloolik, postes situés à 600 et à 830 milles au nord-ouest de Churchill. Le 6 novembre, 1939, le missionnaire se gela les deux mains et dut être transporté par avion à St-Boniface pour y suivre des traitements. Le pénible accident était survenu alors qu'il passa 2 heures à se sortir d'un trou d'eau dans lequel il était tombé en traversant un lac. A peine remis, il retourna dans ses missions.

L'"Eskimo", du mois de mars, faisait paraître les lignes qui suivent au sujet du R. P. Buliard.

L'été dernier, après un repos de quelques mois, le Père Buliard partait pour Baker Lake et devait se servir de cette place comme point de départ pour aller fonder une petite mission dans les régions très isolées et primitives

(Suite à la deuxième page)

## La diminution d'impôt accordée au célibataire



Impôt actuel et proposé du célibataire

| Revenu | Impôt 1948 | Impôt 1949 | Diminution, en dollars | Diminution pourcentage |
|---|---|---|---|---|
| 750 | | | | |
| 800 | 5 | | 5 | 100 |
| 900 | 16 | | 16 | 100 |
| 1,000 | 29 | | 29 | 100 |
| 1,100 | 44 | 15 | 29 | 66 |
| 1,200 | 61 | 30 | 31 | 51 |
| 1,500 | 120 | 75 | 45 | 38 |
| 1,800 | 180 | 120 | 60 | 33 |
| 2,000 | 220 | 150 | 70 | 32 |
| 2,250 | 270 | 193 | 77 | 29 |
| 2,500 | 320 | 235 | 85 | 27 |
| 2,750 | 370 | 278 | 92 | 25 |
| 3,000 | 420 | 320 | 100 | 24 |
| 3,500 | 520 | 415 | 105 | 20 |
| 4,000 | 620 | 510 | 110 | 18 |
| 5,000 | 835 | 700 | 135 | 16 |
| 7,500 | 1,465 | 1,270 | 195 | 14 |
| 10,000 | 2,253 | 1,960 | 293 | 13 |
| 20,000 | 6.515 | 5,960 | 555 | 9 |
| 30,000 | 11,728 | 10,660 | 1,068 | 9 |
| 50,000 | 23,456 | 21,814 | 1,642 | 7 |
| 75,000 | 39,418 | 37,264 | 2,154 | 5 |
| 100,000 | 56,631 | 53,714 | 2,917 | 5 |
| 200,000 | 133,056 | 126,414 | 6,642 | 5 |

NOTE: En calculant les impôts ci-dessus, on a supposé que les revenus ne dépassant pas $30,000 sont uniquement des salaires, et que les revenus dépassant $30,000 comprennent $30,000 de salaire, le reste provenant de placements. Le calcul ne tient pas compte du nouveau crédit d'impôt de 10 pour-cent sur les dividendes.

## La diminution d'impôt au mari sans enfants

Impôt actuel et proposé du contribuable marié, sans personnes à charge

| Revenu | Impôt 1948 | Impôt 1949 | Diminution, en dollars | Diminution pourcentage |
|---|---|---|---|---|
| 1,500 | | | | |
| 2,000 | 70 | | 70 | 100 |
| 2,100 | 90 | 15 | 75 | 83 |
| 2,300 | 130 | 45 | 85 | 65 |
| 2,500 | 170 | 75 | 95 | 56 |
| 2,750 | 220 | 113 | 107 | 49 |
| 3,000 | 270 | 150 | 120 | 44 |
| 3,500 | 370 | 235 | 135 | 36 |
| 4,000 | 470 | 320 | 150 | 32 |
| 5,000 | 670 | 510 | 160 | 24 |
| 7,500 | 1,260 | 1,030 | 230 | 18 |
| 10,000 | 1,990 | 1,660 | 330 | 17 |
| 20,000 | 6,140 | 5,510 | 630 | 10 |
| 30,000 | 11,315 | 10,160 | 1,155 | 10 |
| 50,000 | 23,043 | 21,264 | 1,779 | 8 |
| 75,000 | 38,968 | 36,664 | 2,304 | 6 |
| 100,000 | 56,143 | 53,064 | 3,079 | 5 |
| 200,000 | 132,493 | 125,714 | 6,779 | 5 |

NOTE: En calculant les impôts ci-dessus, on a supposé que les revenus ne dépassant pas $30,000 sont uniquement des salaires, et que les revenus dépassant $30,000 comprennent $30,000 de salaire, le reste provenant de placements. Le calcul ne tient pas compte du nouveau crédit d'impôt de 10 pour-cent sur les dividendes.

## L'avantage consenti au père de 2 enfants

Impôt actuel et proposé du contribuable marié, ayant deux enfants d'âge à lui valoir allocation familiale.

| Revenu | Impôt 1948 | Impôt 1949 | Diminution, en dollars | Diminution pourcentage |
|---|---|---|---|---|
| 1,700 | | | | |
| 1,800 | 10 | | 10 | 100 |
| 2,300 | 90 | | 90 | 100 |
| 2,400 | 110 | 15 | 95 | 86 |
| 2,500 | 130 | 30 | 100 | 77 |
| 2,750 | 180 | 68 | 112 | 62 |
| 3,000 | 230 | 105 | 125 | 54 |
| 3,500 | 330 | 184 | 146 | 44 |
| 4,000 | 430 | 269 | 161 | 37 |
| 5,000 | 630 | 453 | 177 | 28 |
| 7,500 | 1,208 | 964 | 244 | 20 |
| 10,000 | 1,[illegible]0 | 1,582 | 348 | 18 |
| 20,000 | 6,040 | 5,375 | 665 | 11 |
| 30,000 | 11,205 | 10,010 | 1,195 | 11 |
| 50,000 | 22,933 | 21,099 | 1,834 | 8 |
| 75,000 | 38,848 | 36,484 | 2,364 | 6 |
| 100,000 | 56,013 | 52,869 | 3,144 | 6 |
| 200,000 | 132,343 | 125,504 | 6,839 | 5 |

NOTE: (1) La statistique qui précède indique l'impôt sur le revenu payable par le contribuable ayant des enfants qui lui donnent droit à l'allocation familiale, mais pour établir le compte net de ce contribuable, il faut compenser son allocation familiale et l'impôt dont il est redevable. Ainsi, en supposant que le contribuable ayant $3,000 de revenu et 2 enfants reçoive l'allocation moyenne de $72.00 par enfant, il constatera qu'au tarif actuel son impôt dépasse l'allocation familiale de $86.00, tandis qu'au tarif proposé son allocation familiale dépassera son impôt de $39.00.

(2) En calculant les impôts ci-dessus, on a supposé que tous les revenus ne dépassant pas $30,000 sont des salaires, et que les revenus dépassant $30,000 comprennent $30,000 de salaire, le reste provenant de placements. Le calcul ne tient pas compte du nouveau crédit d'impôt de 10 pour-cent sur les dividendes.

## Le budget en quelques lignes

L'impôt sur le revenu est réduit de deux manières: exemption plus élevée; taux d'imposition plus bas.

Pour chaque enfant au-dessous de 16 ans, l'exemption est portée de $100 à $150 et de $300 à $400 pour les autres dépendants.

Pour les célibataires, l'exemption de base passe de $750 à $1000; pour les personnes mariées de $1,500 à $2,000.

En vertu des nouveaux taux, les trois quarts des autres contribuables payeront environ 15 pour-cent sur leur revenu imposable.

750,000 contribuables sont maintenant rayés des listes d'imposition.

Les employeurs sont autorisés à cesser immédiatement les déductions à la source pour ces 750,000 exemptés. Les remboursements seront faits le plus tôt possible.

Le nouvel impôt réduit déductible à la source devrait entrer en vigueur le 30 avril prochain.

Le plafonnement des prix sur la farine, le pain, le beurre, le sucre, la mélasse et certains fruits et légumes, est aboli immédiatement. — Cette mesure ne devrait pas entraîner une hausse des prix.

Le plafonnement sur les fruits agrumes frais ou en conserve demeure, de même que sur les choux, les carottes, les patates nouvelles importées et les raisins importés.

Le subside de 46½ cents sur le boisseau de blé pour consommation domestique retiré; le prix futur du pain demeure incertain.

La taxe de 25 pour-cent ajoutée au prix de détail des bijoux et autres articles du même genre est supprimée et est remplacée par une taxe de 10 pour-cent ajoutée au prix du manufacturier.

La taxe de 25 pour-cent sur les cosmétiques et autres articles de toilette réduite immédiament à 10 pour-cent.

La taxe de 35 pour-cent sur les valises et les sacs à main réduite immédiatement à 10 pour-cent.

Aucun changement dans les droits de succession, taxes sur les liqueurs, le tabac et la taxe de vente ordinaire.

La taxe de 25 pour-cent plus un sou par bouteille sur les liqueurs douces est abolie.

La taxe de 30 pour-cent sur les bonbons et la gomme à mâcher supprimée immédiatement.

La taxe de 35 pour-cent sur les pipes et articles de fumeur réduite à 10 pour-cent.

La taxe de 35 pour-cent sur les stylos, les porte-mine, encriers de pupitres réduite à 10 pour-cent.

La taxe de 25 pour-cent sur les briquets à cigarettes réduite à 10 pour-cent.

La taxe sur les allumettes de toutes dénominations est stabilisée à 10 pour-cent.

La taxe de 15 pour-cent sur les billets de voyage est abolie immédiatement, de même que la taxe sur les lits de train et les fauteuils Pullman.

La taxe sur les appels téléphoniques interurbains, sur les extensions de lignes, les télégrammes et les câblogrammes est supprimée.

La taxe de 5 pour-cent sur les autobus, abolie.

A compter du 1er avril, nouvel adoucissement des contrôles d'urgence sur les importations.

Augmentations générales des quotas d'importation d'un grand nombre de marchandises. — Abolition complète de toutes les restrictions sur l'importation de certains produits comprenant le bois, la peinture, l'émail et les miroirs.

Le gouvernement prévoit un surplus pour l'exercice 1949-1950 de $87,000,000. — Les revenus seront de $2,477,500,000 et les dépenses de $2,390,000,000.

Les réductions de taxes pour 1949-1950 forment un total de $369,000,000 portant à $1,625,000,000 le total des réductions dans les cinq dernières années.

L'exemption de taxes pour une période de trois ans en ce qui concerne les nouvelles mines est étendue aux mines qui seront exploitées en 1950, 1951 et 1952.

La taxe sur les premiers $10,000 de revenu d'une corporation est réduite à 10 pour-cent; elle était de 30 pour-cent.

Tous les changements à la taxe sur les corporations sont rétroactifs au premier janvier 1949.

AU MANITOBA

## La margarine jaune est adoptée par 34 voix

**L'heure d'été est fort malmenée à la Chambre par les députés de la campagne.**

par Clément BAZIN
Correspondance spéciale à "La Liberté et le Patriote"

WINNIPEG — Encore la margarine! Toujours la margarine! Et le premier ministre nous annonce qu'elle peut revenir sur le tapis si la Chambre le juge opportun. On n'a pas pu en arriver à une décision finale, pas plus que pour les interminables discussions sur un drapeau national qui, lui aussi, a été remis à plus tard. S'il faut en juger d'après l'importance qu'on accorde à cet infâme produit oléagineux, il représente certes une forte opposition. La situation pourrait être symbolisée par l'emblème suivant: un aigle tenant dans une de ses serres une boîte de margarine jaune et dans l'autre une livre de beurre avec l'inscription traditionnelle "E pluribus Unum".

Bref, "la dictature pantouflarde" de M. Préfontaine manque d'après lui d'initiative et de courage, et elle a des relents de démocratie qui l'empêche de brandir son "dictat" aux ménagères qui se croient démocrates, et qui veulent qu'on leur f . . la paix avec cette histoire de margarine. Elles veulent être libres d'acheter ce que bon leur semble selon leur jugement et leur porte-monnaie.

C'est d'ailleurs à cette conclusion sage que M. Gordon Churchill arriva. "Laissez, dit-il, venir une douzaine de ménagères à la Chambre et elles ne tarderont pas à régler l'affaire".

Enfin, les ménagères l'emportent et le gouvernement décide par un vote de 34 à 20 de remettre la question à plus tard. Pendant ce temps, la margarine jaune se vend et le beurre baisse, et comme dans tout régime démocratique une saine contre-partie abaisse les exigences de l'autre.

**Un peu de considération pour les chauffeurs en état d'ébriété, s'il vous plaît! . . .**

Jeudi dernier, la Chambre, tout de vert décorée en l'honneur de la St-Patrice, fut de bonne humeur. Certains ministres allèrent même jusqu'à la clémence, et, chose inattendue, cette clémence fut pour les ivrognes. "La police de la ville maltraite les chauffeurs en état d'ébriété", déclarèrent M. G. S. Thorvaldson et quelques confrères pas tout à fait hostiles à la "dive bouteille". "On les arrête sans leur permettre de

(Suite à la quatorzième page)

Lettre de Paris

## Kravchenko contre les communistes de France

Par Maurice HERR
(Spécial à "La Liberté et le Patriote")

Le procès intenté par Victor Kravchenko à l'hebdomadaire communiste de Paris, les **Lettres Françaises**, s'est achevé beaucoup plus calmement qu'il n'avait commencé. La phase finale des débats, en effet, a nécessairement porté sur l'objet même du procès, à savoir l'action en diffamation intentée par l'auteur de "J'ai choisi la liberté" aux dirigeants et aux rédacteurs du journal communiste à la suite de la publication par ce journal d'articles que Kravchenko a jugés offensants pour sa personne et son honneur. Au reste, ceci explique pourquoi ce procès, dont le retentissement politique a été considérable, s'est déroulé dans le cadre modeste d'un tribunal correctionnel, où l'on juge ordinairement les délits mineurs d'escroquerie, d'abus de confiance, les infractions au code de la route et autres histoires de murs mitoyens.

Pendant deux mois, tout au long des quelque vingt-cinq audiences de ce procès d'un genre inusité, la partie civile et la défense ont échangé des arguments qui n'ont pas cessé d'alimenter les polémiques particulières, nationales et internationales. Dès le début, il apparaissait évident que les **Lettres Françaises** s'étaient inconsidérément fourvoyées en publiant contre Kravchenko, dont le livre gênait la propagande communiste en France, deux ou trois articles haineux, gravement mensongers et indubitablement diffamatoires. Faisant appel au témoignage d'un certain Sim Thomas, journaliste américain qui n'a jamais existé que dans l'imagination fertile des dirigeants du journal communiste, celui-ci avait cru pouvoir affirmer que Kravchenko était un agent des services américains d'espionnage, un faussaire et un ivrogne, absolument incapable d'avoir écrit la ligne de "J'ai choisi la liberté". Les **Lettres françaises** se croyaient à l'abri de toute contre-attaque, et grande fut leur surprise lorsqu'elles se virent assignées par Kravchenko devant la justice française.

De nombreuses tentatives furent esquissées pour étouffer ou faire renvoyer un procès dont

(Suite à la treizième page)

EN SASKATCHEWAN

## L'opposition soulève des discussions à la Chambre

(Spécial à "La Liberté et le Patriote")

REGINA — Il y a quelques jours, M. Bensom, C.C.F. de Last Mountain, le plus indépendant parmi les membres du gouvernement, a critiqué la clause très contentieuse de la législation relative au manque de récolte, d'après laquelle le gouvernement peut imposer le moratoire. L'on sait que cette clause a été déclarée ultra vires par le Conseil Privé. Devant le comité de la législature, Bensom a demandé que cette clause soit enlevée de la loi, puisqu'elle ne signifie plus rien. Une vive discussion s'ensuivit. L'opposition affirma que le maintien de cette clause n'avait qu'un but politique. M. Culliton, libéral de Gravelbourg, dit que cette manière d'agir était de nature à tromper les gens qui ne sont pas au courant que la clause est invalide.

M. Bensom dit que la clause devrait être enlevée, quelles que soient les réactions politiques.

M. Nollet, ministre de l'Agriculture, déclara qu'il croyait que la clause avait été adoptée "honnêtement". Aussi longtemps qu'elle demeurera dans les statuts, elle servira de directive.

Bensom répondit qu'il ne voyait pas la nécessité de maintenir dans la loi une clause qui ne signifie rien. Il veut qu'elle soit effacée et que l'on en rédige une autre.

Après la discussion, la majorité des membres du gouvernement votèrent pour que la clause demeure dans la loi.

**Sentiment "anti-prairie"**

Le ministre du Travail dans le gouvernement C.C.F. déclara qu'il existe en Colombie un sentiment "anti-prairie". Il dit que les gens de la Côte du Pacifique ne désirent pas recevoir les citoyens des Prairies, parce qu'ils craignent le chômage et qu'ils sont jaloux du succès de ceux qui se sont établis en Colombie.

Il dit que l'on appelle là-bas les gens de la Prairie des "prairie chickens" qu'il faut plumer.

Il critiqua ensuite les agissements d'un avocat dont il ne mentionna pas le nom, mais il dit que cet avocat représenta les mineurs et la compagnie durant la grève d'Estevan-Bienfait, en Saskatchewan. Cet avocat, qui est l'une des plus riches personnes du sud, est

(Suite à la neuvième page)

# Deux récitals à l'Institut et Collège Saint-Joseph

Les récitals annuels offerts par le département musical de l'Institut Collégial St-Joseph conservent toujours un attrait tout particulier pour les parents des élèves et les amis de la bonne musique.

Les auditions des 13 et 20 mars ont été des plus intéressantes: les jeunes artistes ont donné un programme complet, varié et captivant. La note caractéristique claironnait qu'il n'y avait rien de banal: quelque chose d'enlevant comme ensemble... et qui nous révèle quelques appréciables talents.

Ont pris part au programme: 1er groupe, le 13 mars: piano: Aline Bibeau, Simone Rodrigue, Aline Bodin, Rosemarie Bryner, Anita Warnier, Eileen Molyneaux, Denise Mahé, Lorraine Smith, Louise Charette, Lorraine Desrochers, Simone Boissonnault, Danielle Collette, Patricia Johnson, Roger Van Belleghem, Charles Pilon, Rose Demetrioff, Barbara Jacobson, Claudette Lanthier, Hélène Mondor, Yvonne Hébert, Joanne L'Heureux, Claire Breton, Yvette Lanoix, Agnès Paulhus, Jeanne Dawson, Noëlla Poulain, Louise Bernier, Jeannette Grant, Jeannine Mousseau, Denise Marantz, Rose-Aimée Poulain, Denise Dupuis.

Violon: Doris Despins, Yvonne Bernier.

Au piano d'accompagnement: Lorraine Boivin, Yvette Bernier.

Ensembles rythmiques; chefs: Lorraine Desrochers et Jeannette Grant.

Violon: Henriette Toupin; piano: Claire Guay, A.R.C.T.

2ème groupe, le 20 mars: piano: Lynne Lonergan, Joan Gobeil, Lynette Parent, Marilyn Lohr, Julia Charrière, Dixie de Jong, Aline Vannevel, Lorraine Parent, Jeannette Bourbonnière, Doreen Venoutrive, Hélène Cyr, Françoise Mahé, Cecilia Lonergan, Alice Viel, Jeannette Roy, Bernadette Dupont, Lucille Bouvier, Loretta Veltri, Lucille Dupont, Laurette Bouvier, Geraldine Lepla, Estelle Bibeau, Jean Hébert, George Van Belleghem, Denise Proteau, Maureen Lonergan, Lucille Cyr, Rita Mireault, Lucille Mahé, Rose-Adèle Lévêque, Lucille Hébert, Yvette Leclerc, Huguette Bouchard, Claire Bernier.

Violon: Patricia D'Avignon, Gilberte Proteau et Leona Cheys.

Au piano d'accompagnement: Amanda D'Avignon, Denise Proteau, Simone Taburet et Rita Cyr.

S. Exc. Mgr G. Cabana, toujours intéressé aux oeuvres d'éducation et sympathique envers elles, rehaussait de sa présence le premier de ces récitals.

Le dernier de la série de concerts se donnera le dimanche 27 mars, à 8 h. 30 p.m.

## Convention des conservateurs dans St-Boniface

L'Association progressiste-conservatrice de St-Boniface a décidé mardi soir de tenir une convention pour choisir un candidat pour le comté de St-Boniface avant la fin d'avril.

M. Louis Léger présida la réunion à laquelle M. Erric Willis adressa la parole.

MM. George MacLean et J.-A. Marion, de St-Boniface, furent nommés présidents honoraires de l'association. MM. Georges Lavack, de Ste-Anne, Jean Laroque, de Richer, Mmes Eric Ball et Alice Reynolds, de Transcona, furent nommés membres de l'exécutif.

M. Léger déclara que des réunions avaient été tenues dans tous les centres ruraux afin de donner une meilleure représentation de la campagne sur l'Exécutif de l'Association.

M. R.-D. Guy, jr, adressa également la parole.

Il faut beaucoup parcourir de livres pour meubler sa mémoire; goût sûr et un bon style, il faut en lire peu, et tous dans le genre de son talent. — BONALD.








M. René Dussault, directeur du personnel et des programmes, lit le rapport des activités culturelles du poste CKSB. On remarque sur la même photo M. l'abbé A. d'Eschambault et M. Roland Couture.



Mlle Flore Toupin, que l'on voit à gauche, préside à l'enregistrement des délégués. On remarque également sur la même photo, M. Pierre Charrière, de Notre-Dame de Lourdes, M. l'abbé A. d'Eschambault, M. Roland Couture et M. Alfred Monnin, aviseur légal du poste.



Quelques-uns des délégués qui ont participé aux délibérations de l'assemblée annuelle du poste CKSB, de gauche à droite: M. Alfred Hamelin, de St-Eustache, M. Napoléon Dumont, de St-Laurent, M. Adrien Chartrand, de St-Laurent, M. Joseph Girard, d'Elie.
(Photos par Lane)

## Au Sacré-Coeur

**Partie de cartes**

Les personnes qui ont gagné des prix à la partie du dimanche 20 mars sont les suivantes:

Grand prix: Mme F. Goody;

Prix d'entrée: Mme A. Boumler.

Prix de 5 mains: M. E. Flint, M. S. Capri, M. Sam Fasso, Mme Davis.

**Jubilé d'or sacerdotal de S. S. Pie XII**

Le dimanche 3 avril, pour commémorer le 50ème anniversaire de l'ordination sacerdotale du Souverain Pontife glorieusement régnant, tous les paroissiens sont invités à communier à l'intention de N S.-Père le Pape. C'est un hommage de gratitude qui s'impose. Ils sont tous aussi conviés à l'Heure Sainte du soir, 3 avril, à 7 h. 30. Les membres des sociétés paroissiales, revêtus des insignes de leur société respective, y assisteront en corps. Les dirigeants de chaque société sont priés de bien vouloir donner à leurs membres les directions nécessaires pour l'occasion. Les Chevaliers de Colomb feront la garde d'honneur durant l'Heure Sainte.

Un prédicateur étranger est invité pour prêcher aux messes du matin et à cette Heure Sainte du soir.

Venez en foule vous unir à la prière du Souverain Pontife en ce jour de reconnaissance.

**Retraite paroissiale**

La retraite paroissiale sera prêchée durant la Semaine Sainte du 10 au 17 avril. Tous les catholiques de langue française de la ville ne manqueront pas de suivre les exercices de cette retraite.

**Dames de Ste-Anne**

Nous invitons tous nos membres à répondre à l'appel du R. P. Curé, en venant faire la sainte communion le dimanche 3 avril, à la messe de 9 h., en union avec toutes les autres sociétés paroissiales, en l'honneur du jubilé d'or sacerdotal de S. S. le pape Pie XII. Nous porterons l'insigne et monterons sous la bannière.

Le dimanche 10 avril aura lieu la communion pascale des membres de la Congrégation. Veuillez, s'il vous plaît, faire un pieux devoir de n'y point manquer. Nous porterons l'insigne de notre patronne et monterons en rangs. La communion aura lieu durant la messe.

**Société St-Jean-Baptiste**

La Société St-Jean-Baptiste a tenu sa réunion mensuelle le lundi 21 mars. Tous les membres sont invités à assister à l'Heure Sainte du 3 avril prochain pour commémorer le jubilé d'or sacerdotal de S. S. Pie XII. Que chacun aussi soit apôtre auprès des siens pour les amener tous à suivre les exercices de la retraite annuelle qui sera prêchée durant la Semaine Sainte.

La Société donnera bientôt une séance cinématographique à laquelle tous les paroissiens sont invités. La date sera publiée la semaine prochaine.

L'exécutif rappelle à tous les membres que la cotisation doit être acquittée avant le 1er avril.

Le prix d'assistance à la réunion mensuelle, décerné par tirage à l'un des membres présents à l'assemblée, a été gagné par M. Jacques Gagnon. Ce prix était cette fois de $9.00. Nos félicitations à l'heureux gagnant.

### *Petite Note*

M. le docteur E.-J. Jarjour, de 18, Dundurn Place, est de retour d'un voyage de quelques mois à Coral Gables, Miami, Floride.

### AU CLUB DU SACRE-COEUR

**Ligue de dix quilles**

| Equipe | G. | P. |
|---|---|---|
| Guertin Frères | 21 | 12 |
| Banque Can. Nationale | 20 | 13 |
| Club du Sacré-Coeur | 19 | 14 |
| Bijouterie Bourbonnais | 18 | 15 |
| Canadian Publishers | 16 | 17 |
| Cercle Ouvrier | 16 | 17 |
| Mercier | 14 | 18 |
| Hôtel Roblin | 8 | 25 |

Records: —

| | |
|---|---|
| H 1 P—Victor Mercier | 257 |
| H 3 P—J.-B. Mousseau | 596 |
| H 1 P—Cercle Ouvrier | 890 |
| H 3 P—Club du Sacré-Coeur | 2467 |

**Ligue des dames**

| | |
|---|---|
| Beaubien | 13 |
| Carlow | 12 |
| Joyal | 10 |
| Newman | 9 |

### Un avion à la recherche . . .

(Suite de la première page)

de Back River, près de l'Océan Glacial. Le petit avion d'Arctic Wings devait faire la navette entre Baker Lake et Back River pour porter à pied d'oeuvre provisions diverses et matériaux de construction nécessaires.

Le 9 septembre, le premier voyage du Norseman emmena le Père et quelques provisions, puis l'avion revint à Baker Lake. Les pilotes se proposaient de retourner le lendemain et les jours suivants pour porter le reste des affaires au missionnaire. Malheureusement une tempête soudaine et terrible détruisit l'avion au cours de la nuit et les voyages projetés ne purent se faire.

Plusieurs semaines s'écoulèrent avant qu'on pût remplacer l'avion et entre-temps les conditions de la glace étaient devenues telles qu'elles ne permettaient plus à l'avion de se poser. Puis la nuit arctique s'en vint, chassant impitoyablement soleil et lumière, si bien que malgré tous nos désirs, il nous a été impossible jusqu'ici de porter secours au Père Buliard.

# Radio-Saint-Boniface

**CKSB (1250) kics)**

**VENDREDI 25 MARS**
7.10—Rendez-vous des trappeurs
7.15—Intermède
7.30—Len Moen et ses Skyriders
8.00—Nouvelles
8.05—Intermède
8.15—Un Homme et son Péché
8.30—Café Parisien
8.45—Jeunesse Catholique
9.00—Nouvelles
9.05—Radio-forum
9.30—Les Aventures Scientifiques
10.00—Nouvelles
10.05—L'Heure Exquise
10.50—Résumé des Nouvelles
11.00—O Canada

**SAMEDI 26 MARS**
7.00—Ouverture — Réveil Matin
7.25—Prévisions horaire
7.30—Nouvelles
7.35—La Prière du Matin
7.50—Intermède
8.00—Nouvelles
8.05—Henri Golant au Micro
9.00—Nouvelles
9.10—Intermède
9.15—Vogue et variété
9.30—Le club des Ménagères
10.00—Nouvelles
10.05—Légendes de Pâques
10.30—Pour vous, Madame
11.00—Nouvelles
11.05—Intermède
11.15—Concert Léger
11.30—Plus beaux disques
11.55—La condition des routes
12.00—Nouvelles
12.05—Intermède
12.15—Nos experts au clavier
12.30—Maestro, musique s.v.p.
1.00—Nouvelles
1.05—Intermède
1.15—Musique de Sieste
1.25—Marché du grain
1.30—A l'Opéra
2.00—Nouvelles
2.05—Le Coin des Mélomanes
3.00—Nouvelles
3.05—Ranch 1250
4.00—Nouvelles
4.05—Ranch 1250—suite
4.30—Menu musical
5.00—Nouvelles
5.05—Intermède
5.15—Mon choix
5.30—Prévisions — condition des routes
5.45—La Bonne Chanson
6.00—Nouvelles
6.05—Musique à la carte
6.25—Nouvelles sport
6.30—Musique à la carte
7.00—Nouvelles
7.05—Carnet Social
7.15—Intermède
7.30—Andy Desjarlais et ses Early Settlers
8.00—Nouvelles
8.05—Polkas et chansons
8.30—Chansonnettes Françaises
9.00—Nouvelles
9.05—Intermède
9.15—D'Artéga
9.30—Veillée du samedi soir
1.00—Ouverture
10.00—Nouvelles

**Du lundi au vendredi inclusivement**
7.00—Ouverture — Réveil Matin
7.25—Prevision — Horaire
7.30—Nouvelles
7.35—Prière du Matin
7.50—Intermède
8.00—Nouvelles
8.05—Henri Golant au Micro
9.00—Nouvelles
9.10—Intermède
9.15—Vogue et Variété
9.30—Le Club des Ménagères
10.00—Nouvelles
10.05—Légendes de Pâques
10.30—Pour vous, Madame
11.00—Nouvelles
11.05—Intermède
11.15—Concert léger
11.30—Plus beaux disques
11.55—La Condition des Routes
12.00—Nouvelles
12.05—Intermède
12.10—Marché aux bestiaux—Horaire
12.15—Nos experts au Clavier
12.30—Maestro, Musique s.v.p.
1.00—Nouvelles
1.05—Intermède
1.15—Musique de sieste
1.25—Rapport du grain
1.30—Extraits d'opéra
2.00—Nouvelles
2.05—Le Coin des Mélomanes
3.00—Nouvelles
3.05—Ranch 1250
4.00—Nouvelles
4.05—Ranch 1250 -suite
4.30—Intermède
4.45—Radio Sacré-Coeur
5.00—Nouvelles
5.05—Forum Ecolier
5.30—Yvan l'Intrépide
5.45—Forum Ecolier
6.00—Nouvelles
6.05—Musique à la carte
6.25—Nouvelles sport
6.30—Musique à la carte (suite)
7.00—Nouvelles
7.05—Carnet Social

10.05—L'heure exquise
10.50—Résumé des nouvelles
11.00—O Canada!

**DIMANCHE 27 MARS**
1.00—Ouverture
1.10—Résumé des Nouvelles
1.15—Récital de Piano
1.30—Nos plus belles valses
2.00—Opéra
3.00—Ballades et chansons
3.30—Chronique de France
3.45—Ludovic Huot chante
4.00—Le grand concert
5.00—Nouvelles
5.05—Un orchestre en vedette
5.30—Heure Religieuse
6.00—Nouvelles
6.05—Concert populaire
6.30—Nos Albums Victor
7.00—Nouvelles —
7.05—Intermède
7.15—Les Missions d'Afrique
7.30—Les Artistes de CKSB
7.45—Commentaire des nouvelles — Louis Souchon
8.00—Nouvelles
8.05—Poème musical
8.30—L'Heure Dominicale
9.00—Nouvelles
9.05—Intermezzo
9.30—Le ciel par-dessus les toits
10.00—Nouvelles — résumé
10.10—FIN DES EMISSIONS

**LUNDI 28 MARS**
7.15—Intermède
7.30—Mémoire du Docteur Lambert
7.45—A être communiqué
8.00—Nouvelles
8.05—Intermède
8.15—Un Homme et son Péché
8.30—Variétés Françaises
9.00—Nouvelles
9.05—Intermède
9.15—Concert Léger
9.30—Contes d'Yves Thériault
9.45—Amérique latine
10.00—Nouvelles
10.05—L'Heure Exquise
10.50—Résumé des Nouvelles
11.00—O CANADA!

**MARDI 29 MARS**
7.10—Rendez-vous des trappeurs
7.15—Intermède
7.30—Ralliement du rire
8.00—Nouvelles
8.05—Intermède
8.15—Un Homme et son Péché
8.30—Pat Pender et ses Happylenders
9.00—Nouvelles
9.05—Intermède
9.15—Concert Léger
9.30—Courrier Radio-Parents
10.00—Nouvelles
10.05—L'Heure Exquise
10.50—Résumé des Nouvelles
11.00—O CANADA!

**MERCREDI 30 MARS**
7.15—Intermède
7.30—Let's Learn French
8.00—Nouvelles
8.05—Intermède
8.15—Un Homme et son Péché
8.30—Eureka
9.00—Nouvelles
9.05—Intermède
9.15—Concert Léger
9.30—L'école des parents
10.00—Nouvelles
10.05—L'Heure Exquise
10.50—Résumé des Nouvelles
11.00—O CANADA!

**JEUDI 31 MARS**
7.15—Intermède
7.30—Concours des Violoneux
8.00—Nouvelles
8.05—Intermède
8.15—Un Homme et son Péché
8.30—Marcien Duhamel et ses Sunny Mountaineers
9.00—Nouvelles
9.05—Intermède
9.15—D'Artega présente
9.30—Notre Français sur le vif
9.45—Chronique littéraire
10.00—Nouvelles
10.05—L'Heure Exquise
10.50—Résumé des Nouvelles
11.00—O CANADA!

# Chronique de CKSB

Après les préparatifs nécessités par la cinquième assemblée annuelle de Radio-St-Boniface Ltée, le bureau de CKSB est à peu près revenu au normal. Les machines à polygraphier ne sont pas retenues des journées d'avance mais déjà nous entrevoyons une autre période passablement achalandée, la saison pascale. Cette année encore nous transmettrons, directement de la cathédrale de St-Boniface, l'exercice du chemin de la croix le vendredi saint après-midi à 3 h., et la messe pontificale de Pâques à 11 h. du matin. Les autres programmes spéciaux de la semaine sainte seront annoncés dans notre chronique de la semaine prochaine.

Au programme des artistes de CKSB dimanche, le 27 mars, nous vous ferons entendre une autre jeune artiste locale, Mlle Denise DeCuypere, soprano. Lundi, le 28 mars, nous passerons en onde la dernière émission de la série des Mémoires du Dr Lambert. Cette émission, tout comme celle de lundi dernier, sera composée de pièces musicales de notre discothèque. Nous invitons nos auditeurs à nous faire parvenir leurs commentaires au sujet de cette série afin que nous puissions faire savoir au commanditaire si les auditeurs de CKSB ont apprécié cette série de programmes dramatiques. Nous faisons encore appel aux auditeurs du programme Eureka de nous faire parvenir de nombreux sujets car nous en aurons grandement besoin non seulement pour nos deux dernières émissions mais pour recommencer les programmes l'automne prochain.

Une collaboratrice de Québec, Nana Dauvilliers, ayant lu dans les journaux qu'il y avait une grève des boulangers et partant une disette de pain à St-Boniface et Winnipeg, nous a expédié huit pains de la vieille ville de Québec. C'est un très beau geste mais elle ignorait probablement qu'avec "La cuisinière Five Roses", que nous distribuons à CKSB moyennant $0.40, toutes nos ménagères manitobaines réussissent à merveille le pain de chez nous.

## S. Exc. Mgr Roborecky au déjeuner-communion des C. de C.

**Il exhorte les Chevaliers à s'unir pour répandre la vérité dans leur milieu.**

"Les chrétiens sont les seuls à pouvoir fournir une solution aux problèmes qui agitent l'humanité actuellement", a déclaré S. Exc. Mgr A. Roborecky, au cours d'une allocution qu'il a prononcée dimanche dernier à l'occasion d'un déjeuner-communion organisé par les Chevaliers de Colomb.

L'orateur invité souligna le mécontentement et le malaise qui troublaient la paix dans plusieurs parties du monde, même au Canada et aux Etats-Unis.

"Ce sentiment profond d'insécurité vient de ce que l'homme moderne, dit Mgr Roborecky, cherche à se procurer le bonheur par une abondance de choses matérielles tandis qu'il ignore Dieu. D'autre part, une minorité travaillant jour et nuit réussit à s'établir dans un pays après l'autre. L'homme, esclave du matérialisme, devient ainsi le serviteur des athées qui s'accaparent du pouvoir politique.

"Il ne reste qu'une vingtaine d'années aux chrétiens pour se réveiller, pour réapprendre au monde le véritable but de la vie, les principes qui sont à la base de la paix et de l'ordre."

Mgr Roborecky demanda aux Chevaliers d'être des catholiques convaincus, de donner l'exemple au foyer et au travail. "Il faut s'entendre et s'entraider afin que l'influence catholique se fasse sentir même dans la vie politique". L'orateur déclara qu'il avait la conviction que le problème des écoles catholiques de Winnipeg — le plus bel exemple de fanatisme dans tout le pays — n'est pas insoluble si les catholiques savent s'unir.

Son Excellence Mgr Roborecky fit ses études secondaires à l'ancien collège St-Paul dirigé alors par les RR. PP. Oblats de Marie-Immaculée.

Le R. P. C. J. Kelly, S.J., présenta l'orateur et M. le Dr P.-E. LaFlèche lui offrit les remerciements de l'assistance.

Peupler son coeur de goûts purs et elévés, c'est se bâtir à soi-même des maisons de refuge.
François COPPEE.

### Quelques films à l'affiche cette semaine

| | |
|---|---|
| S.O.S. Submarine | I |
| Pitfall | II |
| Letter To Three Wives | II |
| Brigham Young | II |
| The Gay Intruders | II |
| Mexican Hayride | II |
| Yellow Sky | III |
| The Three Musketeers | III |
| Three Godfathers | III |
| You Gotta Stay Happy | III |

I—N'offre aucun danger pour le public en général.
II—Ne convient qu'aux adultes sérieusement formés.
III—A rejeter parce que condamnable en partie.



# Chevaliers de Colomb

**Conseil Provencher**

Le dimanche 20 mars dernier, environ 75 officiers et membres de nos Conseils locaux se réunissaient à un déjeuner à l'hôtel Empire, après une communion générale au collège St-Paul.

L'invité d'honneur à ce déjeuner était S. Exc. Mgr Roborecky, qui sut intéresser vivement les Chevaliers présents par une causerie sur le péril rouge. Son Excellence est très au courant des menées communistes, tant en Europe qu'en Amérique. Il connaît peut-être mieux que tout autre les ravages de ces doctrines subversives parmi les populations cosmopolites du Manitoba et de l'Ouest en général. Il nous dit son admiration pour l'oeuvre des Chevaliers de Colomb et souhaite que les siens s'y associent de plus en plus.

Notre Centre d'Information Catholique est en plein mouvement et notre travail se fera sentir sous peu parmi la population de tous nos centres manitobains. Nous continuons à recevoir des contributions volontaires qui nous donneront le moyen de poursuivre cette oeuvre coûteuse. On nous a déjà signalé plusieurs exemples de Chevaliers qui ont fait quelque petit sacrifice en ce temps de carême afin de promouvoir ce travail dont le but est de renseigner et d'ainsi contrecarrer l'erreur enseignée par les ennemis de l'Eglise.

N'oublions pas la deuxième assemblée régulière du 28 prochain. L'assemblée d'affaires sera courte puisque notre Frère Conférencier, R. Blanchette, nous présentera un programme de vues animées.

Le dernier numéro de la revue MacLean contient un article intéressant. L'auteur de cet article se demande où en est la population canadienne au point de vue religieux. Un questionnaire lancé parmi la population universitaire démontre une ignorance à peu près complète des données élémentaires du christianisme et cela, chez des élèves dont les parents se disent chrétiens. L'auteur doit nécessairement avouer que les exceptions se trouvent chez les catholiques. C'est le retour au paganisme pur!

Il nous est parfois laborieux d'écrire cette chronique, même en nos bons moments. Avec un bon mal de dents, ça ne va guère mieux. Quand donc reviendra ce Frère dentiste de sa villégiature en Floride? En attendant, il nous faut faire carême forcé. Au fait, nous en aurions peut-être besoin. Et vous, monsieur?
BISTOURI.

## *Alliance Française*

La prochaine réunion de l'Alliance Française aura lieu lundi prochain, le 28 mars, à l'hôtel Marlborough, à 8 h. 30 du soir. M. Maxime Adam, sculpteur, parlera sur le sujet suivant: "Introduction à Picasso".

La conférence sera accompagnée de projections.

Entrée gratuite sur présentation de la carte de membre pour 1948-1949. Droit d'entrée de $0.50 pour les personnes n'appartenant pas à la Société.

## *Fédération des femmes canadiennes-françaises*

La Fédération désire exprimer sa gratitude sincère à Mme Omer Pelletier, organisatrice de la partie de cartes du 17 mars dernier ainsi que sa reconnaissance aux généreux donateurs du prix de la soirée et du goûter.

A Monsieur l'abbé Léo Blais, curé de la Cathédrale, un merci tout spécial pour son geste si délicat à notre égard.

Voici la liste des gagnants des prix:

1er prix, don de Mme E.-T. Etsell, Mme A. Bélanger; 2ème prix, don de Mme L. Aubin, Mme L. Gauthier; 3ème prix, don du Service Social de St-Boniface, Mme S. Paul; 4ème prix, don de Mme R. Arpin, Mlle A. Péloquin; 5ème prix, don de Mme J.-E. DeGagné, Mme A. Chouinard. Prix d'entrée, don de Mme L. Nault, Mme J. Bélanger; don de Mme J.-E. Cossette, Mme L. Gauthier; don de Mme J.-C. Lavoie, Mme S. Paul; don de Mme M.-L. Barnabé, Mme I. Bering Lisberg.

Pool: 1er prix, Mme Albert Robitaille; 2ème prix, Mme J.-L. Trudeau.

Rafle, don de la Compagnie Burns Ltée, Mme Albert Robitaille.

A Mme M. André qui s'est occupée de préparer le café, nos remerciements les plus chaleureux.

La Fédération vient de mettre en vente des billets de rafle au profit de ses oeuvres et afin de faire un fonds de réserve destiné à nos visiteuses des hôpitaux et tout spécialement du Sanitorium.

Ces dames visiteuses, à maintes reprises, ont dû puiser dans leur propre bourse pour apporter des douceurs aux malades de ces institutions, ce qui n'est pas juste. La Fédération a cru bon d'organiser une rafle qui nous permettra d'avoir à l'avenir un fonds de réserve pour ces oeuvres.

Chaque membre a reçu un ou deux livrets de billets. Une fois vendus elles sont priées de faire parvenir l'argent et les souches à la secrétaire avant le 13 avril prochain.

**LA LIBERTÉ ET LE PATRIOTE**

Membre de l'Association des Hebdomadaires Canadiens (C.W.N.A.)

LA LIBERTE
Fondée en 1913
Organe des Franco-Canadiens du Manitoba,
WINNIPEG, MAN.

LE PATRIOTE DE L'OUEST
Fondé en 1910
Organe des Franco-Canadiens de la Saskatchewan,
PRINCE-ALBERT, SASK.

Journal hebdomadaire fusionné en 1941

Publié par la CANADIAN PUBLISHERS LIMITED
Directeur: L. LAFRENIERE, O.M.I.

Rédaction et administration: 619, avenue McDermot, Winnipeg, Man. Téléphone 21 816

Prix de l'abonnement d'un an: Canada, $2.00; Etats-Unis, $2.50; autres pays, $3.00. Abonnement de trois ans (au Canada seulement): $5.00

Toute correspondance concernant la rédaction du journal doit nous parvenir au plus tard le mercredi matin à 8h. 30 et être adressée au Rédacteur La Liberté et le Patriote, 619 ave McDermot, Winnipeg, Man.

Autorisé comme envoi postal de deuxième classe, Ministère des Postes, Ottawa

## L'enseignement, profession délaissée

Le Ministère de l'Instruction publique de la Saskatchewan rapporte dans ses statistiques que huit cent soixante écoles rurales ont dû fermer leurs portes en raison du manque d'instituteurs et d'institutrices. Cette révélation est alarmante. En dépit de la hausse des salaires, la profession de l'enseignement ne semble plus avoir d'attrait pour les jeunes diplômés.

Le **New York Times** explique le "pourquoi" de cette manière: "Si un magasin, un industriel et une agence d'annonces utilisaient pour la vente de leurs marchandises les méthodes dont se servent les éducateurs pour combler les vacances qui se font dans la profession des instituteurs, ils feraient banqueroute dans une semaine". Le journal décrit la méthode qu'emploient le plus souvent les éducateurs et qui consiste à énumérer les griefs et à ressasser les ennuis et les désavantages de la profession. Ils voient tout en noir: dur labeur, commissaires irascibles, entourage déprimant, mauvais logement, manque de coopération . . . Comme si tous les métiers et toutes les professions n'avaient pas leurs imperfections et leurs désagréments! Avec une telle mentalité, l'on ne présente qu'un aspect, l'aspect le plus morne, le plus décourageant de la profession de maître d'école, tandis que l'on ferme les yeux sur le côté attrayant de la belle vocation d'instituteur, de formateur de la jeunesse.

Est-il étonnant que le recrutement fait dans ces conditions et selon cette méthode n'ait aucune emprise sur les jeunes gens et les jeunes filles? Lorsqu'un marchand veut vendre sa marchandise et s'attirer une nombreuse et enthousiaste clientèle, il vante la qualité supérieure de ses produits, fait silence sur certaines imperfections, présente son magasin sous un aspect très attrayant et fait une campagne d'annonces dans la presse, à la radio, pour dire aux consommateurs les avantages d'acheter chez lui.

Les éducateurs devraient s'inspirer de cette méthode qui consiste à montrer le beau côté, c'est-à-dire les avantages de la profession de maître d'école, dans leur campagne de recrutement auprès des jeunes. N'est-ce pas en effet l'une des plus nobles missions que celle de former le coeur et l'intelligence de l'enfance, de préparer des citoyens pour leurs responsabilités futures dans les diverses fonctions qu'ils exerceront demain dans la société? N'est-ce pas l'un des plus fructueux apostolats que puisse embrasser un jeune homme, une jeune fille bien doué?

Pour attirer vers la profession, la rémunération matérielle ne semble pas suffisante, il faut l'appui, le leitmotiv de l'idéal, de la grandeur, de la beauté de l'éducation. En effet, quoi de plus fascinant que la tâche de présider à l'éveil des facultés de l'âme humaine et d'initier ces facultés aux vérités morales, intellectuelles et scientifiques? Ce noble labeur est bien exprimé dans les vers suivants:

"Ame d'éducateur! Ame de dévouement!
Tu guides tour à tour l'enfance et la jeuness
Tes rayons lumineux, étoile enchanteresse,
Déposent dans les coeurs des germes de froment.
Apôtre de la foi, ta victoire est certaine;
Ton idéal est grand comme la mer lointaine
Sur laquelle se penche un coin du paradis."

Cet idéal ne peut que toucher profondément le jeune homme, la jeune fille avide de jouer un rôle de premier plan dans la vie sociale, religieuse et nationale de son pays. Mais cet idéal n'est nullement minimisé par les avantages matériels qu'offre la profession: salaire plus élevé, pension, perspectives d'avancement, vacances de deux mois.

L'enseignement est aussi un bel apprentissage pour la vie familiale. L'instituteur ou l'institutrice apprend à l'école à connaître les enfants; c'est un précieux noviciat pour les futures mères de famille. L'enseignement, en outre, donne le goût de l'étude, de la lecture. C'est un excellent moyen de haute culture. Combien d'hommes d'Etat, qui ont brillé dans les charges les plus importantes, ont débuté comme simples professeurs ou maîtres d'école.

Le travail méthodique, la fidélité à l'étude, la connaissance de l'âme humaine, l'amour de la discipline préparent un jeune homme, une jeune fille à assumer les responsabilités des postes de confiance et de première grandeur dans les divers domaines de l'activité humaine.

Voilà, d'une façon sommaire, le beau côté de la profession d'instituteur et d'institutrice. Au lieu de jeter un drap mortuaire sur la profession et de chanter ses funérailles pour attirer la sympathie, maintenons bien haut l'idéal d'un si noble apostolat.

J. V.

## "L'enseignement religieux nécessaire dans l'école"

Un article paru récemment dans le **Montreal Standard** mérite d'être signalé à l'attention de nos lecteurs. Il confirme en tous points la position que l'Eglise n'a jamais cessé de prendre en matière d'éducation, tant au foyer qu'à l'école.

Dans cet article, le **Standard** rapporte les observations judicieuses du très révérend George F. Kingston, archevêque anglican de la Nouvelle-Ecosse et primat de tout le Canada.

"Dans nombre d'écoles et de familles canadiennes, on insiste sur le matériel aux dépens du spirituel, déclare-t-il. Ces institutions trahissent leur responsabilité d'éduquer la génération qui monte en ne développant pas chez elle le respect des valeurs spirituelles. Comme conséquence, la jeunesse canadienne doit faire face aux problèmes de la vie sans avoir la préparation nécessaire pour les affronter. Comment ces jeunes qui sortent de nos foyers et de nos écoles peuvent-ils devenir des forces pour le bien quand le foyer et l'école ne leur ont pas donné de code de moralité chrétienne? . . . Le mouvement moderne de sécularisme est une des forces puissantes qui s'opposent au développement spirituel de la jeunesse moderne.

"La lutte contre le sécularisme doit se faire par un effort coordonné du foyer, de l'école et de l'église dans le but de rétablir le règne de Dieu dans les affaires humaines . . .

"La négligence des valeurs spirituelles est particulièrement évidente dans les foyers canadiens, ajoute-t-il. Beaucoup de parents lancent leurs garçons et leurs filles dans le monde sans l'aide et l'inspiration du christianisme . . .

"Le foyer est le centre d'entrainement naturel à la vie de tous ceux qui viennent au monde. Personne ne peut faire face aux problèmes de la vie avec succès sans son aide . . . Le foyer chrétien donne un sens à la vie et développe chez les jeunes le désir de faire quelque chose pour les autres. Mais le foyer mondain, au contraire, encourage, consciemment ou inconsciemment, l'attitude de "chacun pour soi" et les enfants entrent dans la vie avec l'idée d'accaparer tout ce qu'ils peuvent pour eux-mêmes sans égard pour les droits ou les besoins des autres.

"De la même façon, si les institutions éducationnelles mettent une séparation entre l'éducation et l'influence religieuse, elles produisent une jeunesse qui n'a pas la préparation morale nécessaire pour faire face aux problèmes de la vie."

D'après le Révérend Kingston, un des pressants besoins de cette génération est de ramener la religion dans les écoles.

D'après lui, le mouvement de retour à la religion doit commencer au foyer, une des principales victimes du paganisme moderne. Le rôle de la mère est avant tout au foyer. L'union sainte du mariage a souffert terriblement des assauts du matérialisme. Elle est maintenant considérée par beaucoup comme un contrat qui unit deux personnes aussi longtemps qu'ils peuvent en retirer des avantages . . .

## Les "comics", les films policiers et nos enfants

Parents, vous laissez vos enfants s'empoisonner sous vos yeux et souvent même vous leur donnez 15 cents "pour aller au 'Show' pour avoir la paix pendant une après-midi", comme on entend si souvent dire. Vous avez peut-être la paix, mais qu'est-ce que vos enfants ont, eux? Ils s'empoisonnent à petite dose et vous les laissez faire, bien plus, vous êtes leurs complices!

Comment les "comics" et les films policiers empoisonnent-ils vos enfants? La chose est très simple. Les "comics" vont créer chez eux un déséquilibre intellectuel qui entraînera, avec une déficience de jugement, un déséquilibre moral. Les films policiers vont faire la même chose et bien plus; ils vont provoquer de fortes commotions nerveuses, amenuisant encore davantage les réactions d'un jugement normal et d'une conscience clairvoyante.

Moralement et intellectuellement, l'enfant est aussi sensible qu'une feuille de tournesol; son imagination va prendre les couleurs des faits qu'on lui présente, sans faire le moindre effort de la pensée. Son jugement est paralysé par une sorte de paresse intellectuelle qui lui vient du fait que l'image vive se présente à ses yeux sans qu'il ait à faire un effort pour penser. Et cette habitude de suppléer l'image vive à la pensée, crée chez lui une espèce de sur-imagination maladive, une surexcitation visuelle, développant sans borne la mémoire visuelle de l'enfant mais diminuant, jusqu'à les détruire, toutes ses autres facultés.

En conséquence, ces êtres anormaux, déséquilibrés que vous avez contribué à former, n'aimeront pas les livres, les études, tout ce qui demandera le moindre effort de la pensée et du jugement, tout simplement parce qu'ils ne pourront jamais se résoudre à ébranler les engrenages rouillés d'une intelligence qui n'aura jamais fonctionné, qui ne se sera jamais développée, parce que l'image leur viendra plus vite et plus facilement que la pensée.

Que faire? On ne peut pas empêcher les enfants de lire les "comics", me direz-vous. Guérissons le mal par le mal. Commençons par leur donner de bons "comics" qui, tout en se servant de l'image, feraient progressivement appel au jugement, avec une morale bien arrêtée. Ensuite, donnons-leur de bons livres qui, se servant encore de l'image, ouvriraient le champ de toutes les connaissances, de plus grands horizons, où avec l'aide de l'intérêt, ils arriveront à développer leur jugement bien plus, ils acquerront le goût des livres, des études, un certain raffinement, la passion du Beau et du Savoir qui, dans un accord parfait avec leur conscience, leur donneront la clé du bonheur, le seul vrai sens de la liberté dans notre monde où la machine semble mener l'homme.

Parents, vous avez la terrible alternative d'assurer ce bonheur à vos enfants ou de prendre le risque de voir toutes vos espérances déçues et peut-être votre famille déshonorée. Il est inutile de mentionner le rapport de la police de St-Boniface relatant le nombre des crimes et des délits commis par les enfants. Le chiffre est tellement effarant qu'on se demande quelle bonne famille le sera déshonorée en 1949. "Et 9 fois sur 10, les parents sont à blâmer", nous dit son Eminence le Cardinal McGuigan. Cette première responsabilité d'un développement approprié à la jeunesse appartient d'abord aux parents. La première formation est celle de la mère aidée par le père. L'école ne les relève pas de ce devoir impérieux. L'Eglise et l'Etat ont aussi leurs obligations afin de donner le complémentaire de cette tutelle pour que chaque enfant ait une plus grande chance de poursuivre sa carrière, sans considération des moyens financiers.

J. B.

**Billet du vendredi**

## Ellen Glasgow

Correspondance spéciale à "La Liberté et le Patriote"

Après tant d'autres, on découvre en France Ellen Glasgow. Un de ses romans vient de paraître à Paris, traduit en français. D'autres suivront sans doute. Des critiques aussi avisés que Robert Kemp, l'un des principaux collaborateurs des **Nouvelles littéraires**, se montrèrent fort aimables à l'endroit de la romancière américaine, reconnurent en elle un écrivain de race. Ils ne se trompèrent point, car elle fut longtemps au premier rang. A la suite de Willa Cather, elle fut de celles qui insufflèrent une vie nouvelle au récit régionaliste. On lui doit plus de vingt ouvrages, la plupart des romans. Originaire de Richmond, en Virginie, elle s'identifia dès les débuts avec son Etat natal. Aux dernières années de sa vie, épuisée par une maladie du coeur, elle menait une vie de recluse parmi ses papiers et ses livres, ne recevant que de rares amis. Elle mourait le 21 novembre 1945, à l'âge de 71 ans. L'oeuvre de Mlle Glasgow se divise en trois parties: romans du vieux **Commonwealth**, de la campagne, de la ville. En 1938, l'écrivain publiait un ouvrage assez curieux, intitulé **A Certain Measure**, où elle résumait chacun de ses principaux romans et les expliquait, disant l'histoire de chacun, ses sources, les raisons le motivant et sa signification. Le tout s'accompagnait de détails autobiographiques et de souvenirs personnels. Le document est d'un grand intérêt, tant pour l'histoire littéraire que pour la compréhension d'une oeuvre. Il est assez rare qu'un écrivain s'étudie ainsi soi-même, en toute sincérité; avec objectivité.

★

Virginienne à fond, consciente et contente de l'être, Ellen Glasgow passa sa vie à Richmond, dans sa vieille et vaste maison familiale de **Main Street**, ombragée de magnoliers et flanquée d'un jardin caché de hauts murs — sorte d'anachronisme dans un quartier aujourd'hui modernisé et commercial. Elle publie son premier livre en 1897, à l'âge de vingt-deux ans. Les autres suivirent, au rythme d'un par deux ans, ou à peu près. Mlle Glasgow, qui restera célibataire, sera la première voix autorisée du Sud nouveau. Elle ne s'apitoie point sur les temps révolus, ni sur elle-même, et son roman des débuts, **The Descendant**, met en scène les victimes de la reconstruction, descendants des aristocrates ruinés d'avant 1860. Pour mieux comprendre et expliquer l'ère contemporaine, elle se tourne vers le passé, donne une trilogie qui rappelle successivement l'ancien régime en Virginie, l'agonie de la reconstruction, l'essor qui la suit, mais sans regrets stériles ni sentimentalisme de commande. De livre en livre, elle brosse un tableau à peu près complet des transformations sociales dans la région de Piedmond, de la guerre de sécession à nos jours. Elle y montre les grands dans leur humiliation, la classe moyenne, les pauvres luttant contre la misère, mais sans paraître se soucier considérablement des noirs, qu'elle n'ignore pas, mais qu'on entrevoit seulement à l'arrière-plan de son oeuvre, comme des ombres falotes.

★

Ses ouvrages les mieux réussis paraissent être **Virginia** (1913), période de 1880; **Barren Ground** (1925), roman rustique dont l'action se déroule vers 1900; **The Sheltered Life** (1932), situé dans le Richmond de 1900-20; **The Vein of Iron** (1935), roman de la Virginie rurale, époque de 1900-32. Réaliste dès le premier moment, elle évolue peu à peu vers le régionalisme de ses dernières années. Ellen Glasgow brise nettement avec le genre popularisé par l'école de Thomas Nelson Page, repris dans une large mesure par Mary Johnston, sa contemporaine. Elle renie les credos de 1880, imprime à la littérature de la Virginie une impulsion qui lui apporte souffle et vigueur, la tire de la médiocrité où elle languit et s'étiole. L'exemple gagne les Etats voisins, avec ce résultat qu'il se lève au vingtième siècle, dans toutes les parties du Sud-Est américain, une phalange de romanciers robustes. Dans son coin de pays, la romancière fit oeuvre de pionnière. Entre la manière de Mary Johnston et celle d'Ellen Glasgow, les jeunes écrivains choisirent rapidement. Séparés par un demi-siècle de l'ancien régime, mêlés à un monde positif, ils hochèrent la tête au nom de la première, emboîtèrent le pas derrière la seconde. Ils appartiennent à leur époque, se montrent soucieux de vie et de vérité. A la suite de la romancière de Richmond, ils s'évertuent à édifier une littérature réaliste, de chair et d'os, qui reflète le sol natal et ses habitants.

L'ILLETTRE.
(reproduction interdite)

## Témoignages en faveur de CKSB

**Ottawa, 22 mars 1949.**
**M. Roland Couture, président,**
**Radio-Saint-Boniface Ltée.**
**Sincères félicitations à l'occasion de 5ème assemblée annuelle poste CKSB St-Boniface. Veuillez accepter meilleurs voeux de succès.**
**Louis ST-LAURENT.**

* * *

**Ottawa, 22 mars 1949.**
**M. Roland Couture, président,**
**Radio-Saint-Boniface Ltée.**
**Puisse votre poste continuer à connaître pendant longtemps encore le succès qui a caractérisé ses réalisations. Encore une fois, je vous offre ainsi qu'à tous vos collaborateurs mes plus vives félicitations.**
**Lionel CHEVRIER,**
**Ministre des Transports.**

* * *

**Une lettre exprès-avion de M. Fernand Viau a aussi été reçue par les directeurs de CKSB, le jour de l'assemblée annuelle, leur exprimant meilleurs voeux et félicitations.**

## Inhumation du gén. Giraud

PARIS — Le général Henri Giraud, grand héros de la France décédé récemment, a été enseveli le 17 mars auprès des tombes de Napoléon et de nombreux autres soldats illustres en la crypte des généraux de l'église de St-Louis des Invalides.

Le président Auriol et le ministre de la Défense, M. Ramadier, ont représenté le gouvernement aux funérailles qui se sont déroulées avec tous les honneurs militaires.

## La Chronique »»» *Internationale*

Correspondance spéciale à "La Liberté et le Patriote"

Par André LAFLECHE

**Le pacte est une mesure préventive et non une préparation à la guerre. Ses effets psychologiques.**

Toutes les clauses sont maintenant connues du pacte de sécurité de l'Atlantique du Nord. Nous les avons énumérées et analysées la semaine dernière. Nous avons même donné la liste des pays qui y ont adhéré ou qui sont invités à y participer. A peine avons-nous omis de mentionner le fait que les signataires formeront un conseil chargé de déterminer l'application du traité. Le conseil désignera un comité de défense, sorte d'état-major suprême pour les nations occidentales. La création d'un conseil et d'un comité de défense découle tout naturellement du pacte lui-même. Car à quoi bon un pacte si l'on ne prend pas des mesures pour y donner suite?

Ces choses-là étant connues et admises, occupons-nous un peu des conséquences psychologiques du traité.

**Le pacte et nos voisins**

Le pacte sera probablement approuvé par le Congrès américain au début d'avril. La pensée d'abandonner une plus que séculaire politique d'isolement n'enchante pas les dirigeants des Etats-Unis. Ils s'y résignent parce qu'ils croient qu'une déclaration bien nette à l'effet que les Etats-Unis sont décidés à intervenir dans un conflit européen est de nature à empêcher le conflit. On rappelle les dates suivantes. Le 2 août 1914, l'Allemagne a déclaré la guerre: 2 ans et 247 jours plus tard, les Etats-Unis étaient entraînés dans le conflit. Le 3 septembre 1939, l'Allemagne est entrée en guerre contre la France et l'Angleterre: 2 ans et 97 jours plus tard, les Etats-Unis participaient à la querelle. Les Américains estiment que si l'Allemagne avait su que les Etats-Unis jetteraient toutes leurs forces du côté des Alliés, elle n'aurait pas fait la guerre.

M. Harry Truman l'a déclaré le 20 janvier; et M. St-Laurent vient de le redire la semaine dernière. Pour le premier ministre du Canada, il est de la plus souveraine importance que la Russie sache dès maintenant quels adversaires elle aurait à combattre si jamais il lui prenait l'idée d'attaquer l'un des pays signataires du pacte.

**Le calcul est-il bon?**

Ce calcul est-il bon? Il faut le souhaiter. Mais on n'en sait rien, absolument rien. Les pays occidentaux, par la voix de leurs chefs (ou de leurs ministres des Affaires étrangères), acclament le pacte comme une mesure exclusivement défensive. Aucun pays signataire, affirme-t-on, n'entretient des visées agressives. Ils n'entrent dans l'alliance que parce qu'elle leur apparaît comme la seule garantie de paix dans la conjoncture internationale actuelle. La plupart de ces pays ont connu la guerre. Elle a dévasté leurs villes, disloqué leur économie, accumulé d'épouvantables ruines matérielles et morales. Ils ne sont certainement pas tentés de recommencer l'aventure. Quant aux Etats-Unis, leurs dirigeants affichent des intentions pacifiques. Espérons qu'ils n'auront recours aux armes qu'en toute toute dernière extrémité, dans une guerre qu'ils n'auront provoquée en aucune manière.

Mais si le pacte est interprété comme une mesure de paix, ou du moins de défense, par les pays occidentaux, comment est-il vu par les Russes et leurs satellites? Car on admettra qu'il est nécessaire de connaître la réaction communiste.

**Une mesure de guerre**

Pour les communistes du monde entier, le pacte de l'Atlantique est un instrument de guerre. La radio et la presse soviétiques n'ont qu'une voix pour condamner le traité comme une mesure destinée à encercler les pays communistes et à provoquer un conflit. Elles y voient une tactique de la part des Etats-Unis pour obtenir des bases navales et aériennes dans les principaux pays d'Europe.

Le **Cominform** a d'ailleurs commencé sa campagne depuis assez longtemps. Les déclarations antipatriotiques des principaux chefs communistes de France et d'Italie avaient pour but de faire comprendre aux masses populaires que l'Etat soviétique ne commettrait jamais un acte d'agression et que, par conséquent, il était parfaitement inutile, de la part des Alliés, de passer un traité contre une agression russe. Par le fait même, les chefs communistes voulaient faire croire que toute guerre viendrait nécessairement des Occidentaux et qu'en pareille occurrence les Russes seraient non pas les agresseurs, mais les attaqués, les défenseurs de la liberté et de la paix.

C'est pourquoi l'on a pu dire en France: **"La guerre venant à éclater et l'U.R.S.S. étant amenée par les conjonctures de la guerre à occuper Paris, il deviendrait tout naturel de se mettre à son service et ce serait là non pas trahir sa patrie et la liberté, mais les servir"**. Dans toute appréciation des conséquences psychologiques du Pacte de l'Atlantique, on doit tenir compte de la façon dont les chefs communistes le présentent à leurs partisans.

**Les autres conséquences**

Le pacte aura d'autres conséquences: l'U.R.S.S. affermira sa domination sur ses satellites et s'efforcera de les intégrer davantage dans ses cadres économiques et militaires. C'est pourquoi l'on s'attend à un coup contre le maréchal Tito qui manifeste beaucoup trop d'importance. De même en Chine, les communistes hâteront vraisemblablement la liaison de leurs provinces avec l'Asie soviétique.

Mais il y a beaucoup plus grave encore, tant de notre côté que de celui des pays communistes. Il y a un an que l'on discute en Europe et en Amérique du pacte de l'Atlantique. Il y a un an que l'on soutient que c'est là le seul moyen de prévenir la guerre. Des journaux de Paris ont lancé des enquêtes. Ils ont demandé à des citoyens illustres: "Que feriez-vous si les Russes occupaient Paris?" Les communistes, pour leur part, ont donné la réponse que l'on sait.

A ce propos, un rédacteur de **Témoignage Chrétien** écrivait le 4 mars: "Le jour où des millions de citoyens, à travers le monde, commencent à discuter sereinement de ce qu'ils feraient **si demain la guerre** . . . , ce jour-là, je vous l'affirme, la paix subit une rude atteinte, et l'on a franchi un grand pas vers la catastrophe (. . .) Pour notre part, nous protestons de toutes nos forces contre l'atroce accoutumance à quoi peu à peu s'abandonne la nation entière. Et nous préférons, tout compte fait, nous livrer à d'autres jeux de société".

C'est bien là la faiblesse de la situation, tant de l'autre côté du rideau de fer que de ce côté-ci. Nous nous habituons peu à peu à l'idée de la guerre. Eh! oui, puisque nous nous y préparons! Et nous nous y préparons non pas seulement en passant un traité préventif, destiné dans l'esprit de ses signataires à éloigner le danger, voire à le rendre impossible; mais nous nous y préparons également d'une façon très concrète en augmentant nos armements, en accroissant nos crédits militaires.

Des chrétiens ne peuvent accepter d'un coeur tranquille et résigné la possibilité d'une guerre. Ils doivent regarder au delà des centaines de millions de dollars qu'on leur demande de voter pour fortifier les **défenses** du pays, au delà d'un Pacte de l'Atlantique. Les armes ne sont pas faites pour qu'on ne s'en serve pas. Et les alliances préventives n'ont encore jamais empêché qu'on tentât de les briser. Aussi faut-il porter le regard au delà des armes et des traités, vers le Prince de la Paix qui Seul tient le sort du monde entre ses mains.

Ne disons pas: nous ne pouvons rien faire. Chaque chrétien est engagé. Chaque chrétien est responsable de la paix du monde.

## Vingt minutes avec Robert Speaight

Me voilà encore avec vous, chers lecteurs, pour interviewer M. Robert Speaight, grand spécialiste du théâtre de Londres, qui, l'année dernière, décerna la palme à notre petite troupe du Cercle Molière, et qui, cette année encore, nous est revenu comme adjudicateur du festival au Playhouse.

On se fait souvent une mauvaise idée de l'homme que les divers siècles ont vulgairement désigné sous le nom de "comédien". Il y a un certain mépris et beaucoup de dépit dans cette désignation; et cela est facile à comprendre. De tout temps, le comédien avec son art accompli, est arrivé à suggérer, voire même transposer sur la scène, la vie, le monde, avec toutes ses beautés, toutes ses laideurs. C'est en quelque sorte un confesseur public; et Dieu sait si l'on n'aime pas à se faire dire ses vérités en public. Voilà en résumé toute la situation de Molière, qui, parce qu'il était bon comédien dans tout l'art de son expression, parce qu'il savait peser sur le ridicule des travers d'autrui, autrui l'a vomi avec un dégoût et une haine non dissimulés. On comprendra mieux le courage de Molière si l'on considère les préjugés et le sectarisme de son époque.

Mais dans notre monde scientifique, la situation est différente; on veut savoir la vérité, qu'elle soit bonne ou mauvaise. L'homme d'aujourd'hui trouve toute la force de sa maturité dans l'analyse du bien et du mal, qui ne sauraient exister sans la présence de l'un et de l'autre. Voilà ce que fait l'acteur aujourd'hui, il sert à vous former, à vous éclairer, à vous prémunir en vous apprenant à tirer des conclusions vers le vrai sens de la vie, et tout cela par le truquage de son art.

Voilà tout ce que j'ai ressenti en serrant la main de M. Robert Speaight, et aussi comme tout professeur qui se respecte, quelque peu faussé par le métier, ma première question porta sur la culture.

— Monsieur Speaight, en quoi le théâtre, comme vous le concevez, contribue-t-il à l'épanouissement de la culture canadienne?

— Permettez-moi tout d'abord, de constater que les troupes canadiennes de langue française, moins nombreuses que celles de langue anglaise, s'appuient davantage aux Classiques; et il va sans dire que la qualité des pièces est bien plus élevée que celle des troupes de langue anglaise; ce qui me porte à croire que les Canadiens français s'enracinent à la source même de leur langue. Ils jouent beaucoup plus de Racine et de Molière que les Canadiens Anglais ne jouent de Shakespeare.

"Jai la conviction néanmoins que Shakespeare est toute l'ossature de la langue anglaise et je suis étonné qu'on le joue si peu".

— Je crois pouvoir vous en donner la réponse, M. Speaight; cela vient d'une certaine lacune de nos écoles. Ici, nous sommes sous l'influence américaine qui ne connaît que ce qui est désigné sous le terme de "mass production". On veut faire quelque chose de semblable, même avec l'éducation, allant jusqu'à oublier le sens même de l'éducation qui cherche avant tout à former le jugement et à travailler en profondeur au lieu de courir et de butiner. Il va de soi que dans de telles conditions, Shakespeare soit un obstacle insurmontable.

— Oui, c'est probablement à cause de la manière qu'on enseigne Shakespeare dans les classes. Il est vraiment regrettable qu'on joue tous ces drames américains; c'est une perte de temps et de talent. Il n'y a rien de comparable à Shakespeare. Voyez-vous, j'ai revu 65 pièces au Canada; une seule était de Shakespeare: "The Taming of the Shrew".

— Comment le catholicisme, qui est la religion des Canadiens Français, se reflète-t-il dans les pièces qu'ils choisissent?

— La tâche du théâtre ne consiste pas à sermonner le public, mais bien à traduire la vérité de la vie. Et dans ce sens je félicite le Père Legault et ses Compagnons pour ne pas avoir fait de leur théâtre quelque chose de confessionnel. Je n'accepte pas la censure ecclésiastique qui, par des moyens cachés, puisse empêcher la discussion libre et légitime de la vie; ce qui est le seul but du théâtre. D'ailleurs, la vraie religion ne peut s'épanouir que dans un climat de liberté. Je me méfie beaucoup de tout théâtre confessionnel. Un très grand théologien de Québec m'a dit: "Il n'y a pas un seul mot dans Shakespeare qui contrarie les plus rigoureuses exigences de la théologie".

— Dans ces conditions je crois qu'il n'y aurait pas d'inconvénient à y ajouter Molière.

— Parfaitement.

— Si je comprends bien, M. Speaight, vous travaillez à l'épanouissement du théâtre pour les mêmes raisons que moi en tant que professeur, je crois en l'analyse et en l'étude du théâtre.

— Parfaitement, et voilà pourquoi on doit assurer au théâtre une place honorable dans la cité moderne, de sorte que les gens qui ont le talent pour se consacrer au théâtre doivent avoir la chance de poursuivre leur carrière dans leur ville, sans être contraints de se diriger ailleurs. J'envisage la création d'un théâtre civique dans toute grande ville où il s'établira une troupe régulière. Il faut un théâtre national et régional où se refléteront les différents climats régionaux. Et ainsi le théâtre apportera une aide inappréciable à la culture bilingue du Canada, ce qui sera, surtout pour les Anglais, une possibilité culturelle merveilleuse. Car on doit arriver à ce que tout anglais cultivé soit bilingue. Le théâtre sera un moyen très efficace de diffusion du bilinguisme au Canada.

C. BAZIN.

# SAINT-BONIFACE

## A la Cathédrale

Programme de la retraite paroissiale, pour dames et demoiselles, du 27 mars au 3 avril; pour hommes et jeunes gens, du 3 au 10 avril.

**Prédicateurs:** les RR. PP. Réginald Roy et Bertrand St-Pierre, franciscains.

**Ouverture:** Le dimanche 27 mars, à 7 h. 30 le soir.

**Messes:** Les jours de la semaine, 6 h., 6 h. 45 (suivie d'un petit sermon); 7 h. 30 et 8 h. 15 (suivie d'un petit sermon).

**Sermons:** Tous les jours de la semaine, le matin à 7 h. 15 et à 8 h. 45; tous les soirs, à 7 h. 30.

**Heure de prière:** Tous les après-midi, à 3 h.

**Confessions:** Tous les matins, de 6 h. à 8 h. 30; à partir de mardi, le soir, après l'exercice.

**Au sous-sol:** Livres et articles de piété, jeudi, vendredi et samedi soirs.

**Clôture:** Le dimanche 3 avril, à 3 h. 30 p.m. pour dames et demoiselles.

**Quêtes:** Tous les soirs et dimanche après-midi.

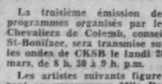
**Chant:** Aux exercices du soir, dimanche, lundi, mardi et mercredi, par les Enfants de Marie; jeudi, vendredi, samedi et dimanche, par les Dames de Ste-Anne.

**Exposition du T. S. Sacrement:** Vendredi, après l'exercice du matin.

**Film sur la Tempérance**

Les Révérends Pères prédicateurs apportent avec eux un magnifique film en couleurs sur la Tempérance. On annoncera à la radio et à l'église les heures ou ce film sera déroulé.





## Les Chevaliers de Colomb à CKSB

**La troisième émission des programmes organisés par les Chevaliers de Colomb, conseil St-Boniface, sera transmise sur les ondes de CKSB le lundi 28 mars, de 8 h. 30 à 9 h. p.m.**

**Les artistes suivants figureront au programme: Mlle Denise Decuypere, soprano, M. Henri Duyvejonck, cornettiste, accompagné de M. Gilbert Barker, Mme Laura Daoust, pianiste, et M. Eugène Ragot, diseur.**

**M. Georges Guilbault prononcera une allocution portant sur l'oeuvre colombienne.**

**L'émission est sous la direction de M. Lucien Daoust. M. Joseph de Ambrosis en sera l'annonceur.**

## Arthur Lane réélu président de la S.S. Jean-Baptiste

A la première réunion des nouveaux directeurs de la Société St-Jean-Baptiste, tenue en la salle Jubinville le mardi 8 mars, les officiers suivants ont été réélus pour l'année 1949: président, M. J.-Arthur Lane; 1er vice-président, M. Guillaume Charette; 2ème vice-président, M. J.-A. Poirier; secrétaire-trésorier, M. Georges-R. Hébert.

Furent nommés en charge des divers comités: organisation, M. Omer Pelletier; bonnes relations, M. J.-B.-T. Hébert; recrutement, M. J.-Antonin Poirier; malades, M. J.-A. Bourque.

Un comité a été choisi pour étudier la possibilité d'établir un bureau où l'on pourra recevoir et fournir des renseignements quant aux logements disponibles à St-Boniface. Il est aussi à espérer qu'un tel bureau deviendra utile pour aider à placer ceux des nôtres qui se trouveraient sans emploi.

Notre habile président du comité de bonnes relations, M. J.-B.-T. Hébert, est à faire les préparatifs pour l'organisation de la réception annuelle en l'honneur des membres de la législature provinciale. Cette réception aura lieu au début d'avril.

### Remerciements

Les familles Trudeau désirent remercier sincèrement toutes les personnes qui leur ont témoigné de la sympathie soit par offrande de messes, de prières, de fleurs, soit par assistance aux funérailles, à l'occasion du décès de M. François Désourdis.



### Nouveau gérant

La Banque Royale du Canada a annoncé récemment la nomination de **M. W.-L. Godin**, ancien gérant de la succursale St-Hubert, à Montréal, au poste de gérant de la succursale de St-Boniface en remplacement de M. W. English qui prend sa retraite.

Natif de Gravelbourg, Sask., où il fit ses débuts comme employé de la Banque Royale du Canada, M. Godin fut au service de ladite banque dans diverses succursales de la Saskatchewan, du Nouveau-Brunswick et de la province de Québec.

## Baptêmes

Le 6 mars—Gérard-Albert-Joseph, né le 21 février, fils de Charles Guénette et de Léa Rivard. Parrain et marraine, M. et Mme Albert Rivard.

Le 6 mars—Gérald-Raymond-Joseph-Marcellin, né le 19 février, fils de Marcellin Pierson et de Zila Vielfaure. Parrain et marraine, M. et Mme Félix Pierson.

Le 13 mars—Joseph-Emmanuel-Fernand, né le 6 mars, fils de Robert Ayotte et de Marie-Anne Grimard. Parrain, Emmanuel Chamberland; marraine, Imelda Grimard.

Le 13 mars—Marie-Paulette-Annette-Léona, née le 26 février, fille de Léo Grégoire et de Jeanne Grenier. Parrain, Armand Grenier; marraine, Mary Grenier.

Le 13 mars—Suzanne-Charline-Roma-Marie, née le 4 mars, fille de Joseph De Gagné et de Roma Lafrenière. Parrain et marraine, M. et Mme Gérard De Gagné.

## Retraites fermées

**MARS**

**25-28: Hommes, St-Boniface.**
**28-31: Hommes, Letellier, St-Joseph.**

**AVRIL**

**1-4: Collège St-Paul.**
**4-7: Jeunes filles (général).**
**8-11: Dames anglaises.**
**11-14: Dames et jeunes filles.**
**14-17: Chevaliers de Colomb, St-Boniface.**
**17-21: Date ouverte.**
**22-25: Demoiselles fiancées.**
**26-29: Hommes, N.-D. de Lourdes, Somerset.**
**29-2 mai: Jeunes gens fiancés.**

**MAI**

**6-8: Hommes anglais.**
**13-16: Anciennes de l'Académie Ste-Marie.**
**20-23: Jeunes filles françaises. Grades IX, X, XI et XII, St-Adolphe.**
**27-30: Demoiselles. Paroisse du Sacré-Coeur, Winnipeg.**

## Manifestations contre le pacte

ROME — Des manifestations contre la participation de l'Italie au pacte de l'Atlantique ont eu lieu la semaine dernière dans un grand nombre de villes.

A Florence, notamment, quelques milliers de femmes appartenant aux organisations d'extrême-gauche ont défilé dans les rues de la ville, portant des pancartes sur lesquelles était inscrit le mot **"Paix"**. A Salerme et à Eboli, la police a dû intervenir pour disperser les rassemblements. Enfin, à Palerme, une manifestation de masse a eu lieu, au cours de laquelle plusieurs orateurs ont harangué la foule.

# La semaine familiale

**à St-Boniface, du 15 au 22 mai 1949**

"POUR DES FOYERS CHRETIENS"

Sous le patronage de Jésus, le Roi d'Amour des Familles

**Une grande semaine d'éducation familiale**

**PROGRAMME**

**Le dimanche 15 mai:** Journée en l'honneur des familles nombreuses. Aux messes, sermon par le R. P. Verrier: "L'Enfant, dans le plan de Dieu".
2 h. 30 p.m.—Bénédiction des kiosques, à la salle du Cercle Ouvrier St-Joseph.
3 h. 00 p.m.—Cérémonie à la cathédrale à laquelle les familles nombreuses à l'honneur sont invitées, **au complet.**
3 h. 45 p.m.—Goûter offert aux familles nombreuses.
7 h. 30 p.m.—Mois de Marie à la cathédrale.
8 h. 15 p.m.—A la salle du Collège: séance par les "Gais Manitobains".
N. B. — On peut visiter les kiosques de 7 h. à 10 h. 30 le soir.

**Le lundi 16 mai:** Journée en l'honneur des enfants qui fréquentent les écoles de la paroisse.
7 h. 30 a.m.—Messe solennelle à leurs intentions.
7 h. 30 p.m.—Mois de Marie, à la cathédrale.
8 h. 15 p.m.—A la salle du Collège, causerie par Mme B. Cyr: "L'enfant, cause de soucis et de joies". Un film: "Saint Jean Bosco".
N. B. — On peut visiter les kiosques de 7 h. à 10 h. 30 le soir.

**Le mardi 17 mai:** Journée en l'honneur des instituteurs et institutrices de la paroisse.
7 h. 30 a.m.—Messe solennelle à leurs intentions.
7 h. 30 p.m.—Mois de Marie à la cathédrale.
8 h. 15 p.m.—A la salle du Collège, causerie par M. Camille Fournier: "Collaboration entre la famille et l'école". Concert par nos artistes de la paroisse.
N. B. — On peut visiter les kiosques de 7 h. à 10 h. 30 le soir.

**Le mercredi 18 mai:** Journée en l'honneur de tous les jeunes gens de la paroisse.
7 h. 30 a.m.—Messe solennelle à leurs intentions.
7 h. 30 p.m.—Mois de Marie à la cathédrale.
8 h. 15 p.m.—A la salle du Collège, causerie par M. Louis Souchon: "L'Adolescent". Film en couleurs: "La Famille en fleurs".
N. B. — On peut visiter les kiosques de 7 h. à 10 h. 30 le soir.

**Le jeudi 19 mai:** Journée en l'honneur des jeunes filles de la paroisse.
7 h. 30 a.m.—Messe solennelle à leurs intentions.
7 h. 30 p.m.—Mois de Marie à la cathédrale.
8 h. 15 p.m.—A la salle du Collège, causerie en deux parties: a) "Orientation familiale au foyer" par Mme J.-J. Tétrault; b) "Orientation familiale à l'école", travail en collaboration. Pièce familiale, "Blanchette", par le Cercle Molière.
N. B. — On peut visiter les kiosques de 7 h. à 10 h. 30 le soir.

**Le vendredi 20 mai:** Journée en l'honneur des pères de famille.
7 h. 30 a.m.—Messe solennelle à leurs intentions.
7 h. 30 p.m.—Mois de Marie à la cathédrale.
8 h. 15 p.m.—A la salle du Collège, causerie par le R. P. Denys Jubinville, O.M.I.: "La paroisse et la famille". Pièce en l'honneur des "Papas" par les élèves du Jardin de l'Enfance Langevin.
N. B. — On peut visiter les kiosques de 7 h. à 10 h. 30 le soir.

**Le samedi 21 mai:** Journée en l'honneur des mères de famille.
7 h. 30 a.m.—Messe solennelle à leurs intentions.
7 h. 30 p.m.—Mois de Marie à la cathédrale.
8 h. 15 p.m.—A la salle du Collège, causerie par le R. P. Georges Desjardins, S.J.: "La vie de famille". Séance en l'honneur des "Mamans" par les élèves du Collège: "J'ai chanté . . . pour toi".
N. B. — On peut visiter les kiosques de 7 h. à 10 h. 30 le soir.

**Le dimanche 22 mai:** Journée des Vocations . . . Sermons aux messes.
3 h. 00 p.m.—Heure d'adoration.
8 h. 15 p.m.—A la salle du Collège, film sur la vocation; pièce par les Croisés de l'Institut Provencher; pièce par les Croisées de l'Institut Collégial St-Joseph.

**KIOSQUES**

A la salle du Cercle Ouvrier St-Joseph, exposition de kiosques qui illustreront les principales oeuvres au service de la famille dans la paroisse, montreront certains problèmes ou certains dangers. Voici la liste des kiosques qui seront montés:

| | | |
|---|---|---|
| 1. | Livres sur l'éducation des enfants | Librairie Catholique |
| 2. | Orientation des nôtres | Anciens du Collège |
| 3. | La retraite fermée | Tertiaires |
| 4. | Le Centre d'Information catholique | Chevaliers de Colomb |
| 5. | L'Intronisation du Sacré-Coeur | Dames de Ste-Anne |
| 6. | La tempérance | Ligueurs du Sacré-Coeur |
| 7. | La Caisse populaire et Coopérative | Caisse Populaire |
| 8. | Les lectures . . . Le journal | Bibliothèque Publique |
| 9. | La langue et la foi | Société St-Jean-Baptiste |
| 10. | L'hygiène dans la famille | Unité Sanitaire |
| 11. | Le cinéma | Cercle Ouvrier |
| 12. | La paroisse et la famille | Fédération des F. c.-f. |
| 13. | Un service familial | Service Social |

**Billet familial** — Afin de compenser pour les dépenses qu'une telle Semaine occasionnera, il a été décidé qu'un **billet de $1.00** donnera droit d'entrée à la salle du Collège (causeries, films et séances) et à la salle du Cercle Ouvrier (kiosques) tous les jours de la semaine, à **tous les membres d'une même famille.**

**Une famille entière — $1.00 — Pour le programme complet.**

**"POUR DES FOYERS CHRETIENS"**

## Desserte du Précieux-Sang

Voici le rapport de la partie de cartes du 15 mars organisée par MM. Ernest Gauthier, A. Champagne, V. Labelle, A. De Gagné, A. Hince, A. Lespérance, G. Cadieux, M. Arpin, E. Desrosiers, J. Demontigny, H. Boux, Louis Boux et E. Gauthier.

Gagnants des cinq mains: Mme H. Boux, P. McCarthy, J. Bonin, F. Léger, Mme A. Chouinard, P. Boiley.

Prix d'entrée: Mme E. McDonald — fer à repasser, M. Heppenstall — $3.00.

Prix de pool: C. Roussin — $10.00, F. Léger — $5.00.

Prix de consolation: R. Cadieux.

Gagnants à la rafle: J.-A. Boutin, Mme McVarish, J.-A. Savoie, Mlle Eva Grandmont, Mlle J. Lavallée, F. Léger, Mme L. Pelland, Marguerite Thomas, Mme E. Gauthier, A. Dumaine.

Les donateurs que nous remercions chaleureusement étaient: Herba's Paint Store, Norwood Jewellery, Ernest Gauthier, A. Lespérance, Léo's Electric, A. Hince, Louis Boux, G. Cadieux, E. Desrosiers, Noël Delorme, V. Labelle, A. Hince, E. Gauthier, A. Champagne, M. Clément, Albert Gagné, O. Trudeau et F. Léger.

Le gain très appréciable que le dévouement de ces messieurs nous a procuré nous prouve que tous ont à coeur les intérêts de notre petite chapelle. Merci aux organisateurs de cette partie.

Ne pas oublier la partie de cartes des Dames de Ste-Anne qui aura lieu le mardi 5 avril. Nous comptons sur la présence de tous nos amis. Qu'on se le dise! Bienvenue aussi à toutes nos autres parties du mardi soir.

* * *

Le samedi 19 mars une grand-messe solennelle fut célébrée en la chapelle du Précieux-Sang en l'honneur de M. le curé Robert, dont la fête coïncidait avec celle de St-Joseph. Les élèves des Rév. Srs Chanoinesses firent les frais du chant.

La prochaine partie de cartes sera organisée par les enfants de l'école. Il y aura grande loterie et rafle de plusieurs objets. Cette partie promet d'être très intéressante.



## Chevaliers de Colomb

Les longs mois d'hiver n'ont pas réussi à atténuer l'essor de nos activités variées et, bien que certains nous croiraient subjugués sous un lourd fardeau de cendres, nous sommes aises de constater que nos efforts rayonnent souvent d'éclat plus radieux que saurait nous offrir le jour le plus ensoleillé d'une saison printanière.

En causant d'activités, disons tout d'abord que notre comité de recrutement accomplit un travail digne de nos éloges les plus méritantes et selon l'ami Denis P., porte-parole de cet inlassable comité, nous avons raison de prévoir un entier succès dans cette sphère. Bien qu'elle peut vous sembler éloignée, n'oubliez pas que la date finale d'inscription pour les futurs candidats est le 2 mai.

Dans un autre champ d'action non moins important pour la bonne cause, notre député de district, qui malgré son bon vouloir ne réussit que très difficilement à se classer parmi nos moins loquaces, déplore à juste titre, que trop souvent, quelles que soient les circonstances, nos agapes fraternelles se voient réduites à un nombre trop minime. Le succès aux divers appels lancés dépend de l'effort de tous et chacun d'entre nous. Qu'on s'en souvienne.

Le message tout particulier que nous adressait Mgr Roborecki, Evêque auxiliaire du rite ruthène, à la suite d'un déjeûner-communion doit nous inciter davantage à une adhésion plus intense à nos organisations catholiques. Seul au combat, le plus valeureux des militants est impuissant, en corps il demeure invincible. Par l'unité de prière et d'action seulement surmonterons-nous les dangers toujours grandissants auxquels se voient exposés à chaque jour nos principes de vie les plus chers.

Du choc des idées jaillit la lumière. Alors que sous le joug d'un travail ardu notre ministre des finances tente de trouver solution pour alléger le fardeau de l'impôt, le brave Gilles dans toute sa sagesse a cru bon de revenir à la charge. Son plan a vite fait d'échouer devant la salutaire solution apportée par le Frère Joseph C., maintenant passé maître en finance. Notre nouvelle bannière justifiera sans doute les efforts de son comité. Dans le domaine pécuniaire également, l'on rapporte qu'un surcroît de victuailles a presque fait chavirer le "bateau" de l'au delà des rives. Gare aux présomptueux.

Nos porte-couleurs dans le monde du gouret nous reviennent vainqueurs de la Ligue Catholique de Winnipeg. Les déficiences prévues par certains pessimistes de jadis sont maintenant comblées. Preuve saillante est que nous les invitons au festin du "veau d'or" avec l'assurance qu'ils boiront à la coupe du délice.

Le Frère Dandurand nous présente les soins de réels "bébés" cette fois. Dans la mesure du possible, donnons refuge à ces enfants trop souvent hélas accaparés par des foyers de foi contraire. A son appel montrons-nous généreux.

Bienvenue à notre distingué visiteur de St-Jean-Baptiste en la personne du Frère H. Sabourin ainsi qu'à notre nouvelle recrue du sous-conseil de La Salle.

La plume ne saurait justifier les éloges redevables au Rév. Frère Bruns, principal de l'Ecole Provencher, qui fut notre conférencier de lundi dernier. Son exposé clair et précis ne laisse aucun doute du rôle important que chacun doit jouer au sein de Notre Eglise, Famille et Société. Sachons mettre en pratique ses sages directives et disons qu'à l'entendre, il n'en sera pas trop tôt.

APRES TOUT.

**PREMIER MINISTRE**

NANKIN — Ho Ying-Chin, ancien ministre de la Défense nationale et délégué militaire chinois aux Nations unies, a été nommé premier ministre du gouvernement nationaliste. Il remplace Sun Fo, qui a démissionné.

Après les Saintes Ecritures, lisez les ouvrages des maîtres et seulement ceux dont la doctrine est sûre. Pourquoi iriez-vous chercher l'or dans la fange?

Saint JEROME.

### Décédé



**M. Siméon Tremblay**, décédé subitement à sa résidence, 172, Enfield Crescent, à l'âge de 52 ans. Pendant les 15 dernières années, M. Tremblay avait été au service du gouvernement provincial au Bureau des Titres.

## Décès

**M. SIMEON TREMBLAY**

Le service funèbre de M. Siméon Tremblay, décédé subitement le lundi 14 mars, fut célébré par M. l'abbé J. Robert, assisté du R. P. L. Guy, S.J., comme diacre, et du R. P. J. Sabourin, S.J., comme sous-diacre, le jeudi 17 mars, à 10 h. 15, en la chapelle du Précieux-Sang.

Agissaient comme porteurs: M. le Major J. Lavoie, MM. J.-O. Brunet, D. Hart, E. Beaudry, A. Ferland et F. Mager.

La maison Desjardins-McGee avait charge des funérailles.

* * *

**M. ERNEST LAFRENIERE**

M. Ernest Lafrenière, 678, rue St-Joseph, est décédé le mardi 15 mars à sa résidence.

Survivent au défunt, outre son épouse, 7 fils, Roméo, Denis, Paul, René, Maurice et Roger, tous de St-Boniface, Raymond, de Winnipeg; 3 filles, Mmes Joseph Degagné et Alfred Barr, de St-Boniface, Mme A. Harrison, de Winnipeg.

Les funérailles eurent lieu le vendredi 18 mars, à 11 h., en la cathédrale de St-Boniface. La dépouille mortelle fut inhumée au cimetière de St-Boniface.

Les arrangements funéraires étaient sous la direction de la maison Coutu.

* * *

**MME PHILIBERT GOBEIL**

Mme Philibert Gobeil, de 367½, rue Kenny, est décédée à sa résidence le samedi 19 mars. La défunte était âgée de 70 ans.

Originaire de Winsocket, R.-I., c'est en 1889 que Mme Gobeil vint au Manitoba. Elle résidait à St-Boniface depuis 44 ans.

Outre son époux, elle laisse dans le deuil un fils, Edouard, de St-Boniface, un frère, M. Arthur Dusablon, de Norwood, une soeur, Mme O. Rhéaume, de Chicago, 8 petits-enfants et 2 arrière-petits-enfants.

Le service funèbre fut célébré en la cathédrale de St-Boniface le mardi 22 mars, à 10 h. La sépulture se fit dans le lot familial au cimetière de la rue Archibald.

La maison Desjardins-McGee avait charge des arrangements funéraires.

# Rapport présenté par M. Roland Couture à l'assemblée de Radio St-Boniface

**Ce rapport fut présenté par le président, M. Roland Couture, à l'assemblée annuelle des délégués des centres canadiens-français du Manitoba tenue au Collège de St-Boniface mardi dernier, 22 mars 1949.**

J'ai l'honneur de vous présenter le rapport du Conseil d'Administration de Radio-Saint-Boniface Ltée pour la période de quatorze mois finissant le 31 décembre 1948, et cela en conformité avec une résolution dûment adoptée lors de la dernière assemblée des actionnaires qui portait du 31 octobre au 31 décembre la date finale de notre exercice.

Il me serait impossible de passer en revue tout ce qui s'est accompli tant aux 6 réunions du Conseil d'Administration et aux 21 réunions du Comité Exécutif qu'à celles des différents comités. Je tâcherai, cependant, de vous soumettre les faits saillants de la période écoulée et d'analyser brièvement avec vous les problèmes et les difficultés rencontrés ainsi que les progrès faits depuis le jour mémorable du 27 mai 1946, il y a déjà près de trois ans.

**ADMINISTRATION**

Je veux exprimer un merci cordial à tous les membres du Comité Exécutif pour l'appui continu qu'ils m'ont accordé au cours de l'année. Je veux tout d'abord féliciter M. l'abbé Antoine d'Eschambault, qui a assumé la tâche de secrétaire général depuis la fondation du poste et qui recevait en avril dernier un doctorat ès lettres "honoris causa" de l'Université de Montréal. M. l'abbé d'Eschambault nous a encore rendu des services précieux en s'occupant du secrétariat, en établissant et maintenant des relations avantageuses pour le poste tant au point de vue commercial qu'aux points de vue bonne entente et rayonnement.

Au début de l'année il fut décidé de former divers comités au sein de l'Exécutif. A votre premier président, M. le docteur Henri Guyot, nous demandions de prendre la direction du département technique. Il avait déjà une expérience de trois ans et comme dans toute entreprise technique il faut absolument que l'équipement, de même que les bâtiments et les entourages, soit maintenu en bon ordre, il était l'homme qualifié pour suivre minutieusement tous ces détails, et je tiens à dire qu'il s'est acquitté de sa tâche en maître.

Nous demandâmes à votre premier vice-président, M. le docteur Paul L'Heureux, de s'occuper des comptes payables et de surveiller les achats du bureau. En plus de cela, il a pris une part active à nos programmes et je crois qu'on lui doit, dans une très large mesure, le programme "Euréka" du mercredi soir. Au docteur L'Heureux ma reconnaissance pour le travail assidu qu'il a donné dans le bureau et au département des programmes.

Nous avons confié à M. Gérard Léveillé la tâche de s'occuper de la finance, c'est-à-dire de suivre de près notre comptabilité et de voir à la finance du poste. M. Léveillé, au cours de l'année, s'est donné beaucoup de peine. Il a fidèlement tenu l'Exécutif et les Directeurs au courant des hauts et des bas de la vente ainsi que du chiffre de nos revenus et dépenses.

A tous ces membres nous devons une grande somme de reconnaissance pour le travail accompli au cours de ces derniers mois.

Notre aviseur légal, M. l'avocat Thomas Beaubien, qui nous a apporté son concours en bien des occasions, fut, au cours de l'année, élevé au poste de Juge du Banc du Roi. M. l'avocat Alfred Monnin, qui lui a succédé, a continué de s'occuper des questions légales qui ont rapport à notre entreprise. A ces messieurs, ainsi qu'à tous les autres membres du directorat, vont mes remerciements.

Je ne veux pas oublier non plus **La Liberté et Le Patriote**, notre vaillant hebdomadaire qui, comme par les années passées, a été à notre disposition en maintes circonstances. Vous avez pu lire, sans doute, la chronique de CKSB ainsi que l'horaire des programmes qui paraissent chaque semaine dans ce journal.

Au rédacteur et au personnel de **La Liberté et le Patriote** va notre reconnaissance; je suis convaincu que notre journal et notre radio continueront, en s'entraidant, d'être pour notre population une source indispensable de formation et d'information.

**FONCTIONNEMENT**

A peine avions-nous terminé notre dernière assemblée annuelle que notre premier gérant, M. Louis Leprohon, nous annonçait qu'il avait accepté la direction du poste CKCO d'Ottawa. Il nous quittait le 26 mars dernier.

A la suite de ce départ, il nous fallut réorganiser notre service de ventes commerciales. Cette étude a fait le fruit de maintes délibérations et il fut décidé de conclure une entente avec une agence de publicité reconnue. Ce bureau qui nous représente maintenant auprès de tous nos commanditaires, a deux officiers: MM. A. L. Garside et Raoul Normandeau. M. Garside apporte au service de Radio-Saint-Boniface une expérience de 25 ans dans le domaine radiophonique. Les services de cette agence sont rémunérés sur une base de commission déterminée par le volume et le genre d'annonces obtenues.

Pour répondre aux exigences de la vente commerciale et garder notre auditoire aux écoutes durant toute la journée, votre Conseil d'Administration décida d'augmenter les heures d'émission à 16 heures par jour à partir du 15 septembre. Cette augmentation nous coûte environ $350.00 par mois de plus mais, à la longue, nous en bénéficierons car souvent les auditeurs qui nous laissaient à deux heures de l'après-midi ne nous revenaient plus.

**TECHNIQUE**

Sous l'habile "supervision" de M. D. R. Thomson, notre ingénieur en chef, nous sommes heureux de vous dire que notre poste a été l'objet de très peu d'erreurs et, à cause de difficultés techniques, les émissions ont été interrompues seulement 47 minutes, 34 secondes, au cours de ces 14 mois. Je veux donc féliciter notre ingénieur et ses techniciens et leur dire que nous apprécions hautement les services presque parfaits qu'ils nous ont rendus.

**PERSONNEL**

Comme dans toute organisation, certains changements sont survenus parmi notre personnel. M. Léo Rémillard, annonceur au poste depuis les débuts, a reçu une bourse d'études du gouvernement français pour lui permettre de développer ses connaissances en matière de théâtre et de radio. Il nous quittait à la mi-septembre 1948 pour se rendre à Paris. Il nous reviendra au mois d'août. Pour lui aider à défrayer ce déplacement et ses dépenses, le directorat a jugé à propos de lui accorder une bourse de $300.00, à condition qu'il revienne à CKSB pour une période d'au moins un an afin que nous puissions bénéficier des études qu'il aura faites à Paris.

M. Joseph Lacasse, technicien aux salles de contrôle depuis les débuts, obtint une position de bruiteur à Radio-Canada où il nous fait honneur.

L'oncle Henri, M. Henri Bergeron, nous quittait tout dernièrement pour prendre une position à Hull, au poste CKCH. Lui aussi avait fait ses preuves parmi nous et ses programmes étaient goûtés non seulement par les enfants mais par toute notre population. C'est avec regret que nous l'avons vu prendre la route de l'Est et nous espérons qu'il nous reviendra un jour. Mais, en son cas, comme dans celui de M. Lacasse, nous ne croyons pas que nous puissions empêcher ces jeunes dans la voie de leur avancement, car ailleurs ils pourront améliorer et parfaire leurs connaissances, acquérir une expérience qui leur aidera à se frayer une route plus avantageuse dans la radio.

En dépit de ces nombreux changements inévitables, le poste a continué et M. René Dussault, directeur des programmes, a certes accompli une tâche difficile et importante en le maintenant sur les ondes malgré les difficultés qui ont résulté de ces départs et absences. Tous les employés du poste qui ont travaillé sans relâche méritent des éloges et des remerciements pour leur loyauté et leur dévouement.

**PROGRAMMES**

Nous nous sommes efforcés d'améliorer nos programmes et de les agencer de façon à plaire, dans la mesure du possible, à nos auditeurs. Il fut également décidé, au cours de nos délibérations, de laisser la directive de nos programmes religieux aux quatre membres du clergé qui siègent sur le directorat.

En augmentant à 16 heures par jour, il fut nécessaire de louer une autre discothèque, connue sous le nom de "World Wide", et d'augmenter nos bulletins de nouvelles afin de maintenir notre cédule à toutes les heures. Par l'entremise des services français de la Société Radio-Canada, nous avons obtenu plusieurs représentations françaises, ce qui a contribué largement à l'amélioration de nos programmes.

Mais ici nous rencontrons souvent de sérieuses difficultés occasionnées par l'union des artistes. Nous frappons "un noeud", comme on dit si souvent, car ces artistes exigent des droits d'auteur pour l'enregistrement sur disques. Nous espérons, cependant, que les artistes de l'Est comprendront notre problème et que, dans un avenir qui n'est pas trop éloigné, ils viendront encore participer aux émissions du premier poste français de l'ouest sans que nous ayons à verser de cachets.

Dans le domaine des programmes nous édifions lentement en essayant d'accorder aux programmes religieux, éducatifs, musicaux et récréatifs, leur juste part, tout en gardant en vue l'oeuvre que nous voulons accomplir, mais qui ne s'accomplit pas du jour au lendemain.

**FINANCES**

Parce qu'il ne faut pas négliger le nerf de la guerre, je voudrais faire une brève revue de nos finances. Je suis quelque peu déconcerté; j'aurais tant aimé vous dire en ce jour que nous avions bouclé notre budget, ce que nous espérions tous il y a un an.

L'augmentation dans notre volume d'affaires n'a pas été assez élevée. Cette augmentation tenait sans doute à la grande activité qui s'est manifestée au cours de 1948. Dans l'ouest, le rendement du sol a été abondant et les prix très satisfaisants. L'industrie minière canadienne a joui d'un essor considérable, le développement des puits d'huile de l'Alberta a activé un commerce intéressant dans l'ouest, les opérations forestières sont restées très actives, les contrats de construction abondants. Tous ces facteurs ont contribué à maintenir un commerce florissant et, naturellement, dans notre petite sphère d'activité, nous avons joui, en une certaine mesure, de cette prospérité, avec la radio, avec l'annonce.

Nos revenus sont restés tout de même restreints et, vu l'augmentation de l'indice officiel du coût de la vie, nous avons augmenté légèrement les salaires de notre personnel. Plusieurs autres services, qui entrent dans l'organisation d'un poste radiophonique ont aussi suivi la même tendance. Malgré cela, sauf pour la dépréciation et le fonds d'amortissement, nous avons rencontré nos dépenses courantes et augmenté notre capital de $2,000.00, grâce surtout à la revue "Radio-Variétés" et à quelques contributions volontaires.

Il fallait nécessairement s'attendre à opérer à perte dans les débuts mais je regrette de souligner que, devant la perspective de l'épuisement de nos réserves, il va falloir trouver les moyens de réduire nos frais, ou, ce qui semble plus important, un moyen d'augmenter nos revenus.

**BONNE ENTENTE ET POPULARITE**

Les statistiques nous révèlent que notre poste a un auditoire des plus sympathiques. Il est reconnu pour son choix tout particulier de musique et les derniers chiffres nous laissaient entendre que nous avions au delà de 34,000 foyers aux écoutes après six heures du soir et 30,000 avant six heures. Ceci, bien entendu, est beaucoup plus que notre population canadienne-française, car nous estimons avoir 12,000 foyers canadiens-français avec appareils récepteurs.

Dans la mesure du possible le poste a, en tout temps, maintenu d'excellentes relations avec les autres postes du Winnipeg métropolitain. Il s'efforce d'agir en étroite collaboration lorsqu'il s'agit de problèmes communs à étudier et résoudre. Ainsi notre poste qui est reconnu comme le pionnier de la radiodiffusion française dans l'ouest canadien, rendait hommage, le 13 mars 1948, au poste CKY, le pionnier de la radiodiffusion au Manitoba, à l'occasion de son 25e anniversaire sur les ondes.

**LA LIGUE DES RADIOPHILES**

Nous comptons de nombreux amis. Nous aimerions cependant en avoir davantage. La ligue des radiophiles s'est à peu près maintenue au cours de la dernière année et elle nous a permis de vous présenter quatre numéros de Chante-Clair, organe officiel du poste. Notre ligue devrait compter 5,000 abonnés, mais il semble difficile de percevoir efficacement nos contributions et de les augmenter. Il faudra faire des efforts nouveaux en ce sens, cette année.

**RADIO-VARIETES**

La revue radiophonique a rencontré plusieurs obstacles, non pas par manque de bonne volonté de la part des paroisses et des artistes, mais plutôt à cause de la difficulté de fixer les dates des représentations et d'accommoder tous ceux des centres français qui avaient exprimé le désir de recevoir la troupe de Radio-Variétés. Ici encore, je veux profiter de cette occasion pour remercier les paroisses de leur généreux concours et féliciter les artistes de Radio-Variétés pour le dévouement inlassable qu'ils ont déployé. Votre directeur des programmes a aussi fait sa large part dans cette organisation.

A tous les musiciens, à tous les artistes et à tous ceux et celles qui ont si généreusement contribué à nos programmes ou à nos revues, nos remerciements sincères et notre reconnaissance.

**COMITE PERMANENT**

Comme par les années passées, le Comité Permanent de la Survivance française a suivi de près nos activités et à son premier représentant sur notre Conseil d'Administration, M. Camille Fournier, nous adressons nos sincères remerciements pour l'aide qu'il nous a apportée. Au cours de l'année, son honneur le juge L.-P. Roy, président de l'Association d'Education des Canadiens-français du Manitoba, lui succédait. Nous bénéficions des longues années d'expérience de M. le Juge qui nous fait un excellent agent de liaison et qui est au courant de nos problèmes multiples.

**RADIO-OUEST FRANCAISE**

L'Eglise a reconnu les services rendus au pays par les hommes de sang français en élevant à l'épiscopat un de ceux qui ont le plus contribué à la survivance française dans l'ouest canadien, Mgr Maurice Baudoux, à qui je veux rendre un hommage particulièrement bien senti, car Radio-Ouest Française lui doit énormément. Sa persévérance et sa ténacité sont dignes de notre admiration, et à l'évêque de Saint-Paul (Alberta) vont notre reconnaissance et nos voeux les plus ardents. Il contribua à la création de Radio-Ouest Française qui, ultérieurement, mettait au monde CKSB en 1946 et CHFA en 1948, et nous accordait en mars dernier, une somme additionnelle de $5,000.00, soit une partie des intérêts accrus sur l'argent maintenu en fidéicommis par le Comité Permanent de la Survivance Française en Amérique et non distribué aux autres postes de l'ouest. Cette somme, bien entendu, venait s'ajouter à la contribution de $40,000.00 antérieurement reçue par l'entremise de Radio-Ouest Française à qui je dois un merci sincère pour cet appui financier.

**CHFA**

En mars 1948 les gouverneurs de Radio-Canada recommandaient l'octroi du permis de CHFA à Edmonton, et le 10 mars, le ministre des transports à Ottawa accordait la licence requise pour procéder à l'érection de ce nouveau poste. Au président de Radio-Ouest Française, M. le docteur Beauchemin, qui est aussi le président de CHAF, Edmonton, et l'âme dirigeante du mouvement de la survivance dans l'Alberta, vont toutes nos félicitations, et au gérant de ce nouveau poste, M. Romain Leclerc, nos meilleurs voeux de succès avec l'assurance de notre étroite collaboration.

**LE CERCLE MOLIERE**

Le Cercle Molière qui a tant de fois contribué à nos réalisations se classait, le 17 février 1948, premier au festival régional pour ensuite obtenir à Ottawa le trophée de la meilleure pièce française pour son exécution d'une grande comédie de Gabriel d'Hervilliez, "La Donation". A nos deux employés, MM. Louis Souchon et Léo Rémillard, nous tenons à redire combien nous nous sommes réjouis de ce succès puisque une bonne part des louanges obtenues lors de l'obtention de ce trophée a rejailli sur le poste CKSB.

**VISITEURS**

Le poste nous a fait connaître, c'est-à-dire qu'il a fait connaître notre milieu, notre population, notre valeur économique, et plusieurs personnages importants sont venus lui rendre visite. Permettez-moi de nommer quelques-unes de ces personnalités. Le 17 avril 1948, Son Eminence le Cardinal James McGuigan, archevêque de Toronto, faisait honneur à notre poste en adressant la parole à ses auditeurs.

Au lendemain de son sacre, soit le 12 mars 1948, Son Excellence Mgr Laurent Tétrault était interviewé à CKSB. C'était un honneur pour nous d'entendre cet évêque d'Afrique, natif de St-Malo, élevé à La Broquerie et ancien élève du Collège de Saint-Boniface.

Un peu plus tard, l'honorable M. Paul Martin, ministre de la santé, profitait de sa visite à CKSB pour y prononcer une allocution. Je pourrais vous nommer encore plusieurs autres visiteurs car, en 14 mois, le poste a reçu de nombreux amis.

L'Eglise reconnait ouvertement la noblesse des luttes qui se poursuivent dans cette partie du pays et elle en bénit les plus grandes espérances. Nos archevêques de Winnipeg et de Saint-Boniface ont suivi de près le progrès du poste depuis 1946 et ils nous ont fait l'honneur de se servir de nos ondes en plusieurs occasions. Je veux donc remercier d'une façon toute particulière son Excellence Mgr Murray, archevêque coadjuteur du diocèse de Winnipeg, et son Excellence Mgr Cabana, archevêque coadjuteur du diocèse de Saint-Boniface.

Nos communautés religieuses, comme par les années passées, ont pris une part active à nos programmes. Je remercie les religieux du Collège de Saint-Boniface et du Juniorat pour l'assiduité avec laquelle ils ont présidé à la "Prière du Matin". Nous avons aussi été avantagés du concours des élèves de la Maison-Chapelle, de l'Académie Provencher, de l'Institut Collégial Saint-Joseph, ainsi que de plusieurs de nos écoles rurales. Il me fait toujours plaisir d'entendre ces enfants à la radio car ils sont l'avenir de demain et ce sont eux qu'il faut convaincre de la nécessité d'avoir un poste comme le nôtre, si nous voulons garder nos positions au Manitoba.

Nos commanditaires, à la ville comme à la campagne, sont la cheville ouvrière de notre poste et nous tenons à leur dire que si le poste a pu leur rendre service, si le poste a pu leur aider dans leur commerce, nous en sommes très heureux. Nous espérons également qu'au cours de l'année 1949 ils verront à ce que nous ayons notre part des appropriations d'annonces; de notre côté, nous nous efforcerons de leur donner, au meilleur de notre habileté et de notre connaissance, les services qu'ils sont en droit d'attendre de nous.

**L'AVENIR DU POSTE**

Lorsque nous constatons que nous sommes si bien organisés au point de vue religieux, au point de vue scolaire, au point de vue civil, nous nous demandons s'il n'y a pas encore un travail énorme à faire au point de vue économique; car l'économie des Canadiens français reflétera beaucoup sur les organisations que nous avons déjà établies et qui sont déjà une partie de notre vie.

Nous venons de terminer notre seconde année et cet exercice financier était de 14 mois. S'il est vrai que nous avons eu des consolations, il est vrai aussi que nous avons eu des obstacles à surmonter. Nous savons aujourd'hui que nous pouvons pénétrer dans 12,000 foyers canadiens-français, non seulement de temps en temps, mais 16 heures par jour, tous les jours. Ceci est un instrument puissant, le plus important peut-être que nous ayons jamais eu en notre possession. L'établissement et la construction du poste nous ont fait honneur; puissent les Canadiens de langue française, en maintenant toute la confiance qu'ils ont placée en nous, nous aider à le faire vivre et progresser!

Roland COUTURE,
Président de
Radio-Saint-Boniface.

---

La puissance du bon livre est la plus efficace qu'il y ait sur la terre; efficace pour illuminer, efficace pour consoler, efficace pour convertir non seulement un homme mais un peuple, mais un siècle. — P. FELIX.





Heure d'adoration radiodiffusée
PAR
C. K. S. B.
Le premier vendredi du mois, 1er avril
De 10 h. 30 à 11 h. 30
Prédicateur: l'un des prédicateurs des retraites paroissiales à la Cathédrale.
Le chant par la Chorale de la Cathédrale





Dimanche dernier avait lieu au collège St-Paul de Winnipeg, un déjeuner-communion organisé par les Chevaliers de Colomb du quatrième degré de l'Assemblée Générale Taché. On remarque sur cette photo prise après le déjeuner qui eut lieu à l'Hôtel Empire, de gauche à droite, M. R. Blanchette, conférencier du Conseil Provencher, M. M. J. O'Connell, grand chevalier du Conseil de Winnipeg, S. H. le Juge L.-P. Roy, M. J. J. C. Shelly, M. le Dr P.-E. LaFlèche, maître du 4ème degré au Manitoba, S. Exc. Mgr A. Roborecky, auxiliaire de l'archevêque ukrainien, le R. P. C. J. Kelly, s.j., chapelain de l'Assemblée générale Taché, M. J.-P. Dumas, fidèle navigateur de l'Assemblée générale Taché, le R. P. R. Durocher, O.M.I., chapelain du Conseil de Winnipeg, M. Paul Baccaert, député de district, M. A.-H. Côté, grand chevalier du Conseil Provencher, M. l'abbé M. Deniset-Bernier, chapelain du Conseil de St-Boniface, M. C.-J. Muller, grand chevalier du Conseil de St-Boniface.

**Le club de hockey des Anciens du collège de St-Boniface**



**Dernière rangée:** Jean-Marie Deniset, Théophile Marius (entraîneur), Denis Lambert, Roland Blais, Jacques Tremblay, Pierre Bédard, Gérald Leblanc, Roger Gaudreau, Wilf Shannon.
**Au centre:** Louis Deniset, Noël Lanthier, Lucien Lévesque, René Bouvier, Bernard Lévesque, Maxime Desaulniers.
**En avant:** Robert Leblanc et Roger Lambert.

# Chronique des Anciens du Collège de St-Boniface

**Condoléances**

A Jacques Tremblay, qui vient de perdre son père, M. Siméon Tremblay.

Aux frères Lemay, Tony, Albert et Armand, dont la mère, Mme Alphonse Lemay, est morte récemment.

**Félicitations**

Elles s'adressent cette fois à deux membres honoraires de notre Association. D'abord à M. le Magistrat Henri Lacerte, 25 ans magistrat de police à St-Boniface. Nous lui en souhaitons 25 autres, mais sans causes compliquées!

Puis nous sommes fiers de signaler les belles paroles que M. le Sénateur J. C. Davis prononçait en français lors de son "maiden speech" au Sénat, le 16 mars, aux premières vêpres de la fête de St-Patrice: "Je veux souscrire aux hommages sincères que l'honorable Sénateur Athanase David a rendus au gouvernement en louangeant les deux cultures qui prévalent dans notre pays bilingue... J'admire la survivance canadienne-française et je m'incline devant ce phénomène qui s'est perpétué, de la Nouvelle-France jusqu'à nos jours... Je manquerais à mon devoir si je ne réclamais pas le droit de parler en français aussi bien qu'en anglais... Messieurs les sénateurs, j'ose compter sur votre indulgence, car mon ambition est de rendre hommages aux deux grandes races de cette chambre, qui, de par ses traditions, a assumé le rôle de protectrice des droits que l'Angleterre a accordés à toutes les sections de notre patrie".

**Hockey**

Le 6 mars le club et un fort contingent d'admirateurs se rendaient à La Broquerie. Partie des plus amicales. Les Anciens, tenus 3 à 3 à la fin de la deuxième période, se réveillent dans la finale pour triompher 9 à 5. Nous désirons remercier le club de La Broquerie, ainsi que leur brave gérant, M. Jean Musso, pour la magnifique réception qu'ils firent à notre club.

Mardi le 8 mars, les collégiens, ayant besoin d'une bonne pratique avant leur rencontre avec St-Eustache, demandèrent en désespoir de cause et à brève échéance le club des Anciens. Celui-ci s'y prêta, malgré les objections de l'aumônier et le peu de joueurs qui purent s'aligner (huit au début, neuf dans la dernière période). Le score final: 12 à 5. C'est mieux que 18 à 2 ou encore... 10 à 0!

Samedi soir dernier, nous arrivons à Morris... Mais ce n'est pas nous qu'on attendait. Toutes les affiches annonçaient le club du Collège! Eh bien! puisque nous remplaçons les collégiens, il va falloir gagner. Et c'est ce que nous fîmes, nous gagnâmes 6 à 3.

Jacques SENEZ, sec.

# Délégués officiels à l'assemblée annuelle

**St-Jean-Baptiste:** Abbé J.-S. Caron, T. Fillion, M. et Mme Jos. Lauzé, Wilfrid Dupuis, Ed. St-Amant, A. Ayotte, Ludger Duval, E. Touzin, O. Desaulniers, A. Sabourin, C. St-Amant, M. et Mme Antoine Fillion.

**St-Boniface:** Dr Paul L'Heureux, C.-E. Lavoie, A.-C. La Rivière, A.-C. Monnin, G. Taburet, N. Desaulniers, Aug. Pichette, F. Mahé, A. Leclerc, A. Chénier, J.-A. Blain, D. Pelland, J.-E. Van Belleghem, F. Savoie, W. Barnabé, P. Raimbault, J.-A. Guay, F. André, H. d'Eschambault, C.-J. Muller, R. Péloquin, R. P. A. Lemoine, O.M.I., Louis La Rivière, H. Boisselle, R.-J. Teillet, Léon Roy, A. Soulier.

**Sacré-Coeur (Winnipeg):** Dr G.-M. LaFlèche, R.-A.-L. Mercier, Mme A. Bourbonnais, Mme A. Carignan, B. Léveillé, J.-R. Vien, Dr P.-E. LaFlèche, S. H. le Juge J.-T. Beaubien.

**St-Claude:** J.-L. Carel, Ad. Jacques, Yves Dondo.

**St-Malo:** C. Hébert, Abbé G. Poitras, Ernest Péloquin.

**St-Laurent:** N. Dumont, A. Chartrand, J. Calvez.

**Otterburne:** J.-H. Turenne, R. P. Albert Denis, C.S.V.

**Vassar:** A.-J. Beaudry, R. P. J. de Rocquigny, O.M.I.

**St-Norbert:** J.-A. Ritchot, Paul Beaumont, G. Cloutier.

**Lorette:** R. Gendron, Abbé Lucien Senez, L.-D. Marcoux.

**La Broquerie:** L.-J. Granger, Jos. Balcaen, E. Rocan, L. Laurencelle, Alp. Kirouac.

**St-Emile:** Abbé Ant. d'Eschambault, Abbé J.-M. Mireault, Jean Fontaine.

**Somerset:** E. Gaudry, C.-E. Champagne, A. Nadeau.

**St-Adolphe:** F. Baril, Jos.-M. Legal.

**Notre-Dame de Lourdes:** F. Lesage, J. Comte, J. Durand, J. Deroche, P. Charrière.

**Ile-de-Chênes:** L.-A. Carrière, Abbé Ad.-J. Couture, Paul Trudeau.

**St-Eustache:** Mme Eva Lachance, A. Hamelin.

**Letellier:** Abbé A.-H. Laurin, A. Gallant, J.-O. Bois, H.-J. Bois, Jos. Loiselle.

**Ste-Anne des Chênes:** L. Audette, A. Hébert, S. Prairie.

**Ste-Agathe:** I. Lemoine, L.-D. Nolette, S. Beaudoin, Abbé J.-C. Paillé.

**St-Eugène:** Abbé R.-G. Bélanger, L.-H. Robidoux.

**St-Joseph:** Norbert Parent, Ovila Bissonnette.

**Autres paroisses représentées:** J.-L. Hacault (Bruxelles), C. Cormier (La Salle), E.-J. Bouvier (St-Georges), A. Ayotte (Ste-Elisabeth), P. L'Heureux (Aubigny), Jules D'Heilly (Haywood), A. Lussier (Mariapolis), D. Péloquin (St-Pierre-Jolys), J. Girard (Elie), F.-B. Vrignon (Woodridge), P.-Z. Boisjoli.

# A Travers les Centres Français du Manitoba

*Des correspondants spéciaux de "La Liberté et le Patriote"*

## Elie

Le R. P. Belcourt, S.J., visiteur des écoles, a fait sa visite officielle à l'école du village les 16 et 17 mars. Le Révérend Père a su gagner tous les coeurs par sa bienveillance, sa bonne humeur et son patriotisme ardent. Nous le prions d'accepter nos remerciements sincères pour l'encouragement qu'il a donné et l'enthousiasme qu'il a suscité chez la gent écolière pendant les courts moments qu'il a passés à l'école.

Pendant près de deux semaines les gens d'Elie, amateurs de "Curling" ont tenu un "Bonspiel" qui a provoqué beaucoup d'intérêt parmi les jeunes et les plus âgés. Les différentes équipes dirigées par MM. René Gillis, Geo. Désilets, G. Désilets, Lionel Désilets, Arbogast, Theissen, A.-D. Bernardin, J. Schwartz, F. Payment, C. Payment, Monkhouse, R. Désilets, L. Bouchard, E. Lussier, M. Gillis, M. Désilets, H. Désilets, Albert Ménard se sont disputé la victoire qui en définitive fut remportée par l'équipe de Georges Désilets comprenant les membres suivants: Henri Beaudry, Betty Schwartz, et Raymond Bernardin. Chaque membre a reçu une magnifique lampe électrique comme récompense. Félicitations à tous les joueurs qui ont montré tant d'adresse, d'entrain et de bon esprit sportif!

**Nos malades**

Nous sommes heureux d'annoncer que M. Avila Aquin est de retour chez lui après plusieurs jours passés à l'hôpital King George.

Mme Merille Beaudry ainsi que Mme Dave Bremmer sont de retour dans leur famille après quelque temps d'hospitalisation.

**En visite**

M. et Mme R. Pierson et leurs filles étaient de passage à Elie, pendant la fin de semaine.

## St-Pierre-Jolys

**Décès**

Marie Guinette, enfant de M. et Mme Simon Guinette, est décédée le mardi 15 mars à l'hôpital de St-Boniface.

Le service et l'enterrement eurent lieu à St-Pierre, le mercredi 16 mars.

Outre ses parents, la fillette laisse dans le deuil une soeur, Jacqueline.

La maison Desjardins-McGee avait charge des funérailles.

## Ste-Anne des Chênes

**Tableaux d'honneur**
**Couvent**

Enseignement ménager: cours supérieur: Rita Faucher, Aurise Smith.

Cours intermédiaire: Annette Desrosiers, Thérèse Marchand.

Cours élémentaire: Rose-Marie Roque, Irma Tougas.

Musique: Lorraine Duguay, Irma Smith.

Chant: Thérèse Leclair, Huguette Roque.

**Ecole Talbot**

Grade VII: Verna Easton, Bill Zacharrias.
Grade VI: Fernand Faucher.
Grade V: Lorraine Vandal, Bertha Saindon.
Grade IV: Rhéal Blanchette, Armand Hupé.

**Ecole Centre**

Grade VIII: Aline Jolicoeur, Helen Rodgers.
Grade VII: Cécile Jolicoeur, Louis Perrin.
Grade VI: Phyllis Rodgers.
Grade V: René Philippot.
Grade IV: Stella Perrin.

**Ecole Calédonia**

Grade VIII: Irène Lajoie.
Grade VII: Philippe Perrin, Anne-Marie Mondor.
Grade VI: Paul Lajoie, Albert Yakymow.
Grade V: Léo Lajoie, Bernard Perrin.
Grade IV: Mary Yakymow, Maurice Mondor.

**Ecole St-Raymond**

Grade VII: Johanna Lacoste.
Grade VI: Henri Jolicoeur.
Grade V: Gracie Sterk.
Grade IV: Eva Jolicoeur.

**Baptêmes**

Le 23 février: Marie-Denise-Thérèse, fille de M. et Mme Gilbert Brunette. Parrain et marraine, Firmin Walleyn et Thérèse Barsalou.

Le 20 février: Gérald-Germain, fils de M. et Mme Albert Mondor. Parrain et marraine, Lionel et Anne-Marie Mondor.

Le 20 février: Rolland-Louis-Joseph, fils de M. et Mme Jos.-L. Charrière. Parrain et marraine, M. et Mme Jos. Charrière, grands-parents de l'enfant.













## A la radio

**Dick Nelson,** comédien et acteur aux talents variés, dont les réalisations nombreuses ont été radiodiffusées sur les réseaux nationaux depuis son retour au Canada en 1947, après une carrière théâtrale, radiophonique et cinématographique de quatorze ans aux Etats-Unis. (CBC)

## Saint-Claude

**Nos malades**

M. l'abbé J. Radaz, curé de la paroisse, est à l'hôpital où il doit subir un traitement de 10 à 15 jours. Toute la paroisse s'unit pour lui souhaiter un prompt rétablissement et retour parmi nous.

Mme Edouard Jobin est aussi présentement à l'hôpital.

**Va-et-vient**

Mme Lucien Dupont, de Pine Falls, est en visite chez sa mère, Mme Camille Rey.

## Somerset

**Délégués à CKSB**

MM. C.-E. Champagne, Exide Landry et Alphonse Nadeau ont été choisis délégués pour l'assemblée annuelle de CKSB.

**Hockey**

La partie de hockey du 6 courant était entre St-Claude et Somerset; celle du 13 fut contre Notre-Dame de Lourdes, et se termina en notre faveur par un pointage de 7 à 6. Les recettes furent versées à la Croix-Rouge.

**Partie de cartes**

Le dimanche 20 mars eut lieu la partie de cartes du district centre. Les prix d'entrée furent gagnés par Mme Georges Labossière et M. A. G. Powers.

M. Wilfrid Décosse était maître de cérémonies.

Le programme était composé de chants par MM. Adrien Girouard, Léon Bruyère et Mlle Jeannine Bruyère. Mme Lorenzo Girouard et Mlle Estelle Boyer étaient au piano. Un numéro spécial fut exécuté par M. Pierre Parent.

Rafle: 1—Mlle A. Dagesse, 2—Mlle Françoise Bruyère, 3—M. Claude Lemieux, 4—M. Fred Rheault.

Prix aux cartes: Dames—Mme Paul Boulet et Mlle Cécile Décosse; messieurs: E. Bouderlique et M. Fortier.

**Va-et-vient**

M. Célestin Champagne a passé quelques jours à Winnipeg. Il a assisté à la réunion annuelle de CKSB à titre de délégué.

M. l'abbé E. Lavoie, curé, se rendit également à St-Boniface à cette occasion.

M. et Mme Léo Gaudry, de Winnipeg, ont passé la fin de semaine chez M. et Mme P. Boyer.

M. Félix Paradis et son fils, Alphonse, sont revenus d'un voyage à Brandon.

M. P.-J. Cusson est en vacances. Il a visité Montréal et se rendra à Los Angeles voir sa vieille mère.

Nos jeunes filles et nos poids-plumes ont échangé deux parties contre les équipes de Swan Lake. Résultats: les demoiselles ont été défaites 4 à 0 et 2 à 0; les petits garçons ont annulé leurs parties 1 à 1 et 3 à 3.

**Chambre de Commerce**

Le vendredi 4 mars, bon nombre de membres de la Chambre de Commerce et leurs épouses assistaient à une soirée de cinéma et clôturaient la soirée par un goûter chez "Raymond".

Au nom du comité social et des officiers, M. Léon Bruyère, vice-président, souhaita la bienvenue à l'assistance et remercia le théâtre Lorne Central et le restaurant Poitras pour les arrangements spéciaux consentis.

Les membres désirent d'autres sorties en groupe. Il y en aura au cours de l'été.



## Ste-Agathe

**Décès**

Mme Eugène Nolette, née Rose Bélanger, est décédée à sa demeure le jeudi 10 mars, à l'âge de 47 ans, après deux semaines de maladie. Elle était née à Bradley, Maine, le 14 mars 1902, fille de feu Joseph Bélanger et de Marie Pelletier. La défunte demeurait à Ste-Agathe depuis 1920.

Outre son époux, elle laisse dans le deuil six fils: Eugène, jr, de St-Boniface, Edmond, de Bradley, Maine, Adrien, Armand, Sylvain et Jean, tous de Ste-Agathe; deux filles, Mme Ralph Zinn, de St-Boniface, et Alice, de Ste-Agathe; trois petits-fils; deux frères, Joseph Bélanger, de Bradley, Maine, et Georges Bélanger, de East Eddington, Maine.

Les funérailles eurent lieu à Ste-Agathe le lundi 14 mars, à 10 h. Le service fut chanté par M. l'abbé J.-C. Paillé, curé, assisté comme diacre de M. l'abbé A. Hébert et comme sous-diacre de M. l'abbé L. Rivard, tous deux de la paroisse de St-Adolphe. Le R. P. Isidore Joyal, O.M.I., de la paroisse du Sacré-Coeur de Winnipeg, assistait au choeur. Une délégation des Dames de Ste-Anne avec bannière en tête escortait la dépouille. La quête fut faite par Mme Edouard Dumesnil et Mme Hector Fontaine. Le deuil était conduit par son oncle, M. James Dufault, de St-Boniface.

Les porteurs furent: MM. Albert Lambert, Hector Fontaine, Euclide Olivier, Adolphe Lemoine, Arthur Péloquin et Adolphe St-Onge.

Le chant fut exécuté par la chorale de la paroisse.

L'inhumation eut lieu dans le lot de famille à Ste-Agathe.

**Remerciements**

M. Eugène Nolette et sa famille remercient très sincèrement les membres du clergé et des congrégations de religieux et de religieuses, les parents et amis qui leur ont offert du secours pendant la maladie de leur chère défunte ou des témoignages de sympathie soit par offrandes de messes, de fleurs, de bouquets spirituels, de prières, soit par visites à l'occasion du deuil qui vient de les frapper.

## St-Jean-Baptiste

Le dimanche 13 mars dernier avait lieu notre grand concours d'amateurs auquel plus de 40 artistes prirent part. La salle paroissiale était remplie de spectateurs venus pour entendre et applaudir les concurrents. Remerciements sincères à tous ceux qui ont participé au concours ou qui ont travaillé de quelque manière que ce soit au succès de cette soirée intéressante et amusante.

Dimanche prochain, soit le 27 mars, aura lieu la 3ème partie de cartes de la série. Venez en foule! Un joli programme est à l'affiche de cette soirée organisée par les jeunes filles de la paroisse.

Enfin, le dimanche 3 avril se tiendra la dernière partie de la série, sous la direction des hommes de la paroisse. On remettra ce soir-là les prix aux heureux gagnants de la série ainsi qu'à ceux de la soirée. Retenez bien cette date: le dimanche 3 avril.

## Haywood

M. Paul Pituette, de Dollard, était en visite chez son oncle, M. Georges Roy.

Mme Gustave Gavroy, de St-Boniface, a passé quelques jours chez M. Henri Guillemin.

M. Raymond Gautron est de retour de Lynn Lake, où il visita des parents.

**Baptême**

Patricia-Marie-Agnès, née le 8 mars, fille de M. et Mme Arthur Buisson. Parrain et marraine, M. et Mme Lucien Buisson, oncle et tante de l'enfant.

**Nos malades**

Sont actuellement à l'hôpital: Mme Joseph Poirier, à Carman; Mme Louis Hébert et M. Viateur Labossière, à Winnipeg. Nous leur souhaitons un prompt rétablissement.

**Partie de cartes**

Les gagnants lors de notre partie de cartes du 20 mars furent les suivants:

Prix d'entrée: M. Arthur Marchand.

Prix de cartes: dames — Mme Joseph Bergeron, Clara Howson; consolation, Simone Poirier; messieurs — Omer Poirier, Marc Duprat, de St-Claude; consolation, Amédée Picton.

M. Gordon Watson gagna une lampe électrique et M. Louis Rey, un autre joli prix.

**Décès**

Mme Louise de Rocquigny, originaire de France, en visite au Canada, est décédée chez son frère, M. Philippe de Rocquigny, le jeudi 17 mars, à l'âge de 59 ans. Elle fut inhumée dans le cimetière de la paroisse le samedi 19 mars.

Le service fut chanté par le R. P. Joseph de Rocquigny, O.M.I., neveu de la défunte, curé de Vassar.

Les porteurs étaient: MM. Georges Bernard, Hilaire, Arthur, Louis et François de Rocquigny, ses neveux, et Jean de Moissac, de St-Claude.

La défunte laisse dans le deuil une fille, Mme R. Rinck, et 3 petits-enfants; 2 soeurs et 3 frères en France, Mme Jacques de Moissac, de St-Paul, Alta, et M. P. de Rocquigny, de Haywood.

**Remerciements**

La famille de Rocquigny désire remercier les parents et amis de leurs si vives sympathies et de leurs offrandes de prières à l'occasion de ce deuil.

## Saint-Eustache

Le tournoi de la gent écolière est chose du passé mais le souvenir de cet heureux événement restera longtemps gravé dans la mémoire de nos jeunes et des moins jeunes . . .

Les "Poids plumes" rencontrèrent l'équipe du Portage. Une lutte intéressante et sérieuse, de laquelle semblait dépendre la vie ou la mort, s'engagea. La partie se tint égale longtemps mais Léon fit le point décisif. Résultat: St-Eustache 2, Portage 1. Les Alouettes gagnèrent la victoire contre leurs adversaires d'Elie avec un pointage de 9 à 1.

Puis dans les finales, les "Alouettes" vs Oakville, nos porte-couleurs se distinguèrent contre une équipe qui plus d'une fois leur a infligé une défaite. Est-ce la victoire déjà obtenue qui donne tant de cran à nos jeunes? Est-ce l'encouragement de la nombreuse assistance qui lance des hourrahs formidables? Toujours est-il que les "Alouettes" se surpassent et sortent victorieux par un pointage de 7 à 1.

Félicitations les jeunes, vous avez fait preuve de savoir-faire!

Nous remercions le club des "Tigres" d'avoir aidé à réaliser ce projet et surtout le président, M. Roland Beaudin, qui se montra si prodigue de son temps. Merci aux dames qui voulurent prendre la charge onéreuse des comptoirs et pour n'oublier personne, que la population de St-Eustache trouve ici l'expression de la reconnaissance de nos écoliers.

**Film**

Dimanche dernier M. le Curé déroula sur l'écran de la salle paroissiale la "Passion" de N.-S., film magnifique et touchant, capable de faire naître les pensées appropriées au saint temps du Carême.

## Secrétaire à la défense



**M. Louis A. Johnson,** photographié ci-dessus, assumera la charge de secrétaire de la Défense le 31 mars prochain alors que la résignation de James V. Forrestal deviendra effective. Johnson fut secrétaire adjoint de la Défense de 1937 à 1940 et contribua grandement à la campagne électorale du président Truman l'an dernier. (NEA)

## Scarth

**Décès**

C'est avec regret que nous annonçons la mort de M. Henri Van Loo, décédé le vendredi 11 mars à l'hôpital General de Brandon à l'âge de 61 ans, après une longue et pénible maladie.

M. Van Loo est né à Bruxelles, Belgique. Il y a 57 ans, il vint au Canada où il s'établit à Oak Lake, ensuite à Grande Clairière. Pendant ces 50 dernières années, il demeurait dans la paroisse de Bellevue.

Outre son épouse, il laisse dans le deuil 12 enfants, 7 fils et 5 filles, dont plusieurs sont encore en bas âge. Lui survivent aussi deux frères: Désiré, de Bellevue, et Jean, de Virden, et trois soeurs: Mme A. Côté, de Wawota, Sask., Mme Anna Hardy, de Grande Clairière, et Mme T. Laurent, de Bellevue.

Un service eut lieu le lundi 14 mars en l'église de Virden. M. l'abbé J. Desjardins officiait. Les porteurs dans cette paroisse furent: MM. Clovis Renard, Jules Neuvraumont, T. Gerrier, Gabriel Boulanger, W. Pierce et Isidore Kernel.

Le service funèbre eut lieu le mardi 15 mars en l'église de Grande Clairière. M. l'abbé L. Paulhus officiait, et pour cette paroisse les porteurs furent: MM. Léon Mahy, Léon Cancade, René Hardy, Jim Tumilly, W. Pierce et Isidore Kernel.

A la famille éprouvée nous offrons nos sincères et profondes sympathies.

## Dunrea

**Nos malades**

Il nous fait plaisir d'apprendre que M. Henri Beaupré, un bon vieux citoyen de notre village, se remet tranquillement d'une pneumonie contractée la semaine dernière. Avec les soins empressés de notre médecin, et l'affection dont il est entouré, espérons qu'il sera bientôt complètement rétabli.

Nous apprenions tout dernièrement le départ de M. Wilfrid Fortier pour l'hôpital de St-Boniface, où il doit subir une opération.

Prions pour la prompte guérison de ce bon père d'une famille nombreuse.

**Partie de cartes**

Les enfants de Marie sont à organiser une intéressante partie de cartes, avec chants et récitations, au profit de l'église.

Elle aura lieu dimanche prochain, si la température le permet. Qu'on s'y rende en grand nombre; c'est pour une bonne oeuvre et on nous promet bien du plaisir.

**Baptême**

Le dimanche 13 mars, fut baptisée Marie-Johanne-Anaïs, enfant de M. et Mme Joseph Soury (Gilberte Légaré). Parrain et marraine, M. et Mme André Boulet, oncle et tante de l'enfant.

**Mariage**

Le 23 février M. le curé Jacques Bertrand bénissait l'union de Mlle Irène Bisson, de Dunrea, et de M. Florent Lecomte, de Ste-Rose.

M. Joseph Bisson conduisit sa fille à l'autel et M. Lecomte avait pour témoin M. Armand Garand.

Mlle Bisson avait un costume gabardine "Cameo Beige" avec accessoires verts.

Durant la messe, Mme Gérard Boulet chanta l'Ave Maria de Schubert, et M. Germain Fortier touchait l'orgue. D'autres chants très appropriés furent aussi chantés par la chorale Boulet.

Après la cérémonie nuptiale M. et Mme Lecomte, ainsi qu'un nombre de parents et d'amis, se rendirent chez M. et Mme Joseph Bisson pour la réception.

Le lendemain, les nouveaux époux partirent pour Ste-Rose, où ils demeureront. Nous leur souhaitons une longue et heureuse vie.

**Ça et là**

Mlles Rose Lavoie et Marie Dedieu, nos deux institutrices dévouées, sont allées passer la fin de semaine dans leur famille.

Mlle Alice Garand, employée à Winnipeg, est venue visiter ses parents et amis à Dunrea pour une fin de semaine, accompagnée d'une de ses amies. M. Auguste Garand les reconduisit en auto.

M. et Mme Armand Garand se rendirent à Winnipeg pour affaires la semaine dernière. Leur petite Diane, qui était chez ses grands-parents, M. et Mme Antonin Jubinville, de Somerset, depuis quelque temps, est de retour avec Mme Armand Bisson, de Margaret, sa tante, qui était en visite chez ceux-ci.

M. et Mme Joseph Gagnon sont de retour d'une visite d'une semaine à Winnipeg. Ils se sont rendus à Ashern visiter la soeur de M. Gagnon, Mme Broustalle. Ils étaient accompagnés de M. et Mme Carenthin Hemery, aussi de Dunrea. En revenant ils visitèrent le frère de Mme Gagnon, M. François Hemery, patient à l'hôpital de Deer Lodge et sa soeur, Mlle Pauline Hemery, de St-Boniface.

M. et Mme Georges Paradis, d'Eden, ainsi que leur petite fille, Sharon, sont venus passer la fin de semaine chez Mme Gagnon, mère de Mme Georges Paradis.

M. Wilfrid Fortier est parti à l'hôpital où il doit subir une opération. Nous lui souhaitons un prompt rétablissement.

M. et Mme Athanase Lavoie, jr, sont les heureux parents d'un petit garçon né le 17 mars, à l'hôpital de St-Boniface.

MM. Jules et Nazaire Légaré sont arrivés des chantiers vendredi dernier.

M. et Mme Mulkyns sont de retour d'un long voyage en Europe, où ils visitèrent de nombreux parents et amis. M. et Mme Mulkyns, originaires de la Hollande, n'étaient pas retournés dans leur pays depuis 38 ans. Ils ont visité la France, l'Italie, l'Espagne, la Hollande, la Belgique et l'Angleterre.

Nous sommes heureux d'apprendre que M. Henri Beaupré, qui a été gravement atteint d'une pneumonie, se remet assez promptement.

M. et Mme Roméo Boulet, de Winnipeg, ont fait part à leurs parents, M. et Mme Thomas Boulet, de la naissance de leur fils le 4 mars. Il fut baptisé sous le nom de Jacques.

## COURS DU GRAIN FOURNI PAR JAMES RICHARDSON & SONS LIMITED

**1019, Edifice Grain Exchange, Winnipeg — Tél. 93 452**

**Prix déchargé à Fort William ou Port Arthur**

| | Lundi | Mardi | Mercredi | Jeudi | Vendredi | Samedi |
|---|---|---|---|---|---|---|
| **AVOINE—** | | | | | | |
| C.W. No 2 | 75⅛ | 75.6 | 76.2 | 75⅞ | 76⅞ | 77.2 |
| C.W. No 3 | 72⅞ | 73.6 | 74.2 | 74⅞ | 75⅛ | 76.2 |
| Fourrage No 1 | 71⅞ | 72.6 | 73.2 | 73⅞ | 74⅞ | 75.2 |
| Fourrage No 2 | 69⅛ | 69.6 | 70.2 | 70⅛ | 71⅛ | 71.4 |
| Fourrage No 3 | 65⅝ | 66.2 | 66.6 | 66⅝ | 67⅝ | 68.6 |
| Sur voie net | 68.4 | 69⅛ | 70⅛ | 69.6 | 70.6 | 71⅛ |
| **ORGE—** | | | | | | |
| C.W. No 2 6 rangs | 119.6 | 120⅜ | 119.6 | 119⅛ | 120⅞ | 122⅞ |
| C.W. No 3 6 rangs | 115.6 | 116⅜ | 115.6 | 115⅛ | 115⅞ | 116⅞ |
| Fourrage No 1 | 108.2 | 109⅜ | 109.2 | 107⅝ | 108⅜ | 109⅜ |
| Fourrage No 2 | 108 | 109⅛ | 109 | 107⅜ | 107⅞ | 108⅜ |
| Fourrage No 3 | 105.2 | 105⅞ | 105.2 | 102⅝ | 103⅜ | 104⅜ |
| Sur voie net | 103.6 | 104⅜ | 104.6 | 103⅛ | 113⅞ | 104⅞ |
| **LIN** | | | | | | |
| C.W. No 1 | 400 | 400 | 400 | 400 | 400 | 400 |
| C.W. No 2 | 395 | 395 | 395 | 395 | 395 | 395 |
| C.W. No 3 | 384 | 384 | 384 | 384 | 384 | 384 |
| C.W. No 4 | 375 | 375 | 375 | 375 | 375 | 375 |
| Sur voie net | 400 | 400 | 400 | 400 | 400 | 400 |
| **SEIGLE—** | | | | | | |
| C.W. No 2 | 111.6 | 110⅛ | 109.4 | 106⅛ | 110⅝ | 114.6 |
| C.W. No 3 | 109.2 | 107⅝ | 107 | 103⅜ | 108⅛ | 112.6 |
| C.W. No 2 rej. | 93.2 | 91⅞ | 90.6 | 87⅜ | 91.6 | 95.6 |
| C.W. No 4 | 98.2 | 96⅜ | 95.6 | 92⅜ | 96.6 | 100.6 |
| Ergot | 88.2 | 86⅜ | 85.6 | 82⅜ | 86.6 | 90.6 |
| Sur voie net | 111.6 | 110⅛ | 109.4 | 106⅛ | 110⅝ | 115 |
| **AVOINE—** | | | | | | |
| Mai | 72⅛ | 72.6 | 72.6 | 72⅜ | 73⅜ | 73.6 |
| Juillet | 69⅛ | 69.4 | 69⅛ | 69.4 | 70⅛ | 70⅝ |
| Octobre | 66⅞ | 66.6 | 67.2 | 66⅞ | 67⅝ | 68 |
| **ORGE—** | | | | | | |
| Mai | 106.6 | 107⅜ | 106.6 | 106⅛ | 106⅞ | 107⅞ |
| Juillet | 99.4 | 99.6 | 99.6 | 99⅜ | 100 | 100⅜ |
| Octobre | 94.6 | 95 | 95⅜ | 95⅜ | 96 | 96.2 |
| **LIN** | | | | | | |
| Mai | 400.2 | 400⅛ | 400⅛ | 400 | 400⅛ | 400⅛ |
| Juillet | 400 | 400 | 400 | 400 | 400 | 400 |
| Octobre | — | — | — | — | — | — |
| **SEIGLE—** | | | | | | |
| Mai | 112.2 | 111⅝ | 110.6 | 107⅜ | 111.6 | 115.6 |
| Juillet | 113.4 | 111.4 | 110.4 | 107 | 111⅜ | 115 |
| Octobre | 111⅞ | 110 | 109⅛ | 106 | 110.2 | 113.6 |



## N.-D. de Lourdes

**Baptêmes**

Robert-Ovide-Léon-Joseph, fils de Raymond Pittet et d'Alice Danis, né le 25 février. Parrain et marraine, M. et Mme Ovide Danis.

Réal-Guillaume-Marcel, fils de Marcel Lafrance et d'Emila Boisvert, né le 21 février. Parrain, William Luce, représenté par M. Clément Fouasse, marraine, Lucienne Lafrance.

Marcel-Charles-Louis, fils de Marcel Dupasquier et de Lucienne Badiou, né le 3 mars. Parrain et marraine, M. et Mme Constant Dupasquier.

**Parties de cartes**

La partie de cartes, organisée par le district de l'école Jeanne d'Arc rapporta un grand succès. Les élèves de cette école du district présentèrent un très joli programme récréatif sous la direction de Mlle Rita Fradin. Merci aux organisateurs de cette soirée paroissiale.

La dernière partie de cartes nous fut préparée par les districts des écoles de Cardinal et de St-Louis. Une assistance nombreuse était présente à cette soirée. Le programme récréatif et intéressant, était préparé par les élèves des écoles de Cardinal et St-Louis, sous la direction de M. Marcel Lancelot et de Mlle Raymonde Meyer, respectivement. Nos félicitations vont aux organisateurs de cette soirée pour le beau succès qu'ils ont remporté.

La fête de St-Joseph, le samedi 19 mars, ne passa pas inaperçue chez nos paroissiens. Un grand nombre d'entre eux vinrent à la messe et communièrent.

Qui osera me blâmer de donner à l'étude des lettres le temps que d'autres consacrent aux fêtes, aux divertissements, au repos, aux festins, aux jeux de hasard?
CICERON.

## Les marchés

23 mars

| | |
|---|---|
| **Bouvillons, jusqu'à 1050 liv.** | |
| De choix | $21.50—$21.50 |
| Bons | 19.50— 21.00 |
| Moyens | 17.50— 18.50 |
| Ordinaires | 15.00— 17.00 |
| **Bouvillons, au-dessus de 1050 liv.** | |
| De choix | $21.50—$21.50 |
| Bons | 19.50— 21.00 |
| Moyens | 17.50— 18.50 |
| Ordinaires | 15.00— 17.00 |
| **Génisses** | |
| De choix | $20.00—$20.50 |
| Bonnes | 18.50— 19.50 |
| Moyennes | 16.50— 17.50 |
| **Veaux engraissés** | |
| De choix | $21.00—$21.00 |
| Bons | 19.50— 21.00 |
| Moyens | 17.50— 18.50 |
| **Vaches** | |
| Bonnes | $15.50—$16.00 |
| Moyennes | 14.00— 14.50 |
| **Taureaux** | |
| Bons | $17.50—$19.00 |
| Ordinaires | 14.00— 16.50 |
| **Bouvillons de boucherie** | |
| Bons | $19.00—$20.50 |
| Moyens | 16.00— 18.00 |
| Ordinaires | 14.50— 15.50 |
| **Génisses de boucherie** | |
| Bonnes | $15.00—$16.00 |
| Ordinaires | 13.00— 14.00 |
| **Vaches de boucherie** | |
| Bonnes | $13.00—$14.00 |
| Ordinaires | 11.00— 12.00 |
| **Veaux de boucherie** | |
| Bons et de choix | $23.00—$28.00 |
| Ordinaires et moyens | 12.00— 21.00 |
| **Agneaux** | |
| Bons | $21.50—$21.50 |
| Ordinaires | 12.00— 16.00 |
| **Porcs—** | |
| Grade "A" | $29.00—$29.00 |
| Grade "B-1" | 28.60— 28.60 |
| Grade "B-2" | 28.35— 28.35 |
| Grade "B-3" | 26.85— 26.85 |
| Grade "C" | 26.85— 26.85 |
| Pesants | 24.85— 14.85 |
| Très pesants | 20.50— 22.50 |
| Truies No 1 | 21.50— 22.50 |
| Truies No 2 | 20.50— 21.50 |
| **Beurre** | |
| De crémerie la liv. | .56 |

## Les obligations

23 mars

| | |
|---|---|
| **Dominion du Canada** | |
| 1er emprunt de guerre, 3¼% | 102¾—103¼ |
| 2e emprunt de guerre, 3% | 100.50—101.25 |
| 1er emprunt de la Victoire, 3% | 102.00—102.75 |
| 2e emprunt de la Victoire, 3% | 103.25—104.10 |
| 3e emprunt de la Victoire, 3% | 103.40—104.15 |
| 4e emprunt de la Victoire, 3% | 102 —103 |
| 5e emprunt de la Victoire, 3% | 102⅛—102⅞ |
| 6e emprunt de la Victoire, 3% | 101¾—102½ |
| 7e emprunt de la Victoire, 3% | 101.00—101¾ |
| 8e emprunt de la Victoire, 3% | 100⅝—101⅜ |
| 9e emprunt de la Victoire, 3% | 100⅜—101⅛ |
| **Province du Manitoba** | |
| 4%—2 janv. 1950 (C) | 100.75—102.00 |
| 5½% — 1er oct. 1955 | 113.50—115.00 |
| 4½% — 15 déc. 1956 (C) | 116½—118½ |
| 3¼% — 15 juin 1963 (C) | 101.00 |
| 3% — 1er mars 1964 (C) | 99.25 |
| 2¾% — 15 déc. 1966 (C) | 94.50 |
| **Province de la Saskatchewan** | |
| 6% — 15 mars 1952 (C) | 105⅛—107 |
| 5½% — 1er oct. 1952 (C) | 105.00—106½ |
| 4% — 1er sept. 1954 (C) | 99.25—100.50 |
| 4½% — 1er sept. 1955 (C) (NY) | 105b |
| 5% — 1er nov. 1959 (C) (NY) | 108¼b |
| 4% — 1er nov. 1960 (C) | 99.00—100½ |
| 3¾% — 15 fév. 1962 (C) | 96.00— 97.50 |
| 3¼% — 15 nov. 1962 (C) | 92.25—93.75 |
| 3% — 1er mars 1963 (C) | 90.00— 91.50 |

# Je dois obéir à l'Eglise --- I Must Obey The Church

**Par le R. P. Rumble, M.S.C., ancien ministre anglican, converti au catholicisme**

**Nous publions aujourd'hui le cinquième chapitre de la brochure du R.P. Rumble, M.S.C., intitulée "I Must Obey The Church". L'auteur est un ancien ministre anglican converti au catholicisme.**

**Afin de nous rendre aux désirs exprimés par plusieurs lecteurs de "La Liberté et le Patriote", nous reproduisons le texte anglais à côté du texte français. On pourra ainsi le découper et le remettre à ses amis de langue anglaise.**

## L'obéissance à l'Eglise

Après ce que j'ai dit précédemment au sujet de l'établissement de l'Eglise catholique par le Christ, de la mission qu'il lui a confiée, et des garanties dont il l'a pourvue, il s'ensuit naturellement que tous ceux qui s'acheminent vers l'éternité ont l'obligation de se soumettre à ses directives. S'ils sont obligés de sauver leur âme, ils sont également obligés de prendre les moyens que Dieu leur a fournis pour y arriver.

### L'obligation d'adhérer à la véritable Eglise

Il est donc nécessaire que les hommes embrassent la religion catholique. Avant de devenir moi-même catholique, je savais que l'Eglise revendiquait des droits exclusifs, mais je n'en connaissais pas l'étendue. Je croyais que l'Eglise était excessivement intolérante en raison de la doctrine qui en découlait, à savoir: qu'en dehors de l'Eglise catholique il n'y a point de salut. Pourquoi tous les Protestants ne devaient-ils pas être sauvés? A ce moment-là, je n'avais aucune idée du véritable aspect du problème. Il est certain, évidemment, que le Christ a insisté pour que tous les hommes fassent partie de la vraie Eglise. Son propre commandement, que nous devons "obéir à l'Eglise" implique une stricte obligation. Et s'il a ajouté: "Celui qui vous méprise, me méprise et celui qui me méprise méprise Celui qui m'a envoyé", alors nous sommes forcément obligés de conclure que le mépris envers son Eglise est le mépris de Dieu même. Et son Eglise c'est l'Eglise catholique. Comment alors quelqu'un refusant consciemment et délibérément de se joindre à l'Eglise catholique peut-il espérer le salut s'il persiste dans de telles dispositions? Une fois qu'une personne réalise suffisamment que l'Eglise catholique est la vraie Eglise du Christ, elle ne peut absolument pas se sauver en dehors de cette Eglise catholique. Pour ma part, je sais que si j'abandonnais cette Eglise, je devrais tout simplement renoncer à mon salut. Mon bonheur éternel dépend de ma stricte fidélité à l'Eglise.

Avant de devenir catholique, je n'avais jamais remarqué le sens de ces mots "consciemment et délibérément". Dieu ne condamnera aucun homme pour quelque chose dont il n'est pas responsable. S'il est fidèle à sa conscience et meurt repentant de ses fautes, il meurt au moins avec le désir d'accomplir la volonté de Dieu, et s'il ne demande pas à être reçu dans l'Eglise catholique, c'est probablement pour la seule raison qu'il ne réalise pas que telle est la volonté de Dieu. Dans ce cas, pour ce qui concerne son adhésion à l'Eglise catholique, Dieu acceptera sa bonne volonté comme un acte, et il sera jugé sur d'autres points. Et en supposant qu'il n'a rien à se reprocher dans d'autres domaines, il sera certainement sauvé, malgré le fait qu'il ne professe pas la foi catholique. Cependant, il n'en reste pas moins vrai que l'Eglise catholique est une société nécessaire pour le salut de tous ceux qui ont reçu la grâce de reconnaître la vérité de ses droits, qui la constituent le guide autorisé pour diriger l'humanité dans tout ce qui a trait à la religion.

A quel point la conviction intérieure d'une personne séparée de l'Eglise visible doit-elle atteindre pour que son abstention d'appartenir à l'Eglise devienne gravement coupable? Nul n'a le droit de le déterminer. Dieu seul peut lire au fond des coeurs. Pour ma part, je sais que j'ai atteint un tel degré de conviction. Mais je ne puis dire que tel ou tel Protestant, encore en dehors de l'Eglise, a atteint une semblable conviction et est coupable de faute grave s'il refuse de se soumettre à l'Eglise.

### Difficultés de certaines conversions

Je crois que c'est R. H. Benson, lui-même un converti à l'Eglise, qui tenta d'exprimer une opinion concernant G. K. Chesterton. Ce dernier, avant sa conversion, avait rédigé plusieurs écrits d'un caractère tout à fait catholique. Et Benson fit un jour la remarque: "Je ne crois pas que Chesterton devienne jamais catholique." Mais plus tard, lorsqu'il devint conscient de l'obligation qui lui incombait, Chesterton se fit catholique. Personne ne peut juger les pensées des autres, sans danger de se tromper. Et il est défendu aux catholiques de juger de la responsabilité des Protestants devant Dieu. Robert Hugh Benson, évidemment, n'avait nullement l'intention de juger sévèrement la possibilité de culpabilité morale chez Chesterton. Mais il s'intéressait aux problèmes de conversions, et il voulait émettre l'opinion que ce ne sont pas toujours ceux qui semblent le plus près du catholicisme qui peuvent être comptés au nombre des convertis.

Je suppose que ce serait paradoxal de ma part si j'affirmais qu'il y a certaines personnes qui sont trop près du catholicisme extérieurement pour s'en rapprocher moralement. Et pourtant cela est vrai jusqu'à un certain point. Selon ma propre expérience avec les convertis, j'ai toujours trouvé qu'il était beaucoup plus facile d'instruire une personne qui se déclare franchement Protestante qu'un Anglican de la Haute Eglise qui se croit catholique, et qui se vante d'avoir bien peu à changer et encore moins à gagner en devenant catholique, et en se soumettant à la juridiction du Pape. Il est tellement entouré dans sa religion de ressemblances extérieures avec le catholicisme, qu'il est bien moins porté à réaliser l'obligation de se soumettre à la vraie Eglise, que le simple Protestant. Et c'est pourquoi, bien qu'étant plus près de l'Eglise en apparence, il est bien plus éloigné de la soumission au catholicisme.

### L'obéissance est à la base de tout

L'obéissance est la condition la plus essentielle. C'est la désobéissance qui nous a éloignés de Dieu. Le seul moyen de retourner à lui est de revenir sur nos pas par l'obéissance. Et si ce moyen nous est offert par la religion, la caractéristique essentielle de la vraie religion doit être l'obéissance. Et cette caractéristique est certainement le facteur essentiel de la religion catholique.

Puisque l'Eglise est une société qui possède une constitution hiérarchique organisée, elle doit avoir l'autorité de gouverner ses sujets. Et le pouvoir de gouverner doit comprendre le pouvoir de faire des lois, et de faire observer ces lois sous peine de sanctions adaptées à la transgression. L'Etat civil ne pourrait continuer à exister sans un corps législatif, une cour de justice et un pénitencier. Et l'Eglise n'en est pas moins une société par elle-même que tout autre Etat national civil.

Je ne connais guère d'autre aspect de l'Eglise catholique qui soit si étranger à la mentalité protestante. La plupart des Protestants ont en horreur la manière autoritaire de l'Eglise catholique. Et le fait qu'ils sont obligés d'obéir à leurs propres ministres ne s'est jamais présenté à leur esprit. Il ne s'était jamais présenté au mien, non plus.

### L'Eglise protège ses sujets

Il m'est arrivé, il y a plusieurs années, d'assister à une messe tôt le matin dans une église catholique, puis de me rendre ensuite à un service dans une église anglicane. Le pasteur de cette dernière était un brave homme, et il me dit "que je ne pouvais pas faire cela." Il allégua que, bien que cela lui importait peu, il pourrait se faire que les catholiques qui me voyaient assister à la messe, puis ensuite me rendre dans une église anglicane, soient très mal édifiés. Ce serait un scandale qu'il ne pouvait permettre. Mais sa défense n'eut aucun poids pour moi. Par contre, lorsque plus tard je vis les choses avec une mentalité catholique, le fait que l'Eglise catholique me défendait d'assister à un service Anglican avait pour moi une tout autre signification. Car c'est un fait reconnu que le Christ a donné à la vraie Eglise l'autorité de faire des lois qui nous obligent en conscience, de juger quant à leur observance et de voir à ce qu'on les observe.

"Tout ce que vous lierez sur la terre sera lié dans le ciel". Cela conférait à l'Eglise le droit de légiférer selon les besoins des temps où elle existe. La constitution fondamentale d'une société civile ne l'empêche pas de faire certaines lois qui s'appliquent en des circonstances particulières. De même en est-il dans l'Eglise. Puisque le Protestantisme n'est apparu qu'au 16e siècle, l'Eglise peut faire des lois qui préservent ses enfants de la contagion du Protestantisme. Et si le Communisme s'affirme au 20e siècle, elle peut défendre à ses sujets de se mêler aux manigances du Communisme. Et elle détient un pouvoir juridique.

"Dites-le à l'Eglise, et quiconque ne veut pas écouter l'Eglise, qu'il soit considéré comme un païen." L'Eglise a le droit de juger. Car en somme, le pouvoir de légiférer serait absurde sans le pouvoir de décider de certains cas particuliers. Représentez-vous ce que serait un Etat qui aurait seulement le pouvoir de légiférer, sans aucune cour pour l'administration de ses lois!

De plus, il ne suffit pas de pouvoir dire "Vous êtes innocent" ou "Vous êtes coupable". Il doit y avoir un pouvoir coercitif, un pouvoir qui empêche qu'un mal précédent ne se répète.

Je ne suis pas un évêque de l'Eglise catholique. Je n'ai aucun intérêt en maintenant ces droits dans l'Eglise, parce que ce sont des pouvoirs auxquels je dois me soumettre, et non des pouvoirs que j'ai mission d'exercer. Je ne suis pas une "autorité" dans l'Eglise. Mais j'affirme la simple vérité parce que c'est la vérité.

Saint Paul était un évêque catholique. Il savait quelle était l'autorité qu'il avait reçue du Christ, et il n'hésitait pas à l'exercer. Il légiférait, jugeait et punissait. Dans sa première Epitre, il écrivait aux Corinthiens: "Que désirez-vous? Que je vienne à vous avec une verge? Ou dans un esprit de douceur?" (I. Cor. iv., 21). Il leur laissait le choix entre l'obéissance et la désobéissance. Mais quelques-uns prirent sa menace de sévérité trop à la légère, et dans sa seconde Epitre, il écrivait: "On dit que je fais des menaces dans mes Epitres, mais que ma présence en personne est guidée par la faiblesse et est méprisable. Mais ce que je suis dans mon Epitre bien qu'absent, je le serai en votre présence. Ce n'est pas mal pour moi d'insister sur les pouvoirs que le Seigneur m'a confiés pour votre édification, et non pour votre destruction". (II. Cor. x., 8-11). Et dans la même Epitre il ajoute: "Je dis à ceux qui ont péché auparavant, et à tous les autres, que si je viens encore, je ne les épargnerai pas". (xiii., 2). Il excommunia les Corinthiens incestueux, sans aucun scrupule. Il commanda aux Thessaloniciens: "Si quelqu'un n'obéit pas à notre parole exprimée dans cette Epitre, remarquez-le bien, et ne le fréquentez pas, afin qu'il ait honte de lui-même". (II. Thess. iii., 14). Combien tout ceci est différent de ce que l'on trouve dans le Protestantisme. Et pourtant combien cela est catholique!

A travers les âges, l'Eglise a réalisé l'importance de ce pouvoir. Elle le réalise encore aujourd'hui. Je sais que si, comme prêtre, je me révolte contre les lois de l'Eglise, je suis susceptible d'être amené devant la cour ecclésiastique, et d'être suspendu ou excommunié. Je sais que l'Eglise a le droit d'imposer des sanctions, qui ne sont que des pénitences, telles que le jeûne, l'aumône, les prières, les pèlerinages. Elle a même le droit d'en appeler au pouvoir civil dans les pays catholiques afin de faire appuyer et observer ses lois, si l'autorité spirituelle ne le fait pas. Et s'il est une Eglise qui ne reconnaît pas l'importance de tels pouvoirs, je sais par là qu'elle renonce à la revendication d'être l'Eglise établie par le Christ.

### L'Eglise a le pouvoir de faire des lois

Mais une conclusion très pratique s'ensuit. Nous, catholiques, devons obéissance en pensée, en parole et en action aux lois de l'Eglise catholique. Elle n'a pas seulement le devoir de nous enseigner et de nous instruire. Elle a le devoir de diriger et de contrôler notre conduite. Elle ne doit pas seulement nous dire ce que nous devons croire. Elle a le devoir de nous indiquer ce que nous devons faire. Si elle ne détenait pas cette autorité, il lui serait impossible de maintenir l'unité et la discipline. Dans son livre, "Les choses qui n'appartiennent pas à César", Maritain, un laïque, nous dit avec raison que la vertu d'obéissance ne s'applique pas seulement aux commandements exprès de l'Eglise, mais aussi à ses conseils. Le fait de prendre à la légère ses recommandations en matière d'éducation, de livres défendus et autres choses semblables, même lorsque les censures explicites sont connues, cela, dis-je, entraîne une diminution de la foi et une faute contre l'obéissance. Un filial esprit d'obéissance est essentiel chez un bon catholique, qui doit s'appuyer sur la conviction que tout ce qui porte injure à l'Eglise porte injure au Christ.

Quelle que soit l'opposition manifestée par les hommes en général contre la législation de l'Eglise, tous les catholiques, dans toutes les sphères, devraient se faire un devoir, même au point de vue social, de se distinguer par leur profond attachement à toutes les directives de l'Eglise. Ceci ne concerne pas seulement les prêtres et les religieux. Ceci concerne tout membre de l'Eglise catholique. Nous participerons à tout ce que le Christ a promis par l'entremise de l'Eglise dans la mesure où nous nous soumettrons à cette Eglise. Et nous devons nous soumettre aux lois de l'Eglise précisément parce que ce sont les lois de l'Eglise, et ne pas baser notre obéissance à ces lois sur notre approbation personnelle, nous croyant libres de les enfreindre lorsque parfois elles nous semblent peu sages. Ceci signifierait que nous plaçons notre confiance dans notre propre jugement, mais que nous n'avons pas foi en l'Eglise. Telle serait la manière de voir protestante, et non catholique.

### C'est le Christ qui nous parle par l'Eglise

Si j'obéis à l'Eglise, ce ne doit pas être parce que la sagesse et la prudence de la législation ecclésiastique me plaisent, mais parce que c'est l'autorité du Christ, dont l'Eglise est revêtue. Et de plus, cette Eglise n'est pas obligée de me donner les raisons pour lesquelles elle a fixé ces lois. Une fois qu'elle a fait une loi, je suis obligé, en vertu de l'obéissance, de m'y conformer, par le fait même qu'elle l'a établie. "Celui qui vous écoute, m'écoute." Telle est la doctrine claire du Christ, qui a aussi dit: "Celui qui n'est pas avec moi est contre moi". La conclusion est donc que celui qui n'est pas avec l'Eglise catholique est également contre le Christ, inconsciemment chez les Protestants, mais consciemment et d'une façon coupable chez ceux qui professent la foi catholique.

Depuis deux mille ans l'Eglise catholique dirige les âmes vers leur destinée éternelle. Elle connaît tout le parcours de la route; et les saints, qui ont suivi le plus attentivement possible ses directives, constituent comme une garantie vivante de la véracité de ses enseignements. Nous, catholiques, nous acceptons ses directives en ce vingtième siècle, mais nous devons nous rappeler qu'elle est notre guide. Si nous voulons parvenir sûrement à la destinée ultime à laquelle nous aspirons, il nous faut obéir à l'Eglise. Celui qui lui obéit dans tous ses préceptes et toutes ses recommandations ne se perdra jamais.





**By Rev. Fr. Rumble, M.S.C., former protestant minister, converted to the Catholic Faith.**

**We publish in this week's issue the fifth chapter of Father Rumble's pamphlet entitled: "I Must Obey The Church". The author is a former anglican minister converted to Catholicism.**

**Many readers have asked us to publish the English text as well as the French one in "La Liberté et le Patriote", saying that they could make good use of it by passing it on to their English-speaking friends. We take pleasure in complying with their wish by publishing the English text in its integrity.**

## Obeying The Church

After all that I have said about the establishing of the Catholic Church by Christ, the commission He gave to her, and the guarantees with which He endowed her, it should not be surprising to learn that wayfarers to eternity have an obligation to submit to her directions. If they are obliged to save their souls, they are also obliged to take the means with which God has provided them for this purpose.

### Christ Wants Us to Join the True Church

It is necessary, then, that men should join the Catholic Church. Before I became a Catholic, I knew that the Church did make exclusive claims, though I did not see their force, and thought it most intolerant, with the consequent doctrine that outside the Catholic Church there is no salvation. Why should all Protestants be lost? I had no idea at that time of the true position. It is certain, of course, that Christ must insist upon our joining the true Church. His very command that we must "hear the Church" indicates a grave obligation. And if He says, "He who despises you, despises Me, and he who despises Me despises Him that sent Me," we are forced to the conclusion that contempt of His Church is contempt of Almighty God. And His Church happens to be the Catholic Church. How could anyone knowingly and wilfully refusing to join the Catholic Church hope for salvation whilst continuing in such dispositions? Once a man has sufficiently perceived that the Catholic Church is indeed the true Church of Christ, he has no means of salvation apart from that Catholic Church. I know that in my own case now I would simply forfeit my hope of salvation did I leave her. My eternal welfare is bound up with my strict fidelity to her.

But what I failed to notice in my non-Catholic days was the sense of the words "knowingly and wilfully." God will not blame a man for anything for which he is not responsible. If a man is faithful to his conscience and dies repenting of his sins, he at least dies with the will to do God's Will, and if he does not demand reception into the Catholic Church, it can only be because he does not advert to the fact that such is God's Will. In this case, God will take his will for the deed as far as adherence to the Catholic Church is concerned, and he will be judged on other factors. On the supposition that all is well in other directions, he will certainly be saved in spite of his not professing the Catholic faith. Yet the fact remains that the Catholic Church is a society necessary for the salvation of all those who have ever received the grace to discern the truth of her claims to be the divinely authorised guide of mankind in matters pertaining to religion.

Whether any given individual has attained to the required interior conviction necessary to render his separation from the visible Church gravely sinful, no man has the right to say. God alone can read the hearts of men. I know that I certainly have such a degree of conviction. But I cannot say that any single Protestant still outside the Church has actually attained to a similar conviction and is guilty of grave sin by his refusal to submit to the Church.

I think it was R. H. Benson, himself a convert to the Church, who ventured to express an opinion concerning G. K. Chesterton. Chesterton had written much with a very Catholic tone prior to his conversion. Benson remarked once, "I do not think Chesterton will ever become a Catholic." Chesterton became a Catholic later, when he was conscious of his obligation. No one can safely judge as to the mental state of another. And Catholics are forbidden to judge concerning the responsibility of Protestants before God. Robert Hugh Benson, of course, had no desire to judge rashly concerning the possible moral guilt of Chesterton. He was interested in the problem of conversions, and was expressing his opinion that not always those who seem nearest to Catholicism are amongst those who are actually converted.

### Too Close to Catholicism to Be Near It.

I suppose it seems paradoxical to say that some people are too close to Catholicism to be really near it. Yet, in a way, that is true. In my own experience with converts I have always found it much easier to instruct the man who bluntly declares himself to be a Protestant rather than the High-Church Anglican who has thought himself to be a Catholic, and boasts that he has little to change and still less to gain by becoming a Catholic in actual fact, submitting to the jurisdiction of the Pope. He is so wrapped up in external similarities to Catholicism that he is far less likely to advert to the obligation of submission to the true Church than the plain blunt Protestant. And from this point of view, though apparently closer, he is much farther removed from Catholic obedience.

Obedience is most essential. We went from God by disobedience. The only way back is to retrace our steps by obedience. And if religion is to get us back, the essential thing in the true religion must be obedience. And it is certainly the essential thing in the Catholic religion.

Since the Church is a society with an organised hierarchical constitution, she must possess authority to rule her subjects. And the power to rule must include the power to make laws, to judge concerning the observance of those laws, and to enforce those laws by suitable penalties. The civil State could not get on without a legislative body, a court of justice, and a penitentiary. And the Church is not less a self-contained society than any national civil State.

I scarcely know of any other aspect of the Catholic Church which is so alien to the Protestant mind. Most Protestants are horrified by the authoritative manner of the Catholic Church. The idea that Catholics "have to do this" or are "forbidden to do that" is sufficient condemnation of the whole Catholic system for them. And the idea of an obligation of obedience to their own ministers scarcely ever enters their heads. It certainly did not enter my own.

### The Church Has the Power to Make Laws.

At one time, many years ago now, I was attending an early Mass at a Catholic Church and going to a later service in an Anglican Church. The rector was a very good man, and told me that I "couldn't do it." He gave as his reason that, whilst he did not mind much, those Catholics who might see me at Mass and later entering the Anglican Church would be most disedified. It would be a scandal which he could not permit. But his forbidding me to do it carried no weight at all. When, however, I saw things at last through Catholic eyes, the fact that the Catholic Church forbade my attendance at the Anglican service was a very different matter. For it is a fact that Christ gave His true Church the authority to make laws binding us in conscience, to judge concerning their observance, and to enforce their observance.

"Whatever you bind on earth is bound in heaven" gave her the right to legislate according to the necessities of the times in which she exists. The basic constitution of civil society does not obviate the necessity of particular laws in particular circumstances. So, too, in the Church. If Protestantism arises in the 16th century, the Church can make laws to preserve her children from the contagion of Protestantism. If Communism asserts itself in the 20th century, she can forbid her subjects to have anything to do with Communism. And she has judicial power.

"Tell the Church, and if a man will not hear the Church, let him be as the heathen." The Church has the right to judge. For legislative power is absurd without the power to decide practical cases. Imagine a State with legislative power only, yet with no courts for the administration of its laws!

Nor is it enough to be able to say, "You are innocent" or "You are guilty." There must be coercive power, a power to prevent continuance in what has been judged to be wrong conduct.

I am not a Bishop in the Catholic Church. I have no "axe to grind" in maintaining these powers in the Church, for they are powers to which I have to submit, not powers which I am commissioned to exercise. I am not a "ruler" in the Church. But I state the simple truth because it is the truth.

St. Paul was a Catholic Bishop. He knew what authority he had received from Christ, and he did not hesitate to use it. He legislated, judged, and punished. He wrote to the Corinthians in his first Epistle, "What will you? Shall I come to you with a rod? Or in the spirit of meekness?" I. Cor. iv., 21. He gave them their choice between obedience and disobedience. But some of them took his threat of severity too lightly, and in his second Epistle he wrote, "Men say that I threaten in my epistles, but that my bodily presence is weak and contemptible. But what I am in my epistle when absent, that I will be when present. It is not wrong of me to insist upon powers which the Lord hath given us for your edification, and not for your destruction." II. Cor. x., 8-11. In the same epistle he adds, "I tell those who sinned before, and all the rest, that if I come again, I will not spare" (xiii., 2). He excommunicated the incestuous Corinthian without a scruple. He ordered the Thessalonians, "If any man obey not our word by this epistle, note that man, and do not enter into his company, that he may be ashamed." II. Thess. iii., 14. How unlike anything to be found in Protestantism it all is! And yet how Catholic!

### The Right To Enact Observance of the Law

Through the ages the Church has been conscious of this power. She is conscious of it to-day. I know that if, as a Priest, I rebel against the laws of the Church, I am quite liable to be brought before the ecclesiastical courts, and to be suspended or excommunicated. I know that the Church has the right to impose penances, which are but penalties, such as fasting, alms-giving, prayers, or pilgrimages. She has even the right to appeal to the civil power in Catholic countries to support and enforce her legislation, if her spiritual authority fails to do so. And if any Church be not conscious of usch powers, I know that it forfeits all claim to its being the Church Christ established.

But a most practical conclusion follows. We Catholics owe obedience in thought, word and deed to the laws of the Catholic Church. She has not only the duty to teach and instruct us. She has the duty to rule and control our conduct. She has not only to tell us what to believe. She has the duty to tell us what to do. If she had not that authority it would be impossible for her to maintain unity and discipline. In his book, "The Things That Are Not Caesar's," Maritain, a layman, rightly says that the virtue of obedience extends not only to the express commands of the Church, but also to her counsels and advice. Taking lightly her recommendations in matters of education, prohibited books, and such kindred matters, even where explicit censures are not ignored, always implies a diminishing of faith and a fault of disobedience." A filial spirit of obedience is essential in a good Catholic, based upon the conviction that whatever injures the Church injures Christ.

### By Obeying the Church, We Obey Christ

However acute the human opposition, the programme of Catholics in every department of life, even from the social standpoint, should be characterised by unqualified adhesion to every Catholic direction. This is not a matter for Priests and Religious only. It is a matter for every single member of the Catholic Church. We shall participate in all that Christ promised through the Church according to the degree of our submission to the Church. And we must submit to the laws of the Church, because they happen to be the laws of the Church, not basing our obedience to these laws upon our own approval of them, thinking ourselves free to disobey, when we think them perhaps unwise. That implies an act of confidence in our own judgment, but no faith in the Church. It is the Protestant, not the Catholic outlook.

If I obey, it must be not because the wisdom or prudence of ecclesiastical legislation appeals to me, but because of the authority of Christ, vested in His Church. Nor is the Church obliged to give me the reasons why she has thus legislated. Once she makes a law it binds me in virtue of obedience by the very fact that she has made it. "He who hears you hears Me" is the clear doctrine of Christ, and He has also said, "He who is not with Me is against Me." The conclusion remains that he who is not with the Catholic Church is equally against Christ, unknowingly in the case of Protestants, but knowingly and guiltily in the case of those who profess the Catholic Faith.

For two thousand years the Catholic Church has been conducting souls to their eternal destiny. She knows every inch of the ground; and the Saints, who have most carefully followed her directions, are a living guarantee of her reliability. We Catholics accept her guidance in this twentieth century, but we must remember that she is the guide. Our safety and ultimate arrival at the destination we hope to reach depend upon our obedience to instructions. He who obeys the Church in all her precepts and recommendations will never be lost.

# A Travers les Centres Français de la Saskatchewan

*Des correspondants spéciaux de "La Liberté et le Patriote"*

## Gravelbourg

**Profession perpétuelle**

Au monastère du Précieux-Sang, le samedi 12 mars, la Rév. Sr Marie du Sacré-Coeur (Mme Odile Allard-Mercier, de Ponteix), prononça ses voeux perpétuels.

La cérémonie était présidée par S. Exc. Mgr M.-J. Lemieux, O.P., assisté de M. l'abbé G. Couture, chancelier, et du R. P. J.-L. Gagon, O.M.I., supérieur du collège Mathieu.

Le R. P. Fidèle Beaulieu, O.M.I., aumônier du monastère, a prononcé le sermon de circonstance.

On remarquait parmi l'assistance les deux filles de l'élue, religieuses de la Communauté des Srs de Notre-Dame de Chambriac, de Ponteix, la Rév. Mère Marie-Rose, du couvent de Ponteix, et la Rév. Sr Marie-Odila, de l'hôpital de Ponteix, Mme Adrien Liboiron, de Ponteix, MM. Henri et Antoine Mercier, fille et fils de Mme Mercier ainsi que plusieurs de ses petits-enfants.

**Fête de Monseigneur**

Une magnifique séance fut organisée pour la fête de S. Exc. Mgr M.-J. Lemieux, O.P. Le programme fut parfaitement rendu.

Une bourse substantielle fut présentée à Son Excellence pour aider à défrayer les dépenses de son voyage à Rome en avril prochain.

**Religieuses chinoises réfugiées**

Cinq religieuses chinoises et une américaine, de la communauté du Précieux-Sang, sont arrivées de l'Orient à Gravelbourg la semaine dernière après avoir accompli une partie du trajet en avion. Elles demeureront au monastère de Gravelbourg jusqu'à ce que la paix soit rétablie en Chine. Les religieuses ont quitté leur monastère situé au nord de la Chine il y a quelques mois passés après que leurs supérieures majeures, connaissant les difficultés existantes là-bas, les eussent appelées au pays par l'entremise d'un intermédiaire.

Les cinq religieuses chinoises qui, soit dit en passant, comprennent et parlent le français, sont enchantées de leur nouveau mode de vie en Canada et trouvent les commodités et le genre de vie ici tout à fait merveilleux. Mais elles n'oublient pas pour cela leur malheureux pays déchiré par la guerre et où elles durent endurer des privations de tout genre. Aussi sollicitent-elles les prières des catholiques de l'Ouest pour leurs compatriotes infortunés et pour les nombreux missionnaires qui se dépensent sans compter auprès d'eux.

**Caisse Populaire**

L'assemblée annuelle de la Caisse Populaire était sous la présidence de M. Alvin Vanberg. M. Dumont Lepage était secrétaire et Mlle Agnès Coots, secrétaire-adjointe. L'invité d'honneur était M. Arthur Nogue, de Régina, secrétaire de la Fédération des Caisses Populaires de la Saskatchewan, qui nous donna une intéressante conférence.

M. E.-H. Bilodeau, de Laflèche, dans une causerie bien appropriée, nous relata sa visite au bureau de la Caisse Populaire, à Québec, laquelle, d'origine Desjardins, a actuellement plus de quatre millions au service de ses membres.

La Caisse Populaire de Gravelbourg compte six ans et demi d'existence; ses membres, au nombre de 92 lors de sa fondation, se chiffrent actuellement à 525. M. Ernest Colpron donna en détail le rapport du comité de prêts: au cours de 1948, il y eut 66 assemblées et 118 prêts furent consentis au montant total de $68,-638.58. M. Pierre Lafrance présenta le rapport des directeurs et M. Ernest Longpré celui du comité de surveillance.

• • •

A l'occasion de l'anniversaire de naissance de Mme Cora Thurston et de Mlle Solange Levasseur, un groupe de jeunes filles organisèrent une soirée et leur offrirent de jolis cadeaux.

**Décès**

**M. ALFRED MICHAULT**

Le jeudi 10 mars, à l'hôpital St-Joseph, est décédé M. Alfred Michault, âgé de 59 ans. Il était autrefois de St-Justin, P.Q.

Ses funérailles eurent lieu le samedi 12 mars. La levée du corps fut faite par M. l'abbé A. Moquin, curé, qui chanta aussi le service en la cathédrale.

Les porteurs étaient: MM. Georges Larivière, Henri Lemyre, Clovis Fortin, Paul et Ephrem Samoisette et Philiza Laverdière.

Survivent au défunt, outre son épouse, (née Sara Sylvestre) 5 fils et 2 filles: Clément, Charles, Willie, Georges et Jeanne (Mme Andy Smith), tous de Vancouver, Yvonne (Mme Léo Cossette), de Coderre, Sask., Elie, de Gravelbourg, et plusieurs petits-enfants. Il laisse aussi sa mère, Mme Octavien Michault, de Joliette, P.Q., ses frères: Ovila, de Gravelbourg, Armand, de Louiseville, P.Q., Joseph, de St-Barthélemy, P.Q., Charles-Edouard, Lucien et Mastaï, de Joliette, P.Q., ses soeurs: Antoinette (Mme Albertus Lavallée), Emilienne (Mme Edouard Lavallée), Germaine (Mme J. Gauthier) et Mlle Irène, toutes également de Joliette, P.Q.

## Perigord

Nous sommes heureux de souhaiter la bienvenue à Mme Léon Dubé et à ses deux fillettes, de retour parmi nous après avoir été absentes tout l'hiver.

Nous nous réjouissons avec Mme A. Lemaire, l'heureuse gagnante de $250.00 au concours de la compagnie Robin Hood.

Le lundi 7 février, tous les élèves de l'école de Périgord se réunissaient pour souhaiter une bonne et heureuse fête au R. P. A. Robveille, P.S.M. Après le concert préparé en son honneur, notre pasteur redit à cette part choisie de son troupeau sa prédilection pour elle.

**Nos malades**

M. Roméo Plante a subi une opération d'appendicite à l'hôpital de Kelvington.

Mme William Des Roches a passé quelques jours à l'hôpital.

M. Marc Pelletier a subi une légère opération à l'hôpital de Kelvington.

**Ça et là**

MM. Gervais et Peiv ont été victimes d'un accident d'auto-neige. Celle-ci fut fort endommagée mais les occupants n'ont guère eu de mal, heureusement.

MM. Xavier Messier, Joseph Senez, Léo Scott et Paul Fortin, de St-Front, étaient en visite il y a quelque temps. Ils sont venus conduire M. Gérard Scott qui travaille maintenant dans la paroisse.

Périgord fait du progrès. Nos chemins sont restés ouverts jusqu'à la mi-février cette année. Espérons que l'an prochain ils le seront jusqu'au printemps.

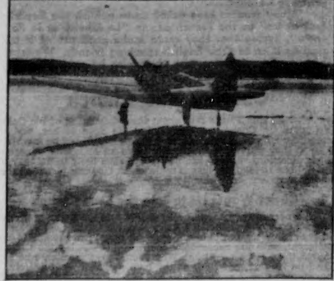
Nous ne pouvons oublier tout ce que nous devons à St-Joseph, aussi est-ce avec ferveur que les paroissiens se rendent chaque soir à la chapelle du presbytère pour les exercices de dévotion en l'honneur de notre puissant Protecteur.







**Non, ce n'est pas un hydravion . . .**



Tel un navire reposant sur les eaux de la mer, cet appareil repose sur un champ de glace, près d'Iatan, Mo., créant une situation pittoresque mais des plus embarrassante pour son propriétaire. Celui-ci fit un atterrissage forcé dans un champ de blé boueux, dont le sol gela par après, et se voit maintenant dans l'obligation d'attendre que les eaux d'inondation du Missouri se retirent avant de tenter de décoler de terre. (NEA)

## Zenon Park

M. Philippe Brisebois nous est revenu de l'hôpital, très bien portant, ainsi que Mmes Théodore Perrault et Marie Rancourt.

MM. Octave Beauchesne et Charles Leblanc en sont revenus déjà depuis quelque temps.

M. Aimé Arès vient de nous quitter pour l'est, où il doit demeurer. Plus tard il reviendra chercher sa famille.

M. et Mme Henri Poulin sont les heureux parents d'une fille, née à l'hôpital de la Croix-Rouge d'Arborfield.

Marie-Charlotte Hudon, bébé de M. et Mme Charles Hudon, est aussi à l'hôpital d'Arborfield.

Le lundi 14 mars est né à M. et Mme Henri Bachand une fille.

**Nos malades**

MM. Donosa Goyer, Félix et Amable St-Amand, Mmes Edmond St-Amand et Henri Bachand et la petite France Archer.

## Ponteix

**Partie de cartes**

Le dimanche 20 mars eut lieu la première d'une série de quatre parties de cartes. La paroisse est divisée en trois groupes composés suivant l'ordre alphabétique des noms et un quatrième groupe comprenant tous les jeunes célibataires.

Le premier groupe, qui commença très honorablement la série, fut tiré au sort et comprenait toutes les familles dont les noms commencent par C, D, H, P et R. Les dames chargées de l'organisation étaient: Mmes J.-E. Carignan, Ad. Cloutier, Louis Cyrenne, C. Dixon, Roméo Houde et Armand Piché.

La somme recueillie en faveur de l'église fut de $581.50. Témoignage frappant de dévouement et de bonne organisation. Merci à tous! A dimanche prochain . . .

Le second groupe dépassera-t-il ce premier succès?

**Çà et là**

Notre nouveau bureau de poste vient d'ouvrir ses portes; il est grand et éclairé, situé sur la rue principale, dans l'ancien magasin de Marie-Rose Landry.

M. Joseph Lalonde est de retour d'un voyage de trois mois dans la région de Montréal.

M. Ernest Béliveau est retourné à son emploi à Régina.

Mme Médéric Chabot, de Ferland, a visité sa mère, Mme Albert Douville.

M. et Mme Alfred Fauchon, de Ferland, étaient chez M. et Mme M. Malette.

M. et Mme Achille Chabot, du Lac Pelletier, étaient en visite chez M. Raoul Larochelle.

M. et Mme J. Martina (Eliane Cloutier), actuellement de Val Marie, visitèrent leurs parents, M. et Mme Donat Cloutier.

M. et Mme Entem, d'Admiral, visitèrent des parents ici.

Se rendirent à Swift Current pour affaires, M. et Mme R. Trudeau, Mme L. Beaudoing et Mme Ainsworth, ainsi que M. Arthur Stringer, pour une visite.

M. et Mme Marcel Carignan, de Swift Current, rendirent visite à leurs parents ici.

Mme Raymond Lacelle, de Cadillac, était également de passage chez ses parents.

Mme Vivian Gauvin ouvre son magasin très prochainement. Nous lui souhaitons le meilleur succès dans son nouveau commerce.

Les gagnants du bonspiel terminé la semaine dernière furent: M. Charlebois, de Laflèche, qui rapporta un autoclave de valeur, et M. Crooks, de Woodrow, gagnant du radio.

**Nos malades**

Ponteix: Mlles Thérèse Anctil, Lucille Ferland, Valéda Lallier; Mmes Hélène Bleau, Louise Bourlon, Joan Weatherhead, Alice Stringer, Lumina Legault.

Aneroid: Mme Hattie Stephenson.

Cadillac: Mme Jeanne et M. S. Galbraith, M. Hagland, Mme Theresa Ness, Mme Elsie C. Jones.

Crichton: Mme Joseph Lavallée, M. Roger Kinnee, Mme Grace Barnam.

Admiral: Mme Henrietta Koeller, Mme Ragna Owen, M. Parson Joakina.

Wallard: bébé Barbara Nicol.

## Val Marie

**Hôpital Notre-Dame**

Liste des patients enregistrés du 13 au 20 mars:

Val Marie: François Bos, Georges Morin, Violette Fiset, Armand Dumonceaux, William Gunter, Joséphine Trottier, Ida Guy, Mme Kerm Erne, Jean-Marie Couture, Philias Clément, Thérèse Dumonceaux, Julienne Couture, Alfred Carter, Henri Bref, Marcel Lemire.

Masefield: Martin Glas.

Orkney: S. Vickell, Patricia Nelson.

Rosefield: Mme Edmund Dorosz.

Driscol Lake: Mme Delphine Selanders, Willis Allsup.

Shaunavon: George Stevenson.

Lisieux: Mme Jean-Paul Bleau et bébé.

**Décès**

Mardi dernier avaient lieu à l'église des funérailles d'enfant. M. l'abbé A. Chabot, curé de Masefield, célébra la messe des anges pour Joseph Dorosz, enfant de M. et Mme Edmond Dorosz, de Rosefield. L'inhumation eut lieu dans le cimetière de Val Marie.

**Ça et là**

Etaient de passage à Swift Current pour affaires la semaine dernière: MM. Pierre Dumont, Jean Cornet, M. et Mme Yves Briand et Mme Jeanne Briand.

MM. David Scantland, Réal Legault, Noël Dudragne et Adalbert Côté se rendirent à Régina pour affaires la semaine dernière.

Mme Jos. Beler, de Rosefield, est en promenade chez ses parents, M. et Mme Anthony Laturnus.

Mlle Catherine Laturnus est en promenade à Shaunavon chez des amis.

M. et Mme Fidèle Nadeau et leur fille, Hélène, ainsi que M. Armand Syrenne, étaient de passage à Ponteix la semaine dernière.

Dimanche dernier, à la salle paroissiale, avait lieu au profit de l'église une magnifique vue parlante en couleurs "Pedro Mexican Miracle". 150 personnes assistèrent à cette représentation. Le prix d'entrée fut gagné par M. Pierre Cornet.

M. et Mme Jean Entem, de Frenchville, étaient en visite chez M. Ted Facette la semaine dernière.

**Baptême**

Le 20 mars: Marie-Jeanne-Thérèse, fille de M. et Mme Jean-Paul Bleau, née le 14 mars. Parrain et marraine, M. et Mme Wayne Gard, oncle et tante de l'enfant.

## Lac Pelletier

M. Donat Chenard est revenu d'un voyage dans l'Alberta.



## Saskatoon

M. Emile Belcour était en vedette dernièrement au théâtre Capitol. Il avait le rôle principal dans l'opérette "Merry Widow", présentation de l'université de Saskatchewan.

Mlle Thérèse Masson, contralto, et Mlle Katherine Ludwig, soprano, ont donné un récital le mardi soir 15 mars. Plusieurs paroissiens assistèrent au charmant programme préparé par les jeunes artistes.

M. et Mme A. Longtin sont de retour d'un voyage à Winnipeg et Régina.

Mmes Le Clair, de Winnipeg, et Benoit, de Hoey, étaient en visite chez leur mère, Mme J. P. McLeod.

M. M. Sirois, de Régina, est de passage à Saskatoon.

Quatre jeunes artistes, élèves de l'Académie de Sion de Saskatoon, eurent l'honneur de gagner le premier prix au festival dramatique à Régina. La pièce intitulée "Room in Town" fut habilement dirigée par M. Del Duperon. C'était le troisième prix gagné par le groupe. Le premier fut celui de la compétition entre les Instituts Collégiaux. Ensuite il remporta le prix pour le nord de la province, et finalement la coupe McCool, prix provincial.

Une réunion des dames de la paroisse eut lieu chez Mme Gédéon Masson. L'assistance était nombreuse et les préparatifs ont été faits pour le thé-bazar qui aura lieu le 9 avril. Vu que cette date suit la fin du mois, la coopération de toutes est assurée. Le thé sera sous la direction de Mmes A. Longtin et A.-Y. LeGars. Seront en charge des divers comptoirs: Mmes J. Brault et A. Loiselle, tabliers et couture; Mmes A. Couture et G. Masson, pâtisseries; Mmes R. Dupuis et R. Brunelle, travaux de tricot et au crochet.

Il va sans dire que les mains habiles de nos dames seront à l'oeuvre d'ici à la date fixée pour ce grand Thé-Bazar. Venez tous voir le travail de "par chez nous", le samedi après-midi 9 avril, à l'auditorium de la Baie d'Hudson.

**Artiste invitée**



Doreen Hume, soprano, sera la vedette à l'Heure Northern Electric le 28 mars prochain. Ce programme, entendu tous les lundis soirs sur le réseau de postes Radio Canada, sera le dernier d'une série de 26 semaines. Comme attraction supplémentaire le réalisateur Gordon Forsythe présentera le violoniste Hyman Goodman.

## Dumas

**Va-et-vient**

M. Ernest-R. Filteau rendait visite à sa femme patiente à l'hôpital de Wawota, dimanche dernier.

M. Edouard Filteau est de retour de l'hôpital de Wawota, où il a subi une opération.

M. Adrien Bessette est de retour de Winnipeg, où il rendit visite à ses soeurs, Marie-Ange et M. et Mme Alfred Filteau.

Le dimanche 13 mars, M. et Mme Ludger Lamontagne, ainsi que Mme Alex. Boulet, rendaient visite à M. et Mme Wilfrid Dumont et Mme Carignan, de Kennedy.

**Partie de cartes**

Le dimanche 20 mars, il y eut une partie de cartes dans la salle paroissiale au profit de l'église. En plus de nous être bien amusés, nous avons aussi recueilli une belle somme. Les gagnants pour les cartes furent: 1er prix pour dames, Mme Marcel Zebière; consolation pour dames, Mme H.-N. Dauphinais; 1er pour les hommes, M. J. Kiss; consolation pour les hommes, M. Donald Giroux.

**Naissance**

A M. et Mme Ernest-R. Filteau, une fille née le 19 mars.

## Radville

**Va-et-vient**

MM. Edouard Petit et Rémi Lacaille sont à Ogema, pour affaires, ces jours-ci.

Après un séjour de quelques mois en Colombie-Britannique, MM. Roméo Fradette et Antoine Loiselle sont de retour.

Parmi nos visiteurs de Régina, nous citons: M. Roméo Lafrenière, M. Gilbert Martin, Mlles Simone et Thérèse Delaye et M. Léo Martin.

M. et Mme Arthur Lafrenière sont allés à Winnipeg pour affaires, la semaine dernière.

**Nos malades**

Sont hospitalisées à l'hôpital St-Joseph: Mmes Louis Vérot, Gérard Delanoy, Raoul Bourassa et Philanise Martin, toutes en bonne voie de rétablissement.

**Naissances**

Le jeudi 17 mars est né à M. et Mme Gérard Delanoy, un fils.

Le dimanche 20 mars est né à M. et Mme Raoul Bourassa, un fils.

## Meyronne

**Va-et-vient**

Mme Joseph Fournier ainsi que les familles Antonio, Charles-Henri et Louis Fournier et Gaston Fournier, de Ferland, ainsi que les familles Albert Marcotte et Mike Donauer, de Meyronne, se sont réunis dernièrement chez M. et Mme Louis Fournier, sr, à l'occasion de la fête de M. Louis Fournier.

M. Roland Brisebois, de Lisieux, était de passage ici ces jours-ci.

**Partie de cartes**

Notre dernière partie de cartes, qui a eu lieu à la salle municipale, a remporté un plein succès. Chacun était heureux d'y coopérer.

La prochaine et dernière partie de cartes aura lieu le 27 mars dans notre salle paroissiale.

## Cantal

**Nos malades**

Sont actuellement à l'hôpital de Redvers pour traitements: M. Léo Lemieux, Mme Edouard Robillard, M. Georges Gervais, Mlle Irène Bellemare, M. Jean Léveillé et Mme Louis Bertholet. Nous souhaitons à tous prompt rétablissement.

**Çà et là**

M. l'abbé A. Fortin, curé, est allé en visite, la semaine dernière, chez M. l'abbé A. Ferland, de Storthoaks. Il s'est rendu aussi à St-Maurice pour y visiter Mgr Jules Bois et son vicaire, M. l'abbé P.-E. Béchard. Il en profita pour aller visiter ses malades à l'hôpital de Redvers.

## Ferland

**Naissance**

A M. et Mme Noé Chabot, une fille née le 16 mars à l'hôpital de Mankota.

**Va-et-vient**

M. et Mme Adonias Morin, de Gravelbourg, ont visité leurs enfants ici. Mlle Emilienne les accompagnait.

M. René et Mlle Lilianne Couture sont revenus du Fort San, où ils conduisirent leur petit neveu. Mme Jos. Braconnier, leur soeur, doit faire un séjour au Sanatorium où son mari est déjà patient. Nous leur souhaitons un prompt rétablissement.

M. et Mme Ulric Monette, de Meyronne, étaient de passage récemment chez leur fille et gendre, M. et Mme Louis Fournier.

Mme Medelger Chabot est allée passer quelques jours chez sa mère, Mme Douville, de Ponteix.

M. et Mme Alfred Fauchon et leur fils, Claude, sont allés visiter M. et Mme Mallette, de Ponteix.

Les membres de la Caisse Populaire ont eu leur assemblée le jeudi 17 mars. L'assistance était considérable et tous ont paru satisfaits du succès de la Caisse. M. A. Nogue, de Régina, sut intéresser l'assemblée.

Mme J.-L. Fournier, MM. et Mmes Charles-Henri et Antonio Fournier étaient de passage à Meyronne dimanche dernier chez M. Louis Fournier.

MM. Noé Chabot et Aristide Fournier ont fait un voyage d'affaires à Assiniboia vendredi dernier. M. Fournier revint avec un Plymouth neuf et en passant par Gravelbourg il ramena Mlles Gertrude et Lauriette Chabot, ainsi que MM. Albert Fournier et Laurier Chabot, du collège. M. Noé Chabot a aussi amené son fils, Robert, en congé de fin de semaine.

Etaient aussi en visite chez leurs parents: MM. Henri et Denis Laberge, Aimé et Antonio Fournier et Marcel Brisebois, du collège de Gravelbourg. Ils sont venus avec M. Eugène Nogue qui était ici aussi dimanche.

MM. Joseph Chabot, Alex. Laberge et René Fauchon reconduisirent nos collégiens à Gravelbourg dimanche après-midi.

M. J.-E. Chabot était de passage à Laflèche dimanche.

Attention! Le dimanche 27 mars aura lieu à la salle des Chevaliers de Colomb une partie de cartes au profit de l'A.C.F.C. Soyons-y tous!

## Viscount

**Va-et-vient**

Le mardi 8 mars, à la soirée Mme Félix Tétu réunissait chez elle tous les membres de la M.I.S.S. C'est une association établie depuis plusieurs années pour aider les nécessiteux. A la fin de la veillée, un excellent goûter fut servi et chacune s'en retourna enchantée.

Dimanche le 6 mars, les Dames de Ste-Anne, autrement appelées Dames d'autel, ont eu une assemblée après la messe sous la présidence de Mme Tétu et Mme Carnation, secrétaire, afin de discuter l'achat d'un orgue pour notre église qui en a grandement besoin. Toutes ont voté en faveur.

A cette fin il a été décidé que le directeur du choeur de chant, ainsi que les deux organistes, qui sont Dames d'autel, soient responsables du choix de cet instrument. Comme l'intérieur de notre église a été remis à neuf l'automne dernier, il nous faut un nouvel orgue pour compléter cette belle oeuvre.

Jeudi après-midi le 10 mars, il y a eu une partie de cartes au profit de notre église, organisée par Mme Lucille Marcoux. Ce fut un vrai succès et en même temps une récréation.

Jeudi 17 mars, M. Tony Siekawich était de passage à Régina en voyage d'affaires.

Mme J. Halabura est revenue lundi le 14 mars après une courte visite à Medecine Hat où elle est allée voir son fils, Carl, qui est patient à l'hôpital.

**Baptême**

A l'hôpital St-Paul Saskatoon, le 9 mars, est née Shirley Eleanor, fille de M. et Mme Jos. Assié, de Viscount.

**Nos malades**

Mme Adam Rowen et M. J. Ulrich, conseiller municipal depuis nombre d'années, sont patients à l'hôpital St-Paul de Saskatoon. Leur condition est grave.



## Léoville

On remarquait récemment parmi nos visiteurs: M. Georges Proulx et sa fille, Edna, de Pascal, Mlle Aurore Tétrault, de Capasin, Mlle Rita Rivet, de Montréal, M. et Mme Jos. Brassard, d'Ormeaux, Mme St-Arnault, de Saskatoon, et M. le Juge Hébert, de Meadow Lake.

**Baptême**

Robert-Maurice, fils de Georges Proulx et d'Ophilia Vachon. Parrain et marraine, Paul Proulx et Opal Pelchat.

**Va-et-vient**

Mme Noël Parent se rendit à Domrémy et Prince Albert dernièrement.

M. Paulin Colleaux est allé à Saskatoon récemment.

Mme T. Grimard fit un voyage à St-Boniface, Man.

M. Raymond Parent était de passage à Prince Albert récemment.

Mme A. Belhumeur est revenue de St-Jean, P.Q.

MM. et Mmes Gérard Fréchette, Roch Paquette et Lucien Bruneau et MM. Robert et Roland Chalifour sont revenus de l'Alberta où ils travaillaient.

M. et Mme Maurice Lepage, MM. Robert Lepage et Léo Poulin se sont rendus à Debden dernièrement.

## Dollard

Ce sera avec regret que nous verrons partir à la fin du mois notre secrétaire municipal, M. R. Ballentine, qui doit nous quitter avec sa famille pour Milden, au nord de la province, où ils résideront à l'avenir.

Mme E. Poisson est revenue de la province de Québec après avoir rendu visite à ses parents de Trois-Rivières et Montréal.

M. Maurice Poisson, de Ravenscrag, a passé quelques jours ici visitant ses anciens camarades d'école.

M. et Mme Poulin ont eu le plaisir d'apprendre la naissance d'un petit-fils, enfant de leur fils, Léopold.

## Saint-Brieux

**Va-et-vient**

M. Robert Bachand, toujours jovial, employé à la Banque de Montréal de Kamsack, est en vacances chez son père, M. le Dr Bachand.

Mlle Joan Bédard est de retour d'un voyage à Prince Albert.

M. Athanase Lavoie, notre boucher local depuis plus de vingt ans, s'est rendu à Saskatoon pour assister à la convention des bouchers. M. Henri Aubin, qui fut déjà employé chez M. Lavoie, le remplace.

M. Joseph Tinevez est actuellement en visite chez M. le Dr Bachand.

M. N. Bésanger, de Melfort, passe quelques jours chez sa mère à St-Brieux. Son épouse l'accompagne.

M. et Mme Philémon Ricard sont de retour de leur voyage en Ontario.

M. Maurice Gallays, travaillant en Ontario depuis novembre, vient de nous arriver. Son frère, Brieux, sera aussi de retour sous peu.

**Nos malades**

Le bébé Salowski est actuellement à l'hôpital de Humboldt.

M. Michel Bésanger est de retour à l'hôpital de Melfort où il est sous traitements.

Notre pionnier Pierre Froc est malade à sa résidence. Joseph Le Floch est pour lui le bon Samaritain.

• • •

Les membres du comité des Jeunes se sont réunis le vendredi 18 mars chez M. J. Thomas.



## Debden

M. Louis Laitres est allé passer quelques jours à Laventure.

Mme P.-E. Turgeon, de Sled Lake, Sask., est venue rendre visite à ses parents, M. et Mme Napoléon Laventure.

M. A. Levasseur, de Spiritwood, Sask., était de passage chez Mme Henri Lajeunesse, la semaine dernière.

M. Henri Laitres, ainsi que M. Alphonse Laviolette et sa fille, Dorine, sont de retour de la Colombie-Britannique où ils ont passé l'hiver.

# A Travers les Centres Français de la Saskatchewan

## Saint-Hubert

**Baptême**

Le 20 mars: Alvin, Michael, Clare, fils de Bertil Strandlund et de Délia Jordens, né le 4 mars. Parrain et marraine, M. et Mme François Jordens, arrière-grands-parents de l'enfant.

Avec plaisir nous avons appris la naissance, à Arborfield, d'un fils de M. et Mme Michel Mullie, autrefois de St-Hubert.

**Va-et-vient**

M. Arthur Gérard est allé à Lestock en visite chez sa fille, Lucie, Mme Albert Remacle.

Mlle Geneviève Jeannot, de Tentallon, a passé quelques jours chez sa soeur, Mme Paul Raiwet.

Mlle Malvina Jordens, employée à Régina, est en visite chez ses parents, M. Léon Jordens.

Mlle Victa Decelles, institutrice, vient aussi de visiter sa famille (Victor Decelles).

Mme Carignan, de l'Hospice, a passé deux semaines à Kennedy. Elle vient de rentrer à l'Hospice, accompagnée de son fils, Arthur, ancien pensionnaire de l'Hospice, mais maintenant en très bonne santé et capable de travailler. Il est, depuis un an, employé au Lac St-Jean, P.Q., chez son frère, Joe.

Mme H. Paquin est allée à l'hôpital de Régina; mais elle n'a fait qu'y passer, et elle y retournera dans quelques semaines. Sa soeur, Mme J. Couronné, est entrée à l'hôpital des Srs Grises à Régina. Elle devra y rester quelque temps, selon toute apparence, pour une opération chirurgicale.

M. Yvon Gatin est entré au service de M. Paul Mullie.

## Duck Lake

Les petits Indiens de l'école St-Michel de Duck Lake se sont classés bons premiers dans la joute de hockey qui a eu lieu entre les équipes "Midgets" des villes de Régina et de Flin Flon. Ils détiendront la coupe provinciale pour le championnat. C'est un honneur pour nos Indiens et pour Duck Lake.

M. et Mme Edmour Doucette sont revenus à domicile après quelques mois passés à Sheridon, Man.

M. et Mme J. Thibault, anciens résidants de Laventure, s'établiront dans notre village.

M. Arsène Dubé, son fils, Albert, et Joseph Mariani, sont avec nous depuis quelques jours, enchantés de leur voyage en Colombie Britannique.

Mme Marcel Lanovaz est de retour après avoir assisté aux funérailles de son père, M. Joseph Doucette, de Bapaume.

M. Gustave Mandin est revenu d'un voyage à Lajord, Sask.

M. Renaud Richard est en convalescence après avoir subi une opération à Prince Albert.

Mme Ferdinand Pelletier, sr, qui vient de triompher d'une grave maladie, a eu le bonheur d'avoir la visite de ses nombreux enfants venus de la Colombie, de Harris, Davis et Red Deer Hill, Sask., et des environs.

M. et Mme Paul Kleine eurent la douleur de perdre, la semaine dernière, leur fils aîné, Denis, âgé de 5 ans, qui a succombé après une courte maladie.

Léonard Lafond, âgé de 7 ans, est décédé à l'hôpital de Prince Albert après une longue maladie.

Etaient de passage ici récemment: le R. P. F.-X. Gagnon, O.M.I., principal de l'école indienne de Beauval, M. et Mme D. Savidan, de St-Isidore de Bellevue, et leur fille, M. et Mme E. Boyer et leur fils, de Marcellin, Mme Camilla Périllat, de Zenon Park, Mme Gauthier, de Marcelin.

Nous sommes heureux de souhaiter la bienvenue à M. et Mme Anatole Houle, nouveaux-mariés, récemment arrivés de la province de Québec.

Nées à l'hôpital de Rosthern, à M. et Mme Raymond Périllat, une fille; à M. et Mme Charles Dumais, une fille.

**Librairie ONF**

La direction de la Librairie de l'Office National du Film, section française, à Duck Lake, est heureuse de signaler l'encouragement accordé à la diffusion du film français dans nos centres canadiens-français. Dans les milieux où on utilise un projecteur 16mm on peut s'adresser à notre Librairie ONF pour bénéficier de quarante sélections documentaires intéressantes. Les prix se limitent aux frais de transport et de correspondance.

## Kermaria

M. Olivier Perrot est de retour de l'hôpital St-Paul, de Saskatoon où il a subi des traitements pour brulûres au cou et à la figure. Il doit y retourner prendre d'autres traitements. Nous lui souhaitons un complet rétablissement.

Nos jeunes bûcherons, Henri Laurans et Pierre Crozon, sont revenus tout dernièrement des chantiers.

Après de multiples essais et expériences, les fils Perrot, c'est-à-dire Olivier et Yves, ont réussi à mettre leur auto-neige en marche. La carlingue, spacieuse et bien isolée, est solidifiée par un brancard fait en tuyaux d'aluminium et repose sur patin. Cet auto est mû par un puissant moteur d'avion. Il ne semble pas connaître d'obstacles et rien ne l'arrête. Cependant, les malins disent qu'il s'arrête toujours aux stations de gazoline! M. Jean Guégen est à améliorer le sien.

**Notre doyen**

M. Tanguy Perrot, Tanguy tout simplement comme on l'appelle dans son entourage, aura ses 80 ans bien comptés le 12 avril prochain.

Né à Ploudalmézeau, Finistère, Bretagne, France, il vint au Canada en 1906. Il passa quelque temps au Manitoba et dans les chantiers et arriva finalement à Kermaria au début de 1908.

Cultivateur de profession, il prit un "homestead" et en fit une belle ferme. Bien qu'excellent citoyen canadien, il est resté breton dans l'âme et le coeur. Il parle, écrit et lit couramment sa langue maternelle. A 80 ans, lire avec des lunettes, ce n'est rien de surprenant, mais sans lunettes, c'est étonnant et pourtant Tanguy le fait. Aux grands jours, il endosse son costume breton qu'il porte avec élégance et fierté. S'informe-t-on de sa santé, il proclame bien haut et vite qu'il n'a jamais mis les pieds dans un hôpital ni donner un sou au médecin.

Il compte, au Canada, un frère, Victor, avec lequel il demeure, puisqu'il est célébataire (et le fut toujours), 2 frères en Bretagne et aussi 2 soeurs dont l'une est religieuse. Les reverra-t-il? Il n'y a rien de surprenant qu'avec la belle saison il songe à retourner voir sa chère Bretagne . . .

Bonne santé et longue vie à notre bon ami Tanguy.



# Le coin du collège de Gravelbourg, Sask.

**Un congé de consolation**

Lundi nous jouissions d'un demi-congé accordé en l'honneur de nos porte-couleurs, les Alouettes. Bien qu'ils furent déçus dans leurs espérances, tout comme nous, nos profitions de ce court repos pour nous remettre de cet échec inconcevable, bien persuadés quand même que la victoire nous revenait sans contredit. Résignons-nous à la volonté de Dieu et sachons accepter cette défaite non comme une épreuve, malgré les efforts considérables de nos joueurs, mais plutôt comme un bienfait qui nous rapportera beaucoup plus puisque Dieu l'a décidé ainsi.

**La vie chez des Nomades**

Le deuxième dortoir s'est terminé cette semaine et le déménagement eut lieu jeudi après-midi. Vu le trop grand nombre d'élèves que le Pavillon abritait, les autorités décidèrent de mettre de même la Belles-Lettres au Collège, laissant plus de place aux philosophes et aux rhétoriciens. Plusieurs furent un peu dépaysés sur le moment, mais la vie normale va vite revenir. Les RR. PP. Gervais et de Moissac ont été assignés pour garder les deux dortoirs, — le R. P. de Moissac quitte son cher Pavillon pour aller surveiller nos benjamins souvent espiègles.

**Encore un congé**

Saint-Joseph! Oui, c'est réellement fête pour les rhétoriciens 1947-48 car notre Conventum est sous son patronage. Nous avons mis toute notre confiance en ce saint homme et nous le considérons comme le meilleur pour nous aider dans notre vie future. Vive saint Joseph et ses protégés! — Mais il ne faudra pas oublier non plus qu'en ce jour du 19 mars, c'est congé au Collège, — les élèves attendaient cette fête avec impatience. Notre généreux recteur dans l'après-midi de cette belle journée nous accorda une permission générale pour aller au cinéma. Nous remercions les autorités pour cette sortie de fin de semaine.

**Encore du gouret**

Aussi les gars de Wilcox arrivent durant cet après-midi du 19 mars pour rencontrer nos porte-couleurs dans une joute de gouret qui eut lieu le soir même. Le résultat en fut excellent. Malgré la réputation imposante de ces puissants adversaires, nos Alouettes remportèrent la victoire. Roland Gaucher, Emile Dumont et "Ti-nus" Maillot dans le but apportent un renfort remarquable à nos gladiateurs. Après la première période le résultat s'annonce 4 à 1 en faveur de Notre-Dame. Mais nos étoiles reviennent à l'assaut et, à la grande surprise de tous, (joueurs, spectateurs et antagonistes) le match se termine avec les points 9 à 7 à notre honneur.

Arthur MASSE,
Philosophie I.



Environ 500,000 inventions ont été brevetées aux Etats-Unis entre 1913 et 1945.

## Un communiste est refusé au barreau

VANCOUVER — Le paisible Gordon Martin, le jeune diplômé en droit de 32 ans, devait se chercher du travail, à la suite d'une décision de la Cour suprême de la Colombie-Britannique, qui a décrété, le 14 mars dernier, qu'il n'était "pas une personne apte" à pratiquer le droit dans la province.

Martin, qui a admis être membre du parti ouvrier-progressiste, en avait appelé à ce tribunal dans le but de forcer le Barreau de la Colombie-Britannique à l'admettre à la pratique du droit. Le tribunal a maintenu la décision du Barreau, à savoir que le fait d'appartenir au parti communiste était incompatible avec le serment d'allégeance prévu dans la loi.

La seule façon pour Martin de réaliser ses rêves de pratique légale serait d'en appeler directement à l'Assemblée législative de sa province, qui pourrait, par un bill à cet effet, lui permettre de porter sa cause devant la cour d'appel.

## Moment de détente



**M. Renault St-Laurent**, fils de l'honorable Louis St-Laurent, premier ministre du Canada, est ici photographié à Nassau, capitale du Bahama, où il séjourna avec son épouse au cours d'une tournée de vacances. M. St-Laurent a repris sa carrière au barreau de la ville de Québec à son retour de la guerre pendant laquelle il servit dans la Marine Royale Canadienne à titre de lieutenant-commandant. (CPC).

## Groupe de retraitantes de Kenora, Ont.

Ce groupe de retraitantes de Kenora, Keewatin et Norman, Ont., est le plus considérable qui ait assisté à une retraite à la Maison Notre-Dame du Cénacle à St-Boniface depuis la fondation de l'oeuvre dans cette ville. Nous voyons ici photographiés avec le groupe, **S. Exc. Mgr G. Cabana**, archevêque coadjuteur de St-Boniface; le **R. P. D. Jubinville, O.M.I.**, (à gauche), directeur de la Maison des Retraites Fermées, et le **R. P. C. Lafrenière, O.M.I.**, vicaire de la paroisse de Kenora et aumônier du Club des Jeunes qui a organisé la retraite. — **Photo Gene Gauthier.**

## A la Chambre de la Saskatchewan

(Suite de la première page)

responsable des salaires de misère des ouvriers et des conditions qui existent depuis des années à cette mine.

Il déplora le malentendu qui sévit dans les sanatoriums de la Saskatchewan, apparemment au sujet de salaires. Des négociations sont en marche depuis près d'un an. Il assura le public que la possibilité d'une grève était très éloignée ou non existante.

**Influence communiste au Wheat Pool**

M. A. Lopston, libéral de Saltcoats, déclara que les fermiers canadiens avaient perdu le marché anglais du blé en 1929-30 en raison de l'influence communiste au sein du directorat. Il dit que les directeurs du Wheat Pool retinrent le blé canadien, ouvrant ainsi la voie du marché anglais au blé russe. Ostensiblement, le motif était de faire hausser les prix, mais ce n'était pas en réalité la véritable raison. L'influence communiste disparut lorsque l'on congédia quelques directeurs, ajouta-t-il. La ruine des fermiers de l'Ouest a préparé la voie à l'organisation communiste, dit-il.

**Origine de la C.C.F.**

La C.C.F. serait sortie de l'organisation des Fermiers Unis Canadiens, prétend Lopston. Mais quels étaient les parents de l'association des fermiers? se demande Lopston. L'association des Fermiers Unis était purement et simplement une organisation communiste, organisée par l'Internationale, déclara-t-il.

Les C.C.F. n'exproprieront pas les terres des cultivateurs, mais obtiendront le même résultat par le moyen des taxes, dit-il. "Vous utiliserez à cette fin l'association des Fermiers Unis", dit-il en s'adressant au gouvernement. Cette association était défunte, jusqu'à ce que le gouvernement C.C.F. la ressuscite. Il a payé $14,000 de l'argent des municipalités à cette fin, déclara-t-il.

M. Lopston dit que si les électeurs avaient connu le véritable portrait des corporations de la Couronne, il n'y aurait pas un caporal C.C.F. pour monter la garde à la législature.

Il dit que le gouvernement devrait congédier 20,000 employés civils et les faire rentrer dans les rangs de l'organisation C.C.F. d'où ils sont sortis. Quant aux membres du "brain trust", qui ont coûté $90,000 annuellement à la province, Lopston dit que le premier ministre et le trésorier provincial pourraient diriger la province beaucoup mieux que "the whole bunch".

**Le budget approuvé**

Le budget de la Saskatchewan, qui prévoit des dépenses au montant de $56,000,000 pour l'exercice financier de 1949-50, a été approuvé par un vote de 28 contre 19, c'est-à-dire que tous les membres du gouvernement ont approuvé le budget, tandis que tous les députés de l'opposition le désapprouvèrent.

La discussion du budget avait duré sept jours. Le dernier orateur du débat fut M. Fines, trésorier provincial, qui, durant 90 minutes, s'efforça de justifier tous les item du budget et blâma l'attitude de l'opposition qui, à son avis, ne sut offrir de critiques constructives.

**La potasse**

Le gouvernement n'a pu trouver de compagnies intéressées dans l'exploitation de la potasse découverte à Unity, en Saskatchewan, a déclaré M. J. H. Brocklebank, ministre des Ressources, en réponse à une question de M. Tucker, chef de l'opposition. De fait, ce dernier rappela les affirmations extravagantes de l'ancien ministre des Ressources naturelles au sujet de l'immense valeur des dépôts de potasse, il y a deux ans. Il demanda ce que le gouvernement avait l'intention de faire de cette découverte. Brocklebank répondit qu'il y avait des difficultés techniques, étant donné la profondeur des gisements. Il dit que jusqu'à présent personne ne s'était présenté avec un capital suffisant. Nous sommes prêts à entreprendre des pourparlers et des négociations, si quelqu'un se présente, dit-il, mais nous devons nous prémunir contre ceux qui pourraient détruire nos ressources.

Tucker dit qu'il a assisté à un meeting où l'on a déclaré qu'une compagnie était disposée à dépenser $20,000,000 pour l'exploitation de la potasse. Brocklebank nia qu'une compagnie ait offert de dépenser $20,000,000 à cette fin.

La compagnie qui extrait le sel à Unity aurait, paraît-il, accepté l'exploitation de la potasse, mais le gouvernement se serait réservé ce droit, ajouta Tucker. Et il s'aperçoit aujourd'hui que ce n'est pas une entreprise aussi simple qu'il le croyait, il y a un an passé.

Brocklebank dit que le gouvernement a fait des offres à cette compagnie et qu'elle a refusé.

Tucker demanda à Brocklebank d'énoncer les termes et les conditions qu'il ferait à une compagnie pour l'exploitation de la potasse. Le ministre n'a pas voulu soulever de discussion à ce sujet. Toutefois, il affirma que le principe général est que ces ressources seraient exploitées par contrat ou bail.

M. Culliton, de Gravelbourg, demanda au gouvernement s'il avait fait des démarches pour la réouverture de la mine de Goldfields. M. Brocklebank pense que rien n'a été fait en ce sens, parce que le prix de l'or, qui est d'une qualité inférieure, est trop bas.

**Extension du C.N.R.**

Si le Canadien Natonal accepte la requête de la législature de la Saskatchewan, il devra construire plusieurs lignes de chemin de fer dans le nord. M. Trippe, libéral de Turtleford, a présenté une résolution demandant à la compagnie de terminer les lignes entre St-Walburg, Sask., et Beaver Crossing, Alta, entre Frenchman's Butte et Heinsburg, Alta.

Brocklebank a greffé un amendement sur cette résolution qui exige la terminaison des lignes entre Big River et Fort Black, entre Paddockwood et Lac la Ronge, entre Carrot River et Arborfield.

Cette résolution a obtenu l'assentiment unanime de la législature.

**Mise au point**

Les directeurs du Wheat Pool et de l'Association des Fermiers ont nié les affirmations de M. Lopston, au sujet de l'influence communiste au sein de ces organismes.

**Hôpital de l'Université**

M. T. C. Douglas, premier ministre et ministre de la Santé, a assuré la législature qu'une aile de l'hôpital de l'Université serait construite cette année. Le comité de la législature a approuvé une dépense de $250,000 à cette fin.

M. Tucker demanda au ministre ce que le gouvernement avait l'intention de faire au sujet de l'hôpital de l'Université qu'il devait construire au coût de $7,000,000. Tucker dit qu'il a cru comprendre que l'hôpital civique et l'hôpital St-Paul n'avaient pas donné suite à des projets d'agrandissement, parce que ces deux institutions comptaient que l'hôpital de l'Université aurait 500 lits disponibles. Il dit que ces institutions aimeraient savoir ce que le gouvernement a l'intention de faire. Douglas répondit que le gouvernement aimerait lui aussi connaître les intentions des directeurs des hôpitaux. Si les hôpitaux décident d'agrandir, ceci pourrait modifier les plans du gouvernement.

# Mlle Eveline LeBlanc viendra en Saskatchewan

REGINA — Mlle Eveline LeBlanc, qui était, jusqu'à l'automne dernier, chef du service de l'enseignement ménager du Québec, vient d'être l'objet d'un magnifique témoignage de confiance de la part des autorités provinciales de la Saskatchewan. Désireux d'organiser un programme régulier d'enseignement de l'artisanat, et aussi de mettre sur pied un programme d'enseignement postscolaire de l'artisanat, le gouvernement de cette province des Prairies a invité Mlle LeBlanc à donner une série de causeries au cours d'un congrès qui se donne présentement sous les auspices du ministère de l'Instruction publique.

L'ancienne directrice du service québecois de l'enseignement ménager a quitté Ottawa récemment pour se rendre dans l'Ouest. Fait à noter, Mlle LeBlanc a organisé, de sa propre initiative, à l'occasion d'un congrès artisanal et ménager qui aura lieu à Régina, une exposition de travaux exécutés par des artisanes du Québec. On estime à plus de 300 le nombre des produits d'artisanat qui lui ont, à cet effet, été adressés. Cette exposition contribuera sans aucun doute à faire une excellente publicité en faveur du Québec.

Mlle Eveline LeBlanc a été pendant plus de vingt ans au service du ministère fédéral de l'Agriculture. Elle occupa, au cours de la guerre, un poste à la direction de la section des consommateurs, et fut, en 1944, désignée comme directrice du service québecois de l'enseignement ménager. Mlle LeBlanc donna un vif essor aux arts domestiques. Notons, par exemple, l'organisation, à son instigation, d'un service complet de renseignements. Elle faisait aussi partie du conseil pédagogique chargé de surveiller l'application du programme d'enseignement ménager du comité catholique de l'Instruction publique. A l'intention des étudiantes des écoles ménagères, Mlle LeBlanc porta aussi une grande attention à la question de l'initiation pratique de ces élèves en puériculture.

Au cours de sa longue et méritante carrière, Mlle LeBlanc s'est vu confier plusieurs charges importantes. C'est ainsi, par exemple, que, vers la fin du conflit de 1939-45, elle reçut la responsabilité de l'organisation des cours de réadaptation à la vie civile donnés pour le bénéfice des jeunes filles sortant des services armés, à la suite d'une entente entre le gouvernement fédéral et le service provincial de l'Aide à la jeunesse. Mlle LeBlanc a aussi agi comme présidente des techniciennes en sciences ménagères. Elle a organisé les coopératives des anciennes élèves des écoles ménagères, pour faciliter la vente des produits d'artisanat à des maisons d'affaires. Elle a aussi participé à la formation de la centrale de distribution de la laine pour les anciennes élèves. En 1945, elle prit part à la formation de l'Office provincial de l'Artisanat et de la petite industrie, sous le patronage de l'hon. Paul Beaulieu, ministre de l'Industrie et du Commerce. Mlle LeBlanc a, à maintes reprises, représenté sa province et parfois aussi des pays d'Europe à des congrès au Canada et aux Etats-Unis.

# En Ontario
## Kenora

La retraite pour les demoiselles de la paroisse eut lieu en fin de semaine du 18 au 20 mars. Comme celle des jeunes gens organisée l'automne dernier, elle était organisée sous les auspices du Club des Jeunes de la paroisse Notre-Dame et se tint à la Maison des Retraites Fermées, à St-Boniface.

Quarante-neuf retraitantes suivirent cette retraite, dont 38 de la paroisse de Kenora, 6 de Keewatin, 3 de Norman et 2 de St-Boniface. Le prédicateur fut le R. P. D. Jubinville, O.M.I., supérieur de la Maison des Retraites Fermées.

Grâce à la fondation d'une "Caisse des Retraites Fermées", alimentée par des aumônes et des offrandes des paroissiens, aucune des retraitantes n'eut à payer son passage sur le train. Cette caisse fut fondée en novembre dernier à l'occasion de la première retraite du genre organisée pour les jeunes gens.

Un wagon spécial transporta le groupe par voie du CPR. Un autobus attendait les retraitantes à la gare et les conduisit à St-Boniface. Dimanche soir elles reprirent le train de retour.

A leur arrivée à Kenora, le groupe fut rencontré par une douzaine de paroissiens qui, répondant à une invitation du R. P. Curé, étaient venus avec leurs automobiles pour reconduire les retraitantes à leurs demeures.

Ce groupe est le plus considérable qui ait assisté à une retraite de la Maison Notre-Dame du Cénacle depuis sa fondation. Toutes les retraitantes sont retournées chez elles très heureuses et très satisfaites.

Un merci sincère à tous ceux qui ont contribué à faire de cette retraite un véritable succès.

NEW-YORK — Le pacte de l'Atlantique est une "violation flagrante de la charte des Nations unies", selon M. Henry Wallace. Le chef du parti progressiste américain est d'avis que si le peuple américain "avait la possibilité d'étudier en public ce qui a été décidé en secret", il ne fait aucun doute qu'il rejetterait le pacte "à une grande majorité."

M. Wallace critique particulièrement le fait que, selon lui, le pacte remplace la conception d'"un monde uni" par celle de "deux blocs de nations irréconciliables", et il fait appel au peuple américain pour qu'il ne se "laisse pas fourvoyer par de prétendues paroles de paix alors que celles-ci déguisent des actes qui conduisent à la guerre."



## 750,000 contribuables canadiens

(Suite de la première page)

pôt à la source cessera immédiatement.

Dans le cas de ceux qui restent soumis à l'impôt sur le revenu, ils bénéficieront des taux nouveaux dès que le ministère du revenu national aura pu distribuer les nouvelles formules nécessaires au calcul de l'impôt, soit d'ici la fin d'avril. Et pour ce qu'ils ont déjà payé jusqu'ici, à l'ancien taux, sous forme de déduction sur les salaires, le rajustement se fera au mois d'avril 1950, lorsqu'ils prépareront leur rapport d'impôt sur leur revenu de 1949.

**900,000 personnes ne paieront plus que 15% de leur revenu**

Il serait trop long d'entrer ici dans le détail des réductions de taux de l'impôt sur le revenu. Des tableaux publiés dans une autre page en donneront une idée plus précise que de longues explications. Qu'il suffise de souligner ici le fait que, des contribuables qui resteront assujettis à l'impôt sur le revenu, près des trois quarts, soit environ 900,000 citoyens, ne payeront plus qu'un impôt de 15 pour-cent sur la partie imposable de leur revenu.

Un autre aspect intéressant des réductions apportées à l'impôt sur le revenu, c'est l'exemption spéciale accordée aux malades qui doivent rester au lit ou dans une chaise roulante — exemption dont bénéficient déjà les aveugles — ainsi que la réduction permise à titre de frais médical pour l'achat d'une chaise roulante.

Il faut encore ajouter que l'exemption de la taxe spéciale de 4% sur les revenus provenant de placements est portée de $1,800 à $2,400, ce qui apportera un soulagement aux petits rentiers et un encouragement à ceux qui s'efforcent de faire des économies en mettant de l'argent de côté pour leurs vieux jours.

Tout cela justifie pleinement la prétention de M. Abbott que le budget de cette année vise surtout à améliorer le sort des particuliers — plutôt que celui des grandes corporations financières — en allégeant les impôts sur le revenu personnel ainsi que les taxes sur les denrées de consommation, ainsi que les impôts que payent les petites entreprises.

A ce point de vie, le ministre des Finances s'est surtout employé à faire disparaître le plus possible ce que le public désigne familièrement par l'expression de "taxes de nuisance".

Les principaux produits et services sur lesquels le droit d'accise a été supprimé ou fortement réduit ont été énumérés plus haut.

Ce sont les produits et services dont l'usage est le plus répandu et le plus populaire, ceux que les enfants achètent avec leurs sous, ou encore les produits de demi-luxe qui sont presque des nécessités quotidiennes selon notre niveau de vie.

La taxe d'accise de 25% payée jusqu'ici sur les articles de bijouterie, ne disparaît pas complètement, mais elle est réduite à 10 pour-cent et sera désormais payée au niveau du prix de gros au lieu de celui du détail, ce qui la réduira encore davantage et la fera disparaître de la facture du détaillant.

**Petites entreprises favorisées**

Quant à l'impôt sur le revenu des corporations, il est remanié de manière à favoriser les petites entreprises et à faire disparaître la double imposition qui frappait jusqu'ici certains dividendes.

Les petites entreprises sont favorisées de la façon suivante:

L'impôt sur le revenu des compagnies sera désormais de 10 pour-cent au lieu de 30 pour-cent sur la première tranche de $10,000, mais il sera de 33 au lieu de 30 pour-cent sur toute somme excédant $10,000. En d'autres termes, les petites entreprises dont le revenu ne dépasse pas $10,000 ne paieront que 10 pour-cent de taxe, alors qu'elles en payaient 30 pour-cent jusqu'ici.

## Visiteur diplomatique



**Sir Norman Brook**, secrétaire au cabinet du Royaume-Uni, est actuellement en visite au Canada dans le but de discuter certaines questions diplomatiques avec le premier ministre canadien, M. Louis St-Laurent. Il fut photographié à l'aéroport de Montréal, en route pour Ottawa. (CW)

## Moscou veut renverser Tito

ROME — L'agence italienne **Astra** a annoncé que les adversaires de Tito ayant fui la Yougoslavie sont groupés le long des frontières de l'Albanie, de la Grèce, de la Bulgarie et de la Hongrie.

Sans préciser la source de cette information provenant de Trieste, l'agence ajoute que ces forces sont sous le commandement d'un ancien ambassadeur yougoslave en Roumanie.

**Astra** mande également qu'il y a des formations militaires soviétiques aux frontières roumaine et hongroise du premier ministre, le maréchal Tito. Elle précise que de "nombreux techniciens russes" ont été dépêchés, depuis cinq mois, par avion, en Albanie.







## A la Chambre des Communes

(Suite de la première page)

"On m'a donné à entendre, dit-il, au cours des derniers mois, tout comme à d'autres députés sans doute, que la plupart des Canadiens admettraient et accueilleraient même sans déplaisir un plus fort dégrèvement d'impôts cette année".

Du reste, dans un discours qu'il prononçait il y a quelques mois, le ministre des Finances a insisté sur l'importance de tenir compte du point de vue du peuple dans l'administration des deniers publics. Les observateurs ont eu raison qui ont interprété cette déclaration, à l'époque, comme un indice sûr de réductions fiscales prochaines.

Depuis l'ouverture de la session, la plupart des députés libéraux qui ont pris la parole ont réclamé un soulagement pour le contribuable. M. Abbott ne pouvait décidément pas faire fi de cette unanimité.

Il est clair que quand le gouvernement en appellera au peuple, et la chose ne saurait tarder, il fera miroiter, comme M. Abbott l'a fait dans son discours du budget, les réductions successives accordées depuis 1945. Le montant total de ces réductions, en cinq budgets, est de près de $1,300,000,000. Durant la même période, le gouvernement a quand même réussi à diminuer la dette nationale d'un plus fort montant encore, $1,625,000,000.

Voilà qui prive les partis d'opposition d'une de leurs principales armes, à moins qu'ils préconisent des dégrèvements plus généreux encore. Il faut sans doute s'y attendre.

WASHINGTON — Le congrès américain a approuvé dernièrement un projet autorisant la dépense d'une somme de $100,000 pour compléter le "Jardin de la Paix" situé sur la frontière canado-américaine, soit entre le Dakota et le Manitoba.



# POUR VOUS, MESDAMES



## Le Courrier de Louise

**Q. — Voudriez-vous s'il vous plait me dire s'il est convenable pour une femme d'assister aux funérailles de son mari? MME B. B.**

R. — Autrefois, une veuve n'assistait pas aux funérailles de son mari, mais aujourd'hui il est considéré comme parfaitement convenable pour elle de le faire, si elle le désire.

* * *

**Q. — Pourriez-vous me dire en quelle année le club de hockey Canadien de Montréal a gagné le championnat mondial la dernière fois? Merci beaucoup. — UN ABONNE.**

R. — Les Canadiens gagnèrent ce championnat en 1946 pour la dernière fois.

* * *

**Q. — C'est avec beaucoup d'intérêt que je lis à chaque semaine votre courrier, et je serais très heureuse d'y voir une réponse à mes deux questions, si vous voulez bien les publier.**

**a) Comment faire pour tracer sur des mitaines de laine verte foncée un dessin pour broder en laine plus pâle? Le papier de carbone que je viens d'essayer ne parait pas et je me demande s'il y aurait un autre moyen pour réussir.**

**b) Comment enlève-t-on une tache de parfum sur une blouse blanche en crêpe de soie? Je vous remercie mille fois. — MARIE JANE.**

R. — a) Vous pouvez tracer votre dessin sur un papier de soie et faufiler celui-ci sur les mitaines en suivant le tracé du patron. Ensuite, enlevez le papier de soie et votre patron sera faufilé sur la mitaine.

b) Confiez votre blouse à un bon nettoyeur, car les taches de parfum sont très difficiles à enlever, souvent impossibles à faire disparaître. Si vous essayiez vous-même, vous pourriez endommager le tissu.

Je vous remercie de votre intérêt.

* * *

**Q. — J'aimerais avoir des renseignements au sujet des descendants des LeBlanc. Il y a quelque temps, il y en avait 100,000. En 1650, le premier LeBlanc et sa femme sont venus à Port Royal. Au mois de septembre 1950, on doit célébrer cet anniversaire à Moncton, N.-B. Il y a 50,000 personnes qui portent le nom de LeBlanc, et un grand nombre d'autres se nomment "White". Si vous pouviez me donner d'autres renseignements que ceux-ci, je vous serais très reconnaissante. Y a-t-il un livre qui donne l'histoire de cette famille? Combien coûterait-il? Merci. DESCENDANTE.**

R. — Je ne connais d'autres renseignements que ceux que vous avez donnés, sauf, que bien des descendants des Leblanc portent des noms tout à fait différents, ayant ajouté "dit" un tel pour éviter la confusion. Avec les années, le dernier nom seul est resté et "LeBlanc" fut complètement supprimé.

Adressez-vous à l'Institut Généalogique Drouin, 4184, rue St-Denis, Montréal. Cet Institut s'occupe de retracer la lignée généalogique de la plupart de nos familles canadiennes. Pour ce qui est des fêtes de 1950 à Moncton, écrivez au président de la Chambre de Commerce, et il vous renseignera certainement.

* * *

**Q. — a) Pourriez-vous me faire connaitre le nom de quelques produits qui empêchent les ongles de devenir cassants?**

**b) Quelle est la personne, à l'occasion d'une visite, qui doit ouvrir la porte à la sortie de l'invité: la personne reçue, ou la maîtresse de maison? Merci. UNE ABONNEE.**

R. — a) L'assèchement des ongles est dû à un manque de calcium dans le système. Si ce défaut n'est pas grave, vous pouvez le corriger en buvant plus de lait et en mangeant des aliments riches en ce minéral. Si la condition persiste, il serait mieux de consulter un médecin.

b) C'est à la personne qui vous reconduit jusqu'à la porte d'ouvrir celle-ci pour vous.

**Q. — Je lis toujours votre courrier et le trouve très intéressant. J'aimerais savoir où m'adresser pour acheter des cartes de sympathie, de remerciements et de bouquets spirituels en français et en anglais. Un de mes parents s'occupe de diriger les funérailles et ces choses lui sont souvent demandées, alors je voudrais savoir où je pourrais les avoir au prix du gros.**

**b) J'aimerais aussi savoir si c'est dans l'ordre des choses pour lui de diriger lui-même les funérailles de quelqu'un de sa famille — frère ou soeur. Je vous remercie d'avance. — ANXIEUSE DE BIEN FAIRE.**

R. — Je vous remercie de vos aimables remarques et j'espère que le courrier continuera à vous intéresser.

a) Si vous écrivez à la Canadian Publishers Limited, 619, avenue McDermot, Winnipeg, on vous donnera les renseignements que vous désirez au sujet des cartes et des bouquets spirituels.

b) Il serait plus convenable qu'il se fasse remplacer par un de ses assistants quand il s'agit d'un proche parent, comme son épouse, son père, son frère ou sa soeur. Comme c'est un grand acte de charité chrétienne que de se charger de la bonne tenue et de la dignité des cérémonies des funérailles, s'il ne peut se faire remplacer, il peut certainement agir comme maître de cérémonies, même pour un proche parent, son épouse exceptée, évidemment.

* * * *

**Q. — J'aimerais bien savoir si vous connaissez une méthode pour nettoyer les souliers de satin blanc. — UNE QUI AIMERAIT SAVOIR.**

R. — Il serait plus sage de les envoyer nettoyer dans une maison commerciale de nettoyage, mais vous pouvez essayer la benzine ou l'éther. Faites bien attention en vous servant de ces deux liquides, car ils sont très inflammables!

LOUISE.

### Quand maman y met la main



La saison est encore froide! Aussi faut-il habiller chaudement les enfants avant leurs sorties, soit lorsqu'ils se rendent à l'école ou au jeu.

## Pour qu'on aime à venir chez vous

Nous n'avons plus le loisir — ni le goût peut-être — de la tenue d'un "salon". Pourtant, qui ne possède un petit cercle d'amies ou de compagnes? Serait-il impossible de donner du charme et de l'intérêt à ces groupements?

Amusons-nous à repasser les commandements légués à Juliette Adam par une autre femme d'esprit du siècle dernier, la comtesse Marie d'Agoult. Nous trouverons à y glaner quelques judicieux conseils.

**Il faut avoir l'apparence sereine ou heureuse.**

Maîtresse de maison, pas de visage soucieux, d'énumération de soucis personnels, pas de propos pessimistes. On doit se trouver apaisé, détendu, confiant auprès de vous.

**Unifier sa vie, ne la point compliquer aux yeux des autres, alors même qu'elle serait troublée.**

Nos visiteurs ne doivent pas soupçonner les complications sentimentales, les discordes familiales, les querelles conjugales dont nous pouvons souffrir. Que notre vie intime et personnelle reste tout à fait à part de notre vie de société. Créons une atmosphère impersonnelle et paisible qui repose. Car c'est bien là ce qu'on espère trouver dans une réunion de ce genre: une évasion, un repos pour l'esprit fatigué. Les hommes, en particulier, apprécient beaucoup cette sorte d'oubli du labeur habituel.

**Pour retenir l'amitié autour de soi, consulter les premiers habitués d'un salon avant d'en accueillir d'autres.**

"Consulter", ce serait bien délicat pour les modestes que nous sommes. Mais il importe de préparer avec tact les rencontres. Des amis ou camarades appartenant à des milieux très différents peuvent s'entendre assez mal, ce qui amènerait des discussions désagréables pour tout le monde. N'invitons ensemble — serait-ce pour un simple goûter — que des personnes capables de fusionner.

**Soyez modeste sans vous annuler, soyez simple avec élégance.**

La dame du logis ne doit pas se mettre en avant et cependant on doit sentir que son influence domine. Bien mise, elle ne cherche pas à être plus élégante que ses invitées. Spirituelle et cultivée, elle cherchera moins à briller qu'à faire briller les autres. Elle acceptera les hommages ou les témoignages d'amitié avec une bonne grâce sans vanité. Elle ne flirtera pas.

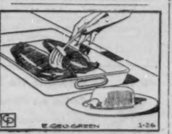
**Donnez confiance dans la solidité des opinions que vous exprimez: qu'on vous sente à la fois inébranlable et tolérante.**

Conseil délicat et profond. Pour qu'on se trouve à l'aise auprès d'une femme, il faut qu'on sente en elle une personnalité. La girouette qui change d'avis à tout venant, le papillon qui vole de fleur en fleur sans jamais se fixer, peuvent amuser: ils n'inspirent pas confiance; ils ne donnent pas envie de s'attarder là et de revenir.

Erreur donc d'approuver tout ce qui se dit. Erreur de cacher ses opinions morales, religieuses, politiques. Mais erreur aussi d'en faire montre sans discrétion, de prétendre les imposer. Erreur de contredire violemment. Il faut admettre que d'autres ne pensent pas comme vous. Ce qui ne vous oblige pas le moins du monde à penser comme eux.

La femme qui sait recevoir comprend les idées qu'elle ne partage pas. Mais elle n'abdique pas les siennes. Ainsi peut-elle répondre à cette belle définition donnée par Henry Bernstein: "Etre un esprit et un coeur de refuge".

Berthe BERNAGE.



Avant de faire frire des tranches de foie, recouvrez-les, à l'aide d'un pinceau, d'une mince couche de beurre, de margarine ou de gras de bacon. Laissez sur le feu jusqu'à ce que la viande ait changé de couleur seulement, autrement, elle deviendra dure.

## Une chère écriture . . .

"Une chère écriture est un portrait" et il est certain que son nom tracé de votre main lui fait déjà battre le coeur. Mais ce n'est pas tout et, même si vous êtes sûre que pour "lui" il en sera ainsi, pour les autres il en est différemment, car eux ne vous voient pas avec les yeux aveugles de l'amour.

**Ce que révèle une lettre**

C'est peu de chose qu'une feuille de papier dans une enveloppe close... Et pourtant cette lettre qui révèle votre personnalité a tant d'importance! Soignez-la dans ses moindres détails. Ecriture jolie, bonne orthographe sont des qualités qui nous classent dans l'esprit de nos correspondants — mais le choix du papier, de l'encre et la disposition d'une lettre parleront autant en notre faveur que la façon dont elle est rédigée.

**Règles d'étiquette**

Commencez votre lettre environ trois pouces du haut de la feuille en laissant de belles marges de chaque côté et un espace à peu près égal en bas. Ah! aussi, pour les adresses, on écrit "Monsieur et Madame" et non "Madame et Monsieur". C'est le seul cas où monsieur a le droit de passer le premier... Laissons-lui cette chance unique! En passant, souvenez-vous d'un charmant usage qui a son prix; une lettre confiée à une personne doit être remise ouverte. C'est une marque de confiance à laquelle cette personne doit immédiatement répondre par la réciproque en cachetant la lettre devant vous.

Ce sont là de petites règles de bonne éducation qu'il ne faut pas négliger. N'oubliez pas qu'une lettre est une ambassadrice. Elle va se présenter à votre place. Il ne faut pas qu'elle donne de vous une idée de mauvais goût ou de négligence, car vous ne serez pas là pour corriger l'impression qu'elle va produire.

**Confort en écrivant**

Pour finir j'ajouterai un conseil: Pour bien écrire il faut être confortablement installé. Réservez donc, si possible, dans un coin de votre demeure, une table ou un bureau où sera rangé tout ce qu'il vous faut. S. M. la reine d'Angleterre a ainsi son petit bureau favori où elle fait sa correspondance elle-même... à la machine.

Je ne doute pas qu'une fois installée de la sorte, vous ne vous sentiez devenir de vraies Sévignés! En tout cas, vous aurez réalisé un perfectionnement de plus dans votre vie de tous les jours, et c'est bien la meilleure façon pour une femme de faire discrètement apprécier sa présence dans la maison.

Jacqueline DELANEY.

## FAIRE PLAISIR

**Faire plaisir!** ne réclame qu'une pensée, un effort, un geste charitable, un simple don de soi, car n'est-ce pas s'oublier pour le bonheur de son voisin et mettre au profit des autres son coeur et son vouloir généreux?

**Faire plaisir!** c'est cacher ses inquiétudes pour le repos de ceux qui nous entourent; c'est ne pas écouter l'appel de ses propres ambitions pour n'entendre que la voix de ceux qui, près de nous, ont faim et soif d'autre chose. C'est souvent consacrer, au service de plus nécessiteux, le meilleur de soi, afin de faire naître sur des lèvres le sourire qui n'ose pas s'y aventurer seul.

**Faire plaisir!** c'est ne pas songer à soi, mais aux autres; c'est avoir son coeur sous la main, à la portée de tous . . . et ainsi créer le long de notre route, une atmosphère chaude, pleine de sympathie où tendent à plonger les mendiants d'un peu de bonheur et à se retremper les faibles et les craintifs.

**Faire plaisir!** consiste parfois en peu de chose: un encouragement, une parole bienveillante, un sourire approbateur, un regard tendre, un silence qui veut souvent dire beaucoup.

**Faire plaisir!** afin de chasser chez les autres un ennui qui passe ou éteindre une antipathie. Faire plaisir en laissant au coin de quelque sentier obscur un reflet de bonté, en allumant au sanctuaire d'un coeur isolé une lueur d'espoir, en semant pour ceux qui passent, un peu de bien.

**Faire plaisir!** c'est offrir à une âme plus pauvre de partager le bienfait de l'heure qui coule et nous gâte; c'est permettre à un frère, un ami, de puiser un peu de joie au creux de notre main; c'est oublier que l'on est heureux pour pleurer un instant avec ceux qui ne le sont pas; c'est parfois prendre pour soi tout seul le lourd fardeau des accablés.

**Faire plaisir!** à ceux que l'on aime, même si l'on souffre, même si pour cela l'on doit faire taire son orgueil, marteler ses désirs, piétiner son coeur: cela demande de l'héroïsme, mais, à qui l'a tenté, cet effort vaut le plus grand des bonheurs.

**Faire plaisir!** ne demande presque rien: une simple parcelle de bonté, un pur rayon de charité . . . il suffit d'avoir du coeur.

**Faire plaisir!** . . . parait facile, sans apprêt ni effort . . . D'où vient cependant qu'à certaines heures cela semble parfois impossible, au-dessus des vouloirs terrestres, un désir irréalisable pour certains coeurs même des plus généreux? . . .

O mystère insondable du coeur humain!

R. RANTE.

## Franchise entre époux

La franchise entre époux! Voilà la condition essentielle de la bonne entente conjugale, des époux qui peuvent tout se dire: leurs joies, leurs ennuis, leurs difficultés matérielles et morales, et qui goûtent le vrai bonheur malgré toutes les épreuves qui assombriront leur vie. Mais pour se livrer à cette franchise, il importe que la conduite de l'un et de l'autre soit conforme au devoir.

Si l'épouse ou l'époux se rendent coupables de fautes inavouables, un froid existera entre les deux, l'intimité deviendra impossible, chacun ressentant le malaise sans oser le premier rompre le silence et demander des explications. L'attachement peu à peu s'effrite, on se soupçonne et ces soupçons vont beaucoup plus loin que la faute elle-même.

**Générosité de certains aveux**

L'intransigeance de l'un des époux peut arrêter les aveux sur les lèvres de l'autre mais il semble qu'en s'exprimant avec calme et avec les mots que dictera un coeur vraiment aimant, il y aurait moyen de tempérer la colère, l'orgueil, la jalousie. Il faudrait que la personne concernée fût absolument dépourvue de charité pour ne pas s'attendrir devant cette générosité, cette franchise, ces aveux faits avec sincérité pour affermir l'amour réciproque.

**Ce que l'amour exige**

"L'amour doit vouloir le bien moral et, par conséquent, accepter de s'entendre dire des vérités pénibles. L'humilité est le terrain qui lui permettra de grandir au milieu des infirmités de la vie terrestre. Il faut savoir également demander des efforts à l'être aimé, en se rappelant qu'il ne sera courageux pour les accomplir que s'il sent le coeur de l'autre très près du sien. Si Dieu a voulu que la vie commune permette aux époux de se connaître mieux que personne au monde ne les connait, c'est pour qu'ils puissent s'aider à se corriger et à se transformer mutuellement".

**Entre le père et la mère**

Pour le libre épanouissement des âmes au foyer, il importe que la glace soit brisée entre le père et la mère car les enfants ressentent ce malaise qui existe entre leurs parents; ils ne se l'expliquent pas mais ils souffrent d'une certaine insécurité. Et n'arrive-t-il pas qu'on rend parfois ces petits complices des mensonges: "Ne le dis pas à ton père... Ne le dis pas à ta mère..." Comment voulez-vous que ces enfants aient ensuite confiance dans leurs parents et les aiment comme il le faudrait!

Toujours plus d'amour!
Donner sans rien attendre;
aimer pour aimer!
Parce que c'est bon
goûter dans un autre
la joie qu'on lui donne.
Boire la grande part
des amertumes
que la vie nous sert.
Aimer pour soutenir
les croix échelonnées
sur la route.
Porter tout cela
d'un même effort.
Aimer! . . .

Jeanne L'Archevêque Duguay.

## La mode pratique








## Ne lancez pas de pierres!

Qui, de nos jours, n'a pas cette manie de lancer des pierres? Celui-ci s'en prend aux institutions ou aux classes; celui-là aux états ou aux monopoles. Très rares sont ceux qui songent à s'en prendre à eux-mêmes. Très rares sont ceux qui se reconnaissent responsables de la putréfaction de notre génération. Ils accusent bruyamment et croient ne pas être solidaires des erreurs qu'ils dénoncent.

Pourtant, nous vivons à une époque où il est très imprudent de lancer des pierres. Les gens de condition (!) ont mauvaise grâce en dénonçant, chez le peuple, des travers ou des excès dont ils se sont eux-mêmes rendus coupables.

Toutes, à certaines heures, nous avons failli à notre devoir. Nous avons trahi et voilà pourquoi nous n'avons pratiquement qu'une chose à faire: rentrer en nous-mêmes et refaire le point. Le temps du Carême dans lequel nous sommes est propice à ces réflexions . . . Il est une foule de questions qu'il importe que nous nous posions, un grand nombre de notions élémentaires que nous gagnerions à redéfinir.

Dans ce siècle d'à peu près, dans ce siècle où tous ont quelque chose à se faire pardonner, il semble, hélas! plus facile de lancer des pierres que de méditer. Dommage que le Christ ne puisse revenir sur cette planète écrire sur les tables des ambassades les péchés des peuples!

(Alerte).

## Dis-moi . . .

**Dis-moi de quel côté tu regardes et je te dirai ce qui te fait envie.**

**Dis-moi ce que tu ne dis pas et je te dirai ce que tu redoutes.**

**Dis-moi ce que tu lis et je te dirai ce que tu sais.**

**Dis-moi à quoi tu penses seule, et je te dirai ton point faible.**

**Dis-moi ce que tu hais et je te dirai ce que tu déchires.**

**Dis-moi qui te loue et je te dirai si tu es sotte ou sensée.**

**Dis-moi tes opinions et je te dirai tes passions.**

**Dis-moi de quoi tu te vantes et je te dirai ce qui te manque.**

**Dis-moi les spectacles que tu aimes et je te dirai les fautes que tu commets.**

**Dis-moi qui tu méprises et je te dirai qui tu jalouses.**

R. P. PALAU, S.J.

### Quelques conseils

Si vous avez les chevilles enflées: compresse de vinaigre chaud, le soir, pendant vingt minutes.

* * *

Si vous avez des jambes à tendance variqueuse: douchez-les le soir, à l'eau glacée dans un bain de pied.

* * *

Si votre travail vous tient assise toute la journée: votre abdomen est victime de cette immobilité: mauvais fonctionnement intestinal. Chaque soir, au lit, faites cinq minutes de massage de l'abdomen. De droite à gauche, doucement, en tournant.

* * *

Si votre travail vous oblige à être debout immobile: soignez vos jambes. Dormez avec un coussin sous votre matelas de façon à avoir les pieds légèrement plus hauts que la tête. Faites avant de vous endormir dix mouvements de pédalage, étendue la tête à plat.

## Le Coin de la Jeune Maman

### Ses premières dents



**Dans un ordre déterminé**

A quel âge doivent apparaître les premières dents? Il est impossible de fixer une date précise. En principe, la dentition prend place entre six mois et deux ans. Chez certains enfants, on constate, dès le quatrième mois, un gonflement du bord de la gencive indiquant que la première incisive n'est pas loin. D'autres, au contraire, arrivent à neuf et dix mois sans qu'aucune percée ne se soit produite.

Après ce délai, cependant — c'est-à-dire si l'enfant approche de sa première année sans avoir percé une seule dent — il est permis de se demander si la croissance est normale. Il sera bon, alors, de consulter le médecin.

**La première rage de dents**

La dentition va rarement sans douleurs. En pareil cas, on recourait autrefois au bâton de guimauve, qui présentait le double avantage d'être adoucissant et de hâter, par sa pression sur la gencive, la sortie de la dent. Mais il faut bien reconnaître qu'il n'était guère hygiénique, et les médecins modernes sont d'accord pour le déconseiller.

Si l'enfant présente des gencives gonflées et douloureuses, le mieux est de tamponner celles-ci, sans les frictionner, avec de l'eau bouillie fraiche, ou avec une solution antiseptique (eau salicylée au 1/100).

On peut aussi utiliser un "sirop de dentition" (il s'en trouve chez les pharmaciens), que l'on passe doucement sur la gencive. Mais ne recourez pas à des calmants internes sans avis médical. Et, si vous constatez de l'inflammation, consultez tout de suite le médecin.

**Les troubles généraux**

Les troubles de la dentition ne se bornent pas toujours à une douleur locale. Chez certains enfants, la dentition influe sur l'état général.

L'inconvénient de ces troubles est qu'ils se reproduisent à chaque percée nouvelle. Les enfants qui en sont affligés présentent donc ces symptômes chaque fois qu'ils préparent la percée d'une nouvelle dent. Mais le médecin vous indiquera, selon le cas, le moyen de les réduire au minimum, par des calmants, ou par la modification du régime alimentaire.

Dans les cas minimes, la joue de l'enfant devient rouge et gonflée — c'est ce que l'on appelle "le feu de dents". Dans d'autres cas, c'est la région fessière qui se couvre de boutons rappelant un peu une éruption de rougeole.

D'autres sont grognons, dorment mal, se réveillent la nuit. Quelquefois, il se présente des troubles digestifs, de la diarrhée. Parfois aussi des troubles respiratoires, des glaires, de la bronchite.

**Mais, attention!**

Attention cependant de ne pas attribuer à la dentition tous les malaises que votre nourrisson peut éprouver au cours de ses deux premières années! Si votre enfant tousse, s'il a la fièvre ou la diarrhée, n'en concluez pas automatiquement: "Ce sont ses dents", sans y attacher plus d'importance. Ce sont peut-être les dents, en effet. Mais c'est peut-être aussi une bronchite vraie, ou une affection intestinale. Le médecin vous renseignera rapidement dans ces cas.

MAMIE.

### Harmonie entre les modes et les meubles

Vous ne voyez pas ici tous les chevaux de Troie figurant dans cet ensemble tout à fait original et nouveau . . . la robe de la dame ici photographiée porte aussi ce dessin historique reproduit sur les tentures, les chaises, les napperons, et peut-être encore ailleurs . . . La création est de Robert Dorr, jr, et l'ensemble fut exhibé à Los Angeles. Malheur au portefeuille des papas si l'invention gagne quelque peu de vogue! (NEA)

## Pour enlever les taches

**Transpiration**

Laver l'étoffe plusieurs fois si nécessaire avec une solution d'eau additionnée d'ammoniaque (proportions 3 à 1).

Humecter le tissu taché avec du jus de citron ou du vinaigre, laver à l'eau et au savon.

Du savon, de l'eau et du soleil pour tissus blancs lavables. Eau de javelle pour toiles et cotons.

Eponger la tache avec de l'eau oxygénée.

**Vin**

Sur tissus de couleur: nettoyer à l'eau tiède savonneuse, rincer à l'ammoniaque, puis à l'eau claire.

Frotter la tache avec un tampon imbibé d'alcool.

Sur étoffe blanche: soumettre pendant quelques minutes à la vapeur de soufre enflammé, laver ensuite à l'eau de javelle, rincer à l'eau claire et faire sécher au grand air.

**Chocolat**

Tissu lavable: laver de la manière ordinaire puis frotter la tache persistante avec du chlore ou du peroxyde d'hydrogène.

Tissu non lavable: éponger avec de l'eau tiède, puis avec du tétrachlorure de carbone.

Faire tremper dans du pétrole puis laver à l'eau froide.

Etendre la tache sur un plat creux et jeter de l'eau bouillante à travers. Frotter avec de la glycérine pure et laver à l'eau douce (sans savon).



Lorsque vous faites sauter du maïs, ayez soin d'abord de l'humecter d'eau chaude. Les grains ainsi traités sauteront mieux et plus rapidement.

## Vous qui travaillez en dehors du foyer

Même si nombre de femmes et de jeunes filles sont obligées, de par la force des choses et des circonstances — perte du chef de famille, hausse constante du prix de la vie, etc. — de travailler hors du foyer, elles n'en doivent pas moins se mettre en garde contre les travers de ces messieurs, dont autrefois, elles étaient excédées. Voici donc, pour les y aider, quelques conseils:

1—Votre travail vous intéresse: tant mieux. Mais surtout, n'en faites pas le seul sujet de vos conversations.

2—Ne commencez pas la journée en criant: "Vite, mon café, mes souliers!" Ne mobilisez pas toute la maison pour préparer votre départ.

3—Ne prenez pas des airs de martyr: vous n'êtes sans doute pas la seule à travailler dans la maison.

4—Ne flânez pas trop avant de rentrer: on vous attend.

5—Ne lisez pas votre journal à table sous prétexte que vous n'avez pas une minute dans la journée pour le faire.

6—Ne répondez pas: "Je n'ai pas le temps" aux enfants qui vous demandent de participer à un jeu, de réciter une leçon.

7—Ne contraignez pas au silence ceux qui vivent avec vous, sous prétexte que vous avez besoin de repos. Les rires d'enfants, ce n'est jamais une fatigue.

8—Travailler, c'est un goût ou une nécessité. Ce n'est pas un titre de gloire. Votre réussite ne justifiera ni une maison triste ou mal tenue, ni une vanité agressive.

9—Ne parlez pas d'un ton méprisant des femmes sans profession. Si elles rendent leur mari heureux, c'est déjà très bien.

10—Ne donnez jamais l'impression que votre travail passe avant tout, vous ferez fuir les prétendants.

11—Que le dimanche vous serve à réaffermir vos convictions religieuses. Passez-le saintement.

12—Si vous avez des soucis de travail, que cela ne soit pas l'excuse de votre mauvaise humeur.

13—N'exigez pas d'égards particuliers. Les mères de familles nombreuses ont une tâche plus dure que la vôtre et restent modestes.

14—Si votre santé souffre de votre activité, sacrifiez-lui votre emploi. Le sanatorium n'est jamais une économie.

15—N'affectez pas des allures garçonnières. Prenez modèle sur les grandes couturières: ces excellentes femmes d'affaires restent élégantes.

## Suis-je une femme "accomplie"?

Une femme qui ne sait pas tout faire dans une maison est incomplète. Je veux juger ma valeur de femme en répondant toujours plus parfaitement à ces questions.

—Suis-je embêtée pour faire un menu équilibré, plein de vitamines et pour le réaliser?

—Est-ce que je sais faire presque toute ma couture? Y a-t-il encore quelque chose que je ne sais pas en ce domaine?

—La broderie et le tricot possèdent-ils encore des secrets pour moi?

—Est-ce que je laisse trainer mon linge dans ma chambre?

—Est-ce que je remets chaque chose à sa place après m'en être servie?

—Ai-je des idées pour la décoration intérieure?

—Suis-je toujours propre, même quand je reste à la maison pour travailler?

—Est-ce que je me promène dans la maison avec les bigoudis sur la tête?

—Puis-je utiliser le vieux linge? Faire des belles "reprises"?

—Suis-je capable de prendre soin des enfants?

—Ai-je l'ambition d'apprendre mille autres petits travaux féminins comme la dentelle et les travaux fantaisistes?

Comme vous pouvez voir, le programme d'une femme qui sait faire tout cela est bien rempli. Pour le réaliser, il faut se donner de la peine.

# Propos agricoles

([illegible] "La Liberté et le Patriote")

## Exportation de Produits Agricoles

[illegible] le commencement de la dernière guerre, le Ministre de [illegible] une conférence agricole ann[illegible] ceux qui sont invités à y participer ou à y envoyer des représentants sont les gouvernements provinciaux, la Fédération Agricole Canadienne et les grandes organisations coop[illegible]

Les premières conférences de ce genre avaient eu pour but de discuter des moyens à prendre pour pourvoir aux [illegible] mentaires [illegible] tions Allié[illegible] fallait de [illegible] soins pub[illegible] ante [illegible] si, pour no[illegible] qui se trouvaient concentr[illegible] cette île. En temps normal d[illegible] [illegible] beaucoup de beurre, [illegible] oeufs, de bacon, de jambon, [illegible] Bas mais depuis que ce[illegible] étaient occupés par les al[illegible] [illegible] tinent de l'Amérique n'ét[illegible] [illegible] début de la guerre a fourni [illegible] grande quantité de vivres de toutes sortes et la première conférence agricole fut convoquée pour décider des moyens à prendre pour augmenter la production des produits les plus essentiels tels: les viandes, le fromage, les oeufs en poudre, le lait en poudre, les pois et autres denrées riches en protéine. Il fallait aussi de grandes quantités d'huiles de toutes sortes, huiles alimentaires, huiles pour la peinture et huile pour la lubrification; c'est pourquoi on organisa une campagne [illegible] la production était une nécessité en temps de guerre et l'huile spéciale que l'on extrait de cette navette sert pour la lubrification des engins maritimes et des instruments de précision, etc.

La guerre est terminée et nous sommes maintenant dans une période de réajustement. Les pays de l'Europe sont acculés à la banqueroute et n'ont pas les fonds nécessaires pour acheter les vivres dont ils ont besoin. Le peu de commerce qu'ils sont en mesure de faire avec leurs propres ressources, ils le font avec les pays de leur entourage immédiat, surtout s'ils peuvent échanger leurs [illegible] C'est l'histoire qui se répète: chaque pays désire acheter le moins possible de l'extérieur et augmenter le plus possible ses ventes à l'extérieur. Pour arriver à cela les nations déprécient leur monnaie ou mettent d'autres entraves au commerce. En ce qui nous concerne, il nous faut exporter une partie de notre production pour pouvoir importer [illegible] ce que nous ne pouvons produire ici. Pour ne donner qu'un exemple, l'an dernier, nous avions de vastes crédits en Angleterre et ailleurs, mais nous avons été forcés de diminuer nos importations des Etats-Unis simplement parce que le Canada n'avait pas de dollars américains et que les Américains ne peuvent nous vendre [illegible] que nous les payions en [illegible] tout comme [illegible] à être payés en [illegible] canadiens quand nous [illegible] en Angleterre ou ailleurs.

La [illegible] conférence agricole avait pour but de faire connaître [illegible] quels sont les produits et les quantités de produits [illegible] vendre sur nos [illegible] locaux ou exporter, ceci pour éviter une accumulation ou un surplus de certains produits qui ne pourraient pas être vendus. Le Ministre de l'Agriculture discute les contrats passés avec l'Angleterre ou avec d'autres pays concernant la vente de grain, viande, fromage, huile, etc. Les conclusions de la dernière conférence [illegible] pour la plupart de ces produits les prix fléchiront [illegible] dans le cours de l'année 1949, [illegible] que ces produits resteront tout de même en bonne demande. Pour ce qui est du blé et des céréales, les excédents exportables sont plus considérables qu'ils ne l'ont jamais été depuis 1930-31, mais la demande restera bonne pour 1949 vu que les greniers des pays importateurs sont vides, et ne peuvent être remplis avant une année ou deux. On prévoit que la demande pour la graine de lin sera moins forte et que le marché pour la navette de l'Argentine devant être bientôt saturé il faudra en diminuer la production.

Arthur DUMAIS.





### Les fermiers coréens prospèrent



Ce fermier coréen cultive le sol à la manière de ses aïeux — au moyen d'une charrue de bois tirée par un boeuf — mais il jouit d'une plus grande prospérité que celle que connurent ses pères. Ceux-ci, en effet, cultivaient la terre à titre de locataires seulement; aujourd'hui, le fermier coréen peut acheter sa terre à raison de trois fois la valeur de la récolte annuelle produite. (NEA)




**Q.—Que faut-il entendre par divorce?**

R.—Le mot divorce est parfois pris dans un sens large pour signifier la dissolution de la vie communautaire, le lien conjugal continuant à exister. D'autres fois, le terme est assumé dans un sens propre et strict pour signifier la rupture du lien conjugal qui cimentait ensemble les âmes et les corps de deux conjoints en vue de la procréation et de l'amour mutuel. Cette rupture comporte le droit de se remarier.

• • •

**Q.—L'Eglise reconnait-elle la séparation des conjoints unis dans les liens du mariage?**

R.—Oui; elle le reconnait pour une juste cause. Cette dissolution de la communauté matrimoniale peut se faire d'un commun accord des conjoints: a) Pour toujours: si l'un veut entrer en religion ou si le mari veut entrer dans les ordres sacrés. b) Pour un temps, s'il y a un motif honnête et grave tel que des affaires à traiter, des études à compléter, l'enrôlement dans la milice.

L'Eglise admet aussi la séparation à vie s'il y a eu de la part d'un conjoint un adultère moralement certain et complet. Encore faut-il alors que l'autre parti ne pardonne pas au conjoint coupable et qu'il soit innocent, c'est-à-dire n'ait pas consenti à l'adultère, ne l'ait pas causé, n'ait pas commis le même crime. Une séparation temporaire est également acceptée par l'Eglise pour divers motifs sérieux.

• • •

**Q.—Quels motifs sérieux légitiment une séparation temporaire?**

R.—Le droit canon range parmi ces motifs

a) L'affiliation de l'autre conjoint à une secte non catholique (maçonnique, protestante, etc.); ce que les moralistes appellent l'adultère spirituel.

b) L'éducation acatholique des enfants.

c) La conduite criminelle et déshonorante de l'autre conjoint, comme l'ivresse continuelle, l'habitude de l'homosexualité.

d) Un péril grave pour l'âme ou pour le corps, provenant de l'autre conjoint (fautes graves contre le droit de l'époux à l'acte conjugal, sollicitation au vol, maladie contagieuse volontairement contractée, etc.).

e) Des mauvais traitements rendant la vie commune trop pénible (disputes continuelles, sévices ou menaces graves, jalousie maladive ou zélotypie, dilapidation des biens familiaux, etc.).

• • •

**Q.—A qui revient-il de prononcer la sentence de séparation temporaire?**

R.—Cela revient habituellement à l'Ordinaire (évêque ou remplaçant). Exceptionnellement, la partie lésée pourra procéder à la séparation de sa propre autorité: si les raisons qui ont provoqué la dissolution sont évidentes et s'il y a danger à attendre la décision de l'autorité compétente.

L'autorité civile sanctionne assez facilement la sentence prononcée par l'évêque, afin d'assurer au conjoint innocent une protection méritée et salutaire.

• • •

**Q.—Combien de temps l'âme du Christ est-elle restée aux enfers (c'est-à-dire les limbes des Pères), où elle est descendue le vendredi saint?**

R.—Les théologiens estiment qu'elle y est restée tout le temps que le corps du Sauveur reposa dans le sépulcre. Leur sentiment s'appuie sur des raisons de convenance plus que sur une évidence parfaite. La liturgie l'entérine cependant: "C'est la nuit (pascale) dans laquelle le Christ monta victorieux des enfers" chante-t-elle au matin du samedi saint.

## La semence enregistrée est plus payante

Rarement dans l'histoire de l'agriculture dans les provinces des Prairies, les cultivateurs ont-ils eu une aussi belle occasion qu'aujourd'hui d'obtenir de la bonne semence à des prix raisonnables. Le gros surplus de semence enregistrée en 1948 a porté les producteurs de semence à réduire volontairement les prix de la semence enregistrée à des niveaux relativement bas. En conséquence, les cultivateurs qui ont des doutes sur la pureté de leurs semences seraient bien inspirés en songeant à en remplacer une partie par de la semence enregistrée authentique.

La semence enregistrée signifie une garantie de haute pureté de la variété, de la semence saine, sans maladies et sans graines de mauvaises herbes. Des types de semences non certifiés et des mélanges de graines dans un champ provoquent souvent des réductions de rendement et un produit de pauvre qualité. L'emploi de semence enregistrée est susceptible d'augmenter le revenu des cultivateurs.

Les cultivateurs pourraient également considérer le fait qu'étant donné les prix actuels et les frais de la main-d'oeuvre, il serait plus profitable dans bien des cas d'acheter de la semence enregistrée à prix raisonnable plutôt que d'encourir les frais de nettoyage de la semence cultivée sur la ferme. Cela s'applique tout particulièrement [illegible] grains contenant beaucoup de graines de mauvaises herbes et de la graine étrangère qu'il est difficile d'enlever.




par Noël DUCHESNE

*Adresser toutes communications concernant le bridge au Chroniqueur du Bridge, La Liberté et le Patriote, Winnipeg.*

**H-61**
**ZERO**

Faisant le compte des points d'honneur que les joueurs ont indiqués par leurs enchères, il vous sera possible, à peu de chose près, d'établir la force du joueur qui n'a rien dit. C'est ainsi que lors d'un duplicata de douze tables, une seule équipe N-S se contenta d'une marque partielle et obtint le meilleur résultat. C'est que Sud, avant de pousser à la manche, fit la somme des points d'honneur que les adversaires avaient indiqués par leurs enchères et en vint à la conclusion qu'il n'en restait aucun pour son partenaire.

**DONNEUR NORD**
Est-Ouest vulnérables

N: ♠ 9-6-2 ♥ 9-8-6-5-2 ♦ 10-3 ♣ 10-5-2

O: ♠ V-7-5 ♥ 7-4 ♦ A-D-8-6 ♣ 9-8-7-3

E: ♠ A-D-10-8-3 ♥ R-V-3 ♦ 5-2 ♣ D-V-4

S: ♠ R-4 ♥ A-D-10 ♦ R-V-9-7-4 ♣ A-R-6

| NORD | EST | SUD | OUEST |
|---|---|---|---|
| Passe | 1 pique | Contre (1) | 2 piques (2) |
| Passe | Passe | Contre (3) | Passe |
| 3 coeurs | Passe | Passe (4) | Passe |

(1) Sud a un jeu très puissant et espère en la possibilité d'une manche si son partenaire possède environ un point d'honneur.

(2) Ouest, tout en acceptant la suite de son associé, tente de réduire Nord au silence.

(3) De nouveau Sud supplie son partenaire d'annoncer sa plus longue suite.

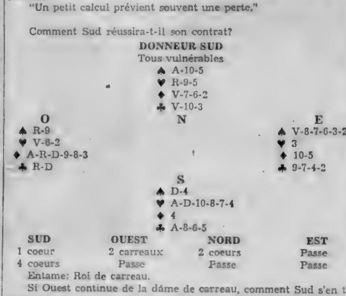
(4) Avant de succomber à la tentation de pousser à la manche, Sud fait le calcul des forces. L'ouvreur a un minimum de deux points et demi; Sud en possède lui-même près de cinq; Ouest, pour justifier sa relance, doit apporter environ un point et demi. La somme est donc présentement de neuf points et en moyenne le total des quatre mains réunies est de huit points et demi. L'indigence de Nord devient alors évidente et Sud passe.

Entame: As de pique.

Est change ensuite à carreau et Ouest encaisse dame et as; il retourne le huit, Nord se défausse du deux de trèfle et Est coupe du trois. Les autres levées seront au déclarant qui prendra la main en coupant le troisième trèfle et réussira l'impasse de la dame d'atout. Malgré la magnifique main de Sud, le contrat n'est réussi que de justesse.

"Un petit calcul prévient souvent une perte."

Comment Sud réussira-t-il son contrat?



**DONNEUR SUD**
Tous vulnérables

N: ♠ A-10-5 ♥ R-9-5 ♦ V-7-6-2 ♣ V-10-3

O: ♠ R-9 ♥ V-6-2 ♦ A-R-D-9-8-3 ♣ R-D

E: ♠ V-8-7-6-3-2 ♥ 3 ♦ 10-5 ♣ 9-7-4-2

S: ♠ D-4 ♥ A-D-10-8-7-4 ♦ 4 ♣ A-8-6-5

| SUD | OUEST | NORD | EST |
|---|---|---|---|
| 1 coeur | 2 carreaux | 2 coeurs | Passe |
| 4 coeurs | Passe | Passe | Passe |

Entame: Roi de carreau.

Si Ouest continue de la dame de carreau, comment Sud s'en tirera-t-il?

Bonne semaine.

Noël DUCHESNE.

### Reine du sucre



**Joyce Oubre**, de New Iberia, Louisiane, a reçu le titre de "VIIe Reine du Sucre" pour le festival de la canne à sucre de la Louisiane, qui aura lieu l'automne prochain. Elle est ici photographiée à Washington où elle s'emploie à préparer les hommes d'Etat à ce grand événement. (NEA)

## On ignore souvent un aspect important dans la production du lait

Une des étapes les plus importantes dans la production du lait, et une étape souvent négligée, c'est la pasteurisation, le chauffage scientifique du produit pour tuer tous les microbes porteurs de maladies. Et l'une des raisons de cette négligence, c'est que l'on s'imagine que la pasteurisation, envisagée par la science médicale comme un moyen de prévenir les maladies et de sauvegarder les vies humaines, détruit la valeur nutritive du lait. Une telle prétention manque de tout fondement. Les autorités médicales affirment que le procédé de chauffage n'affecte en rien aucun des éléments essentiels du lait. Il n'y a aucune preuve que la pasteurisation détruise aucune partie alimentaire que contient en quantité suffisante le lait cru, si l'on tient compte que même le lait n'est pas une nourriture complète. Pasteurisé ou non, il manque de vitamines C; c'est pourquoi on nourrit les enfants avec des jus d'orange ou de tomate.

La pasteurisation n'affecte ni la proportion limitée de vitamines D, qui exige elle aussi d'être complétée, ni celle de vitamines A et B. Les sels minéraux ne sont pas atteints.

La chaleur rend les protéines plus digestibles, et les parties grasses sont plus finement divisées.

## La discrimination raciale et religieuse au Canada

Charles Grant, représentant de l'agence américaine d'aide à l'Europe, croit qu'il y a, au Canada et aux Etats-Unis, plus de discrimination raciale et religieuse qu'il n'en existait en Allemagne en 1933.

Il affirme qu'on la pratique aux écoles et universités, aux plages, dans les hôtels et restaurants. Ce serait le cas pour 35 pour-cent des plages au Canada et dans certaines régions le pourcentage serait de 80 pour-cent.

D'après M. Grant, aucune banque de Toronto n'aurait de collet blanc juif à son service et aucun Juif ou Noir ne fait partie du corps policier torontois.

Plus de la moitié des collèges commerciaux ou bureaux de placement de Toronto éprouvent de la difficulté à procurer des emplois à des catholiques. D'après lui, les groupes qui pratiquent le plus la discrimination raciale et religieuse seraient les compagnies d'assurance, les maisons de courtage, les compagnies d'administration et les banques.

La presse torontoise dira à M. Grant qu'il calomnie Toronto. M. Grant pourra riposter en invoquant quelques documents officiels au nombre desquels se trouvent des décisions des tribunaux, même de la Cour d'Appel de l'Ontario.

Si le fanatisme racial et religieux de certaines classes ontariennes ne s'affiche pas de façon impudente et voyante, c'est qu'on l'enveloppe d'un masque d'hypocrisie. (Le Nouvelliste)





## Autour des mots

(Spécial à "La Liberté et le Patriote")

**Privilège.** Trois mots à supprimer au commencement des discours de nos orateurs français. Ces mots, ils les empruntent aux orateurs anglais; ce sont privilège, avantage et opportunité de **privilege, advantage, opportunity.**

"It is my privilege to speak here tonight" ne se traduit pas par "C'est mon privilège de vous parler ce soir", mais: "Cela m'est agréable, c'est un vrai plaisir de vous parler ce soir". Les bons auteurs traduisent en effet: "It was a privilege to hear him speak", non pas par "c'était un privilège", mais "c'était un vrai plaisir de l'entendre parler".

"J'ai l'opportunité de vous parler" ne veut pas dire, comme en anglais, j'ai la bonne fortune de vous parler, mais, prétentieusement: il est à propos, opportun, il convient que je vous parle.

**Quelques notes.** Dire: procès-verbal (et non: **rapport**) de signification, de mandat ou de bref.

Signification (et non: **service**) de mandat ou de bref.

Mandat de perquisition (et non: **de recherches**).

Offrir à titre purement transactionnel (et non; pour **acheter sa paix**).

Brevets d'inventions (et non: **patentes**).

Le geôlier (et non: le **gouverneur**) de la prison.

Le juge en son cabinet (et non: le juge **en chambre**).

Des arriérés (et non: des **arrérages**) d'impôts, d'intérêts, de loyer, de fermage.

Des concessions (et non: des **franchises**).

Ne pas mettre de trait-d'union entre les deux mots de: tiers saisi, tierce saisie, tiers détenteur.

Il ne faut pas d'accent aux mots suivants: registre, e n r e g i s t r e r égouts, cadres.

Le directeur (et non plus "le préfet") du pénitencier. Loi fédérale de 1939.

Indemnité (et non: **compensation**) allouée à la victime d'un accident de travail ou à des personnes à sa charge (et non: ses **dépendants**).

Avis inséré (et non: **trouvé**) dans la Gazette du Canada.

Bêtes épaves, bêtes en divagation (mais non: **trouvées errantes**).

La fourrière (et non: le **garage municipal**).

A New-York, Etats-Unis d'Amérique (et non: dans l'Etat de New-York, l'un des Etats-Unis d'Amérique).

Attentat à la pudeur (et non: **assaut indécent**).

Incendie (mais non: **crime d'incendiat**).

**Album.** Mettez ceci dans votre "scrap book".

Dire: "Mettez ceci dans votre album (à découpures)".

**Application.** "Avis d'**application** pour divorce". (application)

Dire: "Avis de demande de requête pour divorce".

1. **Application** pour emploi, secours, brevet. (application).

—Demande d'emploi, de secours, de brevet.

2. **Application** a été faite, à la cour pour une **enquête.** (application has been made).

—Le tribunal est saisi d'une demande de discussion.

3. Payable sur **application.**

—Payable en souscrivant, à la souscription.

**Copies.** "Des milliers de **copies** d'un **pamphlet** en faveur de l'enrôlement".

Dire: "Des milliers d'exemplaires d'une brochurette en faveur de l'enrôlement".

On a donné ici aux mots "copies" et "pamphlet" le sens anglais de ces deux mots. En français, **copie** veut dire reproduction d'une chose et **pamphlet**, un écrit satirique et mordant. Strictement parlant, la phrase corrigée voudrait dire: on a distribué des milliers de reproductions d'une diatribe contre l'enrôlement, alors qu'il s'agit d'un écrit en faveur de l'enrôlement.

Paul LEFRANC.

XXIIe ANNEE — NUMERO 18

Collège de St-Boniface

# Le Coin du Collège

DIRECTEUR: Roger Smith
Rédacteurs: Origène Fillion et Wilbrod Leclerc

## A chacun son dû

### Le journal

La Liberté et le Patriote du 4 mars a bien voulu consacrer toute une page à notre festival sportif du 27 février. Le COIN hebdomadaire [illegible] était, mais un COIN fort agrandi! Il y [illegible]

[illegible] Mais une simple [illegible] fut pas à exprimer [illegible] qui lui est due. Le direct[illegible] du COIN en ronge sa plume d'a[illegible] garde là-dessus un silence [illegible]. Cette inadvertance n'est pas de l'oubli. Elle a, du moins [illegible] de bon qu'elle nous permet de rappeler un grand service et de redire à notre journal si ho[illegible]

### Le Garage Lafreniere, Somerset

[illegible] fut pas un oubli non plus, car on n'oublie pas ses amis, mais une malheureuse omission [illegible] la même [illegible] du COIN! La longue liste des [illegible] festival ne contenait pas [illegible] M. Lafreniere, garagiste à Somerset. Pourtant le don y était, un beau prix de la Montagne et qui a fait sa part dans la [illegible] fête. M. Lafreniere doublera sa générosité en daignant accepter nos excuses. Ah! quand le COIN aura son automobile [illegible] en attendant, que nos joueurs aident encore mieux, si possible, leur capitaine Bob (surnommé Robert!) à illustrer, de cette façon entre autres, le nom des Lafrenière, bien que notre étoile s'en acquitte souvent fort bien [illegible]

### Sur la glace

Luttant de vitesse avec le printemps et mettant à profit la surprenante ténacité de cet hiver, les [illegible] dans la période des [illegible]

Ce qui n'empêche pas le C.S.-B. II d'Alain, renforcé de D. Joyal, de prendre une revanche sur les Victoria Cubs par 9 à 4. Au congé du mois, nos Atomes l'emportent sur leurs rivaux de Provencher (7 à 3). Les Vampires vont à St-Eustache, y laissent... la victoire, mais rapportent le souvenir d'une réception idéale. Quant à notre C.S.B. I, il va à Ste-Agathe et tâche d'y laisser une bonne impression mais doit garder la victoire, qui le suit toujours...

Les Pères rencontrent deux fois leurs vieux rivaux, les petits Atomes. Jusqu'ici les honneurs sont partagés. On attend la joute dé[illegible]

### ELAN?

De mes articles du COIN, le dernier sûrement — du moins en partie — a provoqué un intérêt flatteur pour moi. Il a suscité des commentaires oraux assez intéressants, pas tous flatteurs. Surtout il a déclenché Elan

[illegible] vous, chers lecteurs, qu'Elan [illegible] émettre quelques idées à l'encontre" des miennes. Voyons. Il s'agit de la jeunesse. Le "caractère périssable" de la sienne ne l'inquiète pas. En d'autres mots: ça passera bien. Par contre, Elan ne veut pas "favoriser le dicton par trop inique: il faut que jeunesse se passe". Alors? Alors il passe entre les deux, sans plus, et tout est sauvé! Il suffit de "faire acte de confiance en l'humanité". Pouf! O grand-mère Eve! ô cousin Jean-Jacques! ô nous autres! Il y a peut-être de l'audace là-dedans, mais les idées n'en prennent pas large. Elan n'a pas dû s'y fatiguer.

Il se réservait sans doute pour l'analyse de mon texte. Elan "a cru comprendre quelque chose" à ce que j'écris. Il n'est pas sûr: "J'ai l'impression..." dit-il "Christian semble...", "s'il veut s'ériger..." Et sur un terrain aussi solide, comprenant, de fait, ce qu'il veut comprendre, il éclate et lance des gros mots. Je suis un "réformateur" (pas moins) "[illegible]tier" méprisant (s'il vous plaît), et j'agis "en parvenu moral" qui anathématise (rien que cela)! "Quel péril que la facilité!" dit Mauriac (et non Christian), surtout celle du vocabulaire. Oui, "ce n'est pas sans raison que l'on conseille la modération à la jeunesse trépignante", déclare Elan — non sans raison! Au début de son article, Elan dit jovialement qu'il "aime ça dramatiser". En effet. Mais ici, il ne rit plus!

C'est "à l'encontre" des écrits de Christian qu'Elan pense si fort. C'est dans mes écrits, sans doute, qu'il me voit me "recroqueviller dans une séclusion dédaigneuse". Voyons les siens. Où sont-ils? Je tourne les pages du COIN: Elan? Elan? "ô surprise!" pas d'Elan. Mais voici soudain son "Christian le 'Jeune'". Il ne s'agit toujours que d'écrits; comme Elan, le tact même, je m'en tiens aux idées. Eh bien, lisez cette unique diatribe et, dites-moi, connaissez-vous quelqu'un qui n'entre "en relation avec son entourage que pour y lancer un blâme"?...

...Et pour me souhaiter "plus de tact... et une sociabilité plus engageante". Merci du souhait; c'est toujours utile. Mais il y a le tour à prendre. J'ai signalé des exemples publics de laisser-aller — condamnables en moi comme dans les autres — à la chapelle, en classe, dans la rue, au réfectoire. Elan innocente le "body-check" — il ne précise pas si c'est celui de la rue ou du corridor. Il l'oppose, comme signe d'amitié, à la câlinerie (dont je n'ai pas dit mot). Est-ce là sa façon de "respecter le cours progressif du développement individuel"? Le cours me semble plutôt agressif ici. Mais enfin, si le tact entre par le contact, ça y sera!

Au sujet des bonnes manières à table, Elan radouci énonce gaîment une philosophie à base de l'animal. C'est d'une sociabilité très engagée.

"De deux extrêmes" Elan, s'il choisit, ne choisit pas "le moins blâmable".

En fait Elan ne choisit pas. Entre deux accès de bile, il accorde à mon extrémisme (pour parler comme lui) moins de mauvais points qu'à l'autre. Une fois sa colère à peu près vidée, il glisse même jusqu'à une neutralité bienveillante. Oh! une ligne, l'avant-dernière phrase, où il touche — enfin! — au fond de la question. D'un air détaché, non sans une nuance ironique, Elan prononce: "Il (Christian) a compris que trop de jeunes vivent une jeunesse 'marcescible'". Me voilà bien un peu excusé. Merci, brave Elan.

Le "marcescible" n'est pas de moi. C'est une adaptation de Mauriac, que j'ai cité et qui a écrit le mot "immarcescible". L'ironique Elan s'excuse de ne pouvoir citer d'auteur. Il pouvait du moins mieux manier les guillemets, distinguer de mon propre texte les auteurs que je cite, et ne pas attribuer ainsi au pauvre Christian la pensée d'un Mauriac et d'un Gérard Raymond, noms qui méritent le respect. Il est vrai qu'ainsi le comique — ou le sarcasme — y trouvait mieux son compte. Mais laissons au compte de la jeunesse ou de la passion cette brèche à la probité littéraire. Pour le reste, Elan, à défaut d'auteurs à lui, me cite cordialement. Je le lui rends de mon mieux.

Et j'ai raison. Car Elan écrit bien. Tout le monde m'approuvera, ici au moins.

Elan écrit même trop bien pour ne pas écrire... mieux.

Après l'Elan de travers il pourrait nous montrer l'Elan qu'il nous faut.

"Trop de jeunes vivent une jeunesse 'marcescible'" et laissent dès le printemps se flétrir l'espoir de la moisson. Nous voilà sur un terrain commun. J'en oublierai ton algarade, Elan, si tu veux redire, nous développer à tous cette pensée que tu jettes en passant. Elle ne va pas à l'encontre de mes idées, au contraire.

Ta jeunesse ne t'inquiète pas trop; la mienne, davantage. Pense aux autres, Elan, à nous tous, à ce qu'il y a de meilleur dans tous les jeunes et qu'il faut libérer de ses entraves, de l'étroitesse la plus à craindre.

Tu as une plume, Elan; elle doit servir. Comme apostolat, elle peut s'essayer à mieux qu'à l'éreintement. Les pirouettes verbales, même en introduisant des attaques personnelles, n'avancent à rien. Et tu peux être mieux que l'avocat des susceptibilités. Devant les luttes nécessaires de la jeunesse, il y aurait pire que d'écrire sans atteindre la majorité [illegible] n'en écrire quand on a une plume.

[illegible] Ils te [illegible] Si [illegible] me [illegible] les idées. Ta pensée sera calme et limpide, on la verra jusqu'au fond. Montre-nous Elan, le fond d'Elan, Elan tout seul, non encombré de citations à la Christian; le pur Elan, Elan pur de tout excès. Tu peux parler sans guillemets, toi, et sans quolibets, je crois bien; sans citer et sans t'exciter. Surtout sans crainte d'être mal lu. Et tu entraîneras la jeunesse, qui, inconsciemment peut-être, attend de toi.

Parle, Elan. Pars, Elan. Sois un fier paladin à la hauteur de ton talent. Ton nom est une devise. Il érige dans le paysage des jeunes la lance de son point d'exclamation: Elan!

Elance-toi, Elan. Sinon, ta lance, rouillée, te figera piètrement sur place; ou bien hélas! mal employée, elle 'crochira', posant après ton nom si noble un triste point d'interrogation. ("Dilemme inquiétant qu'il faut à tout prix éviter".)

Allons: Elan! ou Elan?

CHRISTIAN.

### Ce jeune Elan

A moi, Christian, deux mots! Car je n'ose plus écrire deux colonnes de ma mauvaise prose.

Tu attends mes réflexions sur les critiques qui ont accueilli tes écrits. J'ai promis, mais tu peux attendre. J'ai autre chose à te dire depuis qu'a surgi Elan.

Tout d'abord je serai juste. C'est à toi que nous devons Elan. Tes paragraphes n'auront pas été inutiles même s'ils ne servent que de chandelier à cette lumière sortie soudain de dessous le boisseau.

Je serai franc aussi. Elan m'intéresse à présent beaucoup plus que toi. Si j'ai du temps j'en dirai davantage. Pour l'instant, je te dis qu'il est intéressant.

Sa prose, fort jolie, nous montre un Elan complexe. Il y a l'Elan qui rit, l'Elan qui rage, l'Elan perdu. Je crois même que je puis entrevoir un Elan retrouvé, c'est-à-dire un autre Elan, l'Elan possible.

Et toi, Christian "impossible", tu as trop à faire pour que je te dérange. Elan, ce réformateur-né, t'a dressé un programme sous la forme délicate d'un triple souhait.

D'abord rends tes idées accessibles à la majorité. Rabaisse-les de quelques crans; Elan les traduira ensuite aux petits Elans.

Puis cultive le tact. Pratique le "body-check"; de préférence dans la rue, il y a plus d'espace.

Enfin sois sociable. Fais pas l'ours... Mais soigne l'animal, comme dit Elan qui fait confiance en l'humanité.

Bonne chance, Christian. Si le programme Elan te réussit, je m'y essaierai en[illegible]

ASPIRANT.

### Une exposition d'art en Versification!

"Tiens! Moreau qui me fait un signe", pensai-je. En effet, Jean Moreau attirait mon attention et, deux secondes après, sauf le respect que je dois au professeur qui, en cette période du mercredi matin, dardait ses regards vigilants sur ses élèves, deux secondes après, dis-je, j'avais entre les doigts une note qui, une fois dépliée, se lut à peu près comme suit: "Le comité artistique de la classe devrait organiser une exposition d'art, jeudi après-midi, au profit du pape. Signé: Jean Moreau..." Et nous avons eu une exposition d'art, jeudi après-midi.

Vraiment, je crois que ce fut un succès. Les Versificateurs eurent l'honneur de voir presque tous les Pères venir faire un tour à leur galerie d'art. Durant l'après-midi les "dignes" Séminaristes "daignèrent" venir jeter un coup d'oeil rapide mais fin connaisseur, sur les différentes pièces étalées. Enfin, de nombreux collégiens, surtout des petits, remarquez-le bien, vinrent offrir leur obole à Notre Saint-Père le Pape. Là-dessus je remarque une chose: comment se fait-il que Messieurs les Universitaires qu'on dit très "érudits", comment se fait-il qu'ils ne soient point venus en faire preuve de cette érudition, en cette occasion qui se présentait, pourtant, si profitable? J'aime mieux ne point répondre à cette question, et vous en laisse le soin... "Messieurs les Universitaires". Evidemment il y a quelques exceptions, et de ceci je rends grâces à Dieu.

Quant aux organisateurs, l'intérêt qu'il ont trouvé dans l'élaboration même de leur plan et dans son exécution les aurait récompensés amplement de leur peine, même à défaut de succès. La première récompense d'une bonne action — et il me semble que la nôtre en fut une — c'est cette action même. Et l'art lui-même devient la récompense je ne dirai pas ici des artistes, mais de ceux qui tentent à se rapprocher de lui.

En terminant, j'aimerais à remercier tous ceux qui nous ont aidé, Jean Moreau et moi-même, à faire de cette exposition un succès (au point de vue tant pécuniaire qu'intellectuel), notamment notre inlassable président, Camil Dufort, Etienne Gaboury, "notre" Etienne, et enfin le grand Leclerc qui avec son grand sourire nous attira, j'en suis sûr, les faveurs et l'aumône généreuse de plusieurs Mécènes.

Finalement, je puis dire que la Versification est fière d'avoir fait revivre, chez les Collégiens, la mémoire de génies tels que Rembrandt, Rubens, Renoir, Lavery et autres.

Bernard de MARGERIE,
Versification.

C'est dans la lecture que je trouve un délassement pour mon esprit: c'est elle qui repose mon [illegible] rum et des cris de la foule.

CICERON.



# Autobiographie d'un ancien: Louis Goulet

(Suite)

Le cuir mou ressemblait au chamois. Il en avait la douceur au toucher, la souplesse, mais non la couleur. Le cuir mou, du moins celui de cervidé, était plus brun ou plus jaunâtre et avait ordinairement une forte odeur de fumée.

### Costumes des femmes

La mode chez les anciens Métis était très peu changeante, surtout chez les femmes. Je ne me hasarderai pas à en donner une description plus détaillée que de dire que les femmes portaient aussi les souliers mous brodés, les mitasses, une longue jupe de robe qui descendait jusqu'aux pieds et était surmontée d'une espèce de juste-au-corps appelé basque, à manches bouffantes entre le coude et l'épaule, puis se terminant en pointes, montant au-dessus de la hauteur des oreilles. Le velours était beaucoup porté.

### Chez les hommes

Chez les hommes, il y eut certaines modes comme celle du capot de craint rien: espèce de paletot demi-saison avec capuchon. N'oublions pas les culottes à "babaloise", sorte de pantalons qui s'ouvraient sur la hanche. Plus tard, quand j'allais voir les filles, nous avions les culottes crampées: pantalons serrés sur les cuisses et les jambes, s'élargissant au-dessus des souliers et abritant les pieds en forme de cloche. Pour être du premier chic, il fallait porter un chapeau haut, à bord très large et droit. C'était déjà presque le chapeau de cow-boy. En hiver, nous portions des mitaines de cuir, avec ou sans fourrure, et retenues ensemble par un cordon qui passait sur les épaules et sur la nuque. Quand nous les ôtions, pour une raison quelconque, nous les laissions simplement "pendre" à chaque bout du cordon. Les mitaines des plus "gesteux" étaient brodées de couleurs très voyantes, avec de la fourrure au-dessus du poignet.

### La chasse au buffalo

Durant les hivernements, la chasse au buffalo se faisait en raquettes ou en "traîne". Les chasseurs partaient de grand matin, au tout petit jour. Le temps le plus propice était quand il faisait mauvais. Les animaux avaient la coutume de se coucher la tête basse, le nez au vent; les taureaux faisaient demi-cercle au bord du troupeau. Les chasseurs n'avaient qu'à s'avancer sur eux à rebours du vent pour s'en approcher de cette façon à bout portant. Ils pouvaient ainsi en abattre un nombre suffisant en très peu de temps.

### Viande de vache

L'hiver, le taureau était excellent, mais au printemps, pendant le rut, en juin, il devenait absolument immangeable. Mais en toute saison, la vache a toujours été bien meilleure à manger. Aussi c'était la chasse à la vache qui était invariablement en vogue. La vache se chassait pour la viande, le taureau pour la peau qui était plus riche en laine, plus forte et plus belle à l'oeil. Ça ne voulait pas dire que toute la carcasse d'un taureau tué pendant l'été était perdue. Non, mais il y avait bien du gaspillage. Une chance que la viande en séchant au soleil et au "fumage" perdait la plus forte partie de tout mauvais goût qu'elle pouvait avoir à cause de la saison. Ensuite, nos vieilles savaient assez comment la préparer pour en faire usage.

### Décimation des troupeaux

La chasse à la vache, au printemps, juste au temps où elle devait vêler, a été la principale raison qui fit que les troupeaux ont été décimés si rapidement. D'abord, on peut dire qu'une génération mourait avant de naître avec la mère qui se faisait tuer. C'était le moyen le plus sûr de ruiner la race: en réduisant le nombre et en arrêtant la reproduction par la mort de la mère.

### But de la chasse d'hiver

Le but immédiat de la chasse [illegible] l'énorme tâche du dépeçage ni la préparation élaborée de la viande pour en faire du pemmican. Bien que supérieures en qualité, les peaux d'hiver étaient destinées plus aux fins domestiques. Comme il était important de les repasser le plus tôt possible après qu'elles avaient séché, elles étaient repassées avec tout le poil pour en faire des robes, des "capots", des bonnets, des selles, des tapis de selle, etc. Pour toutes ces raisons, l'on choisissait les peaux de boeufs de cinq ans, l'âge où le buffalo était à son meilleur sous tous les rapports.

### Confection d'habits en cuir

D'aucuns (beaucoup de gens) appelaient cette sorte de cuir "cuir de maison" et une des raisons pour laquelle il se faisait en hiver était que les femmes avaient plus de temps disponible en hiver qu'en été. Car en été, elles avaient aussi leur besogne dans la fabrication du pemmican. Ensuite l'hiver, eh bien! c'était la saison des longues veillées par groupes, alors que les corvées étaient d'organisation facile. Les vieilles en profitaient pour confectionner les habits et le cuir nécessaires aux besoins de la famille.

### Réparation du cuir

Enfin, le cuir de maison était simple à faire. La peau, fortement tendue sur un brancard jusqu'à ce qu'elle fût bien sèche, était grattée de ses impuretés, puis, amollie par un frottement vigoureux sur son "envers", jusqu'à ce qu'elle fût aussi souple et aussi molle que du drap. "Pour lors" les femmes n'avaient qu'à y ajouter des desseins de teinture ou de vermillon. Autant de tâches qui aidaient à passer une soirée agréablement.

### Marché américain

Grâce à ces procédés, les peaux d'hiver, une fois finies, étaient considérées comme peaux de choix et primaient sur le marché, marché américain surtout. Il y en avait qui passaient leurs hivers à ne faire que ça. Ils achetaient les peaux brutes pour en faire des peaux de choix en embauchant [illegible] travail [illegible] ceux qui [illegible] très, très [illegible] que c'est le travail [illegible] qui paie le plus.

### Périls de la chasse

Donc, en fin de compte, si la chasse d'hiver n'était pas [illegible] sur une aussi grande échelle [illegible] celle de l'été, proportions gardées elle était plus rémunératrice et surtout, elle était beaucoup moins dangereuse parce que le nombre de chasseurs était beaucoup moindre et qu'ils n'étaient pas montés. Tout de même, elle avait aussi ses périls et quand on se rappelle que le chasseur n'était pas monté, l'on peut se faire une idée de sa situation quand un buffalo blessé se mettait en défense.

### Autres dangers

A part cela, à côté des dangers de la chasse elle-même, il y en avait d'autres. Dans une tempête, des gens peu expérimentés [illegible] vaient s'égarer et périr à la merci de la plaine nue. Des hommes rompus au métier d'hiverneur riaient d'une nuit passée dehors, surtout s'il y avait du bois à portée de la main. Mais pour des "mangeux de lard", ce n'était pas la même chanson.

Une des premières impressions que j'ai conservées de la chasse d'hiver fut quand des chasseurs s'étaient écartés dans une tempête et qu'un nommé Joseph St-Germain s'était gelé les pieds. C'était près d'un endroit qu'on appelait alors "Au bout du Bois", non loin d'où la petite ville d'Estevan se trouve à présent.

### Disparition du buffalo

Au printemps, dès que la neige s'en allait, nous quittions le camp d'hivernement pour gagner un autre bord. Soit plus loin dans le sud, soit au nord du côté du Fort Layusse (Edmonton), St-Albert et plus loin, soit pour revenir à la Rivière-Rouge où déjà le buffalo se faisait de plus en plus rare depuis quelques années pour disparaître complètement en 1868, en même temps que les sauterelles.

### Abattage en masse des animaux

Cette année-là, j'avais neuf ans et mon père avait décidé que nous nous en revenions à St-N[illegible]bert d'où nous étions partis deux ans auparavant. Le retour se fit sans autres incidents que 3 ou 4 courses aux buffalos à la Montagne Cyprès, puis à la Montagne de Bois où nous avions frappé une "foule" avec laquelle nous étions restés en contact. Nous en avions tué trois ou quatre mille en tout. Nous étions à peu près 500 charrettes. Ça nous a pris trois semaines pour enlever la viande et la mettre en pemmican.

### Préparation des peaux

Les animaux, une fois abattus, étaient écorchés. Les peaux étaient tendues sur des brancards, espèces de cadres de perches, sur lesquels elles séchaient et devenaient raides comme des bardeaux. Ensuite, elles étaient grattées des deux côtés avec des instruments tranchants faits à la main expressément pour cette besogne. Chaque peau était grattée sur un côté pour y enlever le poil et de l'autre côté pour y enlever ce qui y restait de graisse, de chair et autres qui y étaient collés. Ce dernier procédé s'appelait: enlever la maque.

G.J.C.

(A suivre)






*Texte de Béatrice Clément*
*Illustrations de Daniel Lareau*



M. de Champlain, j'aime la vie des bois mais je souffre d'être continuellement loin de tout prêtre. Jamais de messe, jamais de communion... — Vous demeurerez à Québec pour le moment! Il est bien juste que votre pieux désir soit exaucé. L'interprète ne jouit pas longtemps de son séjour parmi les Français. On a besoin de quelqu'un pour conclure un traité d'amitié avec une nation indienne, difficile à atteindre et difficile à convaincre. Pour cette délicate mission il n'y a que Nicolet... acceptera-t-il? Nicolet repart encore une fois. Pendant cette expédition le traité est signé, de plus l'interprète explore les Grands Lacs en tous sens, portant jusqu'au coeur du pays le nom de la France.



En bon chrétien, Nicolet n'oublie jamais l'âme des pauvres païens. Il en convertit plusieurs parmi lesquels le fils d'un sorcier. Un jour il entreprend une discussion avec un vieil Algonquin. — Adresse-toi à un autre, je suis trop vieux! — Justement, parce que tu es vieux il faut te hâter de te convertir! réplique Nicolet. Bientôt c'est l'Algonquin qui cherche, à son tour, à convertir ses amis!



Pierre Nicolet, le frère de Jean, est marin. Ses voyages l'amènent souvent en Nouvelle-France. Il y a même une maison. C'est sans doute sur son vaisseau que traverse l'abbé Gilles Nicolet, le plus jeune des trois, quand il vient au pays en 1635. Quel bonheur pour Jean, lorsqu'il est à Québec, de voir ses frères!



En 1637 Jean Nicolet épouse Marguerite Couillard la petite-fille de Louis Hébert. Il est probable que l'abbé Gilles ait béni le mariage. Les nouveaux mariés demeurent quelque temps aux Trois-Rivières. Nicolet, qui s'intéresse au développement de ce poste, y a une maison. Les Trifluviens sont heureux de voir arriver le joyeux Nicolet et sa jeune femme.

Octobre 1642. Un Indien, prisonnier des Iroquois, va être torturé et mis à mort. Seul Nicolet, tant aimé de tous les peaux-rouges, pourrait le sauver mais l'interprète est à Québec. On lui dépêche un courrier. Le vent souffle en tempête, les vagues sont énormes. Qu'importe! pour sauver un homme d'une mort horrible Nicolet n'hésite pas! Quatre autres Français l'accompagnent; près de Sillery ils font naufrage. Seul M. de Chavigny s'en tire. Les dernières paroles de Nicolet sont: Chavigny, sauvez-vous, vous savez nager, pas moi. Je m'en vais à Dieu. Je vous recommande ma femme et ma fille.

# AU MANITOBA

## Pine Falls

M. et Mme Alphonse Rheault, d'Elie, ont passé quelques semaines chez leur fils, Régis.

M. Alfred Alarie a passé au delà d'une semaine à visiter ses enfants de Pine Falls.

M. et Mme Albert Ménard et leurs enfants, d'Elie, visitaient, en fin de semaine, la mère de Mme Ménard, Mme Coulombe, tandis que M. et Mme Alfred Rheault, d'Elie, qui voyageaient ensemble, visitaient M. Régis Rheault.

M. Jean-Baptiste Simard, de La Broquerie, est en visite chez sa fille, Mme Félicien Catellier. Sa fille, Thérèse, est chez sa soeur depuis plusieurs semaines.

Le mois dernier, M. et Mme Henri Malo avaient la joie de recevoir leur fille, Mme Logan, qu'ils n'avaient pas vue depuis plusieurs années. Sa visite fut très courte, malheureusement.

On nous apprend qu'Armand Malo, qui est à l'hôpital Deer Lodge depuis plus d'un mois, se remet lentement d'une sérieuse opération nécessitée par des débris d'éclats d'obus — "souvenirs" de son séjour au front.

M. Georges Cyr est revenu dans sa famille après plusieurs semaines passées à l'hôpital.

M. Gérard Bourgeois est aussi revenu chez lui après quelques jours à l'hôpital.

M. David Klyne, de Kenora, M. et Mme O. Vandal et leur jeune fille, sont venus visiter M. Athanase Sauvé, qui fut transporté d'urgence à l'hôpital où il se remet.

Janine Martin est à l'hôpital de Selkirk où elle a subi une opération d'urgence.

**Thé-bazar**

Le jeudi 17 mars, les dames de la paroisse tenaient leur thé et petit bazar annuels de la St-Patrice. Après avoir vu l'entrain et la coopération que toutes ont montrés, on ne peut s'étonner du succès. La jolie somme de $417.70 fut réalisée.

La poupée, offerte par Mme F. Ford, fut gagnée par Mme Adélard Hébert.

Le service d'ustensiles de cuisine, offert par les dames du Club Léonard, fut gagné par Mme Albert Stevens.

La robe de chambre, offerte par Mme Armand Désilets, fut gagnée par Mlle Thérèse Simard, de La Broquerie.

**Baptêmes**

Le 9 mars: Marie-Thérèse, née le 22 décembre dernier, fille d'Andrew Niggers et de Thérèse Desbiens. Parrain et marraine, Raymond et Graziella Desbiens, de Grande Prairie.

Le 12 mars: David-Hervé-Alexandre, né le 23 novembre dernier, fils de David Morin et de Barbara Gerrard. Parrain et marraine, M. et Mme Nick Pechar.

Le 13 mars: Guy-Joseph-Jean, né le 5 mars, fils de Félicien Catellier et de Béatrice Simard. Parrain et marraine, M. et Mme J.-B. Simard, grands-parents de l'enfant.

Le 16 mars: Marie-Florence-Patricia, née le 10 mars, fille de Paul Desbiens et d'Elizabeth Kelly. Parrain et marraine, M. et Mme Michael Kelly.

Le 20 mars: Mary, Linda, née le 30 janvier, fille de Rodrick Johnson et de Mary Beck. Parrain et marraine, M. et Mme Paul Malo.

## Vassar

**Nos malades**

M. Narcisse Samson va beaucoup mieux et il nous fait plaisir de le voir sortir et de savoir qu'il peut maintenant assister à la messe du dimanche.

Mme Andrew Owens se rétablit lentement et est contente de pouvoir sortir elle aussi.

**Partie de cartes**

Les revenus de notre dernière partie de cartes ont été de $81.24. Mme E. Baucage a gagné le prix des dames. Mme Mansfield et sa fille, Lilianne, ont gagné une caisse d'épiceries et deux dollars.

**Invitation**

Nous invitons de nouveaux colons à venir s'installer sous nos beaux sapins où la terre est riche pour la culture des légumes et du trèfle.

## Saint-Lazare

Le mardi 8 mars s'éteignait M. Jean-Marie Fouillard, âgé de 61 ans.

Né à Chateaugiron, France, en 1888, il était venu au Canada en 1891. Résidant à St-Lazare depuis 56 ans, M. Fouillard fut pendant 24 ans commissaire d'école et était une figure bien connue et aimée des jeunes comme des vieux.

Son épouse l'a précédé dans la tombe en 1936.

Il laisse dans le deuil quatre enfants, Luc, Jean-Marie, Georges et Anne-Marie; quatre frères, Eugène, Benoit, Georges et Joseph; deux soeurs, Mme Jean Charron, de Winnipeg, et Mme Jean Dupont, de St-Lazare.

Les funérailles eurent lieu le vendredi 12 mars au milieu d'un grand concours d'anciens et d'amis.

Les porteurs étaient 6 petits-neveux, tous fils d'Eugène Fouillard, Arthur, Léon-Joseph, Ernest, Constant, Alexandre et Paul.

A la famille éprouvée, nous offrons nos plus sincères sympathies.

## Héros décédé



Le **général Henri-Honoré Giraud,** héros français des deux guerres mondiales, est décédé récemment à un hôpital militaire de France, à l'âge de 70 ans. (CW)

OTTAWA — Selon les prévisions budgétaires déposées devant les Communes, le montant accordé pour 1949-1950 au service des recherches et des sauvetages aériens est moins élevé que celui du budget de 1948-1949. On a expliqué cependant qu'il n'y aura pas de diminution de l'activité réelle de ce service, et qu'au contraire il pourrait y avoir augmentation. On a simplement modifié le système de comptabilité de façon que certaines dépenses imputées autrefois aux recherches et aux sauvetages, — et non directement encourues par ce service lui-même, — soient inscrites sous d'autres postes.

Au total, l'allocation au C.A.R.C. passe de $100,852,549 à $169,347,-577.

## Kravchenko contre les communistes de France

(Suite de la première page)

le retentissement s'annonçait considérable et qui risquait de donner une nouvelle et considérable publicité au livre de Kravchenko. Les inculpés, MM. Morgan et Wurmser, avaient tablé sur le fait que Kravchenko n'oserait pas venir à Paris et qu'il lui serait impossible de déposer au greffe du tribunal les deux ou trois millions de francs de caution exigés par la loi. Or la justice suivit son cours normal et Kravchenko débarqua un beau jour dans la capitale française après que ses avocats eurent versé en son nom la caution demandée.

L'émoi fut grand dans le camp communiste, d'autant plus que la personnalité de l'auteur de "J'ai choisi la liberté" attirait visiblement la curiosité et la sympathie des Français. C'est alors que les **Lettres Françaises** commirent la grossière erreur psychologique de suivre, et même de précéder, Kravchenko sur un terrain qui n'était pas celui du procès. Leur ambition ne fut plus de prouver — chose difficile d'ailleurs — que le transfuge russe était un alcoolique ignare, malhonnête et de surcroît traître à son pays, mais que le vrai régime soviétique n'est pas celui qui est décrit dans les six cents pages de "J'ai choisi la liberté". Le procès prenait ainsi un caractère nettement politique et c'est l'U.R.S.S. elle-même qui faisait dès lors figure d'accusée, puisqu'elle éprouvait le besoin de se faire défendre.

Comme la loi française en matière de diffamation par voie de presse est extrêmement sévère — la preuve même n'est pas admise — il est à peu près certain que les adversaires de Kravchenko seront condamnés. Et ils ne pourront pas faire que cette condamnation n'atteigne pas, du moins moralement, le régime soviétique lui-même.

L'U.R.S.S. elle-même est tombée dans le piège. En déléguant à Paris des témoins officiels, et en réclamant, par voie diplomatique, l'extradition de certains témoins russes venus des camps de "personnes déplacées" d'Allemagne, elle a tenté de peser sur le déroulement d'un procès qui n'aurait jamais dû être qu'une affaire correctionnelle comme il s'en plaide des centaines chaque année en France.

L'apparition dans le prétoire du général Rudenko en uniforme — le vainqueur de Stalingrad, diront les communistes, — des hauts fonctionnaires et des ingénieurs envoyés par Moscou pour confondre Kravchenko a certes fait impression sur tous ceux qui, de près ou de loin, suivaient le déroulement du procès. Mais l'effet recherché par les communistes fut loin d'être atteint, car aucun de ces singuliers témoins ne consentit à parler de ce qui se passe en U.R.S.S. Les uns et les autres se contentèrent de présenter Kravchenko comme un mauvais fils, un mauvais mari, un mauvais communiste, un mythomane et un escroc condamné pour avoir détourné à son profit des fonds importants qui lui avaient été confiés par le gouvernement soviétique. Les avocats de l'écrivain s'offrirent le malin plaisir de démolir la thèse officielle soviétique en relevant combien il était inconcevable qu'un individu aussi insignifiant et aussi taré que celui dépeint par les témoins de Moscou ait été chargé d'une fonction officielle à l'étranger et incorporé en qualité d'expert dans la mission économique soviétique aux Etats-Unis.

Les autres témoins cités par les **Lettres françaises,** tous communistes ou sympathisants, n'eurent pas les mêmes scrupules ou n'obéirent pas aux mêmes consignes que leurs collègues soviétiques. Ce fut de leur part un concert de louanges à l'adresse du régime soviétique, que certains prétendaient connaître pour avoir séjourné quelques jours ou quelques semaines en U.R.S.S. Leur erreur, cependant, fut d'exprimer des opinions politiques plutôt que d'exposer des faits.

Les Russes amenés par Kravchenko à la barre ont été déportés par les Allemands durant la guerre et ont refusé de rentrer en U.R.S.S. à la fin des hostilités. Ils sont venus conter devant le tribunal leur navrante odyssée et ont fourni des témoignages impressionnants sur la vie chez les Soviets, sur la terreur policière qui règne derrière le rideau de fer, sur les effroyables traitements infligés aux paysans russes, ces "koulaks" dont Moscou désirait l'élimination, sur les "purges" politiques et sur la misère des masses laborieuses dans le pays de la dictature du prolétariat. Leur témoignage a pu parfois paraître entaché de subjectivité, mais leurs affirmations rejoignent étrangement celles de Kravchenko dans "J'ai choisi la liberté".

Cependant, le point culminant de ce long procès fut incontestablement la déposition de Mme Buber-Neumann, femme du chef communiste allemand qui occupa d'importantes fonctions au Politburo et au Komintern. Mme Neumann raconta comment son mari, qui menait en 1931 la lutte contre Hitler et le parti national-socialiste, reçut de Staline par l'intermédiaire de Dimitrov, l'ordre de ralentir ses efforts. Neumann refusa de s'incliner, mais il dut quitter l'Allemagne. Réfugié en Suisse, il fut convoqué à Moscou en 1935. Il s'y rendit avec sa femme, elle-même communiste de la première heure. Arrêté dans la capitale soviétique, Neumann disparut sans laisser de traces lors de l'épuration sanglante de 1937. Sa femme connut également les camps de concentration de Sibérie. En 1940, au temps du pacte Ribbentrop-Molotov et des amours germano-soviétiques, elle fut enlevée du bagne et conduite à Brest-Litovsk où la police soviétique la remit entre les mains de la Gestapo en compagnie d'une vingtaine d'autres militants communistes allemands, qui furent aussitôt mis à mort par les nazis.

Ces révélations bouleversantes, qui éclairent d'un jour nouveau et tragique les méthodes soviétiques, n'ont pas manqué d'impressionner l'auditoire et d'inquiéter les communistes. L'un des avocats des **Lettres françaises** notamment, laissa paraître son trouble en posant à Mme Neumann des questions visiblement destinées à rassurer sa propre conscience, bien plus qu'à informer le tribunal.

Durant tout le procès, la presse communiste s'est distinguée par l'effarante partialité de ses comtes rendus. Kravchenko, le "rat visqueux" a été présenté d'une façon qui fait peut-être honneur à l'imagination des journalistes moscoutaires, mais qui n'avait qu'un très lointain rapport avec la vérité. Les autres journaux ont fait preuve d'une objectivité infiniment plus grande et, à l'inverse des feuilles communistes, certains n'ont pas hésité à publier la sténographie des débats.

Il n'en reste pas moins que ce trop long procès a pris fin dans une indifférence quasi-générale. Les arguments échangés et les faits relatés étaient trop connus pour retenir longtemps l'intérêt de l'opinion publique. Cependant les communistes quitteront le prétoire assez fortement gênés par les troublantes révélations de Mme Neumann, que leur propagande va maintenant traîner comme un boulet très lourd.

Maurice HERR.

## Saint-Georges

La 3ème partie de cartes de la série, organisée par les Chevaliers de Colomb, avait lieu dimanche soir. La température étant plus favorable, l'assistance fut plus nombreuse, aussi les recettes ont-elles atteint la jolie somme de $80. Les heureux gagnants des prix de cartes furent M. Ephrem Vincent et Mme Albert Stevens; prix de consolation, M. Joseph Vincent et Mme Albert Dupont; la rafle fut gagnée par M. Aimé Bouvier et le prix d'entrée par M. Alfred Chèvrefils.

Les Chevaliers de Colomb en charge de la soirée étaient MM. H. Duquette, Robert Papineau, V. Vincent et P. Péreux. Mmes H. Duquette et P. Péreux servirent la collation.

**Ça et là**

Mme Pelletier, de Thibaultville, est retournée chez elle après un séjour de quelques semaines chez sa fille et son gendre, M. et Mme Jos. Vincent.

Nos félicitations à M. et Mme Marcel Dupont à l'occasion de la naissance d'une petite fille.

---

Ottawa, le 22 mars—La Metropolitan Life Insurance Company a payé, au Canada, en 1948, la somme de $38,815,091 à des détenteurs de polices canadiens et à leurs bénéficiaires. A la fin de l'année, 2,350,000 détenteurs de polices canadiens étaient assurés pour $2,241,526,648, comme le révèle, en même temps que la publication du rapport annuel de la Metropolitan, M. Glen J. Spahn, qui a charge des opérations canadiennes de la Compagnie.

Le rapport fait remarquer que ces versements ont une influence stabilisatrice sur la famille et la collectivité, par tout le pays. Au Canada, 70% de ces versements ont été effectués à des assurés vivants. Monsieur Spahn a fait remarquer que le montant total des argents que la Metropolitan a payés à des Canadiens, depuis son arrivée au Canada, en 1872, plus le montant des placements qu'elle a actuellement au Canada, dépasse d'au-delà de $352,000,000 le total des primes recouvrées des Canadiens.

Les nouvelles affaires réalisées, en 1948, ont atteint un total de $205,932,746. En outre, le rapport indique que, du montant total d'assurance détenue, 57% est détenu par des assurés à l'Ordinaire; 30%, par des assurés à l'Industrielle; 13%, par des assurés au Groupe.

A la fin de l'année 1948, le total des placements de la Metropolitan, au Canada, se montait à $536,741,420, ce qui était un excédent de $35,000,000 sur les placements faits en 1947. Eh bien, tous ces dollars de la Compagnie sont mis à profit, par tout le Dominion, et aident ainsi à la fabrication d'une plus forte quantité d'articles divers et à la création d'emplois plus nombreux.

Les oeuvres de la Metropolitan pour améliorer la santé et le bien-être se sont poursuivies dans le même sens que par le passé. En effet, au cours de l'année 1948, 222,687 visites ont été faites par des infirmières, au Canada, à des personnes qui détenaient des polices de la Metropolitan dans ses branches Industrielle, Intermédiaire et du Groupe. De plus, la Compagnie, par l'intermédiaire de ses agents, a distribué plus de deux millions de brochures traitant d'hygiène et de sécurité, sans compter qu'elle a pris part à 49 campagnes d'hygiène au Canada.

**Résultats obtenus au Canada et aux Etats-Unis**

En ce qui a trait à l'ensemble de ses opérations, la Compagnie terminait l'année 1948 avec un en-cours de $39,958,517,854 d'Assurance-Vie garanti par 46,527,002 polices et certificats émis au Canada et aux Etats-Unis. A ce propos, il convient de noter que l'en-cours de l'Assurance-Vie en Ordinaire se montait à $19,871,303,099; en Industrielle, à $9,901,870,478; au Groupe, à $10,185,344,277. On comptait également 448,394 contrats de rentes et contrats supplémentaires en cours. Enfin, il y avait 6,546,412 polices ou certificats en cours, polices et certificats qui garantissent des bénéfices en cas d'accident, ou de maladie, ou d'hospitalisation, ou de frais chirurgicaux ou médicaux, sans oublier, dans le cas de plus de 850,000 familles, des bénéfices accordés en cas de frais d'hospitalisation, d'opérations chirurgicales ou de traitements médicaux, frais encourus pour des personnes à charge.

Les polices d'Assurance-Vie émises au cours de 1948 et garantissant un capital de $2,904,157,071, comprenaient une somme de $1,704,804,811 en Ordinaire; une somme de $673,421,027 en Industrielle; et une somme de $525,931,233 au Groupe. A l'occasion, on a fait remarquer que d'autres compagnies d'Assurance-Vie, opérant au Canada et aux Etats-Unis, avaient



**GLEN J. SPAHN**

*Deuxième Vice-Président, Administrateur de la Direction Générale au Canada, qui révèle que le total des versements que la Metropolitan Life a remis aux Canadiens, depuis son arrivée au Canada, en 1872, plus les placements qu'elle a actuellement au Canada, dépasse de plus de $352,000,000 le total des primes recouvrées des Canadiens.*

obtenu des résultats semblables, tout en tenant compte, il va sans dire, de leur importance et de leurs usages traditionnels.

Il est intéressant de constater que, en dépit du montant total d'Assurance-Vie qui est en cours auprès de toutes les compagnies, ce montant apparemment vaste de capitaux, assurés pour protéger les familles, est inférieur au revenu personnel d'une année, revenu que l'on constate dans nos deux pays.

Au cours de l'année 1948, la Metropolitan a payé aux bénéficiaires d'environ 235,000 détenteurs de polices des réclamations mortuaires qui se montaient à $263,780,754. En outre, une somme de $147,045,672 a été versée à quelque 450,000 personnes sous forme de dotations parvenues à échéance et de rentes de retraite. Enfin, une somme de $59,403,238 a été versée en vertu d'environ 650,000 réclamations sous forme de bénéfices accordés en cas d'incapacité ou d'accident et de maladie.

En étudiant le rapport annuel, on a fait constater que les versements précités, plus les dividendes, les valeurs de rachat en espèces, et d'autres paiements, effectués à des détenteurs de polices et de certificats émis par la Compagnie, se montaient, ensemble, à $721,366,364.

Le total de ces versements effectués par la Compagnie, au cours des 16 dernières années, atteignait la somme de $9,346,330,825, somme qui dépasse l'actif de $9,125,145,007 constaté le 31 décembre, 1948.

Cet actif réalisé l'année dernière sert à garantir l'accomplissement d'engagements qui s'élèvent à $8,591,210,201 et dont une portion de l'ordre de 90% est faite des réserves statutaires garantissant les paiements futurs à effectuer aux détenteurs de polices et aux bénéficiaires.

En plus des montants qui garantissent les engagements précités, il y avait une somme de $533,934,806, somme qui est d'à peu près 6% des engagements, et qui sert comme de réserve où puiser en cas d'épidémies, de conditions économiques adverses ou d'autres circonstances imprévisibles.

# La Metropolitan fait rapport aux Détenteurs de Polices des opérations de 1948

Voici le Bilan Financier de la Metropolitan Life Insurance Company, pour l'année dernière. Ce bilan n'est pas simplement une collection de chiffres; il laisse aussi entrevoir ce que 32,700,000 détenteurs de polices, au Canada et aux Etats-Unis, ont fait pour leurs familles et pour eux-mêmes.

La Metropolitan, comme toute autre compagnie d'Assurance-Vie, a pour mission d'aider les détenteurs de polices à rendre efficaces les projets individuels qu'ils font en vue de se protéger contre les incertitudes de la vie. Ce bilan est un compte rendu succinct de l'administration de la Compagnie.

Les sommes versées aux détenteurs de polices et aux bénéficiaires, en 1948, se sont chiffrées à $721,366,364. De cette somme, $263,780,754 ont été remis aux bénéficiaires de 235,000 détenteurs de polices; $147,045,672 ont été versés à quelque 450,000 particuliers à titre de Dotations Echues et de Rentes Viagères; et $59,403,238 ont été payés en règlement de 650,000 réclamations d'indemnités d'Incapacité et d'Accident et Maladie. Le reste des sommes versées se composait des valeurs de rachat en espèces remises, des dividendes et des autres paiements échus au titre de polices à régler.

Les versements totaux faits par la Metropolitan aux détenteurs de polices et aux bénéficiaires, au cours des 16 dernières années, se sont élevés à $9,346,330,825, une somme qui a eu une influence stabilisatrice sur la famille et la collectivité, par tout le pays et par tous les Etats-Unis. Cette somme dépasse l'actif de la Compagnie, actif qui, en date du 31 décembre 1948, était de $9,125,145,007.

Cet actif est mis de côté pour faire face à des engagements de $8,591,210,201, dont plus de 90 pour 100 se compose des réserves statutaires destinées à être versées aux détenteurs de polices et aux bénéficiaires. En plus de ces engagements, il reste un surplus de $533,934,806, soit 6 pour 100 des engagements. Ce surplus est une réserve qui doit être disponible en cas d'épidémies, de conditions économiques adverses ou d'autres circonstances imprévisibles.

L'actif de la Compagnie garantit que les obligations assumées par un en-cours d'Assurance-Vie de $39,958,517,854 seront remplies. Il est aussi une garantie que la Compagnie paiera les 448,394 contrats de rentes viagères et contrats supplémentaires à régler, ainsi que les bénéfices prévus par 6,546,412 polices ou certificats, en cas d'accidents, de maladie, d'hospitalisation, ou de frais chirurgicaux ou médicaux.

Au nombre des autres faits saillants du bilan de la Compagnie, pour 1948, nous constatons que: le taux net de l'intérêt réalisé sur l'actif total, contrairement à la tendance depuis plusieurs années, a passé de 2.94% en 1947, à 3.03%; tout comme dans le monde des affaires en général, les dépenses ont accusé une certaine augmentation; le taux de la mortalité a été légèrement inférieur à celui de 1947; le taux des déchéances s'est avéré un des meilleurs qui aient été enregistrés; et que l'émission d'Assurance-Vie nouvelle, au cours de l'année, s'est chiffrée à $2,904,157,071. Le montant mis de côté pour les dividendes payables en 1949, aux détenteurs de polices de la Metropolitan, a été de $152,067,254 en tout.

En 1948, les placements de la Metropolitan ont continué de servir divers secteurs du Canada et des Etats-Unis et l'économie des deux pays. La Compagnie est désireuse de consentir des prêts aux particuliers ou aux sociétés qui satisfont aux prescriptions légales auxquelles elle doit elle-même se conformer.

On trouvera un compte rendu plus détaillé des opérations de la Compagnie dans son Rapport Annuel aux Détenteurs de Polices, rapport qui sera envoyé à quiconque en fera la demande.

## ÉTAT DES ENGAGEMENTS ET DE L'ACTIF LE 31 DÉCEMBRE, 1948

### ENGAGEMENTS ENVERS LES DÉTENTEURS DE POLICES, LES BÉNÉFICIAIRES ET AUTRES

| | | |
|---|---|---|
| **Réserves statutaires des polices** — Ce montant, déterminé conformément aux prescriptions de la loi, et augmenté des primes futures et de l'intérêt produit par les réserves, est nécessaire pour assurer le règlement futur de toutes les sommes assurées par les polices. | | $7,800,699,727.00 |
| **Produit des polices et dividendes laissés par devers la Compagnie** — Règlements mortuaires, dotations échues, autres paiements et dividendes laissés par devers la Compagnie, par les bénéficiaires et les détenteurs de polices, pour être remis dans les années à venir. | | 485,882,414.00 |
| **Réserve pour dividendes attribués aux assurés** — Mise de côté pour être versée, en 1949, aux détenteurs de polices appelés à toucher ces dividendes. | | 152,067,254.00 |
| **Assurances échues ou sinistrées, mais non encore réglées** — Comprend les cas en cours de règlement et le montant estimatif des cas qui existent, mais qui n'ont pas encore été signalés à la Compagnie. | | 35,428,842.47 |
| **Autres obligations découlant des polices** — Primes reçues d'avance, réserves en cas de fluctuation dans la mortalité ou dans la morbidité, réserve pour le maintien du programme de dividendes d'égalisation au titre des polices à prime hebdomadaire, etc. | | 55,327,132.80 |
| **Impôts courus** — Comprend le montant estimatif des impôts payables, en 1949, sur les opérations de 1948. | | 18,835,395.00 |
| **Réserve de prévoyance concernant les prêts hypothécaires** | | 21,000,000.00 |
| **Tous autres engagements** | | 21,969,435.99 |
| *TOTAL DES ENGAGEMENTS* | | $8,591,210,201.26 |
| **FONDS DE SURPLUS** | | |
| **Fonds de surplus spécial** | $ 80,013,000.00 | |
| **Fonds libres (Surplus)** | 453,921,805.89 | |
| *TOTAL DES FONDS DE SURPLUS* | | 533,934,805.89 |
| *TOTAL DES ENGAGEMENTS ET DES FONDS DE SURPLUS* | | $9,125,145,007.15 |

### ACTIF ASSURANT L'EXÉCUTION DES ENGAGEMENTS

| | | |
|---|---|---|
| **Fonds publics** | | $3,389,262,335.35 |
| Gouvernement des Etats-Unis | $3,133,829,569.00 | |
| Gouvernement du Canada | 255,432,766.35 | |
| **Autres obligations** | | 3,562,208,170.57 |
| Provinces et Municipalités | $ 69,75[illegible]0.23 | |
| Chemins de fer | 501,930,398.52 | |
| Services publics | 1,152,792,757.79 | |
| Industries et divers | 1,722,176,660.28 | |
| Obligations des "Housing Development Corporations" de la Compagnie | 115,552,843.75 | |
| **Actions** — Toutes privilégiées ou garanties, sauf $4,095,050.58. | | 112,252,333.58 |
| **Prêts hypothécaires sur immeubles** | | 1,138,935,808.40 |
| Propriétés urbaines | $1,045,046,270.06 | |
| Propriétés agricoles | 93,889,538.34 | |
| **Prêts aux assurés** — Garantis par les polices. | | 364,630,189.90 |
| **Immeubles** (compte tenu d'une somme globale de $25,000,000 portée en diminution par ajustement) | | 209,417,578.58 |
| Constructions à usage d'habitation et autres immeubles acquis à titre de placement | $ 153,465,256.62 | |
| Immeubles à l'usage de la Compagnie | 34,716,517.77 | |
| Propriétés reprises pour défaut de paiement d'hypothèque (dont $11,709,287.72 sont sous contrat de vente) | 46,235,804.19 | |
| **Espèces en caisse et en banque** | | 151,886,801.05 |
| **Primes différées et primes en cours d'encaissement** | | 131,311,715.47 |
| **Intérêts et loyers courus, etc.** | | 65,240,074.25 |
| *TOTAL DE L'ACTIF ASSURANT L'EXÉCUTION DES ENGAGEMENTS* | | $9,125,145,007.15 |

**NOTE** — Parmi l'actif se trouvent $438,451,141.96 que la Compagnie a déposés auprès de divers fonctionnaires publics en exécution des prescriptions de la loi ou des règlements de contrôle.



## QUELQUES DETAILS SUR LES OPÉRATIONS DE LA METROPOLITAN AU CANADA

***Les faits importants exposés ci-dessous et marquant le travail de la Compagnie, au Canada, pendant 1948, notre 76ième année d'opérations au Canada, intéresseront tout spécialement les assurés de la Metropolitan et leurs bénéficiaires au Canada.***

**Paiements aux Assurés et aux Bénéficiaires**

En 1948, la Metropolitan a payé à ses assurés canadiens et à leurs bénéficiaires, $38,815,091 en règlements de décès, en dotations parvenues à échéance, en dividendes et en d'autres versements. De cette somme, 70 pour 100 a été payé à des assurés vivants.

**Les versements faits par la Metropolitan à des Canadiens, depuis son arrivée au Canada, en 1872, plus les placements qu'elle a actuellement au Canada, dépassent de plus de $352,000,000 le total des primes recouvrées des Canadiens.**

**Assurance-Vie en Cours**

Au cours de 1948, des Canadiens ont souscrit pour $205,932,746 d'Assurance-Vie auprès de la Metropolitan, et ont ainsi porté à $2,241,526,648 l'en-cours canadien à la Compagnie en Assurance-Vie, à la fin de l'année. De ce montant, 57 pour 100 est à la Branche Ordinaire, 30 pour 100, à la Branche Industrielle, et 13 pour 100, à la Branche du Groupe.

**Total des Placements au Canada**

Le total des placements de la Metropolitan, au Canada, atteignait $536,741,420, à la fin de 1948. Les fonds de la Compagnie sont au travail, par tout le Dominion, dans presque tous les domaines de la production et de la distribution. Ils contribuent à produire plus de marchandises et à créer plus d'emplois.

**Oeuvres d'Hygiène et de Bien-Être**

Au cours de 1948, des infirmières, au Canada, ont fait 222,687 visites à des personnes assurées auprès de la Metropolitan par des polices Industrielles, Intermédiaires et de Groupe. En outre, plus de deux millions de brochures sur l'hygiène et la sécurité ont été distribuées. Enfin, la Compagnie a pris part à 49 campagnes d'hygiène, au Canada.

## Metropolitan Life Insurance Company

*(COMPAGNIE À FORME MUTUELLE)*

SIÈGE SOCIAL: NEW-YORK

DIRECTION GÉNÉRALE AU CANADA: OTTAWA

**METROPOLITAN LIFE INSURANCE CO.**
**Direction Générale au Canada, Ottaw**

Messieurs:

Prière de m'envoyer un exemplaire de votre Rapport Annuel aux Détenteurs de Polices, pour 1948.

NOM..............................................

RUE..............................................

LOCALITÉ........................PROVINCE..............

# AU MANITOBA

## Sainte-Claire

**Décès**

Le 9 mars, à l'hôpital de Russell, est décédée Mlle Isabel McCarthy, à l'âge de 73 ans.

Née à Midland, Ont., elle passa la majeure partie de sa vie aux Etats-Unis comme garde-malade. En 1936, à la mort de sa soeur, Helen, elle vint demeurer à Roblin avec son frère, James. Durant ses 13 années ici, elle a toujours donné l'exemple d'une grande chrétienne et fervente catholique.

Les funérailles eurent lieu le 11 mars, au monastère des Pères Rédemptoristes.

L'inhumation se fit au cimetière local.

Elle laisse son frère, James, de Roblin, et de nombreux neveux et nièces dans l'Ontario.

**Baptêmes**

Marie-Anne, fille de David Kelly et d'Alexandrine Zaste. Parrain, Patrice Laplante; marraine, Françoise Langan.

Marie-Cécile, fille de Martin Jérôme et d'Agnès Branconnier. Parrain, M. Amable Jérôme; marraine, Mlle Flore Branconnier.

Joseph-Edouard, fils de Maxime Burwash et d'Olivine Bouvier. Parrain, Joseph Laviolette; marraine, Lilianne Burwash.

Joseph-Clarence-William, fils de Clarence Patenaude et de Nora Caughey. Parrain et marraine, M. et Mme Théodore Allarie, oncle et tante de l'enfant.

Marie-Hélène-Jeanne, fille d'Achille Bedu et d'Elsie Kubske, née le 13 mars. Parrain et marraine, M. et Mme Albert Vermeglen, oncle et tante de l'enfant.

## Otterburne

**Partie de cartes**

L'assistance nombreuse à notre dernière partie de cartes manifeste bien que nos soirées se font de plus en plus intéressantes. L'esprit de famille qui y règne, la variété des programmes récréatifs, la jovialité des visiteurs, etc., tout contribue à créer une agréable récréation. Venez à la prochaine qui aura lieu le 3 avril et vous pourrez en parler "de visu" à vos amis.

Celle du 13 mars avait été organisée par les familles demeurant au sud de la rivière. Ont pris part au programme: Mlles Henriette et Yvonne Saltel (chansons); Joan Enright et Mme J. Laroche (piano); le trio Laroche par des chansons à répondre (Bonne Chanson) et le trio St-Onge-Landry (piano, violon et guitare avec chants). Nous remercions particulièrement MM. Gérald Landry, Gabriel et Gérard St-Onge de leur généreux concours. Les applaudissements chaleureux — bien mérités d'ailleurs — sont une invitation à nos prochaines soirées.

**Les gagnants**

Souscription: Toussaint Carrière ($5.00 offert par M. Jean-Yves Carrière), Onésime Fréchette ($5.00 offert par M. Arthur Gobeil), ces deux derniers gagnants ont fait cadeau à la paroisse de leurs prix. Merci!

Prix des cartes: Mme Lucien Rougeau et M. Laurent Lemire.

Prix d'entrée: Mlle Edith Saltel et M. Donat Carrière.

Tirages: Mmes J. Lévesque, Lucien Rougeau, Jean Saive, Gabriel St-Onge, Mlles Irène Catellier, Lucienne Rougeau (cravate offerte par le magasin Boston Clothing), Thérèse Gobeil (foulard offert par la Maison Huot), Marie-Luce Roy, MM. F. Parenty, Zéphirin Audet, Charles-H. Carrière, Joseph Lévesque, René Fournier (salière, etc., offerte par M. Roland Carrière), et Omer Poirier.

Prix spécial (horloge électrique de $7.50) offert par M. Léo Carrière a été gagné par Mme Edouard Gobeil.

## Laurier

**Visites**

Notre couvent était en liesse il y a quelques jours à l'occasion de la visite de Mère Provinciale, la Rév. Sr Ste-Lutgarde, de la Présentation de Marie, de Duck Lake, Sask. Elle était accompagnée de la Rév. Sr Cécile-Angéla, du couvent de St-Lazare, dont les parents, M. et Mme H. Gamache, résident à Laurier. Mère Provinciale visita l'école et dans chaque classe elle eut pour les élèves des paroles d'encouragement et de bonté.

Depuis trois semaines, la Rév. Sr Thérèse de Joseph, du couvent de Duck Lake, et la Rév. Sr St-Gildas, du couvent de Prince Albert, étaient aussi parmi nous.

Le 11 mars, les distinguées visiteuses prenaient le chemin du retour, dans leurs différentes missions.

**Sports**

Le tournoi de hockey de samedi dernier, 12 mars fut quelque peu compromis par la température inclémente. Plusieurs équipes n'ont pu se rendre. La lutte fut cependant intéressante et les spectateurs s'étaient rendus en grand nombre.

La victoire fut remportée par Ste-Rose, 5 à 2. Nous félicitons sincèrement notre jeune équipe, car elle eut souvent à faire face à des équipes plus fortes. Nos jeunes ont tous nos encouragements et nous leur disons joyeusement: "A l'hiver prochain!"

Un excellent goûter fut ensuite servi à la salle paroissiale par quelques dames et demoiselles.

Nous profitons de la saison qui s'achève pour remercier sincèrement M. Emile Dheilly de tout son dévouement. Il était en charge de la patinoire et a su y maintenir l'ordre et la discipline.

Mme Cécile Tardiff-Molgat et ses deux jeunes enfants, ainsi que Mme Charles Trottier sont parties pour un voyage prolongé à Vancouver, C.-B.

## Ste-Rose du Lac

**Nos sports**

Le mardi 15 mars, l'équipe de gouret senior de Rorketon se rendait à Ste-Rose pour une partie.

Notre équipe fit excellente figure remportant une belle victoire par un pointage de 6 à 0. André ("Tiday") Duhard compta deux points, Léo Plamondon deux et Ken Downey et André Pineau chacun un.

La partie fut rude mais l'habile défense de Lamy, gardien de buts, aida beaucoup l'équipe victorieuse.

Félicitations à notre équipe "Senior"!

**Nos malades**

Nous sommes heureux d'apprendre que Mmes Charles Béasse, Emile Lépine, Victor Piché et Alphonse Chassé sont de retour chez elles après un séjour à l'hôpital.

Nous regrettons d'apprendre que Mme Gédéon Adam a dû être administrée à la suite d'une rechute.

M. Pierre Duhard est aussi gravement malade.

**Exercices du Carême**

Les paroissiens se montrent très fidèles aux exercices du Carême.

L'auditorium de l'école, transformé en chapelle, est comble chaque matin et un bon nombre s'approchent de la sainte table. Il y a aussi les exercices du soir qui groupent toujours une bonne assistance au pied du Tabernacle.

Notre R. P. Curé nous donne de très intéressantes instructions sur les sacrements. Pour concrétiser ses cours il fait agir les personnages sur la scène. Ainsi, jeudi dernier, un groupe de 13 petits garçons ont fort bien dramatisé la dernière Cène. Ce fut une touchante cérémonie. La semaine précédente, c'était la cérémonie du Baptême que les enfants dramatisaient.

## Ste-Geneviève

**Soirée**

Un succès consolant fut remporté à la magnifique partie de cartes qui eut lieu le dimanche 20 mars, à la salle paroissiale, au profit de notre salle. Malgré la tempête de neige, les familles du village, à savoir celles d'Eugène Legal, Victor Nicolas, Cyrille Rozière, Joseph Belisle, Arthur Pelletier et William Desrosiers, méritent un remerciement sincère pour leur beau dévouement. Mme Victor Nicolas et Mme Eugène Legal méritent une mention honorable. Nous les remercions pour le succès remporté.

Mlle Liliane Chamberland remporta le prix d'entrée, offert par M. le Curé; Mlle Yvonne Gauthier, le 1er prix des dames, offert par les familles du village; Mme Alfred Gauthier, le 2ème prix, offert par Mme Victor Nicolas.

M. Henri Gendreau gagna le 1er prix des messieurs, offert par le magasin Eugène Legal; M. C. Lansard, le 2ème prix, offert par Mme Arthur Pelletier, et M. Gérard Plessis, le sac de 100 livres de cassage, prix de rafle offert par les Frères Legal.

Un merci sincère aux généreux donateurs ainsi qu'à tous ceux qui sont venus nous encourager.

**Décès**

Mme Maria Krasnianski, épouse de Frank Krasnianski, de cette paroisse, est décédée à l'hôpital de St-Boniface le mardi 25 janvier et inhumée dans le cimetière d'Elmwood. Le service funèbre eut lieu en l'église ukrainienne "Blessed Virgin Mary", de Winnipeg, le samedi 29 janvier.

La maison Zawidoski avait charge des funérailles.

Outre son époux, la défunte laisse dans le deuil sa fille, Mme George Mymryk, de cette paroisse.

**A l'hôpital**

Mme David Tétreault entra à l'hôpital le vendredi 18 mars pour y subir une grave opération. Encore à l'hôpital, son état, dit-on, est très satisfaisant.

## Ste-Anne des Chênes

**Les missions**

Le dimanche 20 mars, le R. P. Lanctôt, des Pères Blancs d'Afrique, était à Ste-Anne des Chênes dans un but de propagande en faveur des missions d'Afrique.

Le Rév. Père a fait le sermon aux messes paroissiales. Dans l'après-midi, les paroissiens ont pu admirer sur l'écran les oeuvres magnifiques d'apostolat accomplies dans le diocèse de S. Exc. Mgr L. Tétreault, au sein de l'Afrique noire.

Le R. P. Lanctôt compte déjà 12 ans en missions lointaines. De retour au Canada depuis un an, il espère retourner là-bas dès que ses forces seront complètement rétablies.

**Cà et là**

M. l'abbé Deniset-Bernier, visiteur des écoles, a terminé sa tournée à Ste-Anne des Chênes.

Dimanche prochain, le 27 mars, M. l'abbé David Roy, aumônier diocésain de l'Action catholique, viendra à Ste-Anne y présider la récollection des mouvements d'Action catholique.

## → A la Chambre du Manitoba

(Suite de la première page)

téléphoner à leur femme ou à leur avocat". Et Monsieur le Ministre, pour confirmer ses affirmations, rétablit le dialogue entre un malheureux chauffeur et l'agent, ce qu'il fit d'ailleurs avec beaucoup de naurel et de vraisemblance. Devant ces abus inqualifiables . . . de la police, on alla jusqu'à suggérer que ledit ivrogne soit soumis à un examen scientifique pour détecter "scientifiquement" les vapeurs alcooliques qu'il émane à la ronde. On ne peut plus se fier à l'alambic rubicond de nos gendarmes qui de tous leurs sens est certes le plus développé.

Le chef Charles MacIver dément les allégations pernicieuses. L'honorable J. O. McLenaghen, de la justice se montre surpris, et ne voit pas d'inconvénient à ce que l'ivrogne téléphone à sa femme ou à son avocat s'il en est encore capable. Dans le cas contraire, il lui semble que l'agent lui rendrait un fier service en l'empêchant de téléphoner à sa femme, ce qui pourrait le prémunir contre un cataclisme bien pire que les légers inconvénients de la gendarmerie.

Malgré toute la considération due à l'ivrognerie, (c'est, ne l'oublions pas, une source de rapport substantielle pour le gouvernement), la police et la justice néanmoins sont fermement décidés à sévir sans pitié et sans faveur contre tout chauffeur en état d'ébriété. Et l'opinion publique qui a suivi ces débats se déclare nettement en faveur de la police qui ne saura jamais être assez sévère pour ceux qui sont un danger bublic.

**On met de l'eau dans le whisky . . . !**

John McDowell, indépendant progressiste-conservateur d'Iberville, est mécontent: on met encore de l'eau dans l'alcool comme pendant la guerre. "Je suis sûr, dit-il, que les Manitobains ont encore les moyens de mettre de l'eau eux-mêmes, selon leur goût". M. MacLenaghen essaya de temporiser en apaisant notre Sieur Chevalier de la "dive bouteille" qui considérait comme sacrilège toute immixtion de l'insipide "château la pompe" avec le "divine stuff". Il n'y a en pratique, affirma-t-il, qu'une cuillerée à table d'eau.

— Mais pourquoi la mettre? interpella M. Scraba, suffoquant d'indignation.

— Pour satisfaire les exigences et les scrupules des "teetotallers".

Enfin, M. McDowell suggéra d'envisager l'ouverture de "Cocktail Bars". M. Hansford fit également une déclaration dans ce sens et insista sur l'ouverture de "Beer Parlors" mixtes. Souhaitons que le charme et la délicatesse féminines diffusent un jour dans nos "beuveries" avec le sens de la dignité et de la modération, celui du Beau et du Bon. Souhaitons qu'on apprenne enfin à boire et à apprécier sa boisson dans un décorum plus inspirant; ce serait là encore de la culture, puisque ce serait l'expression de la maîtrise de l'homme sur la bête et de la saine jouissance de l'homme dans une saine modération. Souhaitons qu'un jour la femme accomplisse ce miracle sans, toutefois, traîner ses ailes dans la vinasse.

**Dodo bébé, il est trop tôt! . . .**

L'heure d'été a été fort malmenée à la Chambre, vendredi dernier. On a l'air d'être décidé de s'en tenir à la volonté du peuple. Indiscutablement, la campagne est contraire à l'heure d'été. La ville est partagée. Monsieur Campbell dit que l'heure d'été n'est pas dans l'intérêt des Manitobains. "Pouvons-nous vraiment dire à nos enfants de se lever de bonne heure pour être à l'école à huit heures du matin et de se coucher quand le soleil est encore haut dans le ciel?"

Quel bon papa que notre premier ministre!

C. BAZIN.

## Nos Mots Croisés

1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 13 14 15

**HORIZONTAL**

1—Dégourdir, déniaiser — Métal doré ou argenté par la pile voltaïque.
2—Prendre une teinte rose — Petit bâtiment à un mât.
3—Note de la gamme — Os de la cuisse — Cabriolet — Adverbe.
4—Division du compas — Ouvrage de fortification — Fleuve torrentueux de France.
5—Moteur principal (Fg) — Synonyme de arriser — Vin de palmier et de cocotier.
6—Choisir parmi plusieurs — Tesson, crâne — Titre de noblesse.
7—Elévation d'un cours d'eau — Ile hollandaise de la Sonde.
8—Pli du visage — Littérateur français (1767-1828).
9—Ancienne mesure de longueur — Paysage.
10—Harpon dentelé pour prendre les tortues — Bruit du fer (Escrime) — Lac de Suisse.
11—Vieille — Fier, arrogant — Cercle, figure circulaire.
12—Coupé jusqu'à la peau — Sous-genre de grives — Prétixe.
13—Conjugaison — Semblable — Faire tort faire obstacle — Terminaison.
14—Grosse lanterne à bord des vaisseaux — Rivière de Belgique.
15—Champignon vénéneux — Peur, alarme (Fam.).

**VERTICAL**

1—Qui n'a plus de dents — Endommagé, gâté.
2—Tenter quelque chose avec hardiesse — Esclave égyptienne d'Abraham.
3—Conjugaison — Nom de plusieurs rois de Suède — Dieu de la mythologie grecque — Note de la gamme.
4—Côté du navire frappé par le vent — Garniture de fer — Ecorce du chêne.
5—Faire usage, se servir — Destruction d'un bâtiment — Réussi, exécuté.
6—Faire des vers — Ville des Pays-Bas — Fatigué.
7—Qui a beaucoup d'érudition — Rivière de Sibérie.
8—Abattre à ras de terre — Ville de Prusse.
9—Clair, transparent — Siège d'ivoire sur lequel certains magistrats romains avaient seuls le privilège de s'asseoir.
10—Masse de pierre fort dure — Vêtement — Ecrivain grec du IIIe siècle.
11—Etat américain — Petit tonnelet — Anneau de cordage.
12—Fleuve de France — Construire en forme de talus — Point cardinal.
13—Article — Maki de Madagascar — Emotion, souci — Conjonction.
14—Traducteur de l'Enéide — Très petit golfe.
15—Tableau qui représente une scène maritime — Ville de l'Inde.

**Solution du précédent**

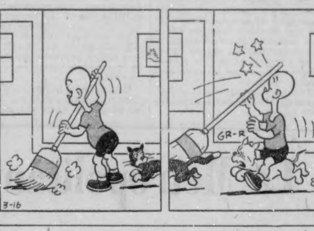


LOUIE — par HARRY HANAN





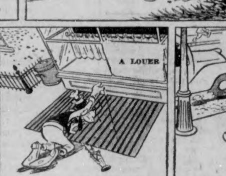

BOZO — par FOXO REARDON

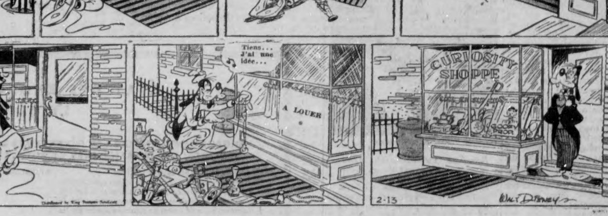


HENRI — par Carl ANDERSON





LA SOURIS MIQUETTE par Walt Disney












Walt Disney présente L'ONCLE REMUS et ses contes de JEAN LAPIN











Feuilleton de "La Liberté et le Patriote"

# LES VELDER

Roman de

Robert CHOQUETTE

NUMERO XV

— Autrement dit: t'as pas le goût d'entrer bavarder quelques minutes. Qu'est-ce que t'as donc, toi, depuis hier, que te v'la tout changé? Ecoute, Alex, viens jaser. Viens dans ma chambre ou dans la tienne. C'est pas l'endroit, ici, en plein passage. Dans la tienne? O.K. Pas d'objection à ce que je tire la porte? Tu vas me dire qu'il n'y a personne sur l'étage, mais je te répondrai: y a le serin de mam'selle Laviolette. Il doit avoir quelque chose de la famille des "stool pigeons" . . . Tu connais ça, un "stool pigeon"?

— Je connais le cinéma américain.

— Alors, tu sais que ces pigeons-là, c'est des oiseaux qui volent de biais? . . .

— Mais c'est inouï, mère! répétait Elise, accoudée sur son oreiller. C'est tout simplement inouï!

Rentrée vers onze heures et demie d'une soirée partagée entre le cinéma — avec Marcel, naturellement — et l'élégant plaisir de siroter un Grand Marnier au Yacht Club, Elise avait trouvé sa mère au lit, mais assise, plongée dans une rêverie qui apparemment durait depuis de longues minutes. Elise se déshabilla à la lumière chapeautée de la veilleuse; puis, quand elle fut prête à se glisser entre les draps, sa mère lui remit son oreiller. Le fait qu'elle l'avait ajouté au sien montrait qu'elle s'était donné une posture qui retarderait le sommeil, "qui a su la tenir éveillée jusqu'à mon retour", avait conclu Elise, tout en se déshabillant.

Va sans dire, c'était un entretien la concernant que la jeune fille anticipait. Sa mère s'en rendit compte avec surprise. Car depuis l'incident de la veille, elle n'avait pas pensé à Elise une seule fois. Comme l'autre jour dans sa conversation avec Papineau, elle trouva un certain réconfort dans la pensée qu'au moins les choses allaient bien du côté de sa fille.

— Vous avez à me parler? demanda enfin celle-ci, après quelques phrases vagues de part et d'autre.

Sa mère lui avait dit alors la douloureuse incertitude où elle était, touchant l'honnêteté de son nouveau pensionnaire et de ce frère toujours invisible; elle avait relaté l'incident du faux billet et la généreuse intervention de Papineau.

— Je ne trouve pas d'autre mot, répétait Elise: c'est tout simplement inouï! Et de tout ça je n'ai rien soupçonné!

— Toi, ma fille, tu as sur tes yeux le voile du bonheur.

— Oui . . ., répondit la jeune fille.

Mais seule elle sut pourquoi elle avait traîné sur le mot. Elle ajouta bientôt:

— La vraie raison, j'imagine, c'est que, dernièrement . . .

Elle se tut, gênée, remerciant la lampe d'être si discrète.

— Ça est que dernièrement, dit pour elle sa mère, tu n'as presque pas été à la maison, dernièrement. Mais ça n'est pas un reproche, fille, — puisque tu es heureuse.

— Oui . . ., répondit la jeune fille, dans un souffle.

Puis, revenant brusquement au sujet:

— Mais pourquoi gardez-vous cet homme? pourquoi ne pas le jeter à la porte comme une ordure?

— Ock! si j'avais su prévoir, hein! si j'avais su lire sous le masque! Mais, hélas! dès le jour de mes premiers soupçons, il était trop tard. Trop tard, veux-je dire, pour qu'il ne devînt pas dangereux de brusquer les choses. Car j'espère encore, ah! mon Dieu, de toute mon âme, j'espère qu'il n'est pas trop tard pour guérir ton frère de leur influence. Cet homme, "notre" M. Côté, il l'a ensorcelé, ce petit. Si je brusque les choses, ton frère le suivra.

Elise eut le courage de retenir jusqu'au soupir qui eût dit de son frère "Celui-là!" Elle se souvint que Mme Régina, quelques jours plus tôt, avait comparé le bonheur à une belle pomme éclatante de fraîcheur. Elise songea qu'un ver se cachait dans le fruit. Ach! cet Alex! Cet Alex, et puis . . . Pour apaiser ses nerfs, elle tourna le bouton de la lampe. Il se fit un silence, où flottait encore comme un souvenir de pénombre. Puis, dans le noir absolu:

— Ce matin, avait repris la voix de sa mère, j'ai causé avec lui, seul à seule. J'ai senti, j'ai compris qu'il valait mieux le laisser rejeter de lui-même le poison. Ce qui le sauvera, peut-être, ça est l'antipathie profonde qu'il semble porter à l'autre, que nous ne connaissons ni d'Eve ni d'Adam. A te le dire franchement, je sens que le distraire le moins possible des réflexions qui en ce moment le travaillent, c'est la meilleure ligne de conduite à suivre. Mon instinct me le dit; et l'instinct, est-ce que ça n'est pas la raison des mères?

## CHAPITRE VII

— Tu sors, hommeke?

— Oui, et je tenais à vous le dire.

— Ça est très gentil de ta part, ça.

— Puisque je chôme encore cette journée-ci, dimanche, j'irai passer quelques heures au cinéma, savez-vous.

"Il veut être seul", songea-t-elle, "c'est bon signe".

Et un sentiment de bien-être coula dans ses veines. Mais Alexis avait autre chose à dire. Toutefois, au lieu d'exprimer sa pensée avec des mots, il ajustait son chapeau, vérifiait s'il avait bien ses gants . . .

— J'ai compris, manneke. Et la réponse, ça est non; je n'ai pas encore causé avec M. Papineau. L'occasion ne s'est pas présentée. Mais rassure-toi, ajouta-t-elle aussitôt, en réponse au regard de reproche qu'il levait vers elle: rassure-toi, je tiendrai ma promesse.

Il sortit. Elle attendit quelques minutes, le temps de reprendre contact avec l'espérance qu'elle avait ressentie tout à l'heure. Puis elle monta au premier, où elle savait qu'elle trouverait Papineau.

Il était dans sa chambre, debout devant la fenêtre. Comme il tournait le dos, c'est à la position des coudes qu'elle crut comprendre qu'il tenait à la main quelque chose. Cet objet, il l'examinait apparemment avec grand soin, puisque, malgré le bruit du plancher, elle dut frapper contre la porte, à demi ouverte. Vivement il se retourna. Souriant aussitôt, il remit dans sa poche ce qui parut être à Mme Velder un papier; puis, quittant la fenêtre:

— Entrez, entrez, dit-il, la porte est ouverte.

Mais comme les yeux de Mme Velder s'attachaient au veston sous lequel venait de disparaître ce qui ne pouvait être, selon elle, qu'une enveloppe contenant les morceaux du billet, Papineau ajouta en riant:

— Vous voudriez bien la voir, la photo de Mlle Lulu, hein, madame? Mais c'est pas pour les fe-femmes, ça, le portrait de Mlle Lulu dans sa plus simple expression! Je le ferai peut-être voir à M. Sicotte, mais certainement pas à Mme Fifine Van Valder!

— Je sais ce qu'elle contient, cette enveloppe. Donnez-la moi, je vous prie, puisque mon fils, il est changé. Il a enfin compris sur quelle pente dangereuse il était en train de glisser, cet enfant. La façon généreuse dont vous avez pris le blâme, l'autre matin . . .

— Bah! . . .

— Depuis ce jour, mon Alex n'a pas fait une seule remarque déplaisante à votre égard.

— Eh bien! mon Yeu . . .; et un léger mouvement d'épaules ajouta: "Pourquoi m'en plaindre?"

— Mais . . ., reprit-elle après un silence, avec la même gêne qu'avait manifestée tout à l'heure Alexis, ce billet tout déchiré, est-ce que vous . . .?

— "Déchiré, mais recollé". Tenez, madame la curieuse, poursuivit-il en sortant de sa poche ce qui était bien une enveloppe. Je vas seulement l'entr'ouvrir, puisque les murs ont des yeux et des oreilles comme nous autres, mais vous les voyez, les morceaux du billet, recollés sur un beau papier transparent? L'oeuvre d'un artiste en recollage, comme dirait notre M. Sicotte. Hé! hé! hé!

Brusquement, il saisit aux poignets Mme Velder.

— Ça est à moi, criait-elle d'une voix blanche, à moi et non pas à vous qu'on l'avait donné, ce billet!

Sans s'en apercevoir, il lui serra les bras avec une telle force que, lorsque l'enveloppe glissa par terre, la pauvre femme ne fit aucun geste pour la reprendre.

— Etiez-vous devenue folle? Sauter sur moi comme une lionne enragée! En voilà une histoire: chercher à détruire la seule évidence qu'on a contre ces gars-là!

— Et contre mon fils, monsieur Papineau!

— Vous n'avez pas honte, me dire ça?

Et, sous les yeux suppliants de Mme Velder, il remit l'enveloppe dans sa poche.

— Ça n'est pas à vous que je pense, allons donc, monsieur Papineau. C'est à tous ceux qui ont eu ce faux entre les mains: M. Sicotte, Florence et, surtout, Mlle Dorothée, bien sûr! S'il fallait que vous le perdiez, ce papier compromettant, quelles explications il faudrait donner!

— Je le tiens trop près de mon coeur pour le perdre.

— Mais quel usage comptez-vous en faire? A la fois vous me dites: "Ce papier est une évidence contre ces hommes" et "Votre fils n'a rien à craindre de moi". Comment concilier ces deux choses, puisque . . . puisque, d'après vous tout autant que d'après moi, poursuivit-elle d'une voix brisée, mon petit et ces hommes travaillent ensemble à quelque entreprise qui nous paraît suspecte?

— Je vous expliquerai ça un peu plus tard, madame Velder. Sortez-vous de ma chambre? Au cas où on se ferait mal juger! Par ce monsieur-ci, par exemple. Vous allez toujours bien, monsieur Côté?

L'homme descendait du deuxième.

— Bah! . . ., répondit-il, arrivant aux dernières marches, ça irait peut-être mieux si j'avais quelqu'un avec qui jaser. Parce que, là-haut, c'est tranquille à s'entendre pousser la barbe!

— Pas mal, pas mal, monsieur Côté; je m'en servirai chez mes clients. Si ça me vaut une bonne commande, je vous découperai un petit quinze pour-cent.

— C'est souvent, madame, que M. Papineau est de bonne humeur tant que ça?

— Pourquoi pas? trancha le commis voyageur, épargnant à Mme Velder le déplaisir d'adresser la parole à cet homme. Je suis toujours de bonne humeur. Mon truc? Je pense aux voleurs. Aux valeurs, je veux dire, — excusez donc — aux valeurs du marché. Pas que j'y touche, mais quand les stocks montent, je pense aux amis qui en ont. Et quand le marché descend, je pense à mes ennemis. C'est ma recette pour être toujours de bonne humeur. A la revoyure, monsieur Côté. Vous descendez, madame, me donner . . . euh . . . ce que je vous ai demandé?

— O-oui, oui, répondit-elle après une seconde d'hésitation.

— Où est-ce qu'est donc Alexis? demanda Côté, comme elle s'apprêtait à descendre.

— Il est allé au cinéma, monsieur, et de tout mon coeur j'espère que demain aussi, ça est au cinéma qu'il ira. Et aussi après-demain et les autres jours, ajouta-t-elle avec l'étonnement de s'entendre penser à haute voix.

Soudain craintive, se demandant si elle n'avait pas mis en danger son fils, elle se hâta vers le rez-de-chaussée.

Longtemps, Côté resta debout au haut de l'escalier. Sous la peau de ses joues, les muscles dansaient; son regard bridé vrillait le mur du passage, mais il ne le voyait pas.

— Elise . . .

— . . . Oui, Marcel?

— Qu'est-ce que vous regardez ainsi, tout au bout de vos yeux? A quoi songiez-vous?

— A mon bonheur, répondit-elle, d'une voix que fit trembler une légère défaillance.

— Vous rêviez à notre bonheur . . . — et sa voix aussi s'estompa légèrement; vous rêviez à notre bonheur et vous ne souriez pas?

— Je souriais dans mon coeur, répondit-elle.

Et elle corrigea par un long regard tendre la médiocrité de sa réponse.

— Ecoute, Alex . . ., dit Côté, ce soir-là, s'introduisant dans la chambre du petit homme et fermant la porte; écoute-moi, j'ai quelque chose à te dire. Je perdrai pas de temps à jouer à colin-maillard, v'là ce que c'est. T'as perdu le goût de travailler avec nous autres? Tu t'obstines à croire que c'est par exprès que Frisé t'a collé ce dix-là? O. K., mon gars. Je passerai toujours pas le reste de ma vie à attendre que tu changes d'idée, hein? Parce que j'ai d'autres chats à fouetter, moi. Faut que je mange, — que ça soit chez ta mère ou ailleurs. Et comme, malheureusement, j'ai jamais été à l'Ecole de Réforme, je suis un gars sans métier!

Alexis ne broncha pas.

— Seulement, si tu veux les quinze piastres qu'on te doit . . .

— Dix-huit.

— C'est encore pire! Alors, si tu veux les cueillir, tes dix-huit tomates, tu sais que c'est pas dans ma poche que tu vas les trouver, mais dans celle de Frisé. Malheureusement, le patron, c'est lui.

— Ce qui veut dire?

— Ce qui veut dire que Frisé est certainement pas pour venir te les porter ici au deuxième étage! Ça l'essouffle trop, monter les escaliers.

— Et vous, vous ne sauriez pas me l'apporter, cet argent?

— Non. Et la raison, qui est tellement simple que même Lumina pourrait la trouver, c'est que tu mérites pas ça, Alex. Si tu y tiens, à ton argent, tu viendras le chercher, mon pit.

Il se fit un long silence. Ils entendirent pleurer le vent dans la fenêtre, comme s'il demandait asile. Côté laissa durer ce silence, qui aggravait sa dernière phrase, lui donnait quelque chose d'irrévocable.

— Et . . ., articula Alexis, visiblement mortifié de laisser voir qu'il avait peur, ça se passerait où, tout ça?

— En plein restaurant, répondit l'autre, sur un ton si détaché, que le petit homme put croire qu'il ne devinait pas sa couardise.

— Quand?

— Pourquoi pas tout de suite? A peine huit heures et quart . . .

Nouveau silence. Qu'est-ce qu'Alexis avait à craindre, si la rencontre se passait dans un endroit public? Dix-huit dollars...

— Et s'il me les refuse? hasarda-t-il.

— Il te les refusera pas, c'est lui-même qui m'en a parlé. Oui, je l'ai rencontré après-midi, pendant que t'étais aux "petites vues grouillantes". Mais comprends-moi, par exemple: il est prêt à te payer à une condition: moyennant que toi, tu te tiendras un cadenas sur la musique. Si jamais il t'arrivait de dire sur nous autres un mot de trop dans une oreille de trop, j'espère qu'il restera un lit d'hôpital à Montréal ce jour-là! Alors, tu t'habilles? Je serai en bas, j'ai d'abord affaire à moitié chemin.

Mais l'homme n'arrêta pas à la salle de bains. D'un pas rapide, il descendit jusqu'au rez-de-chaussée. Aux alentours, personne. La raison: M. Sicotte recevait un élève. Pas extraordinaire, attendu que c'était dimanche. Mais l'élève, malade, avait manqué des leçons et les examens devaient avoir lieu cette semaine-là.

Côté signala un numéro de téléphone.

— Mais non, cher enfant, do dièze, do dièze.

— Allo? . . . Ah bon! . . . Oui, c'est bien ça . . . Un quart d'heure, vingt minutes . . . Salut.

Et il raccrocha. M. Sicotte s'était retourné.

— Excusez-moi de vous avoir dérangé, dit Côté, fort aimablement.

Le professeur lui jeta un sourire qui semblait dire: "Si je n'étais pas au travail, je vous répondrais avec beaucoup plus de chaleur". Côté eût-il été occupé de pensées moins importantes, il aurait peut-être deviné qu'à travers ce sourire s'était faufilé un petit soupir qui ajoutait: "Et même je vous proposerais une partie de coeur, cher monsieur".

Mais Côté était déjà sur le perron. Ce n'était pas par goût qu'il était sorti plus tôt qu'il ne fallait. Car cette bise de mi-décembre pinçait aux bons endroits. Mais il avait craint que Mme Velder ne les vît partir ensemble.

Alex parut. Personne ne l'avait vu sortir. Ils iraient trouver Frisé au "North-eastern" de la rue Ste-Catherine près d'Amherst.

Frisé y était, mais non pas seul. Debout au comptoir, il causait avec quelqu'un.

— On va s'asseoir, en attendant, fit Côté. Ça sera pas long, il nous a vus.

Alexis, nerveux, alluma une cigarette. Et, une fois de plus, sa pensée dominante se précisa: Frisé lui remettrait-il cet argent auquel il avait droit? Dix-huit dollars . . . On ne laissait pas tomber ça à l'eau. Quelle émotion eût donc été la sienne s'il en avait empoché cinquante par semaine! Deux cents par mois! A la pensée de cette fortune perdue, oui, perdue, puisqu'il l'avait tant espérée, sa rancune contre Frisé de nouveau lui noircit le coeur. Une vague de haine suivit de près car Frisé maintenant leur tournait le dos: ce dos trois fois large comme celui d'Alexis Velder . . .

Au moment où Alexis se détournait de cette masse haïssable, son oeil machinalement saisit deux individus s'avançant vers le comptoir. Il allait parler à son compagnon, mais l'expression qui dévorait son visage l'arrêta net.

— Tranquille, commanda Côté, d'une voix sèche, sans vibration.

— Hein?

— Fais le mort. Tourne pas la tête.

Peu à peu, le bourdonnement des conversations s'éteignit. Le tout mourut dans un dernier bruit de vaisselle qu'on empile, là-bas, derrière le comptoir. La voix de Frisé, tremblante, amincie, protestait.

— Vous le savez, ça, voyons, capitaine. Vous le savez, que depuis trois ans j'ai changé.

— Changé de racket, oui, répondit une voix mi-autoritaire, mi-amusée.

— Bronche pas, marmonna Côté.

Alex avait compris. C'était la police. Son coeur battait avec une telle violence qu'il avait l'impression qu'on le lui déracinait de la poitrine.

— C'est une farce, ça, hein, capitaine? balbutiait Frisé, qu'Alex, à travers mille pensées, jouissait de voir si poltron. Y a des amis à la porte? C'est une gageure?

— Tu l'as, mon vieux. J'entre Chevalier de Colomb et ça fait partie de l'initiation. Puis, tiens: pour rendre la farce encore meilleure, ils m'ont prêté un mandat.

— Qu'est-ce que j'ai tant fait?

— Tu t'es pas essayé à faire des piastres, non? Malheureusement, ton encre n'est pas assez bonne. La prochaine fois, achète-la donc du gouvernement. Envoye, que je te passe ton bracelet, ma chère. Fais ça vite, je suis pressé, moi: je vas voir jouer le Canadien.

On entendit le déclic des menottes et le groupe sortit. Ce n'est qu'au vif murmure qui éclata dès leur départ, que plusieurs comprirent quelle intensité il peut y avoir dans du silence. Mais non Alexis et son partenaire. Alexis n'arrivait pas à se libérer du cauchemar. Quant à Côté, un si intolérable désir le brûlait d'empoigner le petit homme aux chevilles et de lui fracasser la tête contre le mur, et il devait faire un si violent effort pour maîtriser sa colère, qu'il restait encore hors du plan de la réalité. Papineau avait parlé! Papineau, ou peut-être Alexis lui-même! Ils avaient vendu Frisé, et sans doute pas seulement Frisé!

— Viens-t'en, dit-il, sur un ton qui trompa Alexis.

— M'en aller? Tout de suite, oui? Où irons-nous, monsieur Côté?

— Laisse faire les questions pour le moment. Et une fois dehors, reste collé contre moi.

En sortant, Côté le prit par le bras. Mais le jeune homme ne songeait pas à fuir. Paralysé par la panique, il sentait au contraire le besoin de se raccrocher à ce compagnon plus expérimenté qui, sans doute, en avait essuyé d'autres. Mais lorsque Côté s'engagea dans la rue St-André et, le tenant toujours par le bras, l'amena jusqu'à la rue Dorchester et là bifurqua vers l'ouest, Alexis reconnut un autre danger. Dans la rue Ste-Catherine, "inondée de lumière", comme avait dit un jour M. Sicotte (pourquoi pensa-t-il à M. Sicotte en un moment pareil?), Alexis avait craint la police; dans la sécurité relative de la rue Dorchester, c'est Côté, maintenant, qu'il redoutait.

— Où m'amenez-vous, tout de même? où allons-nous? que faisons-nous?

— On fait ce qu'il reste à faire quand y en a un de la gang qui travaille pour la Couronne.

— Vous dites? Mais vous n'allez pas penser! . . .

— Ferme-la, massacre!

— Monsieur Côté, mais vous ne croyez tout de même pas! . . .

— Ferme-la, je t'écrabouille! T'es déjà pas gros d'avance, mais si tu la fermes pas, y en restera plus! Ferme-la, puis avance.

Une hébétude immense accabla le jeune homme. Il s'y mêla bientôt un désir enfantin, qui brouilla ses yeux, d'être à la maison, dans la douce irréalité de son lit. Et ce n'était que le mois d'octobre! il n'avait pas encore fait la connaissance de ces hommes! l'avenir lui appartenait, un avenir qu'il saurait modeler si différemment!

Rue St-Laurent. Ils tournèrent à gauche. Un peu avant la rue Lagauchetière, Côté s'arrêta. C'était une porte jaune. Au-dessus, on lisait: "Rooms".

— Envoye.

— Monsieur Côté . . .

— Je te dis d'entrer.

— Ah bon! je suppose que c'est ici que vous êtes?

Mais Florence s'arrêta sur le seuil. Au bruit de voix qui l'avait rencontrée à mi-chemin dans l'escalier, elle avait cru qu'elle trouverait Alexis dans la cuisine. Mais il y avait là Mme Velder, Elise, M. Sicotte, et Clairon.

— Qu'est-ce donc, mignonne? demanda Mme Velder, étrangement heureuse depuis qu'elle avait fait savoir à M. Côté ce qu'elle pensait de lui.

— Il y a que je croyais trouver Alexis. J'ai un renseignement à lui demander. Mais, excepté sur le balcon de Mlle Dorothée, je l'ai cherché partout et il n'est nulle part.

— Ah! fit simplement Mme Velder.

Son visage, cependant, exprima un tel désarroi, que la jeune fille ne put s'empêcher de manifester de l'étonnement.

— Mais, voyons, madame, j'ai pas dit que Blackstone était venu le chercher!

— S'il vous plaît?

— Blackstone? C'est un magicien que j'ai vu au Loew's, l'autre fois, expliqua-t-elle à Elise et à M. Sicotte aussi bien qu'à Mme Velder.

Celle-ci commenta l'idée avec un brio qui eût révélé à sa fille qu'elle essayait de maîtriser une violente émotion, si cette émotion, Elise ne l'avait pas ressentie elle-même. Tout à l'heure, le professeur de piano leur avait appris que M. Côté était sorti. En soi, cela ne prouvait rien. Et cela prouvait tout . . .

Dans ce même instinct qui, la veille, lui avait conseillé l'espoir, la mère d'Alexis trouvait la certitude que les anges noirs l'avaient emporté.

— Deux heures du matin, ça devrait être O. K., énonça Côté, quittant le méchant lit où il s'était allongé tout habillé.

Alex, lui, était resté assis devant la fenêtre. Il avait vu s'éteindre une à une les fenêtres et les vitrines d'en face. Depuis minuit, la rue était noire.

— Je te l'ai expliqué tantôt, c'est pas que je cherche à réveiller la maisonnée; l'idée, c'est qu'un coup de téléphone en plein coeur de nuit, ç'a l'air pire. Ça fait l'effet d'un télégramme. Avance.

Alexis obéit, sachant la futilité de toute résistance. L'appareil était dans le passage. L'étage était désert, les derniers chambreurs à l'heure étant partis vers minuit et demi. De temps à autre, une auto passait, en coup de vent. Comme dans la chambre de M. Côté, à la pension Velder, un long serpent lumineux sillonnait les murs et le plafond; puis le bruit de la voiture se désagrégeait, tout au loin, dans la ville endormie.

— Ça prend du temps, fit remarquer Côté, écoutant sonner au bout du fil. J'ai pas de peine à croire que Clairon doit japper comme une mitrailleuse.

— Mais tais-toi donc, vilain chien! tais-toi donc! disait au même instant Elise, palpant fiévreusement le mur de la cuisine, en quête du bouton électrique pourtant familier.

— J'en suis sûre, moi: il lui est arrivé quelque chose, à cet enfant, gémissait sa mère.

A présent qu'il y avait de la lumière, la pauvre femme se hâtait vers l'appareil. L'angoisse étouffait sa voix, et aussi la pensée qu'il ne fallait pas qu'on la comprît, là-haut (car il était presque impossible que cette sonnerie prolongée et les aboiements de Clairon n'eussent point réveillé au moins M. Sicotte, dont le sommeil était léger).

— Allo, est-ce bien toi, manneke?

— Le fiston vous parlera dans la minute, madame.

— Ah! . . . Ah! ça est vous?

— Ça vous surprend, ouais?

— Qu'est-ce qui est arrivé, que vous téléphoniez ainsi dans la nuit? D'où me parlez-vous, en ce moment?

— Vous allez d'abord m'apprendre si j'ai eu de la visite, moi, dans la soirée. La police est-elle venue?

— Que dites-vous là, monsieur? La police?

— La bonne vieille police, ouais, poursuivait Côté, d'une voix que calfeutrait sa main; la police qui a arrêté mon frère.

— O mon Dieu, quelle chose terrible vous m'apprenez là!

— Je vous l'apprends, oui?

— Mais . . .

— Dites-moi si votre salaud de Philidor a chanté contre moi aussi.

— Vous croyez que M. Papineau? . . . Mais, ça est absolument impossible, puisque, ce soir même, à la demie, après onze heures, lorsqu'il est enfin rentré, nous lui avons parlé . . .

— "Nous"?

— Ma fille, bien sûr, ma fille et moi. Et de nouveau, allais-je vous dire, il m'a fait voir le billet.

— Ah! C'est vrai, ça?

— Mais, je le jure sur ce que j'ai au monde de plus sacré, monsieur; je le jure sur la tête de mes enfants!

— Dans ce cas-là . . . En tout cas, dit-il, changeant sa pensée, ce qui est arrivé à mon frère va peut-être vous faire admettre qu'il y a du danger à ce que votre chum Papineau se promène avec ce papier-là dans sa poche. Vous le comprenez mieux, ce qui peut arriver à votre Alex? Conclusion: Philidor va lui faire ses adieux, à ce papier-là. Avant que je vous dise le reste, votre fiston va vous glisser un mot, juste de quoi vous prouver que je la tiens, votre corde sensible. Envoye, Alex. Deux, trois mots, et parle pas fort.

— Mon petit!

— Oh! mère! dit-il, déchiré entre l'humiliation et le besoin d'entendre celle qui jamais ne lui avait failli.

— Ock! mon petit enfant, que je voudrais m'arracher les yeux, tellement je leur en veux de ce qu'ils ne savent pas te voir! Ça est comme si tu me parlais du fond d'un puits! Je sens que tu me tends les bras, que tu appelles au secours, mais que tu ne peux pas le dire! Et moi aussi, je sens des mains qui étouffent mon coeur, qui étranglent mes pensées!

(A suivre)



# La vie des LIVRES et des LETTRES



● "La lecture de tous les bons livres est comme une conversation avec les plus honnêtes gens, une conversation étudiée, en laquelle ils ne nous découvrent que les meilleures de leurs pensées".

Descartes (1596-1650).

## Le Digeste Catholique

Il faut admettre — malgré le danger très réel d'une culture purement superficielle — que les digestes procurent des moments de détente et que, pour les moins favorisés, c'est peut-être la seule source d'information.

C'est pourquoi nous nous garderons bien de les condamner en bloc et sans nuance. Ces périodiques "de prix modique, de format facile à lire et à emporter, rendus attrayants par la couverture, les dessins, contenant des articles courts et variés sur des sujets d'actualité et quelques histoires humoristiques, offrent aux lecteurs des textes extraits ou condensés de revues et de journaux. A la fin, se trouve souvent un roman condensé". (Livres et Lectures, janv. 1949, p. 7)

Je voudrais signaler aujourd'hui un digeste à répandre largement, puisqu'il est né dans un but tout à fait pratique et actuel: le **Digeste Catholique.**

Le **Digeste Catholique** a un but admirable qui s'imposait depuis longtemps; celui de combattre le communisme en exposant au grand jour les fausses doctrines qui menacent, comme une vague montante, d'envahir l'u n i v e r s. Cette mission, il la remplit déjà de par le monde.

Le **Digeste Catholique** est l'édition canadienne en langue française, d'une revue catholique mondiale. Son extraordinaire popularité s'explique; il sert une cause. Une vingtaine d'éditeurs, gens de métier, éveillés et expérimentés, cueillent avec soin, dans le vaste et fertile jardin de la pensée écrite, les articles les plus intéressants, afin de vous les offrir. Grâce au travail judicieux de ces experts, le **Digeste Catholique** présente des extraits captivants et variés. Un simple coup d'oeil sur la table des matières, qui apparaît sur la couverture, donnera une idée juste de la qualité et de la diversité des articles.

Le **Digeste Catholique** puise dans toutes les publications catholiques aussi bien que non-catholiques, quand elles publient des articles d'inspiration catholique. Il regrette seulement que ce geste ne puisse être une approbation de tout ce qui paraît dans ces publications non-catholiques. Il veut par là les encourager à faire, à leur tour, l'usage d'articles d'inspiration catholique. En cela, il suit le conseil de saint Paul: "pour le reste, que tout ce qui est vrai, tout ce qui inspire le respect, tout ce qui est juste; tout ce qui est pur, tout ce qui est beau, tout ce qui est doux à raconter; tout ce qui est vertueux et méritoire — que tout cela occupe votre pensée"..

L'édition américaine paraît à St. Paul, Minn., E.-U.; l'édition irlandaise à Dublin; l'édition néerlandaise à Louvain, Belgique; l'édition française à Paris, France; l'édition anglaise à Dublin; l'édition belge à Louvain; l'édition suisse à Bâle; l'édition allemande à Aschaffenburg; l'édition japonaise à Tokyo; et l'édition braille (en anglais) à Boston, Mass. E.-U. L'édition canadienne, en langue française, est publiée par la Compagnie de publication St-Paul Ltée, dont le siège social est situé au numéro 1502 ouest, rue Ste-Catherine, Montréal, et imprimée à Montréal par l'Imprimerie St-Joseph.

A Montréal, S. E. Mgr Charbonneau a nommé M. l'abbé Lucien Martinelli, prêtre de St-Sulpice, censeur du **Digeste Catholique**. C'est dire la sûreté de sa doctrine et de son esprit.

Ce qui nous intéresse plus particulièrement ici, dans le diocèse d'Ottawa, c'est que le président canadien du **Digeste Catholique** est un des nôtres, très connu et très aimé, M. A.-J. Major, d'Ottawa, Commandeur de l'Ordre de St-Grégoire le Grand.

Pouvons-nous mieux faire, pour recommander le **Digeste Catholique**, que de citer la lettre qu'adressait récemment à M. Major, S. E. Mgr A. Vachon, archevêque d'Ottawa?

Ottawa, le 20 février 1949.

Cher Monsieur le Président,

Le Digeste Catholique est une publication de valeur morale irréprochable. Il peut être mis entre toutes les mains.

On peut louer les producteurs du Digeste Catholique de leur initiative: puisque les Digestes sont une formule qui a de nos jours un grand succès, les chrétiens auraient tort de ne pas s'en servir pour étendre le règne de Dieu.

Je souhaite que le rayonnement bienfaisant du Digeste Catholique s'étende sur tous les foyers.

Veuillez agréer, cher Monsieur le Président l'assurance de mon entier dévouement en Notre-Seigneur et Marie Immaculée.

Alexandre VACHON,
Archevêque d'Ottawa.

L'édition canadienne-française du **Digeste Catholique**, unie au Digeste canadien "Aujourd'hui", sert utilement les Canadiens français et peut supporter facilement la comparaison avec certains digestes de langue anglaise qui offrent le danger d'articles tendancieux ou fort discutables.

Père Paul GAY, c.s.sp.,
Président du Service de Presse de l'archidiocèse d'Ottawa.

On peut s'abonner au **Digeste Catholique** en s'adressant au **Service de Librairie, La Liberté et le Patriote, 619, avenue McDermot, Winnipeg.**

## "Le Devoir" et la littérature

En annonçant que "La Chartreuse de Parme" devait prendre l'affiche au théâtre St-Denis, **Le Devoir** du 29 décembre dernier serinait après tant d'autres: "l'immortel chef-d'oeuvre de la littérature française". Pourquoi un journal d'esprit catholique accepte-t-il comme communiqués de tels clichés, de semblables bobards, qui puent la publicité dans ce qu'elle a de plus méprisable? Ne sont-ce pas [illegible] ces inadvertances ou de ces [illegible]retés qui, lorsqu'elles sont généralisées, infusent peu à peu à une population le poison d'un libéralisme intellectuel néfaste? N'est-ce pas cet état d'esprit déliquescent, cette complaisance, cette fausse largeur de vues, ces "mondanités" de bon ton qui, par le truchement fleuri des arts et des lettres, réussissent le mieux à énerver une pensée, à la corroder?

Comment ne pas s'étonner de ce qu'un journal comme **Le Devoir**, qui d'une part se montre râblé, costaud dans tous les ordres de la pensée, qui y défend crânement des principes, une doctrine, louvoie d'autre part aussi facilement sur le plan de la littérature? Le seul quotidien montréalais sérieux auquel l'élite véritable puisse accorder sans remords ses suffrages, souffrirait-il de dilettantisme, d'un dilettantisme mâtiné de snobisme, en ce qui regarde la chose littéraire? En tout cas, on ne peut expliquer que par une carence flagrante de principes fermes, d'une doctrine acceptable, la tenue habituelle de la page littéraire du **Devoir** depuis quelques années. Nous le constatons avec d'autant plus de regrets que nous gardons par ailleurs, même si nous pouvons quelquefois différer d'opinion avec lui, toute notre estime à l'unique quotidien indépendant, de pensée vraiment libre, de la métropole. Le journalisme n'aurait guère d'attraits s'il n'était que le royaume de la partisannerie, du mercantilisme, du jaunisme, ou même la simple collection pseudo-objective des nouvelles. Nous exigeons d'autant plus du **Devoir** qu'il peut donner davantage, et il n'y a pas de raison pour qu'il suive le courant, la mode en littérature, alors qu'il sait s'opposer, résister, se tenir debout devant d'autres embardées de l'universelle sottise.

Théophile BERTRAND.

L'Académie canadienne-française assemblée en comité de linguistique recommande, après étude, ce qui suit: 405 est, rue Sherbrooke; ou 450, rue Sherbrooke est?

Cette question a été fort et violemment discutée depuis l'établissement de la nouvelle numération, à compter de la rue St-Laurent.

On peut se demander si le mot **Est** veut ici établir une distinction entre deux numéros ou deux sections d'une même rue. En fait la séparation de nos rues en deux tronçons est invisible, conventionnelle. Il n'y a en effet qu'une seule et même rue Sherbrooke. Mais il y a désormais deux numéros identiques que l'on doit caractériser pour empêcher la confusion. Un exemple est celui de New-York où la situation est exactement la même. Comptant de la 6ème avenue, on trouve 405 East, 42nd Street; et 405 West, 42nd Street.

L'Académie canadienne-française croit devoir recommander l'emploi de: **405 est, rue Sherbrooke,** comme étant plus correct et plus conforme à la logique.

## Vient de paraître

**Aux Editions Variétés**

**Au delà des visages**

**par André GIROUX**

Ce roman psychologique qui a suscité le plus de commentaires au cours de l'année dernière a soulevé un grand enthousiasme dans toute la presse.

Le drame de conscience, le drame social, le drame psychique que pénètre cette étude a provoqué un nombre imposant d'éloges dont nous relevons ici les suivants:

"... Il y a une pureté qui résiste aux assauts de la chair, pureté qu'on ne peut vraiment appeler recouvrée, parce qu'elle n'a jamais été réellement perdue. Elle a pu matériellement s'obnubiler, mais le sens et l'estime en sont si vivaces en l'âme et même dans le corps, que la tendance vers Dieu n'en est pas longtemps déviée. C'est cette pureté-là que M. Giroux a eu l'audace de prendre comme matière d'art. Il l'a traitée avec un tact assez rare, respectant à la fois les rigueurs des lois morales et les impondérables des cas de conscience singuliers". "La Revue dominicaine", M. Clément Lockquell, E.C.

"Voici un écrivain qui ne se contente pas d'un premier jet, qui remet sur le métier, coupe, sarcle, élague, ne s'imagine point qu'il suffit de respecter la grammaire et la syntaxe élémentaires, pour se classer d'emblée au premier rang. Il a, sous ce rapport, un mérite peu ordinaire". "Le Courrier de St-Hyacinthe", L'Illettré.

"C'est le grand mérite de M. Giroux d'avoir posé le problème de la pureté du coeur et d'en avoir donné une solution évangélique". "L'Action Catholique", M. Elie Goulet.

La troisième édition de ce volume vient d'être publiée par les Editions Variétés.

### "Faites ça . . . et vous vivrez!"

**Dieu ne nous a pas destinés à la colère, mais à acquérir le salut par Notre-Seigneur Jésus-Christ, qui est mort pour nous afin que, veillant ou dormant, nous vivions en union avec Lui (I Thess 5, 9-10).**

**La pensée de l'Apôtre saint Paul est de ramener à une préoccupation utile le souci de la vie. Le vrai fidèle ne vit pas dans la lune, mais quoi qu'il fasse, c'est en union avec le Christ qu'il doit agir.**

**(Texte préparé par la Société catholique de la Bible)**

# Petites Annonces

**Tarif: 2 sous par mot. Minimum: 50 sous par insertion plus 25 sous supplémentaires pour affranchissement si l'on se sert d'une Boite.**

**Le paiement doit toujours accompagner la copie de l'annonce.**

**A VENDRE** — Poêle "Empire Range" à bois ou à charbon, avec réservoir, un an d'usage. **S'adresser à M. L. Précourt, St-François-Xavier. Téléphone: Headingly 22-4.** 87-50P.

**A VENDRE** — Maison, 10 chambres, 3 étages, au Norwood. En excellent état, chauffage à l'huile. **Téléphoner à 302 390.** 90-49C.

**A VENDRE** — ½ section, 25 acres de culture, "Dugout", équipement et 3 chevaux. Prix, $2,000.00. **Ecrire à Boite 89, La Liberté et le Patriote, 619, avenue McDermot, Winnipeg.** 89-49P.

**VEUVE DE 50 ANS** ayant grand garçon de 24 ans et deux filles de 17 et 16 ans, tous en bonne santé et connaissant l'ouvrage, désireraient travailler sur ferme pour célibataire ou veuf. **Adresser toute communication à: Boite 88, La Liberté et le Patriote, 619, avenue McDermot, Winnipeg.** 88-49P.

**A VENDRE** — 5 acres de terre avec bonne maison, cave en ciment, bonne eau en quantité, près du village. **S'adresser à M. Marcellin Guay, St-Eustache, Man.** 110-50P.

**TABAC EN FEUILLES A VENDRE**
Commandez votre tabac en feuilles. Nous avons les marques suivantes: Gr. Rouge — Rose Quesnel — Parfum d'Italie — Petit Rouge — Petit Havane — Rose Quesnel (Manoques) — Belgique Champlain — Feuille Etendue no 1 — Comstock no 1 — Tabac A Cigare.
Prix fournis sur demande
**ALEX. MARGULIUS & CO.,**
**137, avenue Portage Est,**
**Winnipeg, Man.**
78-51C.

**ON DEMANDE** — Vers la fin du mois d'avril — Conducteur de camion expérimenté, pour magasin de campagne dans centre de la Saskatchewan. Doit être catholique, sobre et honnête. Donner toute information et âge. Salaire, $75.00 par mois, logé et nourri. **Ecrire à Boite 987, La Liberté et le Patriote, 619, avenue McDermot, Winnipeg, Man.** 987-49P.

**POUR ACHAT ET VENTE** de propriétés de ville, campagne, fermes ou commerces, s'adresser à
**C. BUFFET**
**302, Edifice McIntyre**
**Téléphones: 97 125 ou 204 567**

**FERME A VENDRE** — Dans centre canadien-français. 160 acres de terre de première classe pour culture mixte. Bonne bâtisse, maison 24 x 32; étable 25 x 32; garage 16 x 30. Bonne eau. Vendrait avec roulant. Prix, $3,000.00 comptant. **Pour plus de renseignements, écrire à Antoine Gauthier, St-Labre, Man.** 60-50P.

**A VENDRE** — 15 tracteurs, neufs et usagés, moissonneuses-batteuses (combines) neuves et usagées, camions neufs et usagés. **S'adresser à X. Paillé, 257, rue Hamel, St-Boniface.** 32-49P.

**ON DEMANDE POUR LE MOIS D'AVRIL** — Une femme catholique et honnête pour faire cuisine et aider dans petit magasin de campagne. Place sans enfants, près de l'église catholique, région de la Saskatchewan. Dire âge. Références appréciées. Salaire, $50.00 par mois, nourrie, logée. **Ecrire à Boite 11, La Liberté et le Patriote, 619, avenue McDermot, Winnipeg.** 11-50P.

**FERME A VENDRE** — Dans centre canadien-français. 320 acres, terre de première classe pour culture mixte. 300 acres en culture, bonnes bâtisses. Maison 24 x 26, étable 76 x 28, bergerie 50 x 18, 3 graineries, boutique de forge, bonne eau en abondance. $10,000.00. Comptant demandé, $7,000.00. **Pour tout renseignement, s'adresser à F. Chapellaz, St-Claude, Man.** 12-49P.

**SI VOUS SOUFFREZ D'ARTHRITE OU DE RHUMATISME,** et si vous ne pouvez obtenir de soulagement, écrivez-moi. **A.-J. Bruyère. Boite 329, Transcona, Man.** T.F.

## CORSETIERE

représentant la Compagnie Spencer. Corsets et brassières faits individuellement pour chaque personne. Aussi supports chirurgicaux pour hernie et épine dorsale. S'adresser à **Mme Germaine Courteau, 96, rue Sherbrook, Winnipeg. Téléphone 35 226.**

**RENCONTREZ VOS AMIS AU**

**Waldorf Lunch Bar**
**344, rue Main**
Prix populaires - Service courtois
**Salles de banquets pour toutes occasions.**
Consultez-nous pour vos soupers de famille, soirées, etc.
L. JORDAN, prop.
Mme J. Vermette
Directrice de la salle à manger
**Téléphone 91 076**

**MAGAZINES FRANCAIS**
**LE SAMEDI**
**LA REVUE POPULAIRE—LE FILM**
Vous recevez les trois revues (78 numéros pour $5.50 par année)
**LE CASIER DU LIVRE**
**P.O. Box 741 — Winnipeg, Man.**

**DUPLEXE A VENDRE** — Pourquoi payer plein prix pour une maison? Bon dépôt et revenus paient la balanche. Duplexe 402, avenue Provencher, 6 chambres en haut, 5 en bas. Entrée privée, chauffage air chaud, récemment décoré, planchers bois dur, bon revenu, grand lot, possession complète. Prix, $8,250.00. **Téléphoner à 285 156.** 94-50C.

**MAGASIN A VENDRE** — A Victoire, Sask. (anciennement Shell River). Situé près de l'église et de l'école, à proximité d'un lac. Bonne bâtisse. Conditions raisonnables. **Pour renseignements, s'adresser à M. J. Pelletier, Victoire, Sask.** 95-51C.

**A VENDRE** — Gros garage moderne, situé près du Highway, dans grand centre français. Fini en stucco. "Body Shop" bien outillée, salle de toilette avec système à eau; agence d'automobiles Mercury, de tracteurs "Case". Stock et équipement, $25,000.00 ou plus. Chiffre d'affaires, environ $100,000.00 par année. Aussi maison neuve sur le même lot, finie, en stucco, 8 chambres, soubassement habitable, pouvoir à eau, plancher de bois dur et "inlaid". **Adresser toute correspondance à Mme J.-A. Blondeau, Domremy, Sask.** 92-52C.

Pour achat et vente de propriétés de ville et de campagne, commerces, fermes, maisons de rapport, blocs, prêts à 5% sur première hypothèque.
**S'adresser à Arthur Tougas,**
**190, avenue Provencher**
**Tél. (bureau) 208 178 (rés.) 206 952**
43-T.F.

**MAISON A LOUER** — 5 chambres, chauffée et éclairée, avec ameublement, lot 54 pieds, en face de l'église de Lorette. **S'adresser à M. F. Mondor, Lorette, Man.** 48-50P.

**ON DEMANDE** — Ménagère pour presbytère au Manitoba. Prêtre seul. Toutes les commodités. **Ecrire à Boite 108, La Liberté et le Patriote, 619, avenue McDermot, Winnipeg.** 108-51P.

**A VENDRE** — **A St-Boniface**—Central. Bloc neuf, 3 suites. Lignes modernes. Seulement $16,000.00. Termes, selon entente.
**St-Boniface** — Maison de 6 chambres, en excellent état, planchers de bois dur, possession dans 2 semaines. $6,600.00. **S'adresser à M. J. Chatelain, Canadian Realty, édifice Stobart. Téléphone 927 486.** 3-114-49C.

**ON DEMANDE**
Une ménagère pour presbytère.
S'adresser à M. le Curé,
**Forget, Sask.**
68-50P.

**JEUNE FILLE CATHOLIQUE** de 25 à 32 ans, sérieuse, instruite et cultivée, ayant bon coeur et de caractère agréable, élégante et jolie, **est demandée pour correspondre avec un veuf de 42 ans,** qui possède des qualités équivalentes aux goûts énumérés plus haut. En plus un commerce général avec bureau de poste et logement moderne, situé dans un village près de Québec. But: Connaissance d'abord et mariage si l'idéal est rencontré mutuellement. **Ecrire à André Bienvenu, Casier 1722, Québec, P.Q.** 91-49P.

**MAISON A VENDRE — SPECIAL**
Très jolie maison de 8 chambres. Aussi suite de 2 chambres dans soubassement, avec installation de plomberie séparée, entrée privée. Planchers de bois dur, chauffage "forced air". Toute moderne, en magnifique condition. Prix spécial pour vente rapide, $8,500.00. Il vous faut la voir.
**S'adresser à T. Stefansson**
**Téléphone 927 494—Le soir, 35 610**
**NEELY-RODGERS CO.**
**819, édifice Somerset**
**Winnipeg**
70-49P.

**GAGNEZ DE L'ARGENT A** domicile, à temps complet ou partiel. Apprenez à faire des bonbons à la maison. Gagnez en apprenant. Premier outillage fourni gratuitement. Cours par correspondance. **Institut National de Confiserie Enrg., bureau de poste Delorimier, case 152, Montréal.** 980-2P.

**NOUS VENDONS**—Orge Montcalm enregistrée no 1, $1.65 le minot. — Nouvelle avoine "Garry" certifiée no 1, $1.45 — Lin Dakota commercial no 1, $4.75; commercial no 2, $4.65 — Lin Dakota certifié no 1, $5.00, certifié no 2, $4.90. Les sacs sont inclus. Attention, cultivateurs! Profitez des prix pour renouveler votre semence. **S'adresser au Club de Semence, Notre-Dame de Lourdes, Man.** 98-49P.

Pour achat et vente de propriétés en ville ou en campagne, de fermes et d'hôtels, de bloc de commerce,
**S'adresser à A. Sylvestre**
**521, rue St-Jean-Baptiste**
**St-Boniface**
**Téléphone 929 398**

**A VENDRE** — Tracteurs neufs et usagés, moissonneuses-batteuses (combines) et batteuses, autres machines agricoles et aussi camions. A vendre ou à échanger. Livraison immédiate. Aussi travaux de réparations faits par des experts. **Allard Motors & Implements, vis-à-vis les Abattoirs de St-Boniface, Man.** 406-T.F.

**AUTO** — Si vous désirez acheter une automobile ou vendre la vôtre, adressez-vous à **A. Couture et O. Mousseau, Hub Service Station, angle Taché et Provencher, St-Boniface, Man.** Nous avons dans le moment un Chevrolet 1947, et un camion de 2 tonnes à bon prix. Livraison immédiate. Aussi quantité d'autres autos.

**Si vous avez les cheveux gris,** rendez-les de teinte naturelle avec du "Never Grey". Ce n'est pas une teinture, mais un tonique merveilleux. Ecrivez pour obtenir un dépliant gratuit. **A.-J. Bruyère, Boite 329, Transcona, Man.** T.F.

**MAISON A VENDRE** — Au village de St-Jean-Baptiste, 4 chambres, 3 lots. **S'adresser à 137, rue Berrydale, St-Vital, Man.** 67-52C.

**A VENDRE** — Bonne résidence, un étage et demi, bâtie en 1943, comprenant deux (2) acres de terre et poulailler à capacité 200 poules. Avec puits. Pour plus de renseignements, s'adresser à **David Loiselle, Letellier, Man.** 100-50P.

**A VENDRE** — Semeuse "Lacrosse" de 20 roulettes doubles. Roues et boîte en bois. En bon état. **S'adresser à M. Raoul Dumaine, Ile-de-Chênes, Man.** 103-50P.

**ON DEMANDE** — Homme pour travailler sur ferme laitière, près de la ville, commençant 20 avril. Doit pouvoir traire les vaches. Salaire, $75.00 par mois, nourri, logé. Lettre de recommandation requise. **Ecrire à Boite 102, La Liberté et le Patriote, 619, avenue McDermot, Winnipeg.** 102-50P.

Songez à faire enlever vos doubles-fenêtres. Nous le ferons à un prix modique. Nous faisons aussi le nettoyage des plafonds et des murs.
Appelez
**Sunshine Window Cleaners,**
**St-Boniface**
**Téléphone 201 716.**
49C.

**GRANDE VENTE DE PRINTEMPS**

Venez nous voir et sauvez vos piastres! Profitez de notre **grande vente à prix réduits qui se fera les lundi et mardi 28 et 29 mars** seulement. Economisez de 25 à 50 sous par piastre que vous dépenserez.
**Seront sacrifiés:**

| | |
|---|---|
| 4 fameux aspirateurs électriques "Goblin" | $59.25 |
| 7 aspirateurs mécaniques de fabrication robuste | 9.95 |
| 13 fameux fers à repasser "Little Giant" | 4.75 |
| Poêles pour le "gros courant" | 74.50 |
| 7 petits poêles 2 ronds | 4.95 |
| Radios de toutes marques | $19.—$219. |
| Grille-pain "Pop-up" | 18.95 |
| Grille-pain ordinaire | 3.15 |
| Lampes torchères | 24.00 |
| Foyers (bois ou plâtre) | 18.00 |

Silex, chaufferettes, ventilateurs, machines à laver, etc., etc. Tout réduit. Ne manquez pas cette occasion.

**FONTAINE ET COMPAGNIE**
**165, ave Provencher**
**St-Boniface**

**A VENDRE** — Maison qui fut utilisée comme église pendant 10 ans. 28'x44', 2 étages. **S'adresser au R. P. Curé, Otterburne, Man.** 101-49P.

**A LOUER** — Chambre meublée, homme préféré. **S'adresser à 218, rue Notre-Dame, St-Boniface.** 106-49C.

**A LOUER** — Suite de 3 chambres et salle de bain, près de la Modern Dairies. **S'adresser à 206, rue Aubert, St-Boniface.** 105-49C.

**A VENDRE** — Costume quadrillé noir et blanc, pour dame. Grandeur, 17. $10.00. **Téléphoner à 205 958.**

**A VENDRE** — Camp d'été, à Coney Island, Kenora, Ont., dans district du Lac des Bois. Peut accommoder 25 villégiateurs. Abri pour bateaux, hangar-glacière. Largeur d'étendue sur le lac, 266 pieds. Environ 2½ acres de terre. Seulement $7,000.00, à termes. **S'adresser à M. Blondin, Canadian Realty. Téléphone 927 486, ou le soir, 35 966.** 2-114-49C.

**A VENDRE**

**St-Boniface** — Bloc moderne, 4 logements, 3 chambres chacun, poêle électrique, salle de bain privée, 3 logements loués, 1 disponible pour acheteur, récemment décoré, planchers bois dur, chauffage automatique, air climatisé, garage double, atelier de travail bien fini, 26 x 26. Revenu annuel, $1,800.00. Prix, seulement $13,000.00. Comptant requis, $6,000.00.
**St-Vital** — Bungalow ultra moderne, 24 x 40, 4 chambres et salle de bain, planchers bois dur, planchers en tuile dans cuisine et salle de bain, grande chambre au soubassement 13 x 24, chauffage eau chaude, foyer automatique, logement de luxe. Prix, $11,000.00. Comptant requis, $3,000.00.
**St-Boniface** — Cottage 18 x 22, 4 chambres, semi moderne, bâti en 1938. Prix, $2,000.00. Comptant requis, $600.00.
**S'adresser à Arthur Tougas**
**190, avenue Provencher**
**St-Boniface**
**Tél. 208 178 (bureau) 206 952 (rés.)**

**A VENDRE**

Garage, à St-Boniface, sur rue commerciale. Bâtisse à l'épreuve du feu, 38x48, sur grand lot, outillage complet des plus modernes. Vendrait outillage pour $6,000.00 et louerait la bâtisse, ou vendrait complet avec bâtisse pour $16,000.00. Comptant requis, $11,000.00.
**S'adresser à Arthur Tougas**
**190, avenue Provencher**
**St-Boniface**
**Tél. 208 178 (bureau) 206 952 (rés.)**

**A VENDRE**

**St-Boniface,** près de la cathédrale — Bungalow moderne de 6 chambres, 3 ans, chauffage air climatisé. Lot 41 pieds. Bonne grande cuisine. Possession 1er mai. Prix, $7,000.00. Comptant requis, $2,600.00.
**Rue Horace, Norwood** — Près église Précieux-Sang, maison semi moderne de 6 chambres, ½ cave. Possession 1er mai. Prix, $3,800.00. Comptant requis, $2,000.00.
**S'adresser à Arthur Tougas,**
**190, avenue Provencher**
**St-Boniface**
**Tél. 208 178 (bureau) 206 952 (rés.)**

**A VENDRE**

**St-Boniface** — Rue des Meurons — Maison moderne de 6 chambres. Prix, $8,000.00. Comptant requis, $3,300.00.
**St-Boniface** — Cottage moderne de 4 chambres. Prix, $6,600.00. Comptant requis, $2,500.00.
**St-Boniface** — Rue Langevin — Cottage semi-moderne de 5 chambres. Prix, $2,600.00. Comptant requis, $1,000.00. Balance, $30.00 par mois.
**Norwood** — Rue Marion — Bungalow ultra-moderne de 8 chambres, foyer automatique, eau chaude. Prix, $10,500.00. Comptant requis, $5,500.00.
**Norwood** — Rue Horace — Duplexe moderne de 8 chambres, 2 suites. Revenu de 4 chambres, $50.00 par mois. Prix, $8,000.00. Comptant requis, $3,300.00.
**Norwood** — Rue Kitson — Duplexe moderne de 9 chambres. Revenu de 5 chambres $55.00 par mois. Prix, $7,000.00. Comptant requis, $4,500.00.
**Norwood** — Rue Genthon — Maison moderne de 6 chambres. Possession environ 1 mois. Prix, $7,000.00.
**S'adresser à Arthur Tougas,**
**190, avenue Provencher**
**St-Boniface**
**Tél. 208 178 (bureau) 206 952 (rés.)**

**A VENDRE**

**Fort Garry** — Rue Chevrier — Cottage de 5 chambres. Lot 100 x 106, garage, autres hangars. Possession immédiate. Prix, $1,800.00, ou réduction pour comptant complet.
**St-Norbert** — 2 milles nord sur chemin Pembina, 3½ acres prêtes à semer. Cottage neuf de 4 chambres, garage. Prix, $3,000.00 ou meilleure offre.
**Chemin Springfield** — ¾ acre de terre, maison de 6 chambres, poulailler et garage. Prix, $3,000.00. Comptant requis, $1,500.00.
**Chemin Speers** — Près chemin Dawson — Cottage de 5 chambres. Prix, $3,500.00.
**Chemin Speers** — 8 acres et maison moderne, poulailler et autres bâtisses. Prix, $6,000.00 ou meilleure offre.
**S'adresser à Arthur Tougas,**
**190, avenue Provencher**
**St-Boniface**
**Tél. 208 178 (bureau) 206 952 (rés.)**

**ECHANGE DE LIVRES**
Envoyez 10 livres français ou anglais (pocket books) ou autres et $1.00 et vous recevrez 10 livres différents.
**P.O. BOX 783, WINNIPEG**
24-49C.

**A VENDRE** — Buffet, table et 4 chaises, émaillés blanc et noir. En parfait état. Prix, $45.00. **S'adresser à Mme R. Landry, 462, rue Aulneau, St-Boniface.**

**ATTENTION, FERMIERS!**
Confiez-nous la vente de votre ferme, ou de toute propriété de ville ou de campagne, maison, petite ferme, ferme d'élevage de poussins, magasin général de campagne, salle de billard, salon de barbier ou hôtel, dans n'importe quel district de la campagne.
Nous pouvons vendre votre propriété comptant, ou l'échanger pour n'importe quelle propriété de ville. Nous pouvons fournir l'argent à nos clients pour leur permettre d'acheter n'importe quel commerce, pour prêt sur hypothèque ou assurance. Tous les renseignements sont confidentiels et n'obligent en rien.
Nous avons des maisons, blocs, bungalows, hôtels et fermes à vendre, avec possession immédiate en ville ou en campagne.
**Téléphoner à M. Blondin,**
**le soir, à 35 966**
**CANADIAN REALTY**
**Edifice Stobart**
**Tél. 927 486.**
1-114-49C.

**A VENDRE**

**Pépinière à St-Norbert — Exploitation** comprend la vente de plants de fraisiers et de framboisiers (framboisiers certifiés) à travers tout le Canada, et la vente des petits fruits, dont il y a plusieurs acres, surtout de framboises.
Bon système d'irrigation et bonnes perspectives de récolte pour cette année. Opération requiert seulement 7 mois de travail par année. A défaut de ventes, j'engagerais personnes dignes de confiance et aimant ce genre de travail. Ouvrage commencera le 1er avril, donc ceci est urgent. **Pour plus d'information, s'adresser à Mme Léo Péloquin, 155, avenue Bristol, Norwood, Man.**

**TERRE A VENDRE**

**A Ste-Anne, Man.** — Près de l'école sur bon chemin, électricité, 119 acres dont 40 en culture, balance pâturage et bois de chauffage, clôturées, maison de 5 chambres, étable 28 x 48, hangar à lait, garage, graineries, puits artésien, 11 vaches à lait et 3 jeunes bêtes Jersey enregistrées, 2 chevaux, wagon, traîneau, moulin à foin, herse à roulettes, cultivateur-semeuse, automobile Ford, 1929, outillage complet, foin et environ 3,500 livres de millet, 40 cordes de bois et contrat de lait. Le tout pour $8,000.00 comptant ou presque.
**S'adresser à Arthur Tougas,**
**190, avenue Provencher**
**St-Boniface**
**Tél. 208 178 (bureau) 206 952 (rés.)**

**TERRE A VENDRE**

Centre canadien à 40 milles de Winnipeg, 160 acres, 126 en culture, clôturées, maison moderne de 7 chambres. Etable 30 x 60 sur fondations, eau en abondance, poulailler 18 x 40, laiterie 12 x 14, hangar à machines 18 x 50, grainerie, 16 x 22, forge 14 x 22, garage 12 x 18, autre bâtisse 14 x 18. Taxes $55.00. A 3¼ milles du village. Possession immédiate. Prix, $8,000.00, à peu près 2/3 comptant. Le roulant peut aussi être vendu à prix raisonnable.
**S'adresser à Arthur Tougas**
**190, avenue Provencher**
**Tél. 208 178 (bureau) ou 206 952 (rés.)**

**FERME A VENDRE** — Dans centre canadien-français, sur grand chemin, 60 milles à l'ouest de Winnipeg, près de l'école, bonne maison, grande étable avec grenier, autres bâtisses. Eau en abondance, 400 acres, 335 en culture, balance en foin, pâturage et bois. Vendrait avec tout le roulant y compris 1,600 minots d'avoine, 27 têtes de bétail, 6 chevaux, tracteur, batteuse, semeuse, moissonneuse-charrue, charrue à disques (1 way), machine à foin, etc. Le tout pour $18,000.00. Occasion pour possession immédiate.
**PRES DE WINNIPEG** — Centre canadien-français, près de l'école, électricité, 130 acres, 45 en culture, balance pâturage, peut facilement être labouré, drainage facile, maison de 5 chambres, étable sur ciment, poulailler moderne, autres bâtisses, 10 vaches à lait, 5 jeunes d'un à deux ans, 200 poules, 2 chevaux, autres instruments aratoires, bon puits, revenu des poules et du lait, environ $400.00 par mois. Prix, $10,000.00 complet; terrain seulement, $6,500.00.
**S'adresser à Arthur Tougas**
**190, avenue Provencher,**
**St-Boniface**
**Tél. 208 178 (bureau) 206 952 (rés.)**

Souffrez-vous d'arthrite? de rhumatisme? de douleurs névralgiques, de lumbago, de douleurs dans les jambes, les bras, les épaules? Prenez les COMPRIMES GOLDEN HP2, et vous obtiendrez un soulagement durable pour douleurs d'arthrite et de rhumatisme. 40, $1.25 — 100, $2.50.
Avez-vous des maux d'estomac? Craignez-vous de manger? Souffrez-vous d'indigestion, de gaz, de brûlures d'estomac ou d'estomac acide? Prenez les merveilleux comprimés "GOLDEN STOMACH TABLETS", et vous obtiendrez un soulagement durable pour maux d'estomac nerveux. 55, $1.00 — 120, $2.00 — 360, $5.00.
**HOMMES!** Manquez-vous de vigueur? Vous sentez-vous vieux? Nerveux? Epuisés? Sans vie? Jouissez le plus de la vie, prenez les "GOLDEN WHEAT GERM OIL CAPSULES". Redonnent de la vitalité à tout le système. Pour les personnes qui refusent de vieillir avant le temps. 100, $2.00 — 300, $5.00.
**MAIGRISSEZ! POURQUOI AVOIR TROP D'EMBONPOINT?** Le nouveau moyen facile réduit le poids en livres, en pouces. Restez sveltes, ayez l'apparence jeune, évitez l'embonpoint (non glandulaire) avec le Plan diététique d'amaigrissement "GOLDEN MODEL". Il réussit à merveille pour les femmes trop grasses, et les hommes aussi, en leur faisant perdre plusieurs livres rapidement, sainement. Vous mangez moins et aimez mieux cela. "GOLDEN MODEL" est fourni comme supplément diététique. Ayez une "taille à la mode." Les hommes veulent que leurs femmes gardent leur apparence jeune. Maigrissez sans danger — pas de privation dans le manger, pas de laxatifs, pas d'exercices — si vous suivez le Plan diététique d'amaigrissement "GOLDEN MODEL". Cours de 33 jours, $5.00.
Tous ces remèdes peuvent être obtenus dans toutes les pharmacies, ou envoyés par la poste directement de
**GOLDEN DRUGS**
**St. Mary's et Hargrave**
**Winnipeg, Man.**
Vis-à-vis la cathédrale Ste-Marie
Une rue au sud de la station des autobus

**CHRONIQUES DES CHEVALIERS DE COLOMB ET DU SACRE-COEUR**

**La chronique des Chevaliers de Colomb du Conseil Provencher et celle du Sacré-Coeur paraîtront désormais en deuxième page de LA LIBERTE ET LE PATRIOTE.**

**A VENDRE** — Equipement pour 45 ruches d'abeilles, y compris extracteur à 4 cadres operculateur, couteau et réservoir à vapeur, 50 alimentateur (feeder) neuf, 50 liv. de cire en feuilles, broché. Le tout pour $250.00. **Pour plus de renseignements, s'adresser à M. Tétrault, Letellier, Man., ou appeler: Morris 97-21.** 97-49P.

**A VENDRE** — Bâtisse 40' x 90', salle de démonstration (Showroom) 40' x 50', comprenant office, étagères pour réparations. Atelier 40' x 50'. Agence d'automobiles, machines agricoles et essence. Aussi commerce de P.S.V., comprenant 3 camions. Ce commerce est situé dans un centre français. **Ecrire à Boite 99, La Liberté et le Patriote, 619, avenue McDermot, Winnipeg.** 99-49P.

**OCCASIONS DE PRINTEMPS**

**FERME-LAITERIE** — District de Ste-Anne, sur chemin Dawson. 640 acres. Toute clôturée. Bonnes bâtisses. Etables pour 90 têtes, etc. Bonne eau. 40 vaches à lait; 40 autres génisses; chevaux, moutons, volailles etc. Tracteur, outillage mécanique, machines à traire, etc. Revenu annuel du lait, $10,000.00. En plus ventes aux abattoirs. La ferme au complet $25,000.00. Moitié comptant, balance à même le revenu.
**FERME-ELEVAGE,** près Ste-Geneviève, sur grand chemin. 240 acres. Clôturée. Bon foin, bonne eau. Maison, 2 étables, etc. $1700.00.
**FERME-CULTURE** — Ste-Agathe, sur grand chemin et Rivière Rouge, 560 acres en culture. Bâtisses, bonne eau, etc. $41.00 l'acre.
**MAGASIN** — Centre français important, près Winnipeg. Epiceries-viandes, etc. Bâtisse moderne, bon logement. $48,000.00 d'affaires par an. Idéal pour couple actif ou 2 associés. $17,500.00 ou meilleure offre.
**HOTEL MODERNE** et de tempérance dans centre français près Winnipeg. 40 chambres, etc. Revenu assuré, $1,500.00 par mois. Idéal pour ménage actif ou deux associés. $25,000.00 comptant, balance à même le revenu.
**MAISON DEMANDEE** dans St-Boniface (partie nord) 5 chambres, moderne ou semi-moderne. Au comptant, si prix raisonnable. Possession 1er mai.
**TERRAINS-JARDINS,** etc. Une acre ou plus, avec bâtisses, dans les environs de Winnipeg. Prix et conditions raisonnables.
**C. BUFFET**
**302, édifice McIntyre**
**Tél. 927 125 ou 204 567**
109-49C.

**A VENDRE**

**St-Boniface** — Bungalow de 6 chambres. Prix, $7,200.00 à termes.
**St-Boniface** — Maison neuve en stucco, 6 chambres, planchers bois dur, chauffage air chaud, garage. Prix, $9,500.00. Comptant requis, $4,000.00.
**St-Boniface** — Maison neuve, 6 chambres, planchers bois dur, chauffage eau chaude. Prix, $9,500.00. Comptant requis, $4,000.00.
**St-Boniface** — Bungalow de 5 chambres, chauffage air chaud avec foyer automatique. Prix, $5,800.00 à termes.
**Norwood** — Maison de 10 chambres. Revenu par mois, $90.00. Chauffage eau chaude. Prix, $8,800.00 à termes.
**Norwood — Rue Genthon:** maison de 6 chambres, en stucco, planchers bois dur. Prix, $7,000.00 à termes.
**Norwood—Enfield Crescent:** Maison de 6 chambres, planchers bois dur. Prix, $6,500.00 à termes.

**TERRES A VENDRE**

**Douglas** — 78 acres de terre. Prix, $5,000.00.
**Prairie Grove** — 231 acres de terre. Prix, $43.00 de l'acre.
**Airport** — 70 acres de terre. Prix, $4,200.00.
**Osborne** — 320 acres de terre. Prix, $45.00 de l'acre.
**Ste-Anne** — 400 acres de terre. Prix, $13.00 de l'acre.
**S'adresser à A. Sylvestre,**
**521, rue St-Jean-Baptiste, St-Boniface**
**Tél. 929 398 (bureau) 504 783 (rés.)**
107-49C.

**A VENDRE**

**A St-Boniface** — Maison de 8 chambres, planchers de bois dur en bas, prélart en haut, soubassement pleine grandeur, foyer automatique (Bin Fed Stoker). Belles armoires installées à même le mur, avec poêle électrique et frigidaire. Près de la cathédrale de St-Boniface. Louée à $80.00 par mois. Posession au printemps. Prix, $9,750.00, avec $3,000.00 comptant.
**A St-Vital** — Maison de 5 chambres, soubassement pleine grandeur. Chauffage avec fournaise "Quebec Heater" dans la cave. Taxes, $35.00. Prix, $3,200.00, dont $1,500.00 comptant. Balance, $30.00 par mois, 5% d'intérêt. Possession en mai.
**A St-Boniface** — Bungalow de 3 chambres, soubassement pleine grandeur, avec cuisine d'été. Lot 33 x 95. Une petite remise à charbon. Prix, $3,000.00, dont $1,750.00 comptant. Balance $20.00 par mois, 6% d'intérêt. Possession, 1er mai.
**A Winnipeg** — Ameublement de 9 chambres. Revenu de $124.00 par mois, avec 3 chambres pour propriétaire. Loyer, $35.00 par mois. Bail (lease) de 3 ans. Bons meubles. Tout décoré à neuf. Prix, $1,200.00. Possession dans 15 jours.
**A 90 milles de la ville** — Sur bon Highway — Garage et maison moderne. Eau dans la maison, 5½ lots, arbres fruitiers, agence de Dodge et sous-agence de John Deere. Prix complet avec outils, $13,000.00, à termes.
**Magasin à St-Boniface** — Tout l'aménagement (fixture) neuf, chiffre d'affaires, $3,200.00; stock d'environ $1,500.00. Logis de 2 grandes chambres. Un commerce tout au comptant. Loyer, $90.00, chauffé et éclairé. Prix complet, $4,500.00.

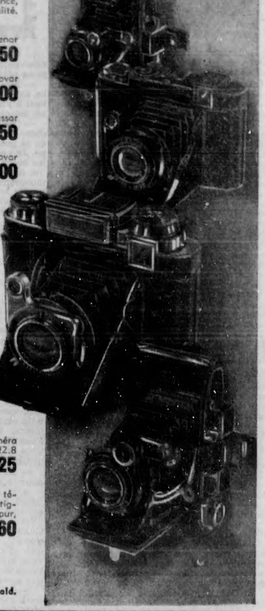
**Terres à vendre**

**A Letellier** — 308 acres. Terre à blé, toute prête à semer. Prix, $42.50 l'acre.
**A Dufresne** — 80 acres, terre à blé. Prête à semer. Prix, $38.00 l'acre.
**A Fannystelle** — 320 acres bien bâties, terre à blé. 240 prêtes à semer. Prix, $65.00 l'acre.
**A Ste-Geneviève** — 320 acres, assez bien bâties, terre à culture mixte. Prix, $3,000.00.
**A Ste-Anne** — 363 acres, bien bâties, avec bon stock et machineries. Prix, $13,000.00.
**A Giroux** — 320 acres bien bâties, terre à stock. Prix, $4,500.00.
**A Crystal City** — 2 sections de terre, bien bâties, terre à blé. Prix, $25.00 de l'acre.
**D. MARION — A. FIOLA**
**O. CASAVANT REALTY**
**Téléphone 207 051**
112-49C.

**EATON possède dix nouveaux modèles de**

# Caméras "Zeiss"

**EATON'S** annonce une mise en valeur de nouveaux modèles de caméras à précision Zeiss-Ikon pour le pictographe expert et l'homme de science. Appareils de magnifique construction, qui possèdent plusieurs particularités à auto-redressement, obturateurs superbes, à mécanisme moderne de convergence, et objectifs à large orifice, de la plus haute qualité. Pellicules de grandeurs ordinaires.



**Ikonta 1 x 1½"** No 522/24Xcr avec objectif Xenar f2.8 dans obturateur rapide Compur, complet avec étui en cuir **$136.50**

**Ikonta 1¾ x 2¼** No 254 Fk avec objectif Novar f3.5 dans obturateur Klio, complet avec étui en cuir Everready **$90.00**

**Ikonta 1½ x 2¼** No Lcr 521 avec objectif Tessar f3.5 dans obturateur rapide Compur, complet avec étui en cuir Everready **$130.50**

**Ikonta 2¼ x 2¼** No 521/16Fk avec objectif Novar f3.5 dans obturateur Klio, complet avec étui en cuir Everready **$102.00**

**Ikonta 2¼ x 2¼** No 521/16Lcr avec objectif Tessar f3.5 dans obturateur rapide Compur, complet avec étui en cuir Everready **$133.50**

**Ikonta 2¼ x 3¼** No 52½ Lesrt avec objectif anastigmat Tessar f3.5, avec obturateur rapide Compur, complet avec étui en cuir Everready, à **$180.75**

**Ikonta 1¾ x 2¼** No 531 Ycr Caméra à télémètre avec objectif Xenar f3.5 dans obturateur rapide Compur, complet avec étui en cuir Everready **$198.00**

**Super Ikonta 2¼ x 3¼.** No 531/2 Lcr T Caméra à télémètre avec objectif Tessar f3.5 dans obturateur rapide Compur avec étui en cuir Everready **$258.75**

**Super Ikonta 2¼ x 2¼.** No 532/16 Pcsr T Caméra à télémètre avec objectif anastigmat Tessar f2.8 dans obturateur rapide Compur, complet avec étui en cuir Everready **$291.25**

**Super Ikonta 2¼ x 2¼.** No 533/16 Pcsr T avec télémètre et photomètre à même, objectif anastigmat Tessar f2.8 dans obturateur rapide Compur, complet avec étui en cuir Everready **$408.60**

**Termes de budget peuvent être accordés, si on le désire.**

**Comptoir des caméras, Rez-de-chaussée, Donald.**

**THE T. EATON CO LIMITED**

**ATTENTION! ATTENTION!**
Voici comment vous procurer gratuitement un fer à repasser neuf et garanti. Si la machine à laver que vous possédez est démodée, vieillie par l'usage et les années et vous occasionne un surcroît de travail, venez nous voir.
Nous avons des machines de toutes marques aux prix les plus raisonnables portant des garanties de 2 à 12 ans.
C'est avec plaisir que nous vous expliquerons comment économiser votre eau chaude et votre savon et mettre fin à toutes vos fatigues. En plus de cela, l'achat d'une de nos machines vous donnera droit à un fer à repasser des plus beaux qui ne vous coûtera pas un sou. Cette offre prendra fin le 26 mars.
**FONTAINE ET COMPAGNIE**
**165, ave Provencher — Tél. 201 425**

**A VENDRE** — Chevrolet Coupe De Luxe, 48, 5 passagers, 5,000 milles. Couvertures de sièges. Tout équipé pour l'hiver, chaufferette Deluxe et chaufferette pour engin, etc. Vert pâle. Un beau marché. **Téléphoner, le matin, à 922 368, ou s'adresser à 460, rue Langevin, St-Boniface.** 111-49P.

**Un ENCAN**
sera tenu sur la ferme de
**PHILIPPE LAFOND**
Située à 2 milles à l'ouest de La Salle et 7 milles à l'est de Sanford
**LE MERCREDI 30 MARS 1949**
**à 11 h. a.m.**
(Le dîner sera servi)

**ON Y VENDRA** — 1 tracteur John Deere, modèle D 1940, roues en acier; "Combine" Cockshutt 1942, largeur 8 pieds, toute équipée. "Swatter" International 1945, 12 pieds; Semeuse 1945, 28 run; Disque-semoir International, appareil pour semer, 9 pieds; Cultivateur "New" duplex, 14 pieds; Herse à dents 12 sections, avec voiture; Herse à dents 5 sections; Faucheuse Deering 5 pds; Disque International 1946, 21 pieds; Charrue à 4 socs New International 1948; Vaporisateur Green Gross, couvrant 33 pieds, 1948.
Aussi 1 laveuse électrique Maytag, presque neuve; 1 frigidaire 7 pieds, presque neuf; 1 bicyclette C.C.M.; 1 machine à coudre Singer, neuve.
Et plusieurs autres machines trop nombreuses pour être énumérées.
Conditions: au comptant
**ED BOILY**
**Encanteur**
**Tél. 5 Ring 1-1, Richer, Man.**

**Mesdames!**
Pour avoir cette ravissante apparence jeune, faites-vous donner une ondulation permanente sans plus tarder au
**Salon de Beauté Golden**
**Offre spéciale pour le printemps**
Odulation De Luxe à froid — Rég. $12.00 — seulement $4.50
Ondulation De Luxe à l'huile à la crème — Rég. $10.00 — $3.50
Cheveux gris teints et décolorés
Massages facials et shampoos
Pas de rendez-vous nécessaire
**Nous parlons français**
**Coiffeuse professionnelle experte**
Salon chez:
**GOLDEN DRUGS**
**Angle St. Mary's et Hargrave**
**Téléphone 925 902**
En face de la cathédrale Ste-Marie

**A VENDRE**
**Au village de St-Pierre**
Tout près de l'église — Maison 60 pieds par 30, 2 étages et sous-sol, facilement transformable en chambres et restaurant pour ouvrières de l'atelier de couture. Avec lot 107 pieds par 45. Le tout pour $2,500.00.
S'adresser à
**Armand Fontaine**
St-Pierre, Man.
64-49P.

**PLOMBERIE et REPARATIONS**
Pour nous, pas de travaux trop considérables ou trop minimes. Ouvrages et réparations de toutes sortes
**ENGLISH PLUMBING & HEATING CONTRACTORS**
**274, rue Garry Winnipeg Tél. 922 792**
**Demandez M. W. J. Harby**
**Téléphonez, le soir, à 80 971**

**Meubles**
- Bureaux d'offices et tables
- Pupitres d'écoliers
- Armoires de cuisine

Réparations de meubles
Service de livraison
Prix raisonnables
**faits sur commande**
- Vestiaires, prie-Dieu et bancs d'église

**A.-J. BEDARD**
**St-Norbert, Man.**

**GUERTIN Frères**
**MARCHANDS DE PEINTURES**
**— Gros et détail —**
Accessoires pour peintres
**266, rue Sherbrook**
**Winnipeg — Tél: 726 456**

**JOHN J. ARKLIE**
**Optométriste et Opticien**
Examen de la vue chez
**Mitchell Copp Ltd.,**
**Tél. 925 650**
**Portage et Hargrave**

**Gardez votre chevelure attrayante**
au moyen de
**PERMANENTES**
**données de façon experte**
Seulement $3.00 et plus
**SPECIAL!**
**Ondulation à l'huile à la crème**
**Avec ou sans machine $4.50**
**Guaranteed Wave Shop**
Ste 2, édifice Stobart
Près du Lyceum
**TEL. 926 090**
Ouvert toute la journée le samedi

**COSTUMES**
**MANTEAUX**
**de printemps**
(Modèles exclusifs)
**Confectionnés en gabardine et en tissus de laine**
**Nouvelles teintes du printemps, assorties**
**Spécial!**
**9 manteaux courts**
**Quelques-uns garnis de fourrure.**
**Pour écoulement ............... $22.95**
**Servez-vous de notre plan de paiements différés**
**London Style Shop**
**398, rue Main — Tél. 927 864**
(Angle Portage et Main)

**Pour vente et achat de propriétés de ville ou de campagne, maisons de commerce, hôtels, fermes, etc.**
**Adressez-vous à**
**Alfred Allard**
CHATAWAY INVESTMENT COMPANY
**326, édifice McIntyre — Winnipeg.**

**MACHINE A ADDITIONNER**
**Nouveau modèle — Longueur, 14" — Poids, 1½ liv.**
Additionne — soustrait — multiplie — divise — rapide et exacte
GARANTIE — **Prix, livré, $21.00**
**G. DARCHE**
**619, avenue McDermot, Case Postale 50, Winnipeg, Man.**
Distributeur pour le district de Winnipeg
**CIRCULAIRE ENVOYEE SUR DEMANDE**

**CANADIAN REALTY CO.**
**Biens immeubles à vendre**
**Occasions avantageuses d'achat en ville ou en campagne**
Hypothèques — Prêts — Assurances
Renseignements gratuits au sujet d'achats ou de prêts, donnés sans obligation.
**R.-J. BLONDIN, gérant**
**15, édifice Stobart — Tél. 927 486 — le soir: 35 966**



**Complets de confection ou faits sur mesure, $39.50**
Choisissez votre complet pour Pâques
**Paletots de confection ou faits sur mesure pour Pâques**
**$39.50 et plus**

# CHEZ HUOT

**200, avenue Provencher. Magasin ouvert de 9 h. a.m. à 6 h. p.m.**
**Le mercredi, toute la journée. Le samedi, jusqu'à 7 h. p.m.**

**COMPLETS POUR LE PRINTEMPS**
**Chaque complet de notre assortiment de printemps recèle toute une histoire au point de vue tissu. Habits de confection, 2 pièces, à rayures ou teintes unies.**
**Téléphone 203 795**

**Prix $39.50 et plus**